Œuvres spirituelles de feu messire Jean-Denis Cochin, tome premier

Jean-Denis Cochin

1784

[Portrait : JEAN-DENIS COCHIN, Docteur de Sorbonne, Curé, de S^t^ Jacques du Haut-pas en 1756. Né à Paris en 1726. décédé en 1783. — Joly pinx. — J.B. Bradel Sc.]

ŒUVRES SPIRITUELLES

DE FEU MESSIRE JEAN-DENIS COCHIN,

Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

TOME PREMIER,

Contenant l'Abrégé de sa Vie; plusieurs Instructions sur l'utilité des Assemblées de Charité; sur la Charité en général, & ses différents caracteres, d'après l'Apôtre saint Paul; sur les huit Béatitudes, & l'Explication de l'Oraison Dominicale.

A PARIS,

De l'Imprimerie de G. DESPREZ, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT v

LA modestie & le caractere d'humilité, avec lesquels M. Cochin avoit prononcé sur ses propres Ouvrages, sembloient interdire à son frere aîné, qu'il en a rendu dépositaire, de les rendre publics. Feu M. Cochin s'est expliqué en ces termes dans son Testament olographe, du 3 Juillet 1782.

« Je prie mon Exécuteur testamentaire de retirer de ma Bibliotheque tous les manuscrits de mes Sermons, Prônes & Instructions. Je désire qu'ils ne soient jamais rendus publics ; & prie en conséquence les personnes à qui j'en ai communiqué des copies, de n'en faire qu'un usage personnel. » vi

Le frere de ce Pasteur, chargé de l'exécution de ce précieux & respectable Testament, s'est fait une loi de l'exécuter, dans toutes ses parties, avec la plus grande exactitude : il n'a cependant pas cru pouvoir se refuser au désir que des personnes, aussi distinguées par leur mérite, que par leur rang, & en général à celui que tous les Paroissiens de Saint-Jacques, & beaucoup d'autres encore, lui ont témoigné de voir rendre publics les Manuscrits qu'il a entre les mains.

Il auroit cru, au contraire, priver cette multitude de personnes pieuses & éclairées, qui lui en ont si souvent fait la demande, d'une possession qui leur est d'autant plus due, qu'elles ont assidument écouté ces mêmes Instructions, qu'elles désirent aujourd'hui si ardemment de se procurer.

Avec quel gout, en effet, n'ont-elles pas accueilli celles qui, malgré les oppositions de feu M. Cochin, ont été imprimées ? Tous ces motifs étoient vii trop puissants, pour ne pas déterminer le possesseur de ce pieux dépôt, à répondre à ce vœu général. Il s'en est encore formé un aussi imposant pour lui, en considérant l'avantage qui pourroit en résulter en faveur de l'Hospice, établi par son frere pour secourir les pauvres malades de sa Paroisse. C'est dans cette vue qu'il se propose, si le débit de ses Œuvres produit au-dessus des frais de l'impression, d'attribuer à ce pieux Etablissement, ce qui excédera la mise. On n'a point pris la voie de la Souscription pour les proposer : elles paroîtront volume à volume, autant que le débit des premiers facilitera l'impression des suivants.

L'ordre que l'on s'est prescrit sera, sans doute, du gout du public. On a eu à cœur de produire, en premier lieu, la partie de ces Œuvres qui étoit viii

la moins connue. Elle consiste dans les Instructions faites aux Assemblées de Charité, qui ne peuvent avoir été entendues que d'un fort petit nombre de Paroissiens, & d'autres personnes étrangeres à la Paroisse qui composoient ces Assemblées. Ils en sortoient pénétrés de l'onction qui regnoit dans cette nourriture spirituelle ; & ils la recevoient chaque fois avec une nouvelle ardeur.

Ces Instructions, qui sont nombreuses, expliquent différentes matieres très-intéressantes. Elles seront successivement mises au jour, & livrées à l'impression.

Le premier volume contiendra, à la suite de cette Introduction, un Abrégé ou Précis de la Vie de l'Auteur.

Son Discours sur l'utilité des Assemblées de Charité.

Les Caracteres de la Charité, commentés d'après l'Apôtre saint Paul. ix

Les huit Béatitudes.

L'Explication de l'Oraison Dominicale.

Les volumes suivants seront formés des autres matieres qui ont été développées dans ces Assemblées ; & lorsqu'elles seront épuisées, les autres volumes seront remplis par les Homélies sur les Epîtres & Evangiles ; & enfin, par tout ce que M. Cochin a traité avec cette éloquence simple, douce, mais persuasive, qui lui étoit si naturelle, & qu'il avoit éclairée par l'étude la plus profonde de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Eglise, dont il s'étoit rendu les passages si familiers.

Le frere de ce pieux Pasteur n'a donc point cru enfreindre une loi irrévocable, en se rendant à un désir aussi unanime. Il s'est, au contraire, persuadé qu'il ne pouvoit s'y refuser, sans priver les fideles d'un aliment aussi précieux à leur piété, & si capable de l'entretenir, où ils trouvent x
en même-temps une occasion de contribuer au soulagement des pauvres malades, en multipliant le débit de cet Ouvrage. C'est par-là qu'ils s'assureront de plus en plus de voir les volumes se succéder, & qu'ils se procureront graduellement la totalité des Ouvrages. Quant à celui qui en possede le Manuscrit, il s'estimera heureux ; si sa docilité à les rendre publics par la voie de l'impression, peut remplir ses vues, qui sont de don-

ner particuliérement aux Paroissiens de Saint-Jacques, un témoignage de ce tendre attachement qu'avoit pour eux un Pasteur qui les aimoit si véritablement. Il s'est fait un devoir de faire revivre au milieu d'eux ses sentiments, autant qu'il est en son pouvoir.

ABRÉGÉ DE LA VIE DE FEU M. COCHIN xi

JEAN-DENIS COCHIN, le second des fils de CLAUDE-DENIS COCHIN, Ecuyer, Doyen des anciens Echevins de Paris, & d'ANNE-GABRIELLE LEVÉ, son épouse, naquit à Paris, rue Saint-Jacques, Paroisse Saint-Benoît, le premier Janvier 1726.

Ses pere & mere faisoient alors le commerce d'étoffes & de draperie, dans lequel ils avoient succédé à leurs pere & mere. L'esprit de piété & de religion qui présidoit à toutes leurs actions, les rendit très-attentifs à l'éducation de leurs enfants. Ils eurent grand soin, à mesure que leur raison se développa, d'imprimer dans leur esprit, & de graver dans leur cœur, ce gout pour les vertus chrétiennes dont ils leur donnoient l'exemple, par la régularité de leur vie & la droiture de leur conduite. Une semence aussi précieuse fructifia au centuple par les bonnes dispositions du jeune Jean-Denis Cochin. On lui connut, dès sa plus tendre enfance, le caractere le xii
plus doux & le plus docile : une timidité forte dans ses premieres années sembloit voiler & envelopper ce trésor de capacité & de facilité qu'il ne laissoit point alors appercevoir.

Ses pere & mere se déterminerent à faire élever leurs fils, au nombre de quatre, sous leurs ieux, & sans quitter la maison paternelle. Il s'en présenta à eux un moyen qu'ils adopterent, & dont on ne doit point omettre de rendre compte.

L'illustre M. Gilbert de Voisins, Conseiller d'Etat, & toute sa famille, se fournissoient dans la maison des Sieur & Dame Cochin : ils joignoient à la confiance qu'ils avoient en eux, une estime toute particuliere, que le Sieur Cochin & ses enfants n'ont cessé d'éprouver depuis de la part de cette respectable famille. M. Gilbert s'entretenant avec le Sieur Cochin du nombre de ses fils, & instruit de ses dispositions pour leur éducation, lui proposa un jeune Ecclésiastique dans les Ordres, qui lui avoit l'obligation de l'avoir mis en état d'y parvenir. Ce jeune Prêtre étoit le fils

d'un habitant de Bouconvilliers, l'une des terres de MM. Gilbert. Il avoit manifesté, dès son enfance, des talents ; il n'en fallut pas davantage pour qu'il devînt l'objet de leur bienfaisance. Ils lui procurerent une bourse xiii
du College d'Harcourt, où il fit ses humanités & sa philosophie avec une distinction qui répondit parfaitement aux belles intentions de ses protecteurs.

Ce fut en sortant de ce College qu'il entra chez le Sieur Cochin auprès de ses fils. Il n'y resta que deux années, parce qu'il fut nommé à la Principalité du College de Pontoise ; ce qui nécessita le Sieur Cochin à se procurer pour ses fils un autre Instituteur : mais peu de temps après, le jeune Principal du College de Pontoise obtint de lui, pour Pensionnaires, le second & le troisieme de ses fils ; de maniere qu'il ne garda, sous la conduite du nouveau Précepteur, que l'aîné, prêt de finir ses études, & le dernier, qui étoit encore dans un âge trop tendre pour quitter la maison paternelle.

Le séjour du second des fils du Sieur Cochin à Pontoise, ne dura que jusqu'au temps de passer en rhétorique ; son pere le fit venir alors à Paris, & lui fit suivre cette étude au College de Louis-le-Grand.

Il est bon de faire connoître ici quelles étoient les premieres inclinations du jeune Jean-Denis Cochin, parce qu'elles annonçoient ses pieuses dispositions, & que l'on appercevoit déja les premieres étincelles des rares xiv
talents qui ont brillé en lui, à mesure qu'ils se sont développés. Il étoit de la plus grande adresse à tout ce qu'il entreprenoit : ses amusements étoient paisibles, & il les prenoit toujours, le plus qu'il pouvoit, à l'écart de ses condisciples. Lorsque l'on observoit à ce jeune enfant la singularité de ce gout de retraite, il répondoit à ce petit reproche, qu'il vouloit être Chartreux ; en sorte que, dans son enfance, on ne le nommoit point autrement.

Mais ce qui fixoit l'attention sur ces premiers amusements, étoit la facilité avec laquelle il composoit & débitoit de petits sermons, dans lesquels il unissoit, avec beaucoup d'ordre, tous les principes de notre sainte Religion, qu'il possédoit autant que sa jeunesse pouvoit le permettre. On y voyoit avec plaisir qu'il en étoit véritablement pénétré, & qu'il y mettoit beaucoup d'onction ; ce qui annonçoit la naissance de toutes ses dispositions heureuses.

Son premier Instituteur, le protégé de M. Gilbert, en étoit si persuadé, qu'ayant un jour conduit ses éleves au College d'Harcourt, chez un de ses amis, chargé de l'éducation de plusieurs enfants ; ces deux Ecclésias- xv
tiques s'entretenant de la capacité & du génie de leurs disciples, celui sous la conduite duquel étoit le jeune Jean-Denis Cochin, dit à son ami, avec réflexion : Celui-ci, en parlant de notre jeune homme, semble encore enveloppé ; mais la justesse de son esprit & de toutes ses pensées annonce qu'il sera un jour très-habile & un homme de cabinet, dans lequel on trouvera beaucoup de lumieres.

Pendant sa rhétorique, son pere, attentif à étudier la vocation de ses enfants avec ces dispositions si essentielles de consulter plus la volonté de Dieu, que la sienne propre, s'appliquoit à connoître à quel état il pourroit destiner son second fils. Il lui fut facile de s'appercevoir que ses premieres vues le portoient à l'état ecclésiastique ; il articuloit encore son gout pour être Chartreux : mais le Sieur Cochin observa à son fils que son âge, alors de seize ans, ne pouvoit lui permettre de se présenter pour être admis dans cette Communauté ; qu'au surplus, en entrant dans les Ordres sacrés, ce seroit se bien préparer à l'état de retraite qu'il continuoit de désirer ; sur quoi le pere & le fils se trouvant très-d'accord, le Sieur Cochin pere pria M. Bruté, Curé de Saint-Benoît, son Pasteur & xvi
son intime ami, d'être le guide de son fils dans la carriere qu'il paroissoit vouloir parcourir.

Le jeune Cochin, admis dans le Clergé de Saint-Benoît, y éprouva, non-seulement le zele & les lumieres avec lesquels on sait que M. Bruté se plaisoit à former de dignes sujets dans le saint ministere, mais encore l'attention toute particuliere de ce respectable Curé, qui se faisoit un plaisir de répandre sur le fils, les effets de la tendre amitié qu'il avoit pour le pere. Aussi eut-il à cœur de conduire son jeune Lévite de dégré en dégré dans toutes les fonctions qui pouvoient le former à son état, & le rendre capable de le bien remplir dans toutes les parties. Il le fit passer, tandis qu'il n'étoit que dans les Ordres mineurs, en second dans tous les Catéchismes, auxquels ce Pasteur vigilant avoit soin de veiller par lui-même. Il y assistoit très-souvent, & examinoit autant les jeunes Ecclésiastiques auxquels il les confioit, que les enfants qu'ils étoient chargés d'instruire.

Sous M. Bruté, les occasions d'exercer le ministere de la parole étoient

fréquentes. Il étoit dans l'usage de faire souvent, dans sa Paroisse, des Conférences, outre celles qu'il faisoit faire entre ses Ecclésiastiques, pour xvii
leur instruction particuliere. Il eut très-souvent l'attention de se faire faire les demandes, à ces Conférences, par l'Abbé Cochin, parce qu'il vouloit vaincre en lui ce fonds de timidité & de défiance de lui-même, que son caractere humble lui inspira toujours. Pour y parvenir, il le chargea, dans les premiers temps, des discours & instructions à faire aux retraites des enfants ; & il reconnut, par ces premiers essais, avec quel succès il s'en acquitteroit dans la suite.

A peine fut-il dans les Ordres sacrés, qu'il fut un de ceux que M. Bruté envoya le plus souvent, les Dimanches, au College d'Harcourt, pour y faire le Prône, conformément au désir de celui qui étoit alors Proviseur de ce College, où on l'écoutoit toujours avec une nouvelle satisfaction. Il s'étoit en effet acquis une telle facilité par son application à l'étude des saintes Ecritures & des Peres de l'Eglise, qu'il composoit avec une promptitude & une précision dont on a peu d'exemples. Voici un trait qui en servira, sans doute, de preuve.

Un de ses amis le rencontre, & lui témoigne son embarras, d'être indis- xviii
pensablement chargé de prêcher dans une Paroisse, huit à dix jours après, le Panégyrique d'un saint Evêque & Martyr, ne pouvant, dans un aussi court délai, remplir son objet. L'Abbé Cochin le rassure, & lui trace, dans la conversation, tout le plan de son discours, l'ordre de ses divisions & subdivisions, le corps de doctrine & d'instructions dont elles doivent être soutenues, avec tant de lumieres, que son ami le quitte, saisi d'étonnement de tout ce qu'il venoit d'entendre de la bouche d'un jeune homme, qui, le moment avant cette conversation, ignoroit entiérement quelle en seroit la matiere. Il quitte son ami, rempli de tout ce qu'il lui avoit dit, & composa le Panégyrique avec le succès que, d'ailleurs, ses talents personnels devoient lui obtenir. Il ne put s'en taire, & publia le service signalé que lui avoit rendu l'Abbé Cochin.

Lorsqu'il fut dans le cas de se préparer aux saints Ordres, il entra au Séminaire de Saint-Magloire, dont le Pere Vigier étoit alors Supérieur. Cet homme respectable ne tarda point à connoître le mérite & la régularité de son Séminariste : il en étoit si assuré, & s'intéressoit si particuliérement à sa santé & à sa conservation, que dans une occasion où elle lui xix

parut en danger, s'il l'eût laissé continuer la regle du Séminaire, il fut faire part à Monseigneur de Beaumont, alors Archevêque de Paris, de ses inquiétudes, & lui proposa de rendre à la maison paternelle ce précieux Pensionnaire, en l'assurant que la vie réguliere de ses pere & mere ne s'opposeroit en rien à celle que pratiquoit habituellement le jeune Abbé, qu'un plus long séjour au Séminaire pourroit mettre hors d'état de recouvrer la santé. Le Prélat, plein de la confiance que méritoit le Pere Vigier, loua sa prudence, & acquiesça à sa proposition.

M. Cochin ne retourna donc au Séminaire que pour faire une retraite avant d'aller à l'Ordre de la Prêtrise : il se livra, pendant ces intervalles, à ses études pour le Doctorat. Il avoit professé deux ans la philosophie au College de Fortet, dans l'intention de suivre la route qui le conduisoit à être de la Maison & Société de Sorbone, suivant, à cet égard, les conseils de M. Bruté & de quelques autres personnes : mais bientôt sa santé dérangée, se joignant à sa timidité ordinaire, ainsi que tous ses autres travaux dans le saint ministere, le détournerent de ce premier projet ; & il n'adopta plus que celui de parvenir au Doctorat en Théologie de la Faxx
culté de Paris ; grade qu'il obtint peu de temps après avoir reçu l'Ordre de la Prêtrise.

Révêtu du Sacerdoce, combien ne le vit-on point redoubler de zele ! Il ne connut plus rien qui pût le distraire de ses devoirs ; & pour y vaquer sans interruption, il prit un logement dans la Communauté des Ecclésiastiques de Saint-Benoît, quoiqu'il fût toujours domicilié chez son pere. Il couchoit même dans ce logement dans toutes les occasions où les divers travaux auxquels il se livroit, sembloient l'exiger. D'ailleurs, il avoit une satisfaction toute particuliere à être fréquemment à l'Eglise, même dans les temps où aucuns offices ne l'y appelloient. Avec quelle édification, en effet, plusieurs personnes qui l'ont connu, ne se rappellent-elles point de l'avoir vu long-temps prosterné au pied des saints Autels, & y inspirer aux autres cette piété tendre dont il étoit lui-même pénétré ?

Le Curé de Saint-Benoît, attentif à développer de plus en plus les talents de son jeune Ministre, le faisoit monter souvent en chaire, & toujours avec succès. Il ne tarda point à le mettre en chef au Catéchisme des filles de la premiere Communion, & successivement Supérieur des Clercs. Il xxi
s'acquitta de ces fonctions avec autant d'assiduité que de lumiere. Il avoit

sur-tout, dès ce temps, un gout tout particulier pour instruire la jeunesse des devoirs de la Religion, & avoit composé des entretiens, par demandes & réponses, que l'on a vu depuis imprimés, qui en rendoient les vérités très-familieres à ces jeunes personnes. Un travail continuel, accompagné de tant de succès, ne tarda point à le faire universellement connoître ; & on découvroit en lui, de jour en jour, la capacité dont Dieu l'avoit doué. Son Archevêque le connoissoit ; aussi n'hésita-t-il point, en 1755, à l'admettre pour second Vicaire de Saint-Etienne-du-Mont, lorsque M. Regnault, alors Curé de cette Paroisse, se concerta avec ce Prélat, pour faire choix d'un sujet capable de bien remplir cette place.

Devenu second Vicaire de Saint-Etienne, il étudia soigneusement tous les devoirs que lui imposoit cette nouvelle fonction. M. Leclerc, depuis Curé de Saint-Leu, étoit alors premier Vicaire. L'Abbé Cochin prit de lui tous les éclaircissements dont il avoit besoin pour coopérer de concert à l'instruction & à l'édification de cette Paroisse. Il eut promptement l'occasion d'y contribuer de la maniere la plus utile. Il fut instruit qu'un des xxii
devoirs de sa place étoit de faire, trois fois la semaine, une Priere du soir, qui consistoit dans une lecture & la récitation de la priere : il fut étonné du peu de monde qui assistoit à ce pieux exercice, & désira le faire gouter davantage. Il essaya d'y faire de courtes réflexions sur la lecture de chaque jour ; & bientôt il vit s'accroître le nombre des assistants. Sensible à ce premier avantage, & désirant l'étendre pour le bien de la Religion, il entreprit, après avoir consulté son collegue, de faire des Instructions suivies sur diverses matieres. Le nombre des Auditeurs s'augmenta, & devint enfin très-considérable. Cette Paroisse se rappelle encore, avec reconnoissance, le zele & le succès avec lesquels ces deux Vicaires lui distribuoient le pain spirituel de la parole, soit dans leurs Prônes, soit dans leurs Instructions des semaines, qu'ils faisoient chacun alternativement, & auxquelles ils substituoient des Conférences aux approches des Solemnités.

L'Abbé Cochin joignoit à cette partie essentielle du ministere, un zele inexprimable pour toutes les autres fonctions, & ne se permettoit nulle interruption dans aucunes. Sa foible santé s'en trouvoit souvent altérée ; xxiii
& dès ce temps, il étoit sujet à des crachements de sang, qui prouvoient que l'excès de son travail surpassoit ses forces. Mais la divine Providence,

qui l'avoit destiné à parcourir une carriere encore plus laborieuse, ne tarda point à lui en tracer la route.

M. Isaac Courcault, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, & Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, prit la résolution, en l'année 1756, de se retirer de sa Cure. Il fit part de son intention à Monseigneur de Beaumont, Archevêque de Paris, qui l'invita à la transmettre, par la voie de la résignation, à M. Antoine-Pierre Brillon, Docteur de la Maison & Société de Sorbone, & Curé Chévecier de l'Eglise Royale, Collégiale & Paroissiale de Sainte-Opportune. Cette résignation fut faite, & M. Brillon fut pourvu en Cour de Rome de la Cure de Saint-Jacques. Mais sa santé étant fort affoiblie, il n'étoit plus disposé à en prendre possession, & en informa Monseigneur l'Archevêque, qui, se trouvant dans le cas d'un nouveau choix, indiqua à M. Brillon, l'Abbé Cochin, sur lequel il avoit jetté les ieux pour remplir cette place. D'après les intentions du Prélat, il fit cession & désistement de sa nomination à la Cure de Saint-Jacques, au xxiv
nom de M. Cochin, qui, aussi-tôt qu'il fut instruit des intentions de Monseigneur l'Archevêque, témoigna toutes ses craintes à la vue d'un aussi grand fardeau, & la défiance qu'il avoit de lui-même, en considérant tous les devoirs qu'il lui imposoit. Il ne fallut pas moins, pour le déterminer à accepter, que sa docilité aux ordres de son Archevêque.

Le tout fut renvoyé en Cour de Rome, & les formalités se trouverent remplies à la fin de Décembre 1756 ; ce qui mit le nouveau Curé en état de prendre possession de la Cure le dernier dudit mois de Décembre. M. de la Chasse, Archidiacre, accompagné de M. Courcault, ancien Curé, en firent la Cérémonie en présence de tous les assistants, du nombre desquels étoient MM. les Curés de Saint-Benoît & de Saint-Etienne-du-Mont, qui étoient venus rendre à ce jeune & nouveau Pasteur, les témoignages d'estime & d'amitié que lui avoient mérités de leur part, toutes les vertus qu'ils avoient reconnues en lui, jointes à beaucoup de talents.

Avant de passer au récit des travaux du nouveau Curé de Saint-Jacques, il est bon de considérer quel étoit l'état de cette Paroisse à son avénement xxv
à la Cure. Elle n'a eu le titre de Paroisse que dans le siecle dernier. Avant ce temps, la Chapelle qui y existoit, paroît avoir été succursale des Paroisses de Saint-Benoît & de Saint-Hippolyte. C'est, sans doute, à ce titre que le Chapitre de Saint-Benoît & celui de Saint-Marcel, Patrons de la

Cure de Saint-Hippolyte, nomment à celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas alternativement, & que les Chanoines de Saint-Benoît viennent processionnellement, le premier jour de Mai, Fête des saints Patrons, chanter la Grand'Messe, & ceux de Saint-Marcel, le jour de saint Jacques le Majeur.

Lorsque cette Eglise a été agrandie sous le regne de Louis XIV, pour être érigée en Paroisse, & répondre au nombre des habitants, Madame la Duchesse de Longueville a beaucoup contribué aux constructions faites en augmentation. Il est facile de se représenter qu'une Eglise aussi moderne, laissoit encore beaucoup de choses à désirer, soit du côté de la décoration intérieure, soit dans les revenus de la Fabrique, soit enfin dans ceux des Pauvres, qui forment la majeure partie de ceux qui habitent le Fauxbourg Saint-Jacques.

La piété s'est toujours maintenue dans cette Paroisse ; & les Curés qui xxvi
l'ont successivement gouvernée, ont eu la satisfaction d'éprouver que plusieurs personnes distinguées se sont livrées à toutes les bonnes œuvres que leur inspiroient leurs pieux sentiments. Elles ont sur-tout montré, dans toutes les occasions, une charité bien essentielle pour le grand nombre de Pauvres qui les environnoient. Cette Paroisse, en effet, composée de neuf à dix mille habitants, a plus de la moitié qui est dans le cas d'avoir plus ou moins besoin d'aumônes ; & dans le reste, il se trouve un très-petit nombre de l'état mitoyen.

Tel étoit l'état du Fauxbourg Saint-Jacques : lorsque M. Cochin en devint le Pasteur, tous les besoins de son troupeau se présenterent à lui. Il n'avoit de revenu personnel que quinze cents livres ; & M. Courcault l'avoit instruit que le revenu de sa Cure lui rapporteroit au plus, année commune, trois mille livres ; sur quoi il ne pourroit se dispenser de subvenir, de ses propres deniers, à l'honoraire de plusieurs de ses Ecclésiastiques, s'il vouloit se procurer un secours comparable au besoin de cette Paroisse, & à plusieurs autres objets indispensables, qui étoient peu ou point fondés, au nombre desquels étoient les Catéchismes. Enfin, il résul- xxvii
toit de ce détail, que le Curé trouvoit peu de choses qu'il pût attribuer à ses propres besoins.

Ce tableau étoit sans doute inquiétant : mais le nouveau Curé, pénétré de cette confiance en la divine Providence, qu'il savoit si bien inspirer aux

autres, ne se livra à aucunes réflexions pénibles : il embrassa toutes les parties de son ministere avec son ardeur ordinaire, & s'appliqua d'abord à bien connoître ses Paroissiens, & à en être parfaitement connu. La douceur de son caractere ne tarda point à lui gagner tous les cœurs. Il montoit fréquemment en Chaire, & avoit toujours un nombreux concours à ses Prônes, Instructions & Conférences, qu'il multiplioit suivant les temps & les solemnités, & n'a jamais discontinué ce grand travail, que lorsque sa santé l'a forcé de l'interrompre d'abord, & enfin de s'en abstenir.

Bientôt une confiance générale le surchargea, tant au confessionnal, que dans le cabinet : il sut répondre à tout avec un ordre & une précision surprenante ; & ceux qui avoient affaire à lui, en sortoient pénétrés d'admiration.

Cependant beaucoup d'autres objets l'occupoient encore ; & il savoit si bien distribuer son temps, que rien n'étoit omis. Ses premiers soins se xxviii
porterent du côté de l'éducation des pauvres enfants, soit aux Ecoles, soit aux Catéchismes. Ce fut dans une de ses visites pour un sujet aussi intéressant, qu'il vit, avec la plus grande peine, que l'Ecole des filles se tenoit dans la petite maison, alors habitée par les Sœurs de la Charité, dans une piece si resserrée, que le nombre d'enfants qui y étoient instruits, ne pouvoient y être placés que sur des gradins élevés presque jusqu'au plancher ; ce qui ne permettoit point de veiller à toutes les parties de leur éducation, & nuisoit à leur santé & à celle des Sœurs chargées de leur conduite, par le mauvais air que répandoit cette trop grande réunion dans un si petit local.

Un spectacle aussi touchant étoit bien capable d'affliger ce Pasteur, plein de la plus tendre commisération. Aussi combina-t-il très-promptement les moyens d'y porter un prompt soulagement. Il annonça en chaire, à ses Paroissiens, combien il avoit été pénétré à la vue de la situation de cette pauvre jeunesse ; qu'elle étoit digne de toute leur charité ; qu'il prévoyoit, avec environ trois mille livres, pouvoir leur faire construire une Ecole dans la cour de la maison des Sœurs, capable de les contenir d'une xxix
maniere plus salubre, & où on pût veiller à toutes les parties de leur éducation.

Il ajouta qu'il s'étoit fait une Loi, dans tous les besoins des Pauvres, de se borner à les exposer, & à présenter en même-temps à ses Paroissiens tout ce qu'il auroit médité pour y subvenir, avec les secours qu'ils voudroient bien lui remettre, & qu'il ne vouloit tenir que de leur charité libre, & sans y avoir sollicité personne en particulier ; afin, disoit-il, que cette œuvre soit aussi méritoire qu'elle pouvoit l'être, lorsque les Fideles auroient volontairement apporté leurs aumônes, sans y être personnellement engagés.

La voix du Pasteur fut très-bien écoutée : il reçut promptement de la charité libre de ses Paroissiens ce qui lui étoit nécessaire pour la construction d'une vaste Ecole, qui servoit aussi dans les temps de retraites, auxquelles assistoient les jeunes personnes que l'on préparoit à faire leur premiere Communion.

M. Cochin ne s'est jamais servi d'autre moyen, pour subvenir aux besoins des Pauvres, que du ministere de la parole, & n'a fait aucune demande particuliere. Il s'exprimoit de la maniere la plus touchante, & pénétroit xxx
ceux à qui il parloit, des sentiments de charité dont il étoit lui-même animé. Lorsque sa santé a cessé de lui permettre de monter en chaire, il a exposé, par des Prospectus imprimés, ses projets charitables, & ils ont été accueillis avec le même succès.

Ce Pasteur mit, dès le commencement de son avénement à la Cure, le plus grand ordre dans ses distributions de charité. Il avoit souvent été visiter par lui-même tous ses Pauvres, & il les connoissoit. Il avoit en conséquence monté des registres si bien entendus, qu'aucun d'eux ne pouvoit le tromper. Aussi a-t-on reconnu toute la sagesse de son administration : elle a rendu en tout temps ses paroles très-efficaces en faveur de ses Pauvres.

Il considéra, avec la même promptitude, tous les besoins de son Eglise. La Sacristie étoit très-dénuée d'ornements : ce fut à cet objet qu'il s'attacha d'abord. Il fut prompt à lui procurer les plus nécessaires ; & il eut tellement le talent d'attirer la libéralité de ses Paroissiens dans tout ce qu'il entreprenoit, qu'il est parvenu, non-seulement à laisser sa Sacristie l'une des mieux montées de cette grande Ville ; mais encore il a trouvé les ressources nécessaires pour décorer l'Eglise dans bien des parties, comme xxxi

on le verra dans la suite.

La Fabrique de sa Paroisse se ressentit aussi de sa vigilance universelle. Il prit connoissance de ses revenus, & étudia les moyens de les améliorer. Elle possédoit, entr'autres biens, deux maisons très-caduques près l'Eglise, dont les loyers étoient presque consommés par de fréquentes réparations. Il considéra cette situation en Administrateur éclairé, & combina qu'un Corps permanent se prépare toujours un accroissement de revenu, en destinant à l'acquitter, l'objet qui doit un jour le procurer, par le sacrifice momentané d'un nombre d'années suffisant de ce nouveau revenu, persuadé, qu'il étoit, que le Corps perpétuel se donnoit, par cette combinaison, un moyen certain pour la suite, de s'enrichir de plus en plus.

Il proposa donc à MM. ses Marguilliers de construire une maison vaste & solide auprès de l'Eglise, sur l'emplacement des mauvais bâtiments dont nous venons de parler. Il avoit rassemblé tous les Entrepreneurs & Ouvriers qui devoient avoir part à cette construction, & prit leur soumission de n'être payé, chacun de ce qui les concernoit, que sur les loyers qui seroient, jusqu'à due concurrence, affectés à leur paiement : chacun xxxii
d'eux accepta la proposition ; & vingt années ont entiérement acquité ce bâtiment, qui, aujourd'hui, augmente les revenus de la Fabrique.

Ce moyen ingénieux fait aisément connoître combien le Curé de Saint-Jacques avoit de justesse dans ses diverses entreprises. Il étendoit ses vues sur tout ce qui pouvoit tendre à quelque nouvel avantage. Il avoit encore conçu plusieurs projets d'amélioration, soit pour sa Fabrique, soit pour ses Pauvres. Il s'y seroit livré avec son activité ordinaire, & seroit sans doute parvenu au succès, si sa mauvaise santé n'y avoit point mis de continuels obstacles.

M. Cochin avoit proposé à MM. les Marguilliers un plan de reconstruction de très-mauvaises maisons, dont la Fabrique est encore propriétaire, & trouvoit les moyens d'assurer, pour la suite, de nouveaux produits, en établissant un acquittement graduel, pris sur la chose même ; voie qu'un Corps peut suivre, tandis qu'elle embarrasseroit un Particulier.

Il avoit pareillement projetté la construction d'un Charnier, pris sur le Cimetiere, & le joignoit à son Presbytere, en faisant le sacrifice de partie

de l'un de ses jardins. Cette galerie avoit plusieurs objets : il y établissoit xxxiii
un Ouvroir pour les femmes âgées, & se proposoit de leur distribuer les ouvrages dont elles auroient été susceptibles. Il trouvoit dans ce projet des vues selon son cœur, en considérant qu'il rapprocheroit de lui ces Pauvres, & qu'il veilleroit à leur instruction, à leur occupation & à leur subsistance.

Mais revenons à ce qu'il a eu la satisfaction d'exécuter avec tant d'intelligence, & considérons qu'après avoir trouvé une Eglise entiérement nue, il l'a laissé décorée d'un Tabernacle à l'Autel du Chœur ; qu'il en a fait boiser les piliers, & que la grille qui étoit masquée par des stalles en retour, est découverte, & laisse appercevoir deux estrades à droite & à gauche, surmontées de pupitres ornés, pour les Epîtres & Evangiles. C'est avec la même intelligence qu'il est parvenu, avec MM. ses Marguilliers, à placer l'Œuvre en face de la Chaire, à boiser les piliers de la Nef, à établir de magnifiques tambours en menuiserie aux trois portes de l'Eglise, sur lesquels sont ménagées des Tribunes, dont le loyer accroît les revenus de la Fabrique. On voit, sans doute, par ce que nous venons de dire, combien il se plaisoit à décorer la Maison du Seigneur. Mais il avoit une attention xxxiv
bien supérieure à y maintenir l'édification, & à y perpétuer l'esprit de piété qu'il y avoit trouvé si bien établi par les Curés ses prédécesseurs : il fit imprimer un Propre pour sa Paroisse, dans lequel il indiqua, d'une maniere fixe, toutes les heures des Offices, & les diverses Prieres suivant les solemnités. Aussi reconnoît-on qu'il n'est point d'Eglise où la décence & la ponctualité soient mieux observées.

C'est ce zele pour le Service divin, joint à son cœur bienfaisant, qui le porta à s'appliquer singuliérement à former de bons Ministres du Seigneur, & à ouvrir aux jeunes Clercs qui montroient de bonnes dispositions, les ressources qui leur manquoient pour parvenir à cet honneur. Il en est plusieurs qui sont arrivés à ce précieux terme, & qui rendent à sa mémoire les sentiments que lui mérite cette vérité, qui en fait si bien l'éloge.

Tout étoit sollicitude dans ce Pasteur, qui cependant, au milieu de toutes ses occupations, sembloit toujours libre ; & en effet, il savoit encore destiner des temps chez lui, pour y instruire un certain nombre de jeunes personnes des deux sexes, qu'il s'appliquoit à préparer à faire leur premiere xxxv

Communion. Ceux qui accompagnoient cette jeunesse, profitoient avec empressement de ces précieuses & savantes instructions. Elles étoient à la portée de tous les âges, comme on le reconnoissoit par les réponses de ces jeunes éleves. En effet, il étoit si rempli des saintes Ecritures, & avoit une si grande facilité à instruire ses Paroissiens, que, sans aucune préparation, il faisoit un Sermon, qui ne laissoit rien à désirer à ses Auditeurs. Il arriva un jour de grande solemnité, qu'étant à sa place dans l'Œuvre pour entendre le Sermon, on vint l'informer qu'un accident imprévu priveroit sa Paroisse du Prédicateur. Aussi-tôt il quitte sa place, monte en Chaire, & prêche sur la Fête du jour avec tant de succès, que tout l'auditoire en fut dans l'admiration.

Il a causé le même étonnement à la campagne, où le Curé, ayant su son arrivée, l'invita à vouloir bien chanter la Grand'Messe & à faire le Prône. Il s'en acquitta avec la même facilité, que s'il eût eu le temps de se préparer, & fit à ce peuple, qui solemnisoit la Dédicace, une Instruction très-intéressante, sur le respect dans les Temples.

Nous ne négligerons point de rendre compte de ces moments qu'il appel- xxxvi
loit lui-même ceux de ses récréations. Elles étoient employées à l'utilité de sa Sacristie : il avoit su se procurer des étoffes par diverses libéralités ; il les tailloit lui-même en Ornements d'Eglise, avec un gout & une économie qui surpassoient les talents des meilleurs ouvriers en ce genre, & il les faisoit faire sous ses ieux, par des personnes de sa Paroisse qu'il avoit formées à ce travail.

Une Paroisse des environs de Paris, où il s'étoit retiré pour rétablir sa santé, se ressouvient, avec reconnoissance, qu'il parvint à lui procurer, de la libéralité de plusieurs personnes qui habitoient cette campagne, un Ornement complet, dont il disposa toutes les parties lui-même, avec son intelligence ordinaire.

Mais au milieu de tant de travaux qui se succédoient, la santé de ce Pasteur étoit souvent altérée : elle le fut au mois d'Avril 1761, de maniere à donner la plus vive inquiétude sur ses jours. Une fievre violente masqua, pendant du temps, une petite vérole, dont les symptomes donnoient tout à craindre. Peu après cependant cette maladie prit un cours plus favorable, & rendit l'espoir à cette Paroisse alarmée. Le retour de sa santé

fut aussi célébré, que la crainte de le perdre avoit été forte. Le Curé de xxxvii
Saint-Jacques ne laissa de délai, que celui qu'exigeoit le genre de maladie dont il avoit été atteint, pour se livrer, avec un nouveau zele, à tous ses travaux. Le plus précieux à ce Pasteur, étoit toujours celui de soulager ses Pauvres. Sa charité ingénieuse lui en faisoit étudier tous les moyens. Il imagina celui de procurer aux femmes un travail habituel : il se pourvoyoit de filasse, qu'il leur faisoit filer, & leur en payoit la filature dans le dégré de leur succès. Il en réunissoit le fil, & faisoit fabriquer des toiles par des Fabricants de sa Paroisse : ces toiles étoient converties en linge, qu'il distribuoit à ses Pauvres. Il entroit dans tous les détails qui pouvoient leur être utiles, & il le faisoit avec un ordre & une facilité incroyable.

M. Cochin étoit dans l'usage, aux Assemblées de Charité de chaque mois, de faire une Instruction très-intéressante, à la suite de laquelle il rendoit le compte le plus exact & le mieux circonstancié de ses recettes & dépenses, & de celles de Madame la Trésoriere. Ces Assemblées étoient composées d'un grand nombre de Paroissiens. Les plus distingués se faisoient un devoir de ne point y manquer ; & plusieurs personnes de xxxviii
très-haut rang qui n'étoient point de la Paroisse, y assistoient aussi, & augmentoient la masse des aumônes.

Il a eu la consolation d'y annoncer, de temps en temps, les accroissements sensibles des revenus des Pauvres, par les différents legs pieux faits en leur faveur ; & ils se sont augmentés entre ses mains des trois quarts au-dessus de ceux qu'ils possédoient à son avénement. Il n'avoit cependant jamais rien placé en acquisition de rentes pour eux, sans l'expression de la volonté de ceux qui donnoient, parce qu'il étoit persuadé que toutes les fois que cette destination ne lui étoit point indiquée, il devoit répandre sans délai dans le sein du Pauvre, les sommes qui lui étoient remises sans aucune condition : Ce seroit, disoit-il, se défier de la divine Providence, de ne pas faire jouir à l'instant les malheureux, des biens qu'elle se plaît à leur accorder : elle saura bien pourvoir à leurs besoins futurs ; & quoiqu'il ait éprouvé quelquefois des moments de détresse, il n'en a jamais été alarmé.

En 1776 un hiver rigoureux avoit épuisé tous ses fonds de charité, & ne lui laissoit plus de ressource pour continuer d'assister le Pauvre, sans

contracter des dettes. Le mal étoit pressant. Il monte en chaire, & expose xxxix
à ses Paroissiens, de la maniere la plus touchante, la misere de cette partie affligée de son troupeau ; & bientôt les mains s'ouvrent pour la secourir : il se trouva, en moins d'une semaine, avoir reçu près de six mille livres, qui le mirent à portée de subvenir à leurs besoins.

S'il savoit, dans les besoins du Pauvre, attirer des secours, il étoit aussi réservé à en accepter pour eux lorsqu'il prévoyoit un emploi plus utile ; & il ne leur a jamais attiré des aumônes qu'il auroit connu être faites avec imprudence de la part de ceux qui venoient le trouver dans cette intention. Un exemple que nous en avons recueilli depuis son décès, & que son humilité nous avoit laissé ignorer, ainsi que beaucoup d'autres, en servira de preuve.

Une personne aussi distinguée par sa piété que par son savoir & ses lumieres, & qui n'étoit point de sa Paroisse, vint le consulter, & lui exposa qu'un de ses amis, dont il avoit la confiance, avoit remis entre ses mains une somme de deux mille livres, en le priant d'en faire la meilleure application à tels Pauvres qu'il voudroit dans Paris. xl

Cet homme éclairé, qui connoissoit la réputation dont jouissoit ce Pasteur, n'hésita point, après lui avoir déclaré les dispositions de la personne dont il vouloit remplir la bonne œuvre, de lui proposer d'en prendre pour sa Paroisse telle portion qu'il voudroit : mais M. Cochin ne crut point, d'après l'exposé qui venoit de lui être fait, devoir en accepter aucune pour sa Paroisse. Il répondit à cette personne : « Je vous exhorte, Monsieur, à répandre cette aumône dans plusieurs Paroisses des Fauxbourgs de la Ville, qu'il lui nomma : elles n'éprouvent pas, lui dit-il, le bonheur dont la Providence favorise depuis du temps la mienne du côté des aumônes libres & volontaires dont elle me rend dépositaire : je lui dois cet hommage, & à vous cette vérité ; elle vous mettra à même de remplir, avec plus de fruit, les bonnes vues de votre charitable ami. »

Cette personne reçut cet avis avec admiration, & se retira, pénétrée d'une vénération pour ce Pasteur, qu'elle ne cesse encore d'exprimer : il lui sembla entendre la voix d'un Ange qui lui traçoit, de la part de Dieu, la route qu'il devoit suivre, pour bien appliquer le dépôt dont il étoit chargé. xli

Les succès de M. Cochin ne l'enfloient point : il s'en expliquoit avec mo-

destie, & en renvoyoit les mérites à l'Auteur de tout bien, qui lui faisoit éprouver si sensiblement les bénédictions dont il combloit ses pieuses entreprises ; & tandis qu'il le favorisoit de ses graces, il permettoit que, d'un autre côté ; il eût à mériter encore, par des infirmités & des contradictions inséparables de l'humanité, celle que lui faisoit ressentir l'affoiblissement de sa santé, qui s'opposoit à tout ce que son zele le portoit à faire, lui étoit très-sensible. Mais sa patience & sa résignation à la volonté de Dieu lui faisoient bientôt surmonter ces diverses épreuves.

Il prit cependant la résolution, dès l'année 1768, de quitter sa Cure, parce qu'il se considéroit, ainsi qu'il le disoit lui-même, comme un serviteur inutile, ne pouvant remplir tous les devoirs de sa place. Il en fit part à quelques-uns de ses Paroissiens & de ses proches, qui lui représenterent qu'il pouvoit encore faire de grands biens, sans se livrer à autant de travail que par le passé. Il parut adhérer à leurs représentations : mais toutes les fois que sa mauvaise santé l'arrêtoit, ses résolutions de quitter se renouvelloient. Elles devinrent si fortes en 1778, qu'il en fit part à Mon- xlii
seigneur de Beaumont, son Archevêque ; & il les auroit alors mis à exécution, si de nouvelles représentations ne l'avoient point ramené à ne point quitter sa Cure, & à promettre qu'il n'y penseroit plus.

Ce fut dans ce temps, ou peu après, que les Religieuses de l'Abbaye Royale du Val-de-Grace, dans le cas de présenter à Monseigneur l'Archevêque celui qu'elles désiroient pour Supérieur, solliciterent M. Cochin de trouver bon qu'il fût celui sur lequel tomberoit leur choix. Il leur représenta que ses occupations & sa foible santé ne lui permettoient point d'acquiescer à leur désir. Mais sa bonne volonté ordinaire fut forcée de céder à la décision de Monseigneur l'Archevêque, & au vœu de cette Communauté. Il s'en acquitta avec tant de lumieres, de zele & d'attention, qu'après les délais ordinaires, un nouveau concours des ordres du Prélat & du choix de ces Religieuses, l'obligea de continuer cette fonction.

Cependant sa santé dépérissoit toujours, & le mit dans le cas de se démettre de cette supériorité. Il ne pouvoit plus même, depuis long-temps, exercer le ministere de la parole ailleurs que dans les Assemblées de Cha- xliii
rité, qu'il tenoit chez lui chaque mois, où l'on peut dire qu'il n'a pas cessé d'annoncer la divine parole jusqu'à la fin de ses jours. On voit avec sur-

prise, dans ses manuscrits, combien il a traité de matieres différentes dans ces Assemblées, & le travail considérable qu'il a fait en général pour l'instruction des Fideles, étant aussi occupé qu'il l'étoit, & si fréquemment arrêté par sa mauvaise santé.

Ce fut dans une de ces Assemblées, au commencement de l'année 1780, qu'il fit éclore le projet qu'il avoit conçu de secourir les Pauvres malades de sa Paroisse, par l'établissement d'un Hospice. C'étoit la derniere œuvre que Dieu lui avoit réservée, & dans laquelle il a si bien prouvé qu'il étoit un des plus dignes instruments de sa divine bienfaisance. Il exposa les moyens qu'il avoit médités pour cette grande entreprise, & les présenta même par un *Prospectus* imprimé, où il annonce qu'il y appliquoit un fonds de trente-sept mille livres, dont il avoit la libre disposition. Il répandit ce Prospectus dans toute sa Paroisse, & le fit passer dans la Ville à beaucoup de personnes charitables, qui avoient souvent contribué aux secours des Pauvres de Saint-Jacques. Dieu bénit les vues qui l'avoient dicté, & bientôt toutes les mains s'ouvrirent en faveur de ce pieux projet : xliv
les uns donnoient des sommes ; les autres dotoient les Pauvres malades par des contrats : enfin tout concouroit à son exécution. Le Curé de Saint-Jacques levoit les mains au ciel dans les transports de sa reconnoissance.

Il fit l'acquisition d'un terrein de vingt-quatre toises de face, sur huit de profondeur, devant la porte de l'Observatoire. Il ne pouvoit alors bâtir qu'au bord de la rue, en perdant même une toise de sa modique profondeur, parce qu'il lui falloit des jours sur le terrein des Capucins, dont la retraite n'étoit point encore connue. Il donna le détail de toutes ses intentions à M. Viel, jeune Architecte, son Paroissien, qui lui avoit offert de consacrer tous ses talents gratuitement en faveur de ses Pauvres ; & qui, depuis, les emploie si utilement pour ceux de l'Hôpital-Général, dont il est devenu l'un des Architectes. Il saisit promptement les idées de son Pasteur, & lui présenta les plans de la Maladrerie la mieux conçue & présentement la mieux exécutée. Il a surmonté les obstacles que lui causoient le peu de profondeur, & l'infériorité du terrein, beaucoup plus bas que la rue, & a su tirer du rès-de-chaussée tout le parti que lui per- xlv
mettoit le local. Ce n'est que depuis cette construction que M. le Curé, informé de la retraite des Capucins, a obtenu de M. Lenoir, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de Police, Commissaire du Roi en cette par-

tie, d'enclorre le terrein qui forme aujourd'hui les jardins & le cimetiere de l'Hospice.

La premiere pierre de ce bâtiment fut posée par deux pauvres de l'un & de l'autre sexe ; que ce Pasteur avoit choisis comme les plus méritants, par une vie sage & exempte de reproche. La cérémonie s'en fit avec tout l'appareil & l'authenticité que méritoit ce monument. Tous les Paroissiens invités y assisterent, & les plus distingués ne manquerent point de s'y rendre.

Depuis ce temps, le Curé ne négligea rien pour accélérer ce bâtiment : tout répondit à ses vues ; & l'habile Architecte, qui conduisoit cette construction, le seconda parfaitement. Il établit deux salles principales, séparées par une Chapelle : l'une de ces salles est destinée pour les hommes, & l'autre pour les femmes. A l'égard de l'étage supérieur, il forme plusieurs pieces, dont l'objet est de procurer des retraites à des personnes, dont les moyens bornés, joints à l'âge, ou aux infirmités, avoisinent de près la pauvreté. Elles trouvent dans ces logements, au xlvi
moyen d'une pension, tous les secours pour leur subsistance, tant en santé, qu'en maladie, que leurs foibles ressources ne leur procureroient point ailleurs.

Le zele de M. Cochin étoit tel, à acquitter promptement cette construction, & à distribuer souvent des fonds aux Entrepreneurs & Ouvriers, qu'il prit la résolution, après s'être déja défait, à cette intention, de plusieurs de ses effets, de vendre encore tous les livres de sa bibliotheque : mais bientôt une personne charitable, qui en fut informée, vint le trouver, & lui remit une somme de huit mille livres, à condition qu'il garderoit ses livres.

Au commencement de l'année 1782, ce Pasteur annonça, par un nouvel Imprimé, plein de ses expressions de reconnoissance, que l'Hospice étoit construit, & répondoit parfaitement à ses vues. Il y fait un juste éloge de tous ceux qui y ont contribué par leurs charités, & du savoir de l'Architecte qui en avoit dirigé les plans & conduit les bâtiments. Les Sœurs de la Paroisse commencerent à l'habiter au mois de Juillet de cette même année ; c'est à cette époque que les malades y ont été successivement admis. Il voyoit toutes ses pieuses entreprises s'accomplir avec un succès & une xlvii

rapidité qui excitoient continuellement sa reconnoissance envers la Providence ; & quand il s'en expliquoit, c'étoit toujours avec des expressions si touchantes, que l'on reconnoissoit combien il en étoit pénétré. Il avoit eu le bonheur, en effet, de voir réussir tout ce qu'il avoit projetté. Les revenus de sa charité étoient augmentés des trois quarts. Il étoit parvenu à obtenir, de la libéralité de ses Paroissiens, de former des fondations pour ses Catéchismes, qui, à son avénement à la Cure, n'en avoient aucunes. M. le Curé profita de ses nouvelles ressources pour former un accroissement de revenu à ses plus anciens Ecclésiastiques, en les chargeant de conduire en chef chacun de ses Catéchismes, & d'y former sous eux le reste du Clergé.

Mais tandis que ce Pasteur s'occupoit si utilement de tous les objets avantageux à sa Paroisse, Dieu le visitoit, par l'accroissement sensible de ses infirmités. Ses forces diminuoient de jour en jour, & il tomba, vers la fin de l'année 1782, dans un tel état de langueur, que très-souvent il ne pouvoit point même se transporter à l'Eglise. Cette triste situation renou- xlviii
vella toutes ses anciennes résolutions de retraite, & il ne consulta plus que lui-même pour les effectuer. Il en fit part à Monseigneur de Juigné, Archevêque de Paris depuis le décès de Monseigneur de Beaumont, par la Lettre qu'il eut l'honneur de lui écrire, dans laquelle il le supplioit de lui choisir un Successeur.

Un de ses proches en fut instruit, & à son insu, crut devoir informer le Prélat de la situation trop resserrée dans laquelle se réduiroit le Curé de Saint-Jacques, n'ayant pour tout revenu que quinze cents livres, sur lesquelles il faisoit une pension de trois cents livres à une ancienne domestique devenue infirme. Monseigneur l'Archevêque en fut étonné & touché, & assura qu'il emploieroit tous ses soins pour qu'un Ministre qui avoit rempli ses fonctions avec autant d'édification & de désintéressement, ne fût point réduit à un état aussi étroit. Mais le Curé de Saint-Jacques ayant eu connoissance de la démarche de son parent, se hâta de supplier, par une nouvelle Lettre, Monseigneur l'Archevêque, de ne rien faire qui pût donner de l'accroissement à son revenu, & l'assura qu'il le trouvoit très-suffisant. On sait combien ce Prélat a été édifié de toutes les Lettres de M. Cochin. Il se rendit à ses sollicitations réitérées, dans les xlix
premiers mois de l'année 1783, & chargea un de Messieurs ses Grands-

Vicaires, de présenter à ce Pasteur les noms de plusieurs de ceux qu'il jugeoit capables de le remplacer, & de l'inviter à y choisir son Successeur. Il déclara formellement ne point vouloir faire ce choix, & être dans l'intention de résigner sa Cure à celui que Monseigneur auroit lui-même choisi.

Le Prélat alors lui fit connoître que son choix tomboit sur M. Antheaume, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Vicaire de Saint-Louis-en-l'Isle, dont le zele & la régularité dans le saint ministere, étoient depuis si long-temps reconnus. Aussi-tôt que le Curé de Saint-Jacques fut assuré des intentions de Monseigneur l'Archevêque, & de l'acquiescement de M. Antheaume, il fit sa résignation en sa faveur, & l'engagea à ne point perdre de temps à l'adresser en Cour de Rome, désirant beaucoup de voir son Successeur en place. Mais Dieu ne permit point qu'il eût cette satisfaction. Son affoiblissement augmentoit de jour en jour : il s'en appercevoit sensiblement, & voyoit, plus que tous ceux qui l'entouroient, ses derniers moments approcher. Tandis qu'ils se flattoient que le repos l
rameneroit sa santé, lui seul connoissant parfaitement son état, ne pensoit plus, au milieu de toutes ses langueurs, qu'à donner aux personnes avec lesquelles il avoit eu des rapports utiles à sa Paroisse & à ses Pauvres, & même à ces derniers, des témoignages de tous ses sentiments, & surtout de la tendre affection qu'il leur avoit toujours portée. Il rassembla MM. ses Ecclésiastiques, & pria chacun d'eux de vouloir bien accepter quelques volumes de sa Bibliotheque, comme une légere marque de l'attachement qu'il n'avoit cessé d'avoir pour ses Coopérateurs dans le saint ministere.

Il fit une distribution très-considérable de linge à tous ses Pauvres, & disoit aux personnes qui s'en occupoient avec lui : Je ne saurois trop leur donner ; c'est la derniere fois que je serai à portée de le faire : que ne puis-je leur distribuer encore davantage ! La maniere dont il en parloit, faisoit sentir combien son cœur étoit brûlant de charité, & attendrissoit jusqu'aux larmes ceux qui remplissoient avec lui cette bonne œuvre : en même-temps qu'elle le combloit de cette douce satisfaction qu'il ressentoit à soulager les Pauvres qu'il avoit toujours si tendrement chéris, on appercevoit cependant, dans ses expressions, qu'elles pouvoient s'appli- li
quer aux réflexions qu'il faisoit autant & plus sur sa prochaine mort, que

sur sa retraite de la Cure.

Pendant que le Curé de Saint-Jacques s'occupoit si religieusement des derniers moments de sa vie, il vaquoit d'ailleurs, quoique fort affoibli, à plusieurs des affaires de sa Paroisse. Il n'avoit rien perdu de cette aménité & de cette sérénité que donne une belle ame. Ses décisions répondoient toujours à la justesse de son bon esprit : elles ne ressentoient rien de l'affoiblissement universel qu'il éprouvoit de plus en plus ; & de son lit de douleur, la surveille de sa mort, il régla encore l'objet du pain des Pauvres & plusieurs choses qui les concernoient. Il faisoit succéder à ces charitables occupations celle encore plus sainte de la priere, & de pieuses lectures qu'il se faisoit faire, n'ayant plus la force de les faire lui-même : il s'en faisoit les applications les plus édifiantes ; elles devenoient autant d'instructions pour ceux qui l'entouroient. Son affoiblissement devint si considérable, le 2 Juin, qu'il crut ne devoir point différer de recevoir ses derniers Sacrements, en présence & à l'édification de son Clergé & de ses Paroissiens. Il les reçut avec cette foi vive & cette tendre piété lii
dont il avoit toujours été si animé ; & tandis que tous les assistants fondoient en larmes auprès de ce Pasteur si justement chéri, il se pénétroit de plus en plus lui-même des seules consolations du Chrétien véritable. Il les avoit souvent gouté, ces consolations : la patience avec laquelle il avoit supporté la longueur de sa maladie, ses différents périodes, & les contradictions qui en avoient été inséparables, avoient bien caractérisé en lui cette vertu toute chrétienne qui donne une grandeur d'ame bien supérieure à celle de ces Philosophes, si éloignés de ces sages principes, seuls capables, cependant, de faire participer notre ame, au milieu des foiblesses de l'humanité, à la beauté qui lui appartient, & que lui a donnée l'Être suprême, en la créant à son image. Qu'il seroit à souhaiter que ces Philosophes, convaincus de cette vérité, & justement pénétrés d'exemples aussi capables de les persuader, que celui dont nous faisons ici le récit, rendissent leurs opinions plus conformes à la Religion, qu'ils ont eu le malheur de perdre de vue, & qui, cependant, seroit seule capable de les garantir de l'égarement !

Depuis ce précieux moment où le Pasteur ne s'occupoit plus que de son Créateur, & de lui faire le sacrifice d'une vie pendant laquelle il avoit été liii
un de ses plus fideles serviteurs, on ne le vit point cesser de prier ; jusqu'à

celui où la parole & les forces vinrent à lui manquer. Il rendit son esprit au Seigneur, le 3 Juin 1783, âgé de 57 ans, 5 mois & 3 jours, après avoir gouverné & édifié cette Paroisse, avec toutes les sollicitudes pastorales, pendant 26 ans, 5 mois & 3 jours, consommé de travaux & de bonnes œuvres, universellement regretté de tous ceux qui le connoissoient, dont il avoit toujours été l'ami & le conseil, ayant fort peu possédé des biens de ce monde, & en ayant cependant fait d'immenses, laissant le plus grand ordre dans toutes ses affaires, & dans celles qu'il avoit administrées.

Il a institué les Pauvres malades de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, & particuliérement ceux de son Hospice, les héritiers du produit de tout son mobilier, & a voulu qu'il en fût fait emploi, pour leur en perpétuer le revenu. On voit, par les expressions de son Testament, combien cette bonne œuvre lui étoit précieuse. Il espere en la divine Providence qu'elle en favorisera le parfait accomplissement : il recommande à son frere, qu'il a nommé son Exécuteur testamentaire, de se donner tous les mou- liv
vements nécessaires pour y parvenir, & l'invite à cette même confiance en cette Providence divine. C'est dans cette vue, & pénétré de ces sentiments, que, quelques mois après le décès de ce Pasteur, son frere s'est fait un devoir de rendre, par la voie de l'impression, un compte très-exact de l'état de l'Hospice au temps du décès de son Fondateur, qui l'a laissé en partie doté, & en possession d'un bâtiment tout meublé de la valeur de cent quatre-vingt mille livres, sur lesquelles il n'en restoit que quarante-quatre mille dues, quoique cette grande entreprise n'ait été commencée qu'en 1780. On ne peut s'empêcher de le répéter avec ravissement, lorsque l'on considere qu'elle a eu un aussi rapide succès entre les mains d'un homme qui, par lui-même, possédoit fort peu de bien, mais sur lequel la bonté de Dieu en répandoit beaucoup en faveur des Pauvres.

Le frere du défunt Curé de Saint-Jacques doit d'autant plus se servir des mêmes expressions de reconnoissance & de confiance en la divine Providence de ce charitable Pasteur, qu'il en a éprouvé lui-même, d'une maniere bien sensible, les effets, ayant pu, en six mois, réduire cette dette lv
à vingt-six mille livres, par les diverses rentrées & secours qu'il a reçus. Il espere donc que Dieu, plein de miséricorde & de bonté, voulant bien continuer de répandre ses bénédictions sur ce précieux établissement,

il aura le bonheur, si c'est sa sainte volonté, de le voir entiérement acquitté, par les libéralités des personnes pieuses & charitables qui y ont, jusqu'à présent, si généreusement contribué. Les revenus de l'Hospice en augmenteront d'autant, par la conservation de capitaux qui seroient conservés.

Toute la Paroisse de Saint-Jacques retentissoit d'éloges & de regrets : M. le Président Gilbert de Voisins, Marguillier d'honneur, & MM. les Marguilliers, s'occuperent de sa sépulture, & arrêterent qu'elle seroit placée au pied des marches du sanctuaire. Le Magistrat, qui préside si dignement à la Fabrique de cette Eglise, & qui, pendant la vie de M. Cochin, lui avoit donné tant de marques de son estime & de son attachement, voulut prendre lui-même le soin de composer son Epitaphe, & d'y faire graver l'expression de ses sentiments pour la mémoire de ce Pasteur, dont il avoit ressenti les vertus, qu'il a si bien rendus dans l'Epitaphe que nous rapportons ci-après.

lvi

D. O. M.
Hic
Quiescunt mortales exuviæ
JOANNIS DIONYSII COCHIN,
Sacræ Theologiæ Doctoris, & hujus Ecclesiæ
Per annos viginti sex
Rectoris ;
Qui
Gregis sui
Morum sanctitate forma ;
Doctrinâ, lumen ;
Sollicitudine, Pastor ;
Eleemosynis, Pater ;
Laboribus & morbis jam confectus,
Suis pauperibus
Hospitium peculiare, propriis sumptibus
Ædificare cœpit ;
Spontaneâ fidelium largitate adjutus
Perfecit ;
Vixque opere consummato,

Regnum misericordibus ab origine mundi
Paratum possessurus,
Obdormivit in Domino,
Die tertiâ Junii anno Domini 1783,
Ætatis suæ 57.
Optimo Pastori Parochia mœrens posuit.

lvii

Au Dieu tout-puissant & très-grand.
Ici
Repose la dépouille mortelle
De JEAN-DENIS COCHIN,
Docteur en Théologie
Et Curé de cette Paroisse
Pendant vingt-six ans.
Il fut,
Par la sainteté de ses mœurs, par sa doctrine,
Par sa sollicitude & par ses aumônes,
Le modele; la lumiere, le Pasteur & le Pere
De son troupeau.
Déja accablé par les travaux & par la maladie,
Il commença à élever, à ses propres frais,
Un Hospice particulier pour ses Pauvres :
Il l'acheva avec le secours
Des largesses volontaires des fideles;
Mais à peine l'ouvrage fut-il terminé,
Qu'il s'endormit dans le Seigneur,
Pour aller posséder le Royaume
Préparé, dès le commencement du monde,
Aux miséricordieux,
Le troisieme jour de Juin 1783,
Agé de 57 ans.
La Paroisse en pleurs, a consacré ce monument
A la mémoire d'un si digne Pasteur.

lviii

La famille de M. Cochin, pénétrée de la juste douleur d'une perte qui lui étoit aussi sensible, ne négligea rien pour lui rendre les derniers devoirs, & fit faire ses Obseques le 6 Juin, avec toute la décence due à un parent

aussi respectable. Elle désira que son cœur fût réservé, pour être placé dans un des piliers de la Chapelle de l'Hospice, croyant qu'il convenoit d'y perpétuer, au milieu des pauvres infirmes, ce dépôt, qui doit leur être à jamais précieux. C'est dans cette intention qu'il est, en attendant, dans le caveau de la Chapelle de la Vierge, jusqu'au jour où, selon la permission que Monseigneur l'Archevêque a bien voulu en donner, il sera transporté à l'Hospice, dans la place qui lui est destinée.

On y lira cette Inscription.

Ici

Est déposé le Cœur de Vénérable, Discrete & Scientifique Personne Messire JEAN-DENIS COCHIN, Docteur de Sorbone & Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas pendant 26 ans. Il est décédé le 3 Juin 1783, âgé de 57 ans, 5 mois.

Ce Pasteur vigilant, rempli de charité,
Sur le besoin du Pauvre, attendrissant le Riche,
Sut, pour le soulager dans son infirmité,
Eriger en deux ans ce pieux Edifice.

lix

On ne s'est permis, dans le récit très-raccourci de la Vie de ce pieux & respectable Pasteur, que d'en donner les principaux traits. Il reste sans doute au Lecteur beaucoup à désirer, sur-tout à celui qui, comme contemporain, aura été témoin de plusieurs de celles de ses actions édifiantes, dont le détail eût été également précieux dans ce petit Ouvrage ; & il pourroit, à juste titre, reprocher qu'il manque beaucoup de traits qui auroient trouvé leur place dans un tableau aussi intéressant à transmettre à la postérité : mais il excusera si on s'est renfermé dans des bornes aussi étroites, tandis que la matiere étoit si ample, en voulant bien considérer que celui qui s'est chargé de donner cet Abrégé, a eu en vue de ne point s'écarter de la modestie que sembloit lui prescrire la mémoire de l'homme humble & modeste, dont il s'étoit permis de retracer les belles actions, qu'il n'a pu lui-même soustraire à l'édification générale.

Si donc ce qu'il s'est permis d'en dire paroît à quelqu'un plus que suffisant pour en faire un très-grand éloge, il prie que l'on veuille bien se

persuader qu'il a eu plus en vue de louer le Créateur, de qui seul tout bien provient, que la créature à laquelle il accorde, dans sa miséricorde, lx
de la rendre, quand il lui plaît, l'instrument de sa bonté divine.

C'est dans cette même vue que l'on donne au Public les Ouvrages de ce Pasteur, dans lesquels on reconnoîtra combien il étoit pénétré de toutes les vérités de notre sainte Religion, & le zele qu'il avoit à en nourrir les ames des fideles confiées à sa vigilance pastorale. On s'estimera heureux, si une aussi bonne lecture peut perpétuer, d'âge en âge, le fruit qu'il désiroit lui-même de produire. C'est alors que se trouvera rempli le but que l'on s'est proposé, uniquement pour la plus grande gloire de Dieu, seul digne d'être loué, aimé & admiré.

INSTRUCTION. Sur l'Utilité des Assemblées de Charité 1

Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ero in medio eorum.

Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux. Mat. 18.

JÉSUS-CHRIST indique le mérite de la priere ; & par l'application que je fais de ces paroles, je désigne celui de nos Assemblées. La priere tire son efficacité du nom de Jésus-Christ, qui en est le principe, l'objet & la fin. Nos Assemblées trouvent leur mérite dans ce nom même que nous y invoquons en faveur des Pauvres, que nous nous proposons d'y honorer par nos œuvres : ce sont ses membres qui sont l'objet de nos attentions 2
& de nos soins. Nous désirons y exercer la charité, qui est de toutes les vertus celle qui lui est la plus chere ; & nous pouvons nous promettre que tant que ces dispositions nous conduiront à ces Assemblées, tant qu'elles nous animeront à la pratique des œuvres qu'on y propose, il sera au milieu de nous : *Ero in medio eorum.* Il y sera, parce que c'est lui seul qui peut nous inspirer des œuvres dignes de lui ; il y sera, parce que c'est de lui que nous devons attendre cet esprit de compassion, qui aime à s'intéresser au malheur de ses semblables, & à subvenir à leurs besoins ; il y sera, & il y a toujours été, par la protection sensible qu'il accorde à ceux qui se font un devoir de paroître avec assiduité à ces Assemblées. Je suis si persuadé de cette vérité, que je me propose, dans cette Instruction,

d'établir les motifs qui nous rendent cette œuvre précieuse, & de combattre les objections qui séduisent des personnes d'ailleurs charitables, & les déterminent à s'en dispenser. Réussirai-je à les convaincre ? Que celui qui préside invisiblement à ces Assemblées, insinue cette vérité dans leur cœur, & je répondrai de la conviction & du succès de cette Instruction. 3

Si nous considérons l'esprit de ces Assemblées, nous remonterons aux premiers siecles de l'Eglise, pour en fixer l'établissement. Dès la naissance du Christianisme, nous voyons les Apôtres réunir les premiers fideles, pour les occuper du soin de soulager les nouvelles Eglises qui se formoient par leurs travaux. Nous les voyons même se décharger du détail de la distribution des aumônes, sur des hommes saints & irréprochables, & sur des veuves pieuses & fideles qu'ils associent, en quelque sorte, à leur ministere, en leur confiant cette importante fonction. Il est vrai que nous ne remonterons pas si haut, si nous considérons la forme de ces saintes Associations.

Le dernier siecle a produit un Prêtre plein de zele & de charité, qui, tout occupé à faire revivre l'esprit des premiers siecles, qu'il retraçoit si bien par l'innocence de ses mœurs, sut inspirer aux riches ce sentiment de commisération, qui les honorera toujours plus que leur naissance, leur état & leurs richesses. Saint Vincent de Paule avoit déja établi, pour la consolation de ses concitoyens, une Congrégation nombreuse de filles, dont l'unique occupation fut de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ. Le titre le plus glorieux, celui de servante des Pauvres ; l'espé- 4
rance la plus solide, celle de n'attendre rien que le fruit de leurs bonnes œuvres. Mais pour un cœur tel que celui de ce vertueux Ministre, c'eût été trop peu de concentrer, en quelque sorte, l'esprit de charité dans le cercle étroit de quelques-unes de ces Maisons édifiantes. Il communiqua à tous les Pasteurs de cette grande Ville, cette tendre compassion, ce zele ardent qui embrasoit son cœur ; & bientôt on voit les personnes les plus régulieres de chaque Paroisse, ajouter à l'édification qu'elles donnoient déja par leur vertu, le spectacle plus édifiant encore d'une charité généreuse, par les fonds qu'elles distribuent : ingénieuses, par les moyens qu'elles emploient ; prudentes, par les précautions qu'elles s'imposent : les peuples sont soulagés, les riches sont animés, les Pasteurs sont aidés, & la charité, presque méconnue, est exercée.

L'objet de ces Assemblées est trop édifiant & trop utile, pour qu'un Chrétien le néglige, quand il se fait gloire de porter ce nom. Quoi ! nous devenons tous les Ministres de la charité de Jésus-Christ ; les Coopérateurs de sa miséricorde. Chacun de ceux sur qui tombe notre attention, nos soins & nos bienfaits, peut nous envisager comme un Pasteur & comme un pere ; & si l'esprit de charité anime nos démarches, nous devenons les enfants du Pere de miséricorde, & les héritiers de sa compassion & de sa charité pour les hommes. Pourquoi donc cherche-t-on tant de prétextes pour couvrir sa répugnance à assister à ces Assemblées ? Peut-on douter que ce ne soit une voie de procurer l'édification au prochain ? & si l'édification en dépend, que peut-on objecter pour ne point y paroître ?

La timidité ? Mais elle est déplacée, lorsqu'elle nuit à l'accomplissement de quelques devoirs ; & c'en est un, lorsqu'on fait profession de fidélité à tous les exercices que la Religion nous prescrit, de ne point négliger celui qu'elle autorise davantage. C'est bien la circonstance d'appliquer ces paroles de l'Evangile : *Hæc oportuit facere, & illa non omittere.* Il faut lire, prier, méditer ; mais il ne faut pas moins s'intéresser en faveur des malheureux, s'occuper de leur soulagement & de leur salut, & chercher les occasions de le faire de la maniere la plus utile. Ces occasions viendront rarement nous trouver dans l'intérieur de nos maisons ; elles ne nous échapperont jamais ici.

Dira-t-on qu'on a bien d'autres objets de charité plus urgents & plus sensibles ? Je n'en doute point ; & à Dieu ne plaise, en cherchant à allumer le feu de la charité qui doit nous embraser en faveur des indigents nos semblables, que j'éteigne celui que la nature, la reconnoissance, la justice, & que tant d'autres sentiments nous inspirent pour de pauvres parents réduits à l'indigence ; pour des domestiques qui nous ont sacrifié leurs forces & leurs années ; pour des vassaux, dont Dieu nous auroit établis les protecteurs & les peres ; pour des voisins, dont Dieu ne nous a rapprochés, que pour nous mettre à portée de connoître leurs miseres. Chacun, dans son espece, a des droits sur notre générosité ; & négliger de les secourir pour subvenir à des besoins qui nous sont moins connus, ce seroit, en quelque sorte, placer le conseil avant le précepte, ou du moins le précepte le moins étroit, avant le précepte le plus indispensable. Je dis précepte moins étroit ; ce seroit improprement que je mettrois au nombre

des conseils, l'obligation de contribuer au soulagement des malheureux, qui partagent avec nous les mêmes devoirs de Religion, & les mêmes droits aux secours spirituels ; & si je donne à cette obligation quelque 7
inférioriété, par rapport à l'assistance de ceux que j'ai nommés plus haut, c'est que le premier devoir est un devoir de justice ; le second, un devoir de charité ; & que la charité, toute excellente qu'elle est, a toujours cédé à la justice, dont elle est l'ame, le principe & la fin. C'est donc un vrai devoir de s'occuper du soulagement public, de coopérer avec le Pasteur de l'Eglise à laquelle la Providence nous a attachés, pour rendre son ministere plus utile, en le rendant plus abondant ; d'entrer avec lui dans le détail d'une infinité de besoins très-réels, qu'on ne connoîtra jamais sans lui ; de percer, en quelque sorte, avec lui jusques dans ces réduits obscurs, où la honte, la vertu & l'indigence se cachent, jusqu'à ce qu'une main bienfaisante vienne leur faire une douce violence, pour les tirer de leur secret. Voilà les motifs que ne se représentent pas les personnes qui alleguent des aumônes étrangeres. Si elles les connoissoient mieux, ces motifs, elles trouveroient dequoi satisfaire en même-temps à ce double devoir ; elles auroient de commun avec Jésus-Christ, de faire le bien partout où elles passent : *Transibat benefaciendo* ; elles pourroient se rendre avec lui à proportion le témoignage qu'il se rend en présence de son Pere : 8
J'ai conservé ceux que vous m'avez confiés, & aucun d'eux n'a péri : *Quos dedisti mihi custodivi, & nemo ex eis periit.*

Qu'on se rejette après cela sur la modicité des secours qu'on pourroit fournir à cette œuvre publique ; cette objection seroit-elle placée ? Jésus-Christ n'y a-t-il pas répondu, en élevant l'obole de la veuve au-dessus des aumônes fastueuses des Pharisiens ? & n'est-ce pas la réunion de ces secours multipliés, qui fait notre consolation & notre ressource ? Des aumônes abondantes, passageres & inattendues, sont quelquefois un torrent qui, répandu dans le sein du Pauvre, énerve sa force, diminue son ardeur pour le travail, lui procure une aisance momentanée, & le replonge bientôt dans une disette plus pénible. Ces légers secours journaliers ne forment qu'un foible ruisseau, mais qui arrose, mais qui fertilise, mais qui étanche l'ardeur de la soif du Pauvre, & qui, coulant avec assiduité, lui fait porter des fruits de sagesse & de sainteté.

Venez donc ouvrir assidument ici vos mains en sa faveur : nous n'es-

timerons pas le prix de vos démarches par la valeur extérieure de vos 9
aumônes, mais par l'intention qui vous les fait faire ; & le Pauvre, dans
sa reconnoissance, ignorant souvent la main qui le soulage, ne méconnoîtra pas le bienfait ; ou plutôt Dieu lui-même, qui ne dédaigne pas de
récompenser un verre d'eau froide donné en son nom, saura bien vous
faire trouver dans cette démarche même votre utilité personnelle. Elle
est grande, cette utilité : elle consiste à s'instruire d'une vertu qu'on ne
connoît point, parce qu'on ne veut pas l'apprendre ; c'est que la différence extérieure qui subsiste entre l'état du Riche & celui du Pauvre,
n'est que l'ombre de celle qui subsiste réellement & intérieurement dans
le cœur de l'un & de l'autre. L'un, au milieu des peines inséparables de la
condition de l'homme ici-bas, éprouve au moins tous les soulagements,
toutes les consolations que peuvent lui procurer ses ressources & son
abondance : l'autre, exposé aux peines communes à l'humanité, a de plus
celle de n'en trouver le remede, ni en lui-même, ni dans tout ce qui l'environne ; ou quand la Providence lui ménage des secours, ils sont si bornés,
ils sont accompagnés quelquefois de tant d'amertumes, que Jésus-Christ
lui-même ne fait pas difficulté de dire que le sort de celui qui donne, est 10
beaucoup plus consolant que le sort de celui qui reçoit. Voilà ce que ne
voient point les Riches, ou ce qu'ils ne voient que de trop loin pour en
appercevoir la force. Ils le verroient, s'ils paroissoient assidument dans
nos Assemblées ; ils comprendroient par les détails que nous sommes
en état de leur fournir, que des sommes considérables entre nos mains,
quand elles sont réparties sur la multitude de ceux qui les attendent, atteignent à peine à leurs plus pressants besoins ; ils verroient que nous
rougissons souvent de n'avoir à fournir à des familles nombreuses que
la subsistance d'une semaine ou d'un jour ; ils verroient que, tandis que
nous nous bornons à soulager leur faim, en leur administrant les nourritures les plus grossieres, nous appercevons une infinité d'autres besoins
presque aussi pressants, sur lesquels nous n'avons d'autres consolations
à leur fournir, que la commisération & le gémissement de ne pouvoir
les soulager : & pour le peu que de ces Assemblées ils daignassent nous
suivre jusque dans les maisons où nous conduit notre ministere, ils ver-
roient en réalité ce que les plus éloquents Orateurs leur ont peint dans 11
leurs discours : des familles tombées de l'opulence dans la plus affreuse
misere ; des gens pleins de probité, de Religion & d'honneur, réduits à

la plus honteuse mendicité ; des filles vertueuses par éducation & par principe, exposées à se laisser séduire par nécessité ; des vieillards abandonnés à leurs infirmités & à leurs miseres ; ils verroient des maisons presque sans abri, des appartements sans meubles, des Pauvres sans vêtements, des enfants sans nourriture & sans pain ; & de retour dans leurs propres maisons, nous inviterions ces Riches à s'interroger eux-mêmes, & à se demander : Qu'ai-je vu ? & que vois-je maintenant ? quelle conformité y a-t-il entre la maison commode que j'habite, & la triste demeure que je viens de quitter ? qu'ont fait à Dieu plus que moi ces malheureuses victimes dont je déplore la misere ? & qu'ai-je offert à Dieu plus qu'eux, pour qu'il m'environne de tant de consolations temporelles ? Si je suppose ce Riche sans humanité & sans foi, cette idée l'importune ; il trouvera bientôt le moyen de s'en défaire : si je lui suppose de la Religion & un bon cœur, il en conservera une utile tristesse, une tendre & noble compassion ; & loin de déserter nos Assemblées, la reconnoissance & la 12
charité l'y conduiront ; son propre intérêt l'y fixera : il viendra s'y nourrir, non-seulement de cette vérité utile, mais de toutes celles de la Religion que nous espérons méditer dans la suite de ces Assemblées : car ici nous faisons, en quelque sorte, l'aumône à ceux qui nous la font ; nous ne faisons presque qu'échanger les biens ; & dans cet échange, le profit est entiérement du côté des riches : ils ouvrent la main sur le Pauvre, pour répandre sur lui une semence qui fructifie dans le temps ; & par notre ministere, Dieu ouvre sur eux une main plus libérale encore, & la semence qui sort de cette main adorable, doit fructifier pour l'éternité. Et comment ne fructifieroit-elle pas ? Nous avons lieu de supposer la terre où nous semons bien préparée, puisque c'est la charité qui la dispose. Ceux qui paroissent à ces Assemblées, montrent déja de la docilité à la voix de Dieu, qui les appelle par le cri du Pauvre. Les supposerions-nous insensibles à cette même voix, lorsqu'elle leur parle du salut de leur ame ? Il est bien d'autres moyens pour s'instruire ; mais je crois pouvoir dire que les Instructions qui accompagnent ces Assemblées, portent avec elles leur 13
bénédiction particuliere. Indépendamment du motif qui engage à venir les entendre, elles nous mettent à portée d'entrer dans des détails plus particuliers, plus propres à la condition, à la situation des personnes qui composent ces Assemblées. Nous éviterons d'entrer dans ces détails de mœurs, si nécessaires dans les Chaires chrétiennes, parce qu'on y parle

pour les Chrétiens de tous les états ; mais déplacés ici, parce qu'il s'agit d'instruire des personnes qui font profession de piété. Nous n'insisterons donc pas davantage sur les caracteres, sur les moyens & sur les regles d'une piété solide ; nous indiquerons les abus qui se glissent quelquefois dans la profession la plus habituelle de dévotion & de régularité, & nous vous mettrons à portée de faire sur vous-mêmes les retours les plus utiles.

Nous sera-t-il permis de mettre au nombre des avantages personnels qu'on peut tirer de ces Assemblées, l'usage que nous établissons de solliciter des prieres pour les personnes qui, après nous avoir édifiés pendant leur vie, nous avoir soulagés par leurs aumônes, nous donneront en mourant une derniere preuve de leur souvenir & de leur commisération ? Eh ! pourquoi n'insisterions-nous pas sur ce motif ? Il est digne de la piété de 14
toutes les personnes qui composent ces Assemblées. C'est pour elles une raison de confiance ; elles se ménagent, dans la personne des Pauvres, de puissants intercesseurs pendant leur vie & après leur mort. Les Services solemnels qu'on célébrera pour le repos de leurs ames, deviendront, sans doute, pour les malheureux qu'elles auront soulagés, une espece de signal ; & quand même leur reconnoissance ne se réveilleroit point à ce signe frappant, le Seigneur, dont les ieux ne se ferment jamais sur les Justes, prendra soin de récompenser des œuvres dont il est le principe : il écoutera nos cris ; il adoucira nos regrets d'avoir perdu notre consolation & notre ressource, par l'espérance de nous acquitter envers les ames charitables, du bien qu'elles nous auront fait, & du poids qu'elles auront donné à notre ministere.

Mon Dieu ! présidez vous-même à ces saintes Associations que nous entreprenons en votre nom ; inspirez aux riches l'empressement à y paroître, la volonté d'y exercer la miséricorde ; dictez vous-même à celui qui y parle de votre part, les vérités les plus propres à faire de fortes impressions sur les cœurs ; soyez au milieu de nous, & accordez une pro- 15
tection sensible à tout le bien qui se fait ici. Si les ames les plus précieuses à vos ieux, sont celles qui entrent le plus dans les vues de votre miséricorde, quelle idée ne nous formerons-nous pas des personnes que nous y voyons paroître ? Nous les regarderons comme l'élite de cette Paroisse ; nous compterons sur elles pour y répandre l'édification : vous devien-

drez le principe de toutes leurs œuvres ; elles vous en rapporteront la gloire, & vous les ferez passer de ces Assemblées, où regne la charité, à celle de vos Saints, qui jouissent avec vous d'une félicité éternelle. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur les Caracteres de la Charité. Sur la Charité en général

16

Si distribuero in cibos Pauperum omnes facultates meas, caritatem autem non habuero, nihil mihi prodest.

Quand je distribuerois aux Pauvres tout mon bien, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien. 1 Cor. 13.

L'APÔTRE se sert de ces paroles, comme d'une espece de Préface, pour préparer les fideles de l'Eglise de Corinthe à ce qu'il va leur dire de la charité. J'en fais aujourd'hui le même usage ; je me propose, pendant ce cours d'instructions que nous commençons aujourd'hui, d'étudier les caracteres de la charité ; & c'est d'après l'exposition que nous en fait l'Apôtre saint Paul, que je conçois le dessein de vous en instruire. Pour vous faire gouter cette Instruction, je vous dis, avec le même Apôtre, que sans la charité vous n'êtes rien ; c'est-à-dire, que le moindre incon- 17
vénient qui résulte des actions faites sans la charité, c'est qu'elles sont inutiles pour le salut éternel ; qu'elles ne peuvent accroître nos mérites devant lui : *Nihil sum.* Que sera-ce, si dans le cours de ces Instructions je vous prouve qu'on se rend très-criminel, quand on se fait une habitude d'agir pour une autre fin, & si je vous fais sentir les risques que court un Chrétien, dont les actions sont vuides de cet esprit de charité ?

Mais pour entrer utilement dans ce détail, appliquons-nous aujourd'hui à considérer la charité en elle-même, séparée des caracteres qui la distinguent de toute autre vertu ; & indiquons ces différents caracteres, qui vont nous servir comme de plan. Fasse le Seigneur que la charité elle-même le remplisse, ce plan ; que vous y trouviez votre instruction, & moi ma consolation & ma justification, par l'impression qu'il fera sur vos cœurs : c'est le moyen que Dieu y trouve sa gloire, qui doit être la fin principale de toutes nos entreprises.

Quoique Dieu soit la fin que nous propose la charité, il a daigné, par miséricorde, s'associer, en quelque sorte, le prochain, ou du moins il a voulu qu'on remontât du prochain à lui, qu'on envisageât le prochain 18
en lui, afin que la différence fût moins sensible, quand il s'agiroit des devoirs qui se rapportent uniquement à Dieu, & de ceux qui regardent le prochain ; & par-là il rend ces deux préceptes si essentiels, que Jésus-Christ n'hésite point à les appeller semblables. Aussi l'Apôtre saint Paul, dans l'Epître que je viens de citer, n'en fait-il qu'un des deux : & en nominant la charité, il désigne également cette disposition du cœur qui rend à Dieu ce qu'elle lui doit, & cette vertu qui procure au prochain tout ce qu'il a droit d'attendre de nous ; puisque si la charité est patiente dans les maux que Dieu lui ménage, elle est douce dans les injures que lui fait le prochain ; si elle sait pratiquer l'humilité à l'égard de Dieu, en faisant penser humblement de soi-même, elle sait pratiquer la même vertu par rapport au prochain, puisqu'elle n'est point dédaigneuse. C'est donc cette vertu considérée sous ces deux rapports, que je vais vous présenter ; & je ne rougirai pas de vous rappeller à la définition qu'on nous a apprise dès l'enfance, où l'on nous désigne la charité comme un don de Dieu, qui nous fait aimer Dieu pardessus toutes choses, & notre prochain 19
comme nous-mêmes pour l'amour de lui. Cette définition, littéralement expliquée, va servir de plan à cette premiere Instruction.

La charité est un don, & celui que l'Apôtre saint Jacques appelle un don parfait, *Donum perfectum* ; le plus parfait de tous les dons, puisqu'il les renferme tous : grace spéciale que Dieu ne doit à personne, qu'il n'accorde qu'avec mesure, qui doit être l'objet continuel de nos désirs, de nos prieres & de notre reconnoissance, quand nous le possédons ; de notre vigilance, de notre inquiétude, quand nous sommes exposés à le perdre ; de nos regrets, de nos recherches, quand nous l'avons perdu. Aussi n'est-il pas de grace que l'Eglise demande avec plus d'assiduité dans ses prieres : elle en sollicite l'infusion dans ceux qui ne la possedent pas, *Tui amoris in eis ignem accende* ; l'accroissement dans ceux que ce feu anime, *Caritatis augmentum* ; la conservation & l'entretien dans ceux qui en éprouvent les ardeurs : *Ut quæ sunt bona nutrias, ac pietatis studio, quæ sunt nutrita, custodias.* L'Eglise, en nous faisant parler ce langage, nous fait assez sentir l'excellence de ce don : & comment ne seroit-il pas excellent, il vient de Dieu ? il est en quelque sorte Dieu même : *Deus caritas est.* 20

C'est-à-dire, que, quoique toutes les graces, toutes les vertus viennent de lui, jusqu'à la moindre pensée, jusqu'au moindre des biens, dans l'ordre du salut, comme dans l'ordre naturel, la charité lui est tellement propre, qu'il n'est pas possible que je l'envisage séparée de Dieu. La foi, l'espérance lui appartiennent ; mais l'une & l'autre sont tellement faites pour l'homme, que Dieu ne les partage point avec lui. L'homme croit, parce qu'il ne voit pas ; il espere, parce qu'il ne possede pas. Mais Dieu voit tout, & tout est fait par lui ; il possede tout, & tout est fait pour lui : il n'attend rien ; il n'a besoin de rien. L'espérance & la foi n'appartiennent donc point à son éternité, puisque Dieu subsistera pendant toute éternité, & la foi sera détruite, l'espérance sera anéantie ; mais la charité est tellement à Dieu, qu'elle est proprement la vertu de Dieu. Il est, (j'ose le dire,) le premier à nous en donner l'exemple, lorsqu'il nous dit : Je vous ai attiré à moi par miséricorde, parce que je vous ai aimé d'un amour éternel : *Caritate perpetuâ dilexi te ; ideò attraxi te, miserans* : & cet amour qui nous a cherchés, qui nous a attirés, est celui qui nous soutient & nous 21
anime ; c'est lui qui nous glorifiera dans les siecles des siecles : la charité est donc la vertu de l'éternité, & par conséquent elle ne fait qu'un avec Dieu même.

Aussi ce don qui vient de Dieu, est-il admirable dans ses effets : il nous fait aimer Dieu pardessus toutes choses ; le préférer à tout ; mettre audessous de lui tout ce qui n'est pas lui ; envisager en lui tout ce qui exige de notre part quelque attachement, pour établir entre nous & ces différents objets, l'ordre le plus légitime, afin que la créature ne l'emporte jamais sur le Créateur ; qu'elle ne partage pas même avec lui l'affection qui doit être entiérement tournée vers lui ; qu'elle n'en détourne pas même le moindre sentiment. Car, selon la pensée de St. Augustin, ce n'est point aimer Dieu, que d'aimer quelque chose plus que lui ; que d'aimer quelque chose autant que lui ; que d'aimer même quelque chose moins que lui, qu'on n'aimeroit pas pour lui, parce que dans toutes ces dispositions, on ne l'aimeroit pas pardessus toutes choses.

Refuser à Dieu toutes, ou quelques-unes de ses affections, ce n'est point l'aimer du tour ; parce qu'ayant fait le cœur uniquement pour lui, il 22
doit le posséder tout entier : aussi est-il appellé un Dieu jaloux : *Zelotes, Deus æmulator*. Cependant cette jalousie n'exclut point l'amour légitime

du prochain ; elle nous prescrit même pour nos freres un amour subordonné : aussi la charité nous le fait aimer comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

La charité nous fait aimer le prochain : elle nous en fait un précepte si essentiel, si pressant, que Dieu ne veut l'hommage de notre cœur, que lorsqu'il y voit pour nos freres une charité égale à celle que nous avons pour nous-mêmes. Aussi ne compte-t-il point au nombre de ses serviteurs & des disciples de sa charité, ceux qui, dans l'occasion, ne l'exercent pas à l'égard du prochain. Ces cœurs durs qui voient souffrir leurs freres sans les plaindre & sans les soulager, qui, pour ne point être émus de leurs miseres, détournent les ieux, & imposent silence à tous sentiments, sa charité n'habite point en eux : *Si quis viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauserit viscera sua ab eo ; quomodo caritas Dei erit in illo ?* Mais avec des sentiments d'indifférence pour le prochain, un Chrétien ne pourroit-il pas s'acquitter d'ailleurs envers Dieu, de ce qu'il doit à sa ma- 23
jesté suprême ? N'en voit-on pas qui se montrent religieux observateurs des devoirs d'adoration que la charité leur impose ; qui sont recueillis dans la priere ; qui portent, en un mot, tous les caracteres de Chrétiens religieux & fideles ? Ils ne le sont pas, reprend l'Apôtre saint Jacques. S'ils manquent à quelqu'un des devoirs de la charité qui a le prochain pour objet, ils n'ont pas l'amour de Dieu dans leur cœur : si quelqu'un néglige seulement de réprimer sa langue, continue cet Apôtre, quand il s'agit de parler du prochain, il n'a point de Religion ; & s'il s'imagine en posséder l'esprit, il séduit son propre cœur : *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, seducit cor suum.* Ainsi, quoiqu'il y ait deux préceptes, & que ce ne soit pas un même commandement qui ordonne l'amour de Dieu & celui du prochain, l'amour de Dieu & celui du prochain, viennent néanmoins du même principe, & se rapportent à la même fin : la différence entre ces deux préceptes n'est donc que dans l'objet & dans la mesure. Dieu, infiniment élevé au-dessus de toutes créatures, veut être aimé au-dessus de toutes les créatures ensemble : le
prochain, semblable à nous, & par son origine, & par sa destinée, doit 24
être aimé comme nous-mêmes ; c'est-à-dire, que l'intérêt de son ame doit nous toucher autant que celui que nous prenons à notre propre salut ; & à cet égard ne pourroit-on pas dire qu'il est beaucoup de Chrétiens fideles à ce devoir de la charité, puisque leur zele pour le salut du pro-

chain est souvent si vif & si animé, tandis que la réforme de leur propre cœur est si fort négligée de leur part ? Qu'ils entendent mal le précepte ! puisque nous devons nous aimer nous-mêmes d'un amour efficace, qui fasse prendre les moyens les plus propres à opérer notre sanctification, & que c'est sur le modele de l'amour que nous avons pour nous, que doit se former celui que la loi exige pour le prochain. C'est donc un défaut de charité, & non pas une perfection, que d'être si attentifs aux défauts des autres, si prompts à les reprendre, si séveres à les réprimer, si aigres dans les reproches qu'on leur fait, quand on a pour soi-même de coupables ménagements. Aimer le prochain comme soi-même dans l'ordre spirituel, c'est donc vouloir son salut, & le procurer par ses exemples, ensuite par ses conseils, à l'imitation de Jésus-Christ, qui a commencé 25
par pratiquer avant d'enseigner : *Cœpit facere & docere.*

Aimer le prochain comme soi-même dans l'ordre temporel, c'est lui désirer, lui procurer le même bien qu'à soi : le lui désirer, mais sincérement, mais sans restriction, mais sans acception de personnes, mais même quand il s'est déclaré notre ennemi, parce qu'alors il ne cesse pas d'être notre prochain ; il ne perd rien de la ressemblance que la nature lui a donnée avec nous : le lui procurer, quand Dieu nous met à portée de le faire ; que nous pouvons, sans nous nuire à nous-mêmes, lui présenter des secours, parce que nous devons l'aimer comme nous-mêmes, & non pas plus que nous ; mais aussi pas moins que nous. Ce n'est donc point s'acquitter envers le prochain de ce devoir, que de s'en tenir à des désirs stériles, qui jamais ne produisent leur effet. Et quand le prochain a besoin de notre secours, il sera toujours une regle à laquelle nous ne pouvons nous méprendre : demandons-nous alors à nous-mêmes : Le puis-je, sans me manquer essentiellement à moi-même ? si je le puis, je le dois. Si j'étois à sa place, & lui à la mienne, aurois-je droit de l'exiger de lui ? si ce droit est établi, donc le devoir de la charité me presse. 26

La charité, considérée sous ces différents rapports, doit nous paroître une vertu digne de Dieu même, & bien propre à exciter en nous une généreuse émulation : nous en sentirons encore mieux l'excellence, à mesure que nous méditerons ses caracteres ; nous la verrons patiente, ne répugnant jamais aux différentes sortes d'afflictions que la sagesse de Dieu nous ménage ; *Patiens est* : douce, évitant l'esprit de contradiction

& de dispute, qui ne fait que rompre la paix ; bienfaisante, & toujours empressée à étudier les occasions d'obliger le prochain, de le soulager & de le secourir ; *Benigna est* : exempte de cet esprit de jalousie, qui voit avec chagrin le bonheur des autres, & cherche à nuire à leur succès ; *Non æmulatur* : sage, prudente & réglée dans toutes ses démarches, se défiant toujours de cette précipitation qui tient de l'orgueil ; *Non agit perperàm* : plus éloignée encore de ce sentiment avantageux de soi-même qui abonde dans son propre sens, & se croit au-dessus des autres ; *Non inflatur* : évitant de leur montrer la supériorité que nous donnent nos talents, nos vertus & nos biens, ou notre rang ; ne leur faisant jamais sentir cette supériorité par des manieres dédaigneuses ; *Non est ambitiosa* : abandonnant plutôt ses intérêts les plus chers, que de les faire valoir aux 27
dépens de la douceur & de la paix ; *Non quærit quæ sua sunt* : n'agissant jamais avec cet air dur qui révolte le prochain, & ne le convertit point ; *Non irritatur* : se défendant toujours de ces soupçons désavantageux, qui prennent leur source dans la prévention & l'animosité ; *Non cogitat malum* : justement affligée de toute injustice, & attentive à distinguer le méchant de son péché ; *Non gaudet super iniquitate* : affable à l'égard des bons, les encourageant à la pratique de la vertu, par les attentions & par les bienfaits ; *Congaudet autem veritati* : supportant les imprudences du prochain, parce que la foiblesse & l'imperfection sont naturelles à l'homme, & que nous avons besoin nous-mêmes qu'on nous supporte ; *Omnia suffert* : soumise sans être crédule, & n'hésitant jamais lorsque la foi a parlé ; *Omnia credit* : espérant sans présomption, & s'appuyant avec confiance sur les promesses & les paroles d'un Dieu qui ne peut nous tromper ; *Omnia sperat* : attendant avec soumission les moments de sa miséricorde, sans ralentir la ferveur de ses prieres ; *Omnia sustinet* : digne, en un mot, de ne jamais éprouver de ces relâchements honteux, qui font tomber dans l'état du péché ; *Caritas nunquam excidit.* 28
Voilà ce que trouve dans la charité un Chrétien qui la pratique ; voilà ce que nous y trouverons nous-mêmes, si nous désirons en faire l'épreuve, si nous nous appliquons à réformer en nous tant de penchants que la charité désavoue, & qui, quoiqu'ils ne paroissent pas entiérement opposés à cette vertu, n'en sont pas moins dangereux.

Finissons cette Instruction, par les paroles qui l'ont commencée : *Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien* ; & je ne l'ai pas, si elle manque en moi

de quelques-uns de ces caracteres ; parce que la charité est une ; elle ne sauroit être divisée : elle s'étend à tous les devoirs que la Religion & l'humanité me prescrivent. Si je n'ai pas la charité, les œuvres les plus louables ne me servent de rien ; *Nihil mihi prodest* : parce que la charité est la seule disposition qui puisse sanctifier des actions, qui sans elle sont dépourvues de mérite, & souvent défectueuses. Si je n'ai pas la charité, je ne dois compter pour rien la réputation que me donneroient mes bonnes œuvres, ma régularité & ma vertu ; parce que ce n'est pas l'éclat des actions, mais le motif, mais la fin qu'on se propose, qui en fait le mérite & le prix. 29

Donnez donc vous-même, ô mon Dieu ! ce prix à nos œuvres ; faites-nous étudier, aimer & pratiquer une vertu qui vient de vous, qui rapproche de vous & qui conduit à vous. La gloire suprême est de vous servir, le souverain bonheur est de vous aimer, & notre unique espérance est de vous posséder éternellement. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le premier Caractere de la Charité : la Charité considérée dans le support mutuel

Caritas patiens est.

La Charité est patiente. 1 Cor. 13.

IL est aisé de sentir pourquoi l'Apôtre saint Paul met ce caractere à la tête de tous ceux qu'il attribue à la charité, & qui la distinguent de toutes les autres vertus. La patience, selon la maxime de l'Apôtre saint Jacques, renferme l'œuvre parfaite ; *Opus perfectum habet* : & par cela seul, elle est digne d'annoncer la premiere des vertus, ou plutôt elle ne fait qu'un avec elle ; de sorte que la vraie patience, la patience chrétienne, est toujours unie à la charité ; & je pense qu'on pourroit lui attribuer presque tous les caracteres que nous allons appliquer, dans la suite de ces Instructions, à la charité même. Mais a-t-on une juste idée de cette vertu ? Lui donne-t-on l'étendue qu'elle doit avoir ? Ne la restreint-on pas à quelques efforts souvent dictés par l'amour-propre seul, tandis qu'on la néglige dans les occasions les plus intéressantes ? Car si je voulois épuiser cette matiere, je vous montrerois que la patience nous prescrit de supporter Dieu, le prochain & nous-mêmes : Dieu, lorsque, par miséri- 30

corde, il nous éprouve ; lorsque, par justice, il nous frappe : le prochain, lorsqu'il nous fait sentir sa malice & sa méchanceté, son injustice, ou l'inégalité de son caractere : nous-mêmes, lorsque nos habitudes & nos penchants nous entraînent dans des défauts qui nous compromettent & nous humilient. Dans toutes ces circonstances, nous avons besoin de patience : pour accepter, avec reconnoissance, les délais ou les épreuves que Dieu nous fait supporter ; pour opposer la douceur & la paix aux mauvais traitements des méchants ; & pour éviter le découragement à la vue de nos propres foiblesses. Ce plan est trop étendu pour le suivre : je 31
m'en tiendrai à la seconde de ces obligations, & j'envisagerai la patience, dans ce moment, sous le nom de *support mutuel*. Comme c'est, de tous les devoirs de la charité, le plus difficile, & cependant le plus exercé ; c'est celui dont il nous importe le plus de nous pénétrer.

Il est certain qu'un Chrétien qui s'exerce à la patience à l'égard de ses freres, rend ordinairement à Dieu l'hommage de docilité qu'il exige, & n'est pas porté lui-même à se livrer à l'abattement & au désespoir. Cette disposition bien pratiquée, est si capable d'attirer les regards de Dieu, & d'établir solidement la paix dans le cœur de l'homme, qu'on trouve tous les genres de patience renfermés dans le support mutuel. Etudions donc les caracteres & l'étendue de ce support. Trois raisons essentielles nous engagent à nous supporter les uns les autres : l'honneur que nous devons à Dieu, l'édification que nous devons au prochain, les soins que nous nous devons à nous-mêmes pour le salut de notre ame.

Nous honorons Dieu, en nous supportant mutuellement : nous rendons hommage à sa bonté, que nous imitons ; à sa sagesse, que nous bénissons ; 32
à sa justice, que nous adorons ; à sa miséricorde, que nous réclamons.

Hommage à sa bonté, que nous imitons : nous nous montrons par la douceur envers le prochain, les enfants du Pere des miséricordes, qui fait luire son soleil sur les bons & sur les méchants ; puisque nous manifestons aux uns & aux autres, par la sérénité de notre visage, par la douceur de nos paroles, une charité sans nuage & sans ombre : nous pratiquons la longanimité dont Dieu use, quand il attend le pécheur à la pénitence, & nous nous ménageons à nous-mêmes des ressources dans cette longanimité & dans cette patience.

Hommage à sa sagesse, que nous bénissons : c'est applaudir aux ouvrages de cette sagesse, que de vivre en paix avec tout le monde, puisque c'est justifier ce mélange étonnant de bons & de méchants, cette diversité d'intérêts, de caracteres & d'humeurs que Dieu a établie entre les hommes ; & prouver, par sa propre conduite, que ce désordre apparent n'a rien de contraire à l'harmonie universelle, puisqu'il est possible de conserver la paix au milieu de ceux qui s'étudient davantage à la troubler. 33

Hommage à sa justice, que nous adorons : plus il nous en coute pour nous supporter mutuellement, plus nous accomplissons cette pénitence essentielle, qui est la suite de nos péchés, & qui en est le remede ; l'acceptation de cette pénitence est l'hommage le plus propre à honorer la divine justice. Savoir envisager nos freres, quand ils sont cause de nos peines, comme les instruments dont Dieu se sert pour nous châtier, c'est entrer dans les vues de cette adorable justice, qui ne nous frappe jamais que pour nous guérir.

Hommage à sa miséricorde : le Chrétien patient l'exerce à l'égard de son frere : il en est l'image sensible ; il lui apprend à la respecter & à y recourir ; il force quelquefois celui qu'il supporte, à convenir de son injustice, comme Saül le faisoit autrefois, en disant à David : *Vous êtes plus juste que moi* : & selon la remarque d'un Pere, si la justice trouve un méchant à punir dans la personne qui fait l'injure, la miséricorde trouve un juste à récompenser dans celui qui la supporte ; & dans une même circonstance, ces deux divins attributs exercent leurs droits.

Effet admirable de la patience, qui prouve bien qu'elle appartient essentiellement à la charité, puisqu'on ne peut honorer Dieu pleinement & 34
dignement que par elle : ajoutons que ce genre de patience édifie le prochain.

Le support des défauts de nos freres, est le moyen le plus propre à les en corriger & à les gagner à la vertu ; c'est celui que Dieu emploie lui-même continuellement pour nous sauver. Il garde le silence sur les désordres des grands pécheurs ; il suspend sa vengeance, jusqu'à ce qu'il ait épuisé les ressources de sa miséricorde ; & ce moyen est peut-être celui qui rappelle le plus souvent les pécheurs de leurs égarements. Il aura le même succès à l'égard de nos freres, si nous voulons l'employer assidument :

quelque vive que soit leur colere, quelque envenimée que soit leur haine, nous viendrons à bout d'en fléchir la roideur, & d'en dissiper l'aigreur, par la patience. Lorsqu'on n'oppose aux duretés du prochain qu'une modération soutenue, il faut nécessairement qu'il cede : *Responsio mollis frangit iram* ; une réponse douce appaise la colere, dit le Sage. L'homme le plus méchant ne peut l'entendre sans quelque retour sur lui-même ; & il mettra fin à ses clameurs, à ses invectives & à ses mauvais traitements, lorsqu'on ne lui opposera que le silence, un langage de paix, & 35
des avances de services & de bienfaits.

Et c'est assurément parce qu'on s'écarte de ce moyen, qu'on voit se perpétuer, dans le sein des familles ou dans l'intérieur des maisons, des querelles interminables. Personne ne veut céder ; chacun abonde dans son propre sens, & dispute jusqu'à ce qu'il ait épuisé tous les moyens de se défendre : & comme dans la chaleur de la contestation, on s'échappe au point de manquer aux égards mutuels que l'honnêteté exige, bientôt les termes ne sont plus ménagés de part & d'autre : les plus piquants, quelquefois même les plus insultants, sont ceux qu'on préfere ; & le lien de la charité est bientôt rompu, parce que le devoir de la patience n'a pas été observé. Aussi l'esprit de dispute, & après l'esprit de scandale, s'introduisent nécessairement dans les familles qui devroient être les plus unies : on devoit, par la patience, donner une leçon de douceur à son frere, on lui en donne une d'aigreur & de vivacité ; on lui devoit tout au plus la correction fraternelle, qui ne dispense pas de la modération & de la douceur, on ne lui montre quelquefois que de la brutalité ; & au lieu d'un méchant qui subsistoit déja dans la personne de l'aggresseur, 36
il s'en trouve deux, dit un Pere de l'Eglise, par l'impatience de l'offensé. Persuadons-nous donc qu'on gagne plus par la patience que par l'emportement : & si cette vérité ne nous paroît pas assez établie par des preuves aussi simples & aussi naturelles, ayons recours à l'expérience, nous ne tarderons pas à nous en convaincre ; & un nouveau motif nous rendra la patience nécessaire, c'est l'instruction & l'édification que nous éprouverons nous-mêmes de la pratique de cette vertu.

Nous ne savons pas profiter de la compagnie des méchants & des peines qu'ils nous suscitent ; c'est cependant le moyen le plus propre à opérer notre sanctification. Un juste, dit Tertullien, sait tourner à l'avantage de

son salut tous les événements qui lui arrivent : les fautes & les erreurs de ses freres contribuent efficacement à ses progrès dans la vertu : *Errantibus utitur ad profectus suos.* On voit mieux dans les autres le danger & les suites du péché, qu'on ne les voit en soi-même ; mais pour les voir, il faut de l'attention, & la patience seule peut nous la donner. Ce n'est point au milieu des mécontentements, des emportements & des clameurs, que nous sentirons l'outrage que fait à Dieu l'esprit de colere & de malignité. 37
Quand quelqu'un nous offense, nous sommes plus touchés de ses injustices à notre égard, que de l'outrage qu'il fait à Dieu lui-même. Usons de modération, & alors notre esprit, plus libre, estimera les choses selon leur juste valeur : nous distinguerons les intérêts de Dieu de nos intérêts propres ; nous oublierons l'injure qui nous affecte, pour tourner notre sensibilité sur l'injure qu'on fait à Dieu. Et que résultera-t-il de cette disposition ? Beaucoup de vigilance sur nous-mêmes, afin de ne point nous laisser surprendre par la colere, puisque c'est un vice si dangereux ; beaucoup de gémissements & de prieres pour ceux qui éprouvent cette disposition, afin d'obtenir qu'ils rentrent en eux-mêmes ; beaucoup d'attention & de ménagement pour ne point les aigrir, afin de ne pas devenir la cause de leur perte. Par-là nous obtiendrons la paix ; ou si nous ne réussissons pas à appaiser l'aigreur des méchants, nous trouverons dans leurs perpétuelles persécutions une pénitence salutaire, une épreuve habituelle & un mérite certain. Dieu, qui tient compte des moindres efforts qu'on fait pour lui, agréera ce genre de sacrifice qui lui est le plus précieux ; puisque 38
pour vivre en paix avec les méchants & supporter leurs défauts, il faut sans cesse immoler sa volonté propre à celle de Dieu. Nous voyons, dans ces différentes preuves, la nécessité de la patience ; apprenons-en en peu de mots l'étendue.

Le support des défauts du prochain & de leurs injustices à notre égard, ne doit pas avoir plus de bornes que ces injustices elles-mêmes : vous pardonnerez à votre frere jusqu'à soixante & dix-sept fois sept fois. Nous avons des supérieurs, des égaux & des inférieurs revêtus comme nous de l'humanité & de ses foiblesses. Ils ont comme nous leurs défauts, & comme nous ils sont sujets à des méprises & des erreurs ; & les relations que leur état nous donne avec eux, nous exposent à éprouver de leur part les tristes effets que doit produire ce fonds de corruption, cette inégalité de caractere. Aussi l'étendue de la charité & du support que nous leur

devons est telle, qu'il n'est point en nous de titre qui nous en dispense, & qui nous autorise à manquer de douceur à leur égard. Nous devons ce support par devoir à nos supérieurs, par justice à nos égaux, & par charité à nos inférieurs. 39

Par devoir à nos supérieurs : l'Apôtre saint Pierre nous en fait une loi bien précise, lorsqu'il nous dit, que nous devons les aimer, leur obéir & les respecter, même quand ils seroient d'une humeur fâcheuse ; *Etiam dyscolis*. Rien ne seroit plus capable d'affoiblir cet esprit de subordination que la Religion nous impose, que l'impatience à la vue des défauts que nous montrent ceux qui sont revêtus à notre égard de quelque autorité. Et serions-nous surpris de leur connoître des foiblesses, si nous pensions souvent qu'ils sont pêtris du même limon que nous ; que leur élévation au-dessus de nous, loin d'ajouter à leur être un nouveau mérite & de nouvelles vertus, ne fait que rendre leur charge plus pesante, leur joug plus difficile à porter, & leurs miseres plus sensibles ? Ah ! nous ferions bientôt taire cet esprit de murmure, ce penchant à la critique, cette précipitation de jugement que nous portons sur leur compte, si nous faisions usage de la patience pour supporter leur injustice à notre égard.

Nos égaux ont droit à cette patience & à cette douceur, & c'est la charité qui nous le commande. Plus la nature nous rapproche d'eux, plus la Religion doit nous rendre attentifs à les ménager, & à porter leurs défauts & 40
leurs fardeaux, selon l'avis de l'Apôtre ; *Alter alterius onera portate*. Eh ! pourquoi nous sont-ils si souvent à charge ? sinon parce que, trop attentifs aux imperfections qu'ils nous montrent, nous ne faisons presque aucune attention à celles qui nous rendent peut-être insupportables à leurs ieux. Faisons-nous justice, & nous la leur rendrons bientôt. Soyons doux & modérés envers eux, & nous aurons droit à leur modération & à leur patience ; & si nous ne l'obtenons pas, nous les aurons au moins vaincus par la charité. Que de freres & de sœurs, d'époux & d'épouses, devroient se faire l'application de ces principes ! on n'entendroit pas si souvent parler de ces divorces scandaleux, ou de ces désunions affligeantes, qui troublent la paix des familles.

Enfin par ce même principe de charité, ce support & cette patience doivent s'étendre jusqu'à nos inférieurs : quelle que soit la nature de la condition qui les distingue de nous & qui les abaisse au-dessous, nous

sommes établis pour les instruire ; & l'exemple de la modération est la plus utile instruction que nous puissions leur donner. Sommes-nous obligés à les reprendre ? la douceur doit assaisonner nos paroles : 41
sans elles, nos reproches ne produiront aucun fruit. Sommes-nous forcés même de réprimer, par la sévérité, leur obstination dans le mal ? souvenons-nous que cette sévérité a ses bornes, & que le plus grand abus que nous puissions faire de notre supériorité, ce seroit, ou d'excéder en ce genre, parce que nous ne ferions que les aigrir ; ou de venger nos droits personnels, plutôt que ceux de la justice ; & alors nous les scandalisons, & nous commettons la plus dangereuse de toutes les injustices.

Abus cependant bien commun. On supporte assez volontiers, de la part de ses inférieurs, des écarts qui outragent Dieu, nuisent au prochain, causent la perte de l'ame de celui qui se les permet ; & on ne supportera pas une légere indocilité, une parole peu respectueuse, un défaut de savoir vivre, parce qu'on est blessé dans ces sortes de procédés.

Réformons donc nos idées sur la patience ; ne la faisons pas consister uniquement dans ce courage stoïque, qui souffre, sans se plaindre, des maux dont la tolérance nous honore ; mais dans l'habitude à souffrir chrétiennement mille contradictions moins éclatantes, & en cela plus utiles. 42
Supportons tout en vue de Dieu que nous honorons, du prochain que nous édifions, de nous-mêmes que nous sanctifions ; & qu'une patience invincible nous mérite une couronne immortelle. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le second Caractere de la Charité : la Charité considérée comme principe de tout bien

Caritas benigna est.

La Charité est bienfaisante. 1 Cor. 13.

RIEN ne prouve mieux que Dieu est le principe de la charité, que ce caractere que lui attribue l'Apôtre saint Paul. Dieu est par essence le principe & le seul principe de tout bien, & personne ne mérite le nom de bon, que lui seul : *Nemo bonus, nisi solus Deus.* Ce caractere de bonté, il le communique à toutes les créatures : on le retrouve dans tous les effets de sa sagesse, de sa puissance, de sa miséricorde & de sa justice ; mais il ne

le communique pas à toutes les créatures avec la même étendue. Il en 43
est dont la bonté & l'utilité sont si obscurcies par des qualités, ou pernicieuses, ou criminelles, qu'il faut, en quelque sorte, y démêler le doigt de Dieu. Aussi ne dira-t-on pas de toutes les créatures, qu'elles sont bienfaisantes : *Benigna est.* Mais on le dira de la charité, parce que cette vertu non-seulement émane de Dieu, mais elle est, en quelque sorte, une portion de sa divinité. Que dis-je ? sa divinité toute entiere : *Deus caritas est.* On ne craindra donc pas d'attribuer à la charité, ce qu'on attribue à Dieu même. Dieu est bon & essentiellement bon : *Nemo bonus, nisi solus Deus.* La charité est bienfaisante, & la bienfaisance est son caractere propre ; & l'on ne peut donner avec plénitude le nom de *bienfaisance*, qu'à ce qui émane de la charité : *Caritas benigna est.* Que nos nouveaux Philosophes ne se parent donc plus de ce nom, qu'ils affectent de prodiguer dans leurs Ecrits : ils le profanent, ce nom ; la bienfaisance n'est point cette générosité fastueuse, qui ne subsiste que tant qu'elle peut s'assurer les éloges & les applaudissements des hommes, & qui s'éclipse bientôt, se change même en dureté, lorsqu'elle est contredite par quelques passions, ou qu'elle cesse d'être éclairée des regards du public. La bienfaisance que 44
j'attribue à la charité, est aussi humble qu'elle est solide, & s'étend autant que la charité elle-même : pénétrons-nous donc de cette bienfaisance, & méditons-la attentivement.

Pour le faire avec ordre, ne confondons pas les différentes qualités qui conviennent à la charité. En lisant l'Epître qui sert de plan à ces Instructions, il semble, au premier coup d'œil, que l'Apôtre se répete lui-même, en attribuant à la charité plusieurs qualités qui annoncent le même caractere ; mais un peu d'attention en fait sentir la différence. On voit que l'Apôtre suit cette vertu dans ses différents dégrés ; il la considere dans ses qualités générales, avant de l'envisager dans les effets qu'elle produit en particulier, selon les événements & les circonstances. Aujourd'hui nous admirons sa bienfaisance, & nous nous appliquons à comparer nos dispositions à ce premier caractere. Mais on peut appeller la charité *bienfaisante*, ou parce qu'elle rend le bien pour le mal ; (& cette disposition tient à la patience, & revient au caractere particulier que nous avons expliqué dans la derniere Instruction ;) ou parce qu'elle est toujours prête à donner, à se sacrifier au soulagement du prochain ; & cette disposition 45
rentre dans cette autre qualité qui aura son explication : La charité ne

cherche pas ses propres intérêts ; *Non quærit quæ sua sunt* : ou enfin parce qu'elle inspire l'amour de tout bien, en fait naître la volonté dans le cœur, en favorise l'exécution, en fait aimer la pratique, en fait soutenir les amertumes ; & cette disposition me paroît renfermer d'une maniere plus spéciale, ce qui convient au caractere que je vous explique aujourd'hui. C'est aussi à cette pensée que je m'arrête ; & je dis, la charité veut le bien : elle veut celui qui a Dieu pour fin, en s'intéressant à sa gloire ; celui qui a le prochain pour objet, en contribuant à son salut : elle veut son bien personnel, en travaillant à sa propre sanctification.

La charité veut la gloire de Dieu : elle ne connoît de bien véritable que celui qui se rapporte à cette fin essentielle ; elle ne juge pas des créatures selon de vaines apparences & sur des qualités purement extérieures & sensibles ; & de peur d'appeller lumiere ce qui n'est que ténebres, elle examine, avant que le cœur s'attache à aucune de ces créatures, si elles peuvent le conduire à Dieu. Aussi cette premiere disposition en fait naître deux autres, qui sont inséparables de la charité, la crainte 46
d'offenser Dieu & la douleur de voir les autres l'offenser. Vous aurez la charité, toutes les fois que vous pourrez vous rendre le témoignage d'éprouver ces deux sentiments.

La crainte d'offenser Dieu. On ne dira pas de celui que la charité anime, ce que le Prophete dit des pécheurs : Ils ont été effrayés, lorsqu'il n'y avoit pas sujet de crainte : *Trepidaverunt timore, ubi non erat timor.* Mais on dira qu'il ne craint que ce qui est vraiment à craindre : que tandis que les méchants ne tremblent que pour leur vie, leur santé, leurs biens, leurs plaisirs, il ne craint que pour le salut de son ame ; qu'il condamne par sa conduite toutes les vaines terreurs de l'impie ; que toute son attention se réunit sur ses propres voies, pour en écarter tout ce qui pourroit affoiblir dans son cœur ces sentiments de confiance, de docilité & d'amour qu'il doit à son Dieu. Qu'on traite de foiblesse d'esprit & de timidité, la répugnance qu'il montre pour toute action qui peut intéresser sa conscience ; il s'inquiete peu des soupçons & des railleries qu'on répand sur son compte, pourvu qu'il soit fidele à Jésus-Christ.

Cette crainte produit en lui la vigilance, parce qu'il sait qu'il ne peut 47
se soutenir qu'autant qu'il est en garde contre les pieges que lui tend l'ennemi du salut. Elle produit l'humilité, parce qu'il sait que la grace

ne manque jamais aux humbles. Elle produit la confiance, parce qu'il est convaincu que Dieu, qui nous a aimés le premier, est bien éloigné d'abandonner ceux qui l'aiment ; car il n'en est pas de la crainte que produit la charité, comme de cette crainte servilement servile, qui ne déteste que la peine du péché, qui n'en redoute que la honte & le châtiment, qui voudroit pouvoir gouter impunément des satisfactions que la loi de Dieu condamne ; ni même comme de cette crainte que l'Ecriture appelle le commencement de la sagesse, & qui, suivant le langage des saints Docteurs, prépare les voies à la charité. La crainte filiale est parfaite, comme la charité qui l'inspire : elle n'envisage, dans les prévarications qu'elle s'efforce d'éviter, que les droits de Dieu qui sont violés ; & si l'idée du châtiment qu'elles attirent vient se présenter à l'esprit, elle n'y fait d'impression qu'autant que Dieu seul est l'objet qu'on craint de perdre par le péché : voilà les motifs qui animent, dans la pratique du bien, le Chrétien conduit par la charité. 48

La crainte du mal rend donc sa charité bienfaisante ; & ce sentiment, il ne le borne pas à son propre salut. Justement effrayé des dangers qui le menacent, il est alarmé de ceux qui menacent les autres ; & saintement affligé des outrages que reçoit le Seigneur, par les prévarications de ses freres, quand il n'a point de mission pour parler, pour corriger & pour reprendre, il se contente d'en gémir. Il vient assidument, aux pieds des saints Autels, répandre son cœur en présence de son Dieu, solliciter sa miséricorde, le dédommager, par ses hommages, des offenses continuelles qu'il reçoit de la part des impies. Comme le Prophete, il pleure sur toutes les abominations dont il est le témoin : il brule d'un saint zele en considérant la paix des pécheurs ; & souvent il arrête le mal plus efficacement par ses prieres & par ses exemples, qu'on ne le fait par les plus éloquents discours. Mais quand son rang ou son état lui donne le droit de le réprimer, il met toute son application à détruire le regne du péché. Tantôt il l'arrête par de salutaires reproches ou des corrections fraternelles : tantôt il le venge par des punitions exemplaires ; mais toujours il fuit l'amertume qui rend le zele insupportable, & la prévention qui rend 49
la correction suspecte. Car il est bien facile de violer les droits de la charité, en faisant valoir ceux de la justice, & de nuire au salut des autres, en voulant les rapprocher de la voie qui peut les y conduire ; & un second devoir qui tient à la bienfaisance, c'est de faire du bien au prochain en

vue de Dieu.

Je dis, en vue de Dieu, c'est-à-dire, que tout ce que la charité prescrit à l'égard du prochain dans l'ordre temporel & dans l'ordre spirituel, doit se rapporter à Dieu.

Dans l'ordre temporel, le soulagement du prochain dans ses peines, le soin de sa subsistance dans sa disette, le secours qu'on lui prête dans ses perplexités, tout doit se rapporter à Dieu. Aussi un Chrétien bienfaisant voit, dans tous les malheureux, l'image d'un Dieu ; dans tous les pauvres, la ressemblance de Jésus-Christ : à ce titre, aucun n'est l'objet de son indifférence : il les plaint, quand il ne peut les secourir ; il les console, il les soulage, quand ses moyens & sa fortune secondent les dispositions de son cœur ; mais il n'agit qu'avec précaution & avec sagesse. Aussi remarquez que quand le Prophete parle de l'aumône & des autres 50
œuvres de miséricorde, il ne dit pas simplement : Heureux qui est libéral, mais heureux celui qui est intelligent sur l'indigent & sur le pauvre ! *Beatus qui intelligit super egenum & pauperem !* Et pourquoi son intelligence est-elle louée ? c'est qu'elle remplit pleinement les vues d'un Dieu miséricordieux. Celui qui répand avec abondance, n'est souvent que prodigue, & non charitable. Il autorise quelquefois l'oisiveté & la paresse par des largesses indiscretes ; & loin d'honorer Dieu de sa propre substance, il se rend coupable des désordres qu'il entretient par l'indiscrétion de ses dons. Il fait de ses biens une application injuste & souvent opposée aux vues de la Providence : & c'est le danger auquel s'exposent tant de Chrétiens, qui ne suivent, dans la distribution de leurs aumônes, que le caprice, la prévention, la partialité ; qui cedent plus à l'importunité, qu'à des nécessités réelles. Les dirons-nous bienfaisantes, ces personnes ? Non, parce qu'elles ne font pas le bien d'une maniere digne de celui qui est l'auteur & le principe de tout bien ; parce qu'en supposant même que le prochain éprouvât un soulagement réel dans l'ordre de la Nature ; dans l'ordre du salut, il trouve souvent dans le bienfait même, un écueil qui le 51
séduit & qui le perd ; & la charité s'occupe essentiellement du salut du prochain.

Persuadons-nous bien que le salut de nos freres doit nous être précieux, comme le nôtre propre ; que nous devons en faire l'objet de nos prieres ; que nous devons mettre à la tête de tous nos soins, celui de le leur pro-

curer ; que nous devons étudier tous les moyens d'y rappeller ceux qui s'en éloignent, d'instruire ceux qui en ignorent la nécessité, de fortifier ceux qui chancellent dans la voie qui y conduit. Aussi la charité bienfaisante ne néglige-t-elle rien de ce qui peut contribuer au salut de ses freres ; exemples, conseils, prieres, gémissements, secours : elle étend singuliérement ses soins sur ceux que l'ignorance pourroit égarer, ou que la simplicité pourroit exposer à la séduction : aussi fait-elle entreprendre au Chrétien des œuvres qui tendent toutes à cette unique fin ; & c'est ce qui distinguera toujours la charité chrétienne, de cette libéralité fastueuse qui se recherche elle-même dans le bien qu'elle fait. Celle-ci ne fait le bien que pour satisfaire les passions qui la déterminent : celle-là le fait toujours par l'impression de la grace, & pour la gloire de celui qui doit en être la fin : & par une suite de cet amour pour tout bien, la charité 52
apprend au Chrétien à ne pas se négliger lui-même : elle est donc encore bienfaisante en ce point ; *Benigna est* : parce qu'elle étudie les moyens les plus propres à se procurer le vrai bien, c'est-à-dire, le salut éternel.

Je dis, le vrai bien ; car il est une bonté cruelle bien étrangere à celle de la charité, qui est l'effet de l'amour de soi-même. Aussi Jésus-Christ l'appelle-t-il dans le saint Evangile, une véritable haine : elle consiste à se procurer les aises & les commodités de la vie, à se traiter avec délicatesse, à rechercher ce qui flatte le gout & les penchants corrompus du cœur.

Ah ! si la charité n'étoit bonne que de cette bonté nuisible, elle ne participeroit en rien à la bonté de Dieu. La bienfaisance de la charité porte le Chrétien au renoncement & à la pénitence : elle lui fait chercher sa sureté dans la séparation & la retraite ; la paix de son cœur, dans le détachement des choses visibles : elle lui apprend à faire ses délices de la méditation & de la pratique de la loi de Dieu ; elle lui fait mettre ses plaisirs dans des exercices & dans des devoirs que la chair & le sang ne gouteront 53
jamais. Non, jamais ; car il est très-ordinaire d'entendre dans le monde traiter d'insensée une ame vraiment chrétienne, parce qu'elle se refuse les agréments & les satisfactions de la vie présente ; parce qu'elle s'interdit beaucoup de sociétés & de conversations inutiles ou dangereuses ; parce qu'elle se tient en garde contre tout ce qui peut la flatter & la séduire. Que pense-t-on d'une ame de ce caractere ? Elle est folle, dit-on, elle est cruelle. Et moi je dis, avec l'Apôtre saint Paul, Elle est sage, elle

est bonne ; *Benigna est* : elle ne veut pas, pour un bien passager, risquer l'éternel ; elle ne voudroit pas même du monde entier au risque de perdre son ame ; parce que son ame n'a point de prix, & le monde entier ne pourroit la dédommager de cette perte.

Quand donc je verrai un Chrétien mener une vie antichrétienne ; couler ses jours dans la mollesse ; vivre dans l'oubli habituel de son Dieu, & des devoirs que la Religion lui impose ; montrer la plus forte répugnance pour la pénitence & pour les croix ; je dirai avec assurance qu'il se hait, qu'il déteste son ame, puisqu'il la risque pour si peu de chose ; *Odit animam suam.* Mais quand je le verrai opérer son salut dans la crainte & 54
dans le tremblement ; que je lui connoîtrai un souverain mépris pour les plaisirs du siecle ; qu'il m'édifiera par sa patience, sa mortification & sa piété ; je dirai avec confiance qu'il s'aime lui-même ; qu'il sauve son ame ; *Salvat animam suam* : & par conséquent que sa charité est bienfaisante envers lui-même ; *Benigna est.*

Concluons donc que ce genre de bienfaisance, différent de celui que préconise le monde, offre à une ame noble & généreuse, dequoi exciter bien mieux son émulation ; qu'heureux, dès cette vie même, est celui qui s'étudie à se former sur ce caractere de la charité. C'est le bonheur le plus solide de ceux que l'on peut désirer : c'est celui que nous vous souhaitons au commencement de cette année[1]. L'œuvre à laquelle nous nous appliquons dans ces Assemblées, a beaucoup d'intérêt à l'accomplissement de 55
ce vœu. Si, de plus en plus, vous devenez bienfaisants, vous honorerez la providence, la sagesse & la miséricorde de Dieu, par des aumônes abondantes ; vous contribuerez au salut & au soulagement du prochain, par les ressources que vous procurerez aux Pauvres dans leur indigence, & vous vous ménagerez pour le ciel des trésors incorruptibles, & des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

1. Les Assemblées de Charité de chaque année, commençant en Novembre, la troisieme tombe au mois de Janvier ; & si celle-ci se trouve être la quatrieme de ce Volume, c'est que la premiere est un préliminaire, qui avoit été prononcé dans une autre année. L'Auteur faisoit ainsi souvent allusion aux circonstances dans lesquelles il parloit ; & on a cru devoir conserver ces traits, pour ne point interrompre le fil de son discours.

INSTRUCTION. Sur le troisieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme opposée à l'envie

Caritas non æmulatur.

La Charité n'est point envieuse. 1 Cor. 13.

CE vice est si odieux, que le seul nom révolte une ame honnête, & qui se pique de sentiments : comment donc oserai-je en parler dans une Assemblée qui paroît être, en quelque sorte, l'élite de tous ceux qui, dans cette 56
Paroisse, vivent dans l'exercice habituel des devoirs du Christianisme ? N'est-ce pas leur manquer, que de supposer un moment que cette vérité peut mériter leur attention ? A Dieu ne plaise qu'il entre jamais dans ma pensée le moindre soupçon de cette passion funeste, quand il s'agit de quelques-uns de ceux qui m'écoutent ; & j'aurois gardé sous silence ce caractere que saint Paul attribue à la charité, si la conduite de cet Apôtre ne devenoit ma regle. C'est dans ces moments de ferveur & de fidélité, que l'Apôtre, au milieu de l'Eglise naissante, avertit les Chrétiens d'éviter l'envie, comme un crime opposé à la charité ; *Caritas non æmulatur.*

Il savoit, cet Apôtre, que l'envie se glisse dans les cœurs les plus réguliers & les plus dévots, & qu'elle y est souvent d'autant plus enracinée, qu'elle est plus insensible. Il savoit que ce vice, qui appartient à l'esprit & non à la chair, est moins connu & moins détesté que les vices grossiers qui révoltent la nature ; il savoit que souvent, avec beaucoup de sincérité & d'ingénuité sur tout autre vice, on garde sur celui-ci un silence criminel. On avoue l'orgueil ; on avoue la colere ; on avoue la précipitation dans laquelle on est tombé en paroles ; on tait l'envie, parce qu'on se la dissi- 57
mule à soi-même : & moi je croirois dissimuler la vérité, si j'éludois le détail que peut me fournir ce point de morale. Je croirois manquer à mon ministere & à ceux qui m'écoutent, si je ne m'appliquois pas à entretenir l'horreur que je leur connois pour ce désordre, & à arracher de leur cœur les traces secretes, les racines imperceptibles qu'il y auroit jettées. Prouvez-moi donc, par votre attention, l'intérêt que vous prenez à cette matiere.

La charité est un feu qui dévore, qui consume d'abord au fond du cœur toutes passions, tous désirs opposés à la loi de Dieu, & qui agit ensuite sur tout ce qui peut devenir légitimement l'aliment de son amour & de sa fer-

veur. L'envie est aussi un feu qui paroît avoir des propriétés semblables : elle absorbe, elle détruit, elle mine en quelque sorte le cœur de celui qui l'éprouve ; elle s'étend avec une prodigieuse rapidité sur tous ceux qui en deviennent l'occasion & l'objet. Mais ne confondons pas ces deux flammes si étrangeres l'une à l'autre : je ne les rapproche que pour mieux en faire sentir la différence. Ainsi j'appellerai charité cette sainte émulation dans le bien, qui porte une ame encore foible dans la pratique de la 58
vertu à se rapprocher des plus parfaits, à s'affliger saintement, quand la distance lui paroît considérable : cette émulation est celle que l'Apôtre appelle l'émulation de Dieu même : *Æmulor vos Dei æmulatione.* Mais si cette comparaison porte un Chrétien à déprimer, autant qu'il est en lui, les vertus qui l'humilient & qui deviennent un reproche à sa foiblesse, je le mettrai au rang des envieux.

J'appellerai charité, ce zele ardent de la gloire de Dieu & du salut du prochain, qui fait qu'on a le cœur troublé, l'ame noyée d'amertume, lorsqu'on voit la sécurité du pécheur au milieu de ses crimes. Le Prophete s'applaudissoit, avec raison, d'éprouver l'ardeur de ce zele : *Zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns.* Mais quand ce zele ne sait pas contenir son amertume, qu'il l'épanche sur les coupables, qu'il les révolte au lieu de les attirer, & qu'il se prévient contre toutes leurs foiblesses, j'y vois une aigreur indigne de la charité & qui tient à l'envie.

L'envie est cette peine secrete du bien du prochain, ce sentiment qui rend insupportable l'idée de son bonheur, & qui fait désirer de le posséder à son préjudice : cette disposition se glisse dans les ames les plus saintes, 59
quand elles ne sont point en garde contre les sentiments que ce vice inspire ; & les Apôtres eux-mêmes, encore trop charnels, en éprouverent une forte impression, lorsque leurs cœurs furent agités sur les préséances & les rangs qu'ils prétendoient avoir dans le Royaume de Jésus-Christ : *Facta est contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.* Ce vice peut nous surprendre, puisqu'il a affecté leur cœur ; & peut-être nous a-t-il séduits, parce que nous n'en connoissons, ni la source, ni les effets, ni les suites. La source ; c'est l'orgueil qui l'enfante : les effets ; il remplit l'ame d'amertume & de tristesse : les suites ; il s'oppose à tout le bien dont le cœur est capable. Suivons-le sous ces trois rapports ; nous en sentirons le danger.

Il vient de l'orgueil ; il est aisé de le comprendre. Car pourquoi souffriroit-on du bien qu'on voit arriver au prochain ? Pourquoi chercheroit-on à le déprimer ? Pourquoi étudieroit-on les moyens de dépriser les vertus dont souvent on ne peut se dissimuler à soi-même la réalité ? Quelle autre passion seroit capable d'inspirer ce genre d'injustice ? L'homme n'est jamais méchant que par intérêt. Laissez-le à lui-même, si, par inclination, il ne fait pas de bien, du moins par indifférence, il ne cherchera pas à faire du 60
mal. Mais si vous établissez, entre son prochain & lui, une sorte de rivalité ; si vous opposez à ses vertus des vertus plus solides, à ses prétentions des prétentions plus réelles, il défendra ses droits aux dépens de l'honnêteté, de la bienséance, & souvent même aux dépens de la conscience la plus éclairée & la plus décidée ; & plus il sentira la supériorité de son frere, plus il lui fera sentir l'impression de sa haine, de son envie.

Qu'auroit fait à l'impie Aman l'inflexible religion du sage Mardochée, si, confondu dans la foule, il n'eût pas été pour les Juifs de la captivité un modele d'une fermeté généreuse ? Assez dédommagé du mépris d'un seul, par les hommages de la multitude, il n'eût pas apperçu peut-être la froideur de cet Israélite. Mais Mardochée étoit digne de la confiance & de la reconnoissance d'Assuérus ; il étoit capable, par la sagesse de ses conseils, de balancer le crédit du favori auprès de son Roi ; il avoit assez de droiture pour dévoiler le caractere impérieux de ce traître, & pour découvrir l'abus qu'il faisoit de l'autorité qui lui étoit confiée. Aman a recours à une proscription générale, pour envelopper dans la même ruine, 61
& le peuple Juif, & le libérateur de son Prince. Avec de moindres intérêts, mes Freres, on conserve souvent des passions aussi fortes ; on ne supporte pas aisément le mérite de ceux qui peuvent, ou partager, ou emporter les suffrages. Alors on ne les estime plus que par la comparaison que l'on fait de leur mérite à ses intérêts propres. L'orgueil est blessé, il faut qu'il se venge : il le fait toujours de la maniere la plus cruelle ; s'il n'a d'autre moyen de se venger que sa langue, l'envieux se sert de cette arme meurtriere comme d'un rasoir, pour couper, pour déchirer tout ce qui appartient à l'objet de son envie. La calomnie & la dissimulation sont ses ressources les plus ordinaires : *Sicut novacula acuta, fecisti dolum.* Alors point de vice dans celui qui est l'objet de l'envie, qui ne soit divulgué, s'il est secret : point d'intention qui ne soit empoisonnée, si elle est pure : point de vertu même qui ne soit défigurée, si elle est sin-

cere : on va chercher jusqu'aux écarts de ses ancêtres, pour lui en faire un crime ; & c'est l'orgueil qui lance tous ces traits, parce que c'est lui qui inspire l'envie. Mais ce vice, qu'on peut envisager comme la peste de 62
la société & le fléau de la Religion, laisse-t-il du moins celui qui en est coupable, jouir du fruit de sa victoire ? Non ; son effet est de répandre la tristesse dans son cœur.

C'est un feu qui le dévore, jusqu'à ce qu'il l'ait consumé. L'envieux est toujours noyé d'amertume. Il porte toujours au fond de son cœur l'impression des vices & des vertus de l'objet de son envie ; & les uns & les autres le tourmentent. Ses vices soulevent son cœur, & le pénetrent d'indignation : ses vertus l'incommodent, & lui font ombrage. Il éprouve un dépit continuel de ne pas trouver de couleurs assez noires pour peindre les uns & défigurer les autres. Il est l'héritier de Caïn, & en cette qualité il est chargé de tous les monstrueux apanages de ce frere dénaturé : comme lui, la vue de son frere l'importune : chaque témoignage qu'on lui rend, devient pour lui une invective piquante. Si la voix de Dieu parle quelquefois à son cœur, elle le trouve si étourdi par le tumulte des passions qui l'agitent, qu'elle ne se fait presque jamais entendre : & comme Caïn, contre le cri de sa conscience & les avertissements de son Dieu, il poursuivra son prochain, jusqu'à ce qu'il l'ait fait succomber à sa fureur. 63
Du moins sera-t-il content, lorsque l'innocent Abel aura péri sous ses coups ? Non ; son inquiétude croîtra avec sa passion ; il ne verra se multiplier ses jours, que pour voir en même-temps s'aigrir de plus en plus le fiel qui l'empoisonne.

Je sais que l'envie ne produit pas toujours ces tristes effets. Comme je l'ai fait dépendre de l'orgueil, si ce vice n'a point été blessé dans ce qu'il a de plus sensible, il ne communique pas à l'envie, qui en est la suite, toute la noirceur de son poison ; mais il répand toujours dans l'ame une tristesse qui la désole : & celui qui n'a pas soin de défendre son cœur contre ce sentiment, éprouvera nécessairement cette funeste impression. De-là les refroidissements dans les amitiés les plus tendres ; de-là l'oubli habituel des devoirs qu'impose la nature ou la reconnoissance ; de-là les antipathies les plus visibles & les plus scandaleuses ; car les suites de l'envie sont encore plus funestes que les effets qu'elle produit dans le cœur de l'envieux. Saül est la preuve terrible de cette vérité : l'Ecriture

atteste que le dépit d'entendre élever les victoires de David au-dessus de ses triomphes, avoit blessé sensiblement son cœur ; & l'Histoire sainte nous le montre dans toutes les situations où l'envie peut placer celui 64
qu'elle dévore. Il renferme d'abord, dans le secret de son cœur, la tristesse profonde que lui cause la bravoure de ce jeune guerrier. Il croit même devoir à la reconnoissance & à la justice, des témoignages de distinction en faveur de ce jeune Israélite : il le fixe dans son palais ; il l'attache à sa personne ; il lui donne des preuves de confiance ; il le fait asseoir, en quelque sorte, aux pieds du trône, en l'unissant à sa fille. Qui ne croiroit, à suivre Saül dans ses premieres avances, qu'il veut sincérement honorer le libérateur de son peuple, & le vainqueur de Goliath ?

L'envieux est-il donc capable de tant de traits de justice ? Il en observe les dehors, pour mieux parvenir à ses fins. Ce ver rongeur n'a encore fait que piquer son cœur ; mais bientôt la plaie sera si profonde, qu'elle ne pourra se guérir. Saül ne voit plus David qu'avec horreur : sa présence répand dans le cœur de ce malheureux Prince, un poison qui le consume ; l'idée seule de son ennemi agite ses sens, répand dans son esprit un vertige qui le tourmente ; les assiduités de ce jeune guerrier, l'harmonie de ses concerts, la douceur de ses paroles, les titres qui devroient le rendre 65
précieux à ses ieux, sa fuite, sa modération, sa patience, rien ne guérit la plaie de son cœur ; ou si sa fureur se suspend & se calme quelques instants, c'est pour faire mieux sentir les emportements & les écarts où cette passion le précipite.

Cet exemple, dont je ne fais que présenter les principaux traits, suffit pour nous faire comprendre les dangers de ce vice, & nous tenir en garde contre ses suites : car si c'est l'orgueil qui le produit, n'en renfermons-nous pas en nous-mêmes un fonds plus que suffisant pour nous porter à ces excès ? Qui nous répondra que cet orgueil, toujours subsistant au fond de notre cœur, s'il n'est pas sans cesse réprimé par une vigilance habituelle, une priere fervente, un exercice continuel de l'humilité chrétienne, n'éclatera pas à la premiere occasion qui pourra blesser notre amour-propre ? Hélas ! ne s'est-elle pas déja présentée, cette occasion ? n'en avons-nous pas fait plus d'une fois l'épreuve ? & si on pouvoit fouiller au fond de notre cœur, n'y verroit-on pas des traces encore profondes, ou au moins quelques cicatrices honteuses de ce désordre ?

Voyons-nous toujours le prochain avec cet œil charitable qui applaudit à ses vertus, & ne s'aigrit point de ses défauts ; avec ce désintéressement 66
parfait, qui ne juge jamais sans nécessité, & qui apporte à ses jugements l'attention qui peut les rendre irréprochables ? Notre langage est-il toujours réglé sur cette sage modération, qui, dans les témoignages qu'elle rend au prochain, ne suit, ni la précipitation qu'inspire l'esprit de flatterie, ni la prévention que l'envie suggere ? Pour nous déterminer dans le bien que nous pouvons lui faire, avons-nous soin d'écarter l'impression que peuvent nous faire ses torts à notre égard, ou les préférences qu'il s'attire ? Il est difficile, je l'avoue, que chacun de nous réponde à ces questions d'une maniere tout-à-fait consolante. Il est au moins utile que chacun les médite sous les ieux de Dieu, pour régler sa charité sur ce principe de l'Apôtre : La charité n'est point envieuse : *Caritas non æmulatur.*

Comment, ô mon Dieu ! ce vice infecteroit-il notre cœur, si nous n'envisagions les créatures qu'en vous seul, si nous les aimions en vous & pour vous ? N'êtes-vous pas le principe de tout le bien qui est en elles ? Maître de vos dons, n'est-ce pas à vous à les distribuer comme il vous plaît ? C'est donc s'attaquer à vous-même, que de dépriser des vertus dont vous êtes 67
le principe & la fin. Réglez vous-même, ô mon Dieu ! les sentiments de nos cœurs ; calmez les tempêtes que l'orgueil y éleve quelquefois ; que votre Esprit y répande le feu de la charité ; & nos cœurs, unis par ce lien sacré, ne connoîtront que vous dans le temps, & n'adoreront que vous dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le quatrieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme inspirant la prudence

Caritas non agit perperàm.

La Charité n'est point précipitée. 1 Cor. 13.

LA charité n'est point un mouvement passager, produit par l'imagination & le caprice ; une disposition qu'une circonstance fait naître, & qu'un événement dissipe presqu'aussi-tôt. Les passions des hommes peuvent bien éprouver cette vicissitude, parce que l'orgueil qui les produit, change d'affection & d'objet, à mesure que son intérêt varie. 68

Mais la charité, qui prend sa source dans la justice & dans la vérité, qui a pour fondement & pour appui la sagesse de Dieu même, est plus forte que la mort, plus stable que la pierre ferme ; parce qu'elle n'agit jamais qu'avec précaution & avec prudence ; elle fuit la légéreté & la précipitation : *Caritas non agit perperàm.*

Je conclurai donc avec vérité, que beaucoup d'actions qu'on croit louables, qu'on honore quelquefois du nom de charité, n'appartiennent pas à cette vertu, parce qu'elles sont l'effet d'un mouvement peu réfléchi, qu'elles partent de la légéreté d'un esprit ou d'un cœur qui, par sa nature, a plus de pente vers la cupidité que vers la charité ; & je ne connoîtrai d'œuvres dignes de cette vertu, que celles qui portent un caractere de prudence & de sagesse, exemptes de toute précipitation : *Caritas non agit perperàm.*

Il est bien essentiel de connoître ce caractere, pour s'en rapprocher, si on désire conserver la charité dans son cœur, ou l'acquérir, afin de ne pas prendre une fausse vertu, une ombre de charité, pour la charité même. Mais vous conviendrez dans un moment, que ce caractere est bien propre à nous faciliter ce discernement, pour peu qu'on l'étudie avec attention. 69

La prudence des enfants du siecle a une fin bornée : aussi ne s'étend-elle pas sur tous les points ; & tandis qu'elle paroît sagesse, quand on la rapproche du terme où elle conduit, elle est vraiment folie, quand on la mesure sur le terme essentiel & unique que doit se proposer le Chrétien.

Il n'en est pas ainsi de la prudence des enfants de Dieu : elle a une fin qui doit être éternelle dans sa durée, infinie dans son objet. Aussi est-elle universelle dans ses objets ; & en suivant le Chrétien dans toutes ses œuvres, on le voit éviter partout la précipitation & la légéreté. Sa charité n'est point précipitée, ni dans ses jugements, ni dans ses paroles, ni dans ses actions : *Non agit perperàm.*

Elle n'est point précipitée dans ses jugements : elle suit à la lettre ces deux avis que lui donnent l'Apôtre saint Paul & l'Apôtre saint Jacques : le premier, de ne point juger avant le temps ; le second, dans le temps même, de juger avec lenteur & avec réflexion : & de ces deux avis, elle tire un double avantage : celui de laisser à Dieu le jugement de tout ce qui passe son intelligence, de tout ce qui excede les droits que le Seigneur lui 70

a donnés, de tout ce qui est étranger à la mission que Dieu lui a départie sur la terre ; & celui de porter dans les jugements qu'il lui est essentiel de faire, cette réflexion, cette équité qui peut les rendre conformes à ceux de Dieu même.

Le Chrétien charitable ne perd jamais de vue, que pour juger les actions du prochain, il faudroit pénétrer, comme Dieu même, l'intention, le motif & la fin, & que Dieu ne lui a pas donné des ieux assez perçants pour sonder le secret des cœurs. Il est donc en garde contre ce premier sentiment que produisent les apparences d'une injustice qui paroît sensible ; il n'en conclut pas toujours qu'elle est réelle. Il attend, il suspend, lorsqu'il est forcé de prononcer ; il rejette, il écarte, lorsqu'il n'a aucune mission pour produire ses jugements & ses pensées : & avec cette disposition, la charité le rend exempt de partialité & de prévention ; prévention aussi nuisible quand elle juge en faveur, que quand elle prononce au détriment du prochain. La charité évite ces deux écueils. Elle sait combien un jugement trop favorable produit d'injustices : de-là les préférences odieuses, les jalousies envenimées ; de-là la tolérance criminelle des désordres qu'on ne 71
reprend pas, par une suite de la prévention qu'on s'est formée sur ceux qui en sont coupables ; de-là l'aveuglement volontaire qui porte à approuver tout, à applaudir à tout, quand il s'agit de ceux qu'on aime & qu'on adopte ; de-là la négligence la plus marquée des devoirs qu'imposent les qualités de chef, de pere, de maître, de supérieur ; de-là les querelles dont on devient la cause, les haines dont on est l'occasion ; de-là souvent la désolation des familles.

On s'est laissé séduire par la prévention : on a pris pour confident, pour conseil, un ami perfide, souvent un domestique intéressé : on ne voit plus que lui ; on n'écoute plus que lui ; on ne suit plus que les impressions qu'il suggere ; on n'agit plus que par les conseils qu'il donne, & l'on sacrifie souvent ce que la justice a de plus essentiel, ce que la nature a de plus tendre, ce que le devoir a de plus respectable, aux impressions que font les conseils de ceux qu'on s'est attachés ; & tous ces désordres sont la suite des jugements favorables, mais indiscrets, que l'orgueil seul ou la passion ont formés, mais que la charité n'approuvera jamais, parce qu'elle n'est point précipitée : *Non agit perperàm.* Et s'il y a du danger à 72
juger le prochain d'une maniere trop avantageuse, comprenez combien il

seroit dangereux de prononcer à son détriment sans attention & sans réflexion. La charité ne se permet jamais ce désordre, parce qu'elle inspire au Chrétien de se mettre toujours à la place du coupable, & d'écouter en faveur de son frere ce que l'amour-propre lui diroit pour sa propre défense. Aussi les actions qui ne sont qu'équivoques, & auxquelles on peut donner quelque interprétation favorable, la charité les voit toujours sous la couleur la moins désavantageuse : elle les excuse, elle les défend, elle les justifie ; & quand elles sont évidemment mauvaises, & qu'on ne peut les justifier sans blesser la vérité & la justice, la charité a recours au gémissement intérieur, à la priere, au silence, & jamais ses levres ne produisent le jugement que la vérité arrache à son cœur.

Ah ! que cette sagesse, cette équité de jugement rend un Chrétien sage, fidele & équitable dans ceux qu'il porte sur soi-même ! car c'est le point sur lequel la prévention & la précipitation sont plus à craindre. Il est rare qu'on se rende justice, parce qu'il est ordinaire de se juger avec 73
précipitation, sans approfondir l'esprit dans lequel on agit, la fin qu'on se propose : on se juge sans réflexion, par conséquent sans humilité, &, par une suite nécessaire, sans charité, parce qu'elle est incompatible avec tout ce que produit la précipitation : *Caritas non agit perperàm.*

Aussi la charité, si vigilante sur les jugements, est-elle très-attentive sur les paroles : elle apprend à ne faire usage de la langue que pour glorifier Dieu, & le faire honorer de ceux qui sont les témoins de ses discours. La conversation de l'homme charitable est assaisonnée du sel de la sagesse. Il parle aux foibles avec précaution, aux ignorants avec lumiere & discrétion ; il se tait, comme le Prophete, sur les choses les plus utiles & les plus louables ; *Silui à bonis* ; lorsqu'il lui paroît inutile ou dangereux d'en parler. On ne craint point, de la part d'un Chrétien que la charité anime, l'indiscrétion qui revele les secrets ; on craint encore moins de lui la malignité qui divulgue les défauts du prochain. Jugez combien il est éloigné de la perfidie, qui en invente pour noircir la réputation de ses freres. Il regarde, comme l'Apôtre saint Jacques, la langue comme un monde d'iniquité, & le silence lui paroît une source de toutes sortes de 74
biens ; il lui importe peu qu'on attribue à ignorance, à simplicité d'esprit, le silence qu'il affecte. Dieu est honoré par son silence, son prochain ménagé, la paix de son cœur conservée ; c'en est plus qu'il ne faut pour le

dédommager des fades plaisanteries & des ridicules invectives.

C'est donc un art, & un art essentiel aux Chrétiens, de savoir se taire à propos. Il y a donc plus de mérite & de talents à garder le silence, quand les circonstances l'exigent, qu'à faire briller son esprit, par des railleries & des bons-mots, qui, après avoir déchiré le prochain, s'attaquent souvent à la Divinité même ; & voilà précisément une maxime que le monde ne connoît pas, qu'il n'adoptera jamais.

La langueur, dira-t-on, se répandroit bientôt dans la conversation, si on en bannissoit tout ce qui intéresse la Religion, la pureté, les mœurs & le prochain ; s'il n'entroit dans tous les cercles que de ces hommes prudents dont je parle, qui portent toujours avec eux une barriere de circonspection à leurs levres, pour se tenir en garde contre tout discours imprudent & léger. Mais cette langueur seroit bientôt réchauffée par les ardeurs de 75
la charité : cette vertu présideroit aux entretiens ; elle en seroit l'ame ; elle en écarteroit les abus ; ils ne seroient plus, comme ils sont de nos jours, le plus commun & le plus dangereux des écueils.

C'est, en effet, parce que cette charité prudente ne préside point aux conversations, qu'on voit y regner ce ton d'irréligion & d'incrédulité qui fait tant de honte à notre siecle. C'est là où des hommes sans lumiere, sans étude, sans expérience, prononcent sur les points les plus redoutables, avec une assurance qui tient de l'effronterie. Ils ne seroient point en état de répondre aux questions les plus simples sur les premiers éléments de la Foi, & ils s'érigent en Censeurs & en Juges de la Foi de leurs freres ; ils font une profession ouverte de blasphémer ce qu'ils ignorent, & veulent assujettir à leurs ténebres tous ceux en qui la Religion laisse encore subsister quelques lueurs de connoissance & de vérité. Ah ! je m'écrierai avec le grand Apôtre ; *Et hos devita* : Fuyez-les, ces hommes, si vous voulez que votre Foi demeure pure, & que votre charité acquiere cette prudence & cette stabilité, qui doit faire le caractere de la charité parfaite : *Non agit perperàm.* 76

Mais elle ne se borne pas, cette charité, à penser bien, à parler avec sagesse ; elle agit encore avec prudence : c'est-à-dire, qu'elle se propose, dans toutes ses actions, un motif & une fin louable ; & comme il n'en est de vraiment utile que celle qui se rapporte à Dieu, Dieu seul est le mo-

bile de toute action que la charité anime ; & c'est de Dieu que vient cette attention & cette prudence qui la défend de cette précipitation : *Non agit perperàm.*

Je ne dis pas qu'un Chrétien par surprise, ne puisse s'écarter quelquefois des regles de cette prudence universelle que la charité inspire ; mais je dis que ces indiscrétions même servent à prouver ce caractere essentiel à la charité, Le Chrétien observe tout avec soin ; ses voies, pour les régler sur celles de l'Evangile ; les actions de son prochain, pour en tirer l'édification ou l'instruction qu'elles lui présentent. Il observe ses chutes & ses foiblesses, pour en gémir & s'en relever avec promptitude : en un mot, il dit sans cesse avec le Prophete, & il l'exécute avec fidélité comme lui : *Scrutabor.* Je sonderai, je pénétrerai votre Loi, ô mon Dieu ! afin d'en être le plus fidele observateur : *Scrutabor legem tuam, Domine, & custodiam* 77
illam in toto corde meo. J'observerai, je garderai mes voies, afin de ne point m'écarter de votre Loi, par mes paroles, encore moins par mes actions : *Custodiam vias meas, ut non delinquam in linguâ meâ.* Et de cette attention continuelle, il résulte des œuvres de sagesse & de prudence, qui ne se sentent en rien de la folie, de la précipitation des enfants du siecle. Aussi le Chrétien fidele à ce devoir, s'annonce-t-il par sa modestie, sa gravité & sa douceur : aussi fait-il plus constamment le bien, parce qu'il le fait avec plus de connoissance & de lumiere : aussi se préserve-t-il plus facilement du mal, parce qu'il en connoît mieux les conséquences & les dangers. Un des caracteres que le Prophete attribue à l'impie, c'est, tandis qu'il avale l'iniquité comme l'eau, qu'il brave la divine justice, qu'il vit avec sécurité dans ses désordres, de porter cependant au fond de son cœur un sentiment de terreur & de crainte, qui l'agite & qui le trouble, souvent lorsqu'il n'y a pas de motif pour trembler : *Illìc trepidaverunt timore ubi non erat timor.*

Par opposition, nous allons sentir ce que produit dans le Chrétien, la prudence de la charité. Le Chrétien opere son salut dans la crainte ; mais 78
son cœur est dans la paix, parce que le motif de sa crainte est légitime, & celui de son espérance est assuré. Il examine, il observe ; non comme le pécheur, par timidité & par frayeur, mais par vigilance & par humilité : ainsi il craint toujours avec raison, & espere avec fondement ; &, par conséquent, il agit toujours avec prudence & avec consolation.

Heureux celui dont les pensées, les paroles & les œuvres sont marquées à ce caractere : il n'auroit d'autre récompense que la paix dont il jouit ici-bas ; que je préférerois son sort à celui des heureux & des coupables du siecle. Mais si la charité n'a point été précipitée, elle a droit au sort qui demeure éternellement stable comme Dieu même : cette vertu, agitée ici-bas par les tempêtes de la vie présente, est destinée dans le ciel à participer à l'immutabilité de son Auteur ; & tous les Disciples, aussi immuables que le Chef, ne seront plus séparés de la charité de Jésus-Christ dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le cinquieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme produisant l'humilité

Caritas non inflatur.

La Charité ne s'enfle point. 1 Cor. 13.

DEPUIS que saint Augustin nous a défini la charité, un amour de Dieu au mépris de nous-mêmes, & qu'il l'a opposée à cette cupidité criminelle qui se fait rechercher soi-même au mépris de Dieu, il est aisé de conclure que l'enflure du cœur est incompatible avec cette vertu ; que l'amour-propre s'enfle des qualités qui sont l'objet de sa complaisance ; qu'il porte même l'extravagance jusqu'à se glorifier de défauts réels, & dignes d'un souverain mépris. Cet amour est vain dans son principe ; il ne peut donc produire que des affections vaines & injustes : cet amour prend sa source dans le fond d'un cœur corrompu ; il doit donc infecter tout ce qui émane d'une source si empestée : en un mot, on doit connoître l'arbre à ses fruits, & s'attendre à cueillir des ronces & des épines dans un champ incapable de produire jamais des fruits de salut & de vie. Mais la charité, qui émane du sein de Dieu même, qui est elle-même le fruit le plus précieux de sa grace, le signe le plus certain de son amour, le principe le plus efficace de la vie ; quand elle habite dans un cœur, tout est dans l'ordre & dans la paix : elle y guérit ces tumeurs mortelles, que l'orgueil y avoit formées ; elle rappelle l'homme à son néant ; & par cela même, elle l'éleve, elle le remplit de graces & de vertus, sans qu'il tire de ces vertus un sujet d'enflure : *Caritas non inflatur.*

Mais à quel signe les enflures que produit l'orgueil peuvent-elles se dis-

tinguer de cette noble émulation qu'inspire la charité ? ou plutôt quelle est la source de ces enflures ? quel en est le remede ? Cette Instruction va nous aider à le connoître.

Dans l'ordre physique, l'enflure a toujours été envisagée comme le signe & l'accident le plus fâcheux des grandes infirmités. On est même forcé de suspendre l'application de tout remede, jusqu'à ce que cet accident dissipé, laisse entrevoir la nature & l'étendue du mal. Nous pouvons nous 81
servir utilement de cette comparaison, en traitant le caractere de la charité qui nous occupe aujourd'hui. Dissipons, si nous le pouvons, l'enflure du cœur : diminuons-en du moins l'étendue : arrêtons-en le progrès, & alors nous connoîtrons ce que l'orgueil, le plus grand de tous les maux, est capable de produire dans un cœur qui s'y livre. Cette tumeur mortelle vient de trois causes, ou de la connoissance qu'on croit avoir de ses propres perfections, ou de l'oubli dans lequel on vit à l'égard de ses propres foiblesses, ou de l'attention trop marquée qu'on donne aux miseres d'autrui. Il n'est pas possible de méconnoître la source de ces différentes dispositions : l'orgueil peut seul les produire, puisque, si la charité nous laisse entrevoir nos vertus, elle nous les fait rapporter à Dieu ; si nous avons des imperfections & des miseres, elle n'en diminue point l'impression dans notre cœur ; si enfin elle nous applique aux défauts d'autrui, elle nous rend à leur égard indulgents & équitables.

La charité nous impose premiérement la loi de rapporter à Dieu ce qu'il a mis en nous de bien : elle ne nous autorise pas à le méconnoître, & en cela elle est opposée à cette pusillanimité qui porte la défiance jusqu'à ne 82
vouloir rien faire, rien entreprendre, par la crainte de sa propre foiblesse ; elle est encore plus opposée à cette fausse humilité qui emprunte à tous propos le langage de la modestie chrétienne, pour dépriser les qualités réelles que Dieu a mises en elle, & qui, par cet artifice, se ménage souvent des éloges plus délicats & plus sensibles.

La charité, plus éclairée & plus sincere, apperçoit le bien dans sa source ; elle ne voit de bien en elle, que ce qui vient de ce principe adorable : delà les actions de graces, non celles du Pharisien, qui voit plus la distance qui l'éleve au-dessus de ses freres, que celle qui le sépare de son Dieu ; mais des actions de graces dictées par un cœur qui ne s'attribue rien, qui ne voit rien en soi de louable qui soit de son propre fonds ; des actions de

graces produites par un cœur qui remercie Dieu aussi sincérement de la pratique du bien, que de la volonté de le faire, parce qu'il sait que nous tenons l'un & l'autre de sa miséricorde.

Un Chrétien de ce caractere se croit donc chargé d'un bien étranger : il s'en regarde comme l'économe ; s'il le fait valoir, ce n'est jamais pour s'en attribuer le profit. Qu'on loue tant qu'on voudra le bien qu'il a fait, 83
il ne l'a pas fait pour attirer les éloges ; il est bien éloigné de se les attribuer : son cœur désavoue ce mouvement secret & involontaire, cette impression importune qu'on éprouve toujours au moment de la louange ; & il le combat, en disant à Dieu avec son Prophete : Non, mon Dieu, ce n'est point à nous, c'est à votre nom seul, que doit se rapporter la gloire de ce que vous daignez opérer en nous : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.*

Après cela, que pense un Chrétien animé par cet esprit de charité, quand on loue en lui les dons extérieurs, & qui ne tiennent presque en rien à l'homme : les richesses, les honneurs, les agréments purement sensibles, l'adresse, la jeunesse, la beauté ? La cupidité se nourrit de tous ces avantages : l'ame superbe ne possede souvent que le moindre & le plus fragile de ces dons, & elle s'enfle, comme si elle étoit douée de toutes les qualités de l'esprit & du cœur : mais que cet aliment paroît insipide à la charité ! Elle est toujours en garde contre l'effet que peuvent produire ces dons, parce qu'elle les envisage comme un écueil : elle n'attache pas son cœur aux biens qu'elle possede ; elle les répand avec abondance. Elle regarde 84
les honneurs comme une fumée, la jeunesse comme une fleur, la beauté comme un éclair : elle en juge sur leur durée, & n'estime ces biens que par le rapport qu'ils peuvent avoir avec des biens plus solides ; elle en use avec crainte & avec sagesse.

Mais les biens spirituels deviennent l'objet de son attention & de sa vigilance : elle les a reçus de Dieu, & elle craint tout ce qui pourroit altérer ce précieux dépôt : elle sait que c'est sur-tout à l'humilité à le faire valoir, parce que c'est à cette vertu à l'augmenter, en attirant des graces plus abondantes encore.

Qu'heureuse est l'ame que cette disposition conduit dans toutes ses démarches ! & qu'il est facile de la distinguer de celles qui se croient riches

de leur propre fonds ! Si elle a de la naissance, on ne s'en apperçoit que par l'élévation du génie & la noblesse des sentiments : mais qu'elle est éloignée de cette affectation ridicule, qu'on nomme bienséance de rang & de condition ! elle ne se dégrade point, à la vérité, par une familiarité déplacée ; mais elle gagne les cœurs par une affabilité que la décence accompagne toujours.

On ne voit pas briller, dans un Chrétien charitable, cet esprit des sociétés du monde, qui ne s'annonce que par des saillies & des traits mordants : 85
il ne connoît de véritable esprit, que celui qu'une raison saine éclaire, qui juge des choses sans intérêt & sans prévention : les qualités du cœur sont les seules dont il soit jaloux, non pour les montrer avec ostentation & se captiver les suffrages, mais pour s'en servir, à l'utilité du prochain, dans toutes les occasions où les besoins l'exigent. Voilà l'usage que la charité sait faire des vertus personnelles. Mais comme elle ne se dissimule pas ses imperfections & ses foiblesses, cette charité qui ne s'enfle pas, apprend aux Chrétiens les moyens de les faire tourner à leur propre avantage. Comment cela ? parce que la charité rend le Chrétien attentif à étudier ses propres défauts, fidele à s'en humilier, ardent à s'en corriger.

Les retours sur soi-même doivent être fréquents dans une ame que la charité anime, parce qu'elle gagne toujours quelque chose à ces retours : elle y voit ce qui échappe à tant de Chrétiens, ses défauts & ses foiblesses ; & pour peu qu'elle suive avec application cette recherche, elle en découvre la source & les effets. Elle peut donc dire comme le Prophete : Je suis un homme qui connois ma propre misere : *Ego vir videns paupertatem meam.* 86
L'orgueil ne sauroit me cacher ma difformité, puisque je vois qu'il est lui-même la source de tous mes maux. Je vois dans cette seule plaie, toutes celles que le péché a faites à mon cœur, ou qu'il pourroit lui faire dans la suite ; j'y vois l'abrégé de tous mes défauts, & le germe de toutes mes iniquités.

Que cette vue, toute humiliante qu'elle est, présente de ressources au Chrétien qui s'applique à en faire usage ! & comment pourroit-il laisser enfler son cœur ? Cette tumeur lui paroîtroit importune, parce que sa conscience éclairée lui en reprocheroit sans cesse l'abus. Est-il possible de se voir tel qu'on est, & de conserver des sentiments d'amour-propre & de complaisance ? Non ; l'enflure est toujours l'effet de la distraction de

l'esprit sur ses miseres réelles ; & on y remédiera efficacement, lorsqu'on s'appliquera à cette étude : il en résultera que, connoissant mieux ses imperfections, on s'en humiliera davantage.

Devant Dieu d'abord, on en fera fréquemment l'aveu ; on en gémira profondément ; on se reconnoîtra indigne de ses graces ; on sollicitera sa miséricorde, sur l'abus qu'on en a fait ; on en demandera un plus saint usage. 87
Après cela, est-il étonnant que les ames les plus saintes soient les plus timorées ? Ne sont-elles pas, en quelque sorte, excusables, quand leur crainte les jette dans l'inquiétude & le scrupule ? Elles sentent mieux que le reste des pécheurs, le prix de la grace qui leur est donnée, la grandeur du Dieu qu'elles doivent servir, la conséquence des moindres blessures que leur fait le péché ; & si le Saint-Esprit nous dit que quand l'impie est une fois tombé dans l'excès de ses désordres, il méprise toutes les prévarications, & s'inquiete peu de leurs suites : *Impius, cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit* : nous pouvons dire, par une opposition toute naturelle, que quand le Juste a fait des progrès dans la charité, tout l'alarme.

Le langage du Juste répond parfaitement aux sentiments qui le pénetrent. Sans affectation, il ne négligera aucune occasion de s'humilier de ses miseres spirituelles : on verra plus encore à sa conduite, qu'à ses paroles, qu'il se craint ; qu'il se redoute lui-même ; qu'il se défie de ses propres forces ; qu'il se met, dans le jugement qu'il porte de lui-même, toujours au-dessous de ses freres, & que loin de se prévaloir de la supériorité que lui donne sur eux sa vertu, il admire en eux les dons qu'ils ont reçus, & 88
ne juge pas les défauts apparents qu'ils laissent entrevoir.

Comme il suit à la lettre cet avis de saint Bernard, que notre examen doit commencer par nous-mêmes, il exécute avec fidélité ce précepte de l'Evangile, de tirer d'abord ce qui offusque notre œil, avant d'entreprendre de débarrasser les autres de ce qui les aveugle. Aussi est-il ardent à se corriger de ses propres défauts ; & c'est ce que nous enseigne Jésus-Christ, le docteur, le principe & le modele de la charité : haïr son ame, la perdre, la mortifier dans le temps, pour la retrouver dans l'éternité ; lui livrer de continuels combats ; réprimer ses moindres désirs, quand ils s'opposent à l'esprit. C'est aussi pour cela que la vie chrétienne est appellée une milice continuelle.

Dans cette guerre sainte, le vrai Chrétien ne se donne pas de repos, parce qu'il n'est jamais sans ennemis. A peine a-t-il terrassé une passion, qu'une autre renaît ; & souvent celle qu'il croyoit éteinte, se reproduit de ses propres cendres. Il s'encourage lui-même dans ce combat, par les paroles que l'Apôtre saint Paul adressoit à son Disciple Timothée, quand il lui disoit : Exercez-vous dans les travaux de la milice sainte, comme un 89
bon soldat de Jésus-Christ : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu* : c'est-à-dire, combattez avec cette juste crainte, que doivent vous donner la force de votre ennemi & votre foiblesse ; avec cette ardeur que doit vous inspirer l'exemple de Jésus-Christ & des Saints ; avec cette confiance que doit former dans votre cœur la protection de votre Dieu & sa grace : combattez des penchants corrompus dans leur source, peut-être peu réprimés dans la jeunesse, toujours plus dangereux à mesure que vos années se multiplient, puisqu'un seul de leurs triomphes peut vous enlever la victoire. Convenez qu'un Chrétien a bien assez d'occupation à se réformer lui-même, sans porter sur les autres un œil curieux & critique. Aussi le troisieme effet de cette charité qui craint l'enflure du cœur, c'est l'indulgence à l'égard du prochain.

On ne sauroit trop graver cette vérité dans son cœur ; car le reproche le plus fréquent, & peut-être aussi le plus mérité, de la part d'une infinité de Chrétiens, c'est le peu d'indulgence & de charité, quoiqu'on fasse profession de régularité & de vertu. Ceux qui font ce reproche, n'ignorent 90
pas que ce défaut est personnel à ceux qui y tombent ; que la charité, si elle étoit parfaite dans le cœur, excluroit les moindres penchants à la malignité & à la censure ; mais on aime mieux se venger sur la piété, en lui imputant les outrages que lui font ceux qui s'en déclarent les sectateurs.

Pour nous, vengeons la charité, en éloignant d'elle les imputations calomnieuses que lui font les pécheurs : prouvons qu'il suffit d'être charitable, pour être indulgent à l'égard du prochain ; que le Chrétien charitable abhorre l'esprit de médisance, de raillerie & de critique ; qu'il est persuadé que les ridicules, même les défauts extérieurs, & qui n'intéressent pas la réputation du prochain, ne sont pas plus abandonnés à notre satyre, que les défauts essentiels le sont à nos discours ; & que ce n'est pas une vaine inquiétude, un simple scrupule, qui rend les ames vraiment pieuses, indulgentes sur tous les défauts, parce qu'il n'y aura jamais ex-

cès dans ce genre, quand, par état, on ne sera pas chargé d'instruire, de corriger & de reprendre.

Eh ! taisons-nous, disoit un Auteur, taisons-nous sur les défauts des autres, de peur que Dieu ne se réveille, en quelque sorte, sur nos propres 91
défauts. Ne nous enflons point d'une différence qui ne porte peut-être que sur un extérieur un peu moins observé, & qui, quand elle seroit plus réelle, n'auroit pour principe que la grace. Y auroit-il beaucoup de mérite, après tout, de ne pas se perdre, comme tant d'autres, par l'ambition, l'avarice & la volupté, si on se perdoit par l'orgueil ?

Revenons sur les vérités que nous avons méditées. La charité ne s'enfle point ; *Non inflatur* : elle connoît ses perfections, sans orgueil ; ses miseres, sans indifférence ; les défauts du prochain, sans mépris : elle oppose aux unes un sentiment de défiance ; aux secondes, un sentiment d'humilité ; aux derniers, un sentiment d'indulgence & de charité.

Et pour nous affermir dans ces dispositions, jettons les ieux sur le modele que l'Eglise va nous offrir sur la Croix[2]. C'est là où la charité triomphe par l'humilité, où les vertus de patience & de charité, rendent à Dieu la gloire & l'honneur, & montrent au prochain l'indulgence & la miséri- 92
corde.

Guérissez vous-même, ô mon Dieu ! l'enflure de notre cœur, par l'humilité du vôtre ; & consommez-nous dans la charité, comme vous l'avez été par les souffrances ; afin que nous parvenions, par votre grace, à la gloire de l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le sixieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme réprouvant le dédain

Caritas non est ambitiosa.

La Charité n'est point ambitieuse : ou, comme l'interpretent quelques savants Auteurs : *La Charité n'est point dédaigneuse* ; Caritas non est fastidiosa. 1 *Cor.* 13.

2. Cette Instruction fut prononcée dans l'Assemblée du mois d'Avril 1759 ; Pâque tombant au 15 de ce mois, l'Assemblée fut tenue dans la semaine de la Passion.

MON objet, dans cet Entretien, ne sera donc pas de prouver que l'ambition, cette passion de s'avancer, est contraire à la charité : cette vérité mérite cependant bien de tenir sa place dans un cours d'Instructions, qui traitent uniquement de la charité ; mais je dois, autant qu'il est possible, 93
me rapprocher du plus grand nombre des personnes qui m'écoutent. Le genre de vie, l'âge de quelques-unes d'entre elles, le quartier qu'elles habitent, tout me persuade que l'esprit de renoncement & de retraite tient chez elles la place de ces idées de fortune & d'agrandissement qui dévorent la plupart des hommes ; mais aussi, plus je les sais dans cette disposition, plus j'ai lieu de craindre que le dédain & le mépris ne deviennent la passion de leur cœur. Il ne se joint que trop à une vie réguliere, à des mœurs pures, à une piété apparente ; & comme cet abus de la piété attire sur la piété sincere des mépris, des railleries & des soupçons, il faut prendre la défense de la vraie dévotion, & la venger des outrages que lui fait la fausse justice.

Nous le ferons efficacement, si nous pouvons bien vous convaincre de cette vérité, que la piété n'est point dédaigneuse ; *Non est fastidiosa* : & si, par une suite de cette conviction, nous vous inspirons en toutes circonstances, pour le prochain, cette affabilité, cette douceur qui fait le caractere essentiel de la charité.

La charité n'est point dédaigneuse, parce qu'elle ne connoît point de raison pour l'être : si elle consultoit l'orgueil, elle ne manqueroit pas de 94
l'être pour excuser son mépris. Les maîtres de la vie spirituelle, d'après saint Thomas, comptent le dédain ou le mépris au nombre des filles de l'orgueil ; mais la charité, qui n'a de fondement que l'humilité, ne se permet aucune société avec cette malheureuse production du plus grand de tous les vices. En effet elle est persuadée que tous les motifs qui paroissent excuser le dédain, sont injustes. L'ame dédaigneuse autorise son mépris sur l'état & la naissance, sur les talents ou les vertus personnelles, sur les désordres ou les défauts du prochain : la charité oppose à tous ces motifs des raisons qui les détruisent.

L'état & la naissance sont-ils une distinction assez réelle entre les hommes, pour autoriser le mépris ? Ne dissimulons pas que cette distinction a été établie par celui qui a droit de régler nos rangs ici-bas ; que c'est lui qui a versé l'opulence dans le sein du riche, qui a voulu que

l'un naquît sur le Trône ou dans un Palais, tandis que l'autre naîtroit dans la chaumiere ou sous les lambris ; que c'est de lui que viennent ces différences sensibles que mettent entre les hommes la noblesse du sang, l'importance des emplois, l'utilité des services ; & que si le Prince & le Berger, le Guerrier & l'Artisan, le Noble & le Roturier, le Savant & l'Ignorant n'avoient aucunes marques qui distinguassent leurs états, il en résulteroit une confusion aussi dangereuse pour le bien de la société, que pour celui de la Religion. 95

La charité laisse donc chacun dans son rang : elle autorise certaine préséance de regle & de nécessité ; elle ne veut pas que l'affabilité des Grands dégénere en bassesse, & que leur familiarité les expose au mépris ; elle avertit même qu'une trop grande facilité à s'ouvrir, à se communiquer, peut avoir ses inconvénients, & que plus d'une fois le malheur des familles & la discorde des ménages sont venus d'un excès de condescendance & d'une confiance déplacée des maîtres pour leurs domestiques ou pour leurs subalternes. Que chacun donc se tienne dans son rang & dans son état ; mais que chacun envisage la charité & la douceur comme le premier devoir de ce rang qu'il conserve.

David étoit Roi, & David fut affable : il se rendit accessible à tous, pour le bien de son peuple ; il ne connut les droits de son élévation que pour venger le crime, & ne fit sentir le poids de son autorité qu'à ceux qui n'avoient pas su imiter sa clémence ou sa justice. Car, après tout, si la nature sépare les hommes & les place à différents rangs, la Religion les rapproche & les place tous au même rang & au même dégré. En vain fera-t-on l'histoire particuliere des Empires, la généalogie des familles ; il faudra toujours revenir à l'histoire, à la généalogie universelle, qui prouve qu'Adam a reçu la vie de Dieu, & que nous descendons tous de ce premier homme ; qu'à ce titre, personne ne peut se vanter d'une plus grande antiquité de noblesse : qu'à la vérité, dans la nuit des temps, on a perdu pour la plupart la trace qui les fait descendre de cette tige ; mais qu'importeroit à un noble qu'on perdît de vue un seul de ses ancêtres, s'il étoit prouvé d'une maniere incontestable qu'il descend du plus illustre & du plus distingué des aïeux ? Certains de la même origine, ne le sommes-nous pas des liens qui nous unissent dans cette vie ? Et si notre pere a perdu sa noblesse en perdant son innocence ; si plus d'une fois, par nos 96

propres prévarications, nous nous sommes dégradés nous-mêmes, que celui qui est sans péché & qui est né sans en avoir contracté la tache, se 97
montre ; on lui accordera une supériorité réelle sur ses freres, & on supportera peut-être son dédain. Mais nous avons tous péché en Adam, dit l'Apôtre saint Paul ; & depuis Adam, si quelqu'un dit qu'il est exempt de péché personnel, il est un menteur, dit l'Apôtre saint Jean.

Nous avons donc tous eu besoin d'un Rédempteur, & nous nous trouvons encore rapprochés par ce lien précieux. Jésus-Christ est venu en ce monde pour éclairer, pour justifier tout homme qui vient en ce monde, & ne faire qu'un cœur & qu'un esprit de ce qui étoit autrefois désuni par la diversité des passions. Or dans ces rapports essentiels, la charité trouve les motifs les plus réels de conserver la douceur & l'affabilité, & d'éviter les hauteurs & les dédains. Aussi un vrai Chrétien est-il toujours honnête : jamais il ne voit de raisons de dédaigner ses semblables ; il regarde comme une sorte de cruauté de faire sentir sans sujet aux foibles & aux petits la supériorité que lui donne son rang ou son état ; il les croit assez malheureux de se trouver placés dans une condition obscure & méprisable, livrés à une profession souvent ignoble, selon le préjugé des hommes, & il tâche de les dédommager, par des avances de bonté, de 98
la distance que son rang & sa naissance mettent entre lui & eux.

Et comment la Religion n'inspireroit-elle pas cette disposition ? la probité naturelle seule l'inspire ; & on a souvent remarqué que, sans Religion même, les ames vraiment nobles étoient toujours affables, & qu'on ne remarquoit un air de dédain que dans ceux dont la noblesse étoit équivoque ou récente, & dans ceux à qui de grandes richesses avoient acquis une espece d'illustration, ou pouvoient en tenir lieu.

La charité regarde donc comme frivole la distinction des états, de la naissance ou des richesses ; à cet égard, elle n'est pas dédaigneuse ; *Non est fastidiosa* : elle l'est encore moins à raison de la supériorité des talents ou des vertus.

Car d'abord l'ame charitable n'oublie jamais que le devoir essentiel du Chrétien est de se mépriser & de se renoncer soi-même : *Abneget semetipsum.* Elle fait de cette maxime, en quelque sorte, sa devise & sa regle : elle rapporte à cette obligation tout ce qu'il y a de bien en elle ; & jugeant de

son prochain sur ce principe, elle trouve toujours en lui des motifs pour 99
le ménager & le respecter.

En effet, si nous avons prouvé que la distinction de naissance & de rang ne sauroit autoriser le dédain, les qualités personnelles ne l'appuient pas davantage : si ces qualités sont extérieures & sensibles, si elles ne consistent que dans des agréments corporels, ou dans une plus grande facilité à réussir dans ses entreprises, qu'il est injuste & ridicule de faire sentir au prochain, par son mépris, qu'on a reçu plus que lui à cet égard ! puisqu'il est impossible que nous nous procurions à nous-mêmes ces avantages ; puisqu'il est souvent plus facile d'en abuser, que de s'en servir utilement pour le salut ; puisqu'il est si aisé de les perdre, & impossible de les recouvrer après les avoir perdus.

Qui pourroit donc autoriser mon dédain à l'égard de ceux qui ne jouissent pas des mêmes avantages ? Sont-ils repréhensibles en ne les possédant pas ? & Dieu, qui les leur a refusés, fera-t-il, entre eux & moi, la distinction que mon orgueil me porte à en faire ? Ah ! si nous prenions toujours Dieu pour regle de nos jugements, le dédain n'en seroit jamais l'effet ; & les vertus morales & chrétiennes, loin de nous autoriser au mépris, nous rappelleroient sans cesse à l'indulgence à 100
l'égard des autres.

Il faut convenir cependant que s'il est ici-bas une distinction réelle entre les hommes, c'est celle qui vient de la vertu. Toute autre distinction est imaginaire : la naissance, les honneurs, les richesses ne décorent pas véritablement, parce que tous ces avantages nous sont étrangers. Mais la vertu tient à notre être : c'est un don de Dieu que la grace nous rend propre, & qui nous éleve réellement au-dessus de tous ceux qui sont vicieux & corrompus ; mais c'est précisément parce que ce don nous éleve, qu'il ne nous convient pas de rabaisser nos freres par nos mépris. Contents de la supériorité que Dieu nous accordera, si nous lui sommes fideles, tenons-nous ici-bas dans le rang qu'il nous a marqué. Il a rendu tous les hommes égaux par la qualité de freres : faisons honneur à cette qualité, dit l'Apôtre saint Paul, en nous honorant les uns les autres : *Honore invicem prævenientes.* Et puisque c'est à l'humilité que sont promises les distinctions les plus flatteuses, tenons à cette vertu, & prouvons-la par une affabilité invariable ; qu'elle nous tienne dans la

défiance de nous-mêmes. 101

Sommes-nous d'ailleurs tels aux ieux de Dieu, que nous le paroissons aux ieux des hommes ? & celui qui paroît avoir moins de vertus que nous, n'en a-t-il pas de plus solides ? Saint Augustin se servoit souvent de ce motif pour se préserver des jugements indiscrets & des tons méprisants : il convenoit que notre misere intérieure nous étant assez connue, nous avions bien des motifs de supposer aux autres des vertus que nous ne possédons pas. Si le Pharisien, au milieu du temple, eût porté ce jugement du Publicain & de lui-même, il eût participé à la rémission & à la grace, qui fut le fruit de la priere de ce dernier ; mais il retourna dans sa maison plus coupable, parce qu'il avoit été superbe & dédaigneux.

Saint Jean Chrysostome craignoit bien de son temps, que les mœurs des Pharisiens ne fussent passées jusqu'à son peuple : & à en juger par le ton de hauteur qu'affectent souvent les personnes dévotes à l'égard de ceux qui s'écartent, je crains bien que l'on ne descende souvent du Temple, chargé de nouvelles iniquités ; & cette plaie est ordinairement plus réelle & plus dangereuse que toutes celles sur lesquelles on vient gémir. Les autres tiennent à la fragilité ; celle-ci tient à une volonté mauvaise, à 102
une aveugle prévention sur son compte, à des préjugés téméraires sur le compte du prochain ; & la charité exclut tous ces désordres, parce qu'elle n'est pas dédaigneuse : *Non est fastidiosa.*

Si l'ame charitable ne peut pas s'autoriser de ses qualités personnelles, elle le peut encore moins des défauts réels de son prochain : je l'ai prouvé en opposant les défauts des autres à nos propres vertus, parce que les défauts du prochain ne sont souvent qu'apparents, & nos vertus sont quelquefois équivoques ou imparfaites. Mais supposons le prochain très-méprisable & très-répréhensible ; car il faut avouer qu'il est des hommes qui semblent un composé de ce qu'il y a de plus ridicule & de plus révoltant : supposons-le donc de l'extraction la plus vile, de la figure la plus ignoble, de l'état le plus décrié, avec les mœurs les plus dépravées, une ame basse dans tous ses gouts, un cœur gangrené & susceptible de tous les vices, un esprit borné & stupide : il faut avouer qu'il se trouve des hommes de ce caractere, & qu'il est difficile de se défendre de la premiere impression qu'inspire la vue de tous ces défauts ; qu'il droit se faire une 103
terrible violence, pour faire d'un tel homme son confident & son ami ;

qu'on mériteroit même d'être taxé d'imprudence, si on se livroit aveuglément à quelqu'un qui seroit de ce caractere. Mais la charité ne doit point perdre ses droits ; elle n'est point dédaigneuse : *Non est fastidiosa.*

Quelle conduite tiendra-t-elle donc à l'égard de cet homme ? Elle compatira à ses maux ; elle ne comptera pour rien le vice de sa naissance ; elle supportera sans railleries & sans mépris le ridicule de son extérieur ; elle ne se prévaudra pas du rang & de l'état où Dieu l'a fait naître ; elle regardera avec sagesse cette ame basse, comme un fruit qui, sur un arbre très-fécond, a dégénéré, & n'a pas reçu toute la seve qui rend les autres fruits beaux à la vue, & agréables au gout ; elle gémira de la perversité de ce cœur, qui est abruti par les passions dont il est dominé ; elle priera pour solliciter sa conversion & son retour à la justice ; elle s'humiliera elle-même à la vue d'un spectacle si affligeant pour la nature humaine ; elle s'efforcera de répandre dans cet esprit plus de lumiere, dans ce cœur plus de droiture ; mais elle ne le méprisera pas.

Cette peinture générale peut fournir une application relative à toutes les 104
situations où nous pourrons nous trouver : l'intérieur de nos maisons, les sociétés dont les circonstances nous rapprochent, nous offrent des hommes qui ont quelques-uns de ces défauts. Comment nous sommes-nous conduits à leur égard ? Comment devons-nous nous conduire ? Si le mépris est l'effet de l'impression que nous font leurs défauts, pensons au mal que peut produire cette disposition, & au bien que produiroit la disposition contraire. Le mépris révolte, indispose toujours celui qui en est l'objet. Ou cet homme ne connoît pas ses défauts, ou il ne peut se les dissimuler. S'il ne les connoît pas, il regarde le mépris comme une injustice ; il s'en plaint avec amertume. Si ses défauts lui sont sensibles, le mépris est une plaie nouvelle que nous faisons à son cœur, déja assez agité par l'impression que fait le crime sur celui qui le commet. Un air affable, des manieres douces & prévenantes, le consoleroient, l'instruiroient : il s'accoutumeroit à se voir tel qu'il est ; il sentiroit ce qu'il devroit, ce qu'il pourroit être ; il prendroit pour modele & pour regle cette charité qui réserve pour elle-même la sévérité & la rigueur, & ne témoigne aux autres
que douceur & affabilité. 105

Précieuse vertu, bien digne d'un Disciple de Jésus-Christ : à l'exemple de son divin Maître, il ne méprise pas les pécheurs ; il ne les rebute pas ; il

aime même mieux qu'on le soupçonne d'autoriser leurs désordres par la douceur, que de s'exposer à les entretenir par des airs de hauteur & de mépris ; il sait que gagner l'ame de son frere, c'est sauver son ame ; c'est attirer sur elle la miséricorde dans le temps, & lui préparer la gloire pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le septieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans son désintéressement

Caritas non quærit quæ sua sunt.

La Charité ne cherche point ses propres intérêts. 1 Cor. 13.

LA charité ayant Dieu pour objet, ne doit connoître d'intérêt que celui qui la rapproche de son principe & de sa fin. Elle est opposée à la cupidité ; & la cupidité inspire à celui qu'elle domine, une attache singuliere à tout 106
ce qui peut lui convenir ou lui appartenir. La charité doit donc entretenir dans celui qu'elle anime, un désintéressement parfait ; elle doit lui faire envisager ses intérêts personnels, avec cette tranquillité qui discerne les intérêts réels, d'avec les imaginaires ; les besoins essentiels, d'avec les choses qui ne feroient que flatter l'orgueil ou la passion ; & cette disposition ne convient qu'à la charité.

La Philosophie humaine, il est vrai, affecte un désintéressement admirable. On a vu des Sages du Paganisme, on voit encore de nos jours des hommes qui ne tiennent à rien ; qui se contentent de la médiocrité la plus bornée ; qui soutiennent, par des actions de détachement, la morale stoïque qu'ils débitent dans leurs Ouvrages ; mais leur disposition, rapprochée de la charité, me paroît plutôt une recherche d'eux-mêmes, qu'un désintéressement. Ils se font payer, (permettez-moi l'expression,) en considération & en gloire, ce qu'ils sacrifient du côté des aises & des commodités de la vie. On les loue, on les admire ; c'est tout ce qu'ils désirent : voilà leur bien. Ils en jouissent, tandis que la charité renonce à tout, même à la gloire que pourroit lui attirer ce renoncement. C'est donc à 107
elle seule que convient ce caractere : Elle ne cherche pas son propre intérêt : *Non quærit quæ sua sunt.* L'avons-nous, ce caractere ? Examinons-le sans prévention.

Si la charité, en négligeant quelques intérêts passagers, négligeoit tout,

s'exposoit à perdre tout, & pour le temps, & pour l'éternité, on ne lui proposeroit pas ce désintéressement comme une regle de sagesse ; on n'inviteroit pas les Chrétiens à en suivre les inspirations : mais la charité ne perd que pour retrouver, ne seme que pour recueillir ; & en disant d'elle, qu'elle ne cherche pas ses propres intérêts, *Non quærit quæ sua sunt*, l'Apôtre la loue des sacrifices qu'elle fait pour le temps, & des droits qu'elle acquiert pour l'éternité. Aussi je distingue trois sortes d'intérêts qui peuvent affecter un cœur vraiment Chrétien ; un intérêt spirituel, un intérêt sensible, un intérêt moral.

J'entends par *intérêt spirituel*, celui qui nous attache au bien de notre ame, à son avancement spirituel, à son bonheur éternel : cet intérêt, la charité le recherche.

J'entends par *intérêt sensible*, celui qui nous attache aux biens, aux possessions de ce monde, à nos aises & à nos commodités : cet intérêt, presque 108
toujours sordide, la charité le rejette.

J'entends enfin par *intérêt moral*, celui qui nous attache aux distinctions, aux honneurs que nous avons droit d'attendre : cet intérêt, la charité le néglige.

Il est donc d'abord un intérêt que la charité cultive ; & c'est celui qui a pour objet les biens spirituels : on peut, on doit même, s'en occuper souvent. Ils sont proposés pour exciter notre émulation ; & les plus dignes de les posséder, sont ceux qui les désirent le plus, & qui font le plus pour les acquérir. Aussi Jésus-Christ donne-t-il le nom d'*usure* aux moyens qu'on emploie pour se les procurer ; de *violence*, aux efforts qu'on fait pour les obtenir : aussi appelle-t-il *serviteur fidele*, celui qui a veillé pour défendre ce trésor, qui a travaillé pour l'agrandir ; aussi le Prophete se fait-il gloire de paroître intéressé, quand il s'agit de la Loi de Dieu & des avantages qui y sont attachés. J'ai gardé votre Loi, Seigneur ; & en m'y rendant fidele, j'ai envisagé la récompense qu'elle promet à ma fidélité : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem.*

Heureuse économie ! sainte & précieuse avarice ! qui engage le Chré- 109
tien à s'épargner, à se refuser toutes les satisfactions qui pourroient, ou retarder, ou diminuer ce trésor. Ils n'étoient donc pas insensés, ces

hommes pénitents & crucifiés, qui macéroient leur chair, qui renonçoient au monde indigne d'eux, qui se privoient de toutes satisfactions & de tous plaisirs, pour faire un amas de vertus qu'ils pussent retrouver pour l'éternité.

On les regardoit comme des insensés, & ils étoient les vrais sages : on s'étonnoit de leur désintéressement, & ils étoient vraiment intéressés. Mais l'objet de leurs désirs & de leurs recherches justifioit bien leur ardeur & leur empressement ; & tandis que l'avare amasse pour tout perdre, ils perdoient tout, pour tout retrouver dans l'éternité.

Il est peu de Chrétiens que ce genre d'intérêt domine, parce qu'il en est peu qui en sentent l'importance & le prix : sur cet objet, les enfants du siecle sont beaucoup plus intelligents que nous. Que l'avare devienne notre modele, & nous serons bien certains d'amasser utilement. Il est toujours occupé du bien qu'il possede ou qu'il veut acquérir ; la moindre perte l'afflige : il se refuse les plus pressants besoins, parce qu'il craint de 110
distraire quelque chose de son trésor : il n'aime que ceux qui augmentent ses profits ; il fuit tous ceux qui pourroient diminuer ses amas : il ne se permet, ni plaisirs, ni repos, & il ne connoît de moments heureux, que ceux où il a vu s'accroître ses richesses & sa fortune.

Ah ! le Chrétien qui tourne vers les biens de l'éternité toutes ses pensées, tient une conduite à peu près semblable, mais bien plus sure, puisqu'il travaille sur un fondement plus solide : il ne perd jamais de vue la récompense promise, parce qu'elle le soutient & l'anime : la moindre chute l'effraie, parce qu'elle affoiblit la grace qui est son trésor ; il s'impose de continuelles privations, parce qu'on perd toujours quelque chose de la vertu dans une jouissance trop étendue ; il recherche avec plaisir tous ceux qui, en lui parlant de l'éternité, le rappellent à l'objet de ses désirs ; & par une raison contraire, la société des ennemis de son Dieu lui est à charge, parce qu'elle affoiblit toujours son ardeur pour le Ciel : il remet à la vie future pour se reposer, parce qu'il sait que le temps de la vie présente est le temps du travail & des combats : & au milieu de la pénitence, de la vigilance & de la priere, il trouve des délices, parce que ces 111
différentes pratiques lui répondent de ses avancements & de ses progrès vers la vie qu'il attend.

Plus heureux que l'avare, par conséquent, puisque son cœur est toujours dans la paix ; il jouit sans crainte, ou du moins sans défiance, puisqu'il met sa confiance en Dieu : & son cœur, tout occupé de ce seul intérêt, n'est pas susceptible de ces passions cruelles qui déchirent celui qu'elles dominent. Il ne connoît pas, par conséquent, cet intérêt sordide qui a pour objet les biens de la terre ; & c'est une seconde sorte d'intérêt que la charité rejette : *Non quærit quæ sua sunt.*

L'Apôtre ne dit pas que la charité refuse les biens de ce monde, quand Dieu les lui envoie ; il ne dit pas non plus que la charité s'en défait entiérement, s'en prive universellement ; il ne dit pas même que la charité ne les recherche pas, qu'elle ne les défend pas contre les usurpateurs : mais il dit qu'elle ne les recherche pas : *Non quærit* ; c'est-à-dire, qu'elle ne fait pas de démarches imprudentes ou injustes pour les acquérir ; qu'elle n'y attache pas son cœur, quand elle les possede ; qu'elle ne les retient pas dans l'injustice, quand ils lui sont confiés ; qu'elle ne se désole pas, quand 112
elle les perd ; & qu'elle ne se livre point à l'inquiétude, quand Dieu les lui refuse. Mais d'où vient à l'ame charitable & chrétienne ce désintéressement ? Les biens de la vie présente ne sont-ils pas pour elle, comme pour tous les hommes, des ressources nécessaires, des moyens utiles pour se procurer les aises & les satisfactions de la vie présente ? Oui sans doute : aussi ne les néglige-t-elle pas tout-à-fait, à cause de leur nécessité ; mais elle s'en tient là ; elle n'y recherche & n'en attend aucune satisfaction réelle : elle considere la briéveté du temps où elle pourra en jouir, la fragilité de ces biens, & les dangers qu'ils font naître par rapport au salut éternel. Jugeons, par la solidité de ces motifs, si ces biens peuvent faire beaucoup d'impression sur son cœur.

La briéveté de la vie est le premier & un des plus solides motifs, & celui sur lequel l'avare s'étourdit davantage. Il porte la mort dans son sein, & il calcule ses jours, comme s'ils devoient toujours durer. Une réponse de destruction & de dissolution prochaine, se fait entendre par la voix des maladies & des infirmités qui l'affectent ; & il ferme l'oreille à cette voix, pour ne l'ouvrir qu'aux espérances si trompeuses d'une longue vie 113
& d'une mort très-éloignée. Aussi l'âge, loin d'affoiblir, resserre les liens de ses attaches, & l'endurcit sur tout ce qui pourroit effleurer ses amas. Mais le Juste, sans compter avec Dieu sur le nombre de ses jours, cal-

cule avec l'expérience : il voit la santé la plus robuste détruite en un instant, par un accident imprévu ; & se rangeant déja, avec le Prophete, au nombre de ceux qui sont morts au siecle présent, il se demande, avec le même Prophete : Pour qui mes mains amasseroient-elles ce trésor ? *Cui congregabit ea ?* S'il est riche, il se dit, que quand les biens de ce monde viennent avec abondance, il est essentiel de ne point y attacher son cœur ; & quand il est pauvre, comme l'Apôtre saint Paul, la vie & le vêtement lui paroissent les deux seules ressources qu'il lui soit permis de désirer.

Et que lui serviroit-il d'attacher son cœur à des biens si méprisables & si fragiles ? Aussi cette fragilité est-elle souvent l'objet de sa réflexion & le motif de son désintéressement. Tout ce qui n'est pas Dieu, lui paroît vanité & affliction d'esprit : il ne comprend pas comment on peut se tourmenter & s'affliger pour un vil métal que la rouille consume ; pour une 114
ombre de grandeur, que le caprice de l'homme éleve & détruit presque au même instant ; pour une apparence de plaisir, qui ne traîne après soi que remords cuisants, que douleurs ameres ; pour un fantôme de réputation, qu'une calomnie, ou une imprudence, peuvent détruire ; pour une idée d'amitié, de liaisons & de société, que le moindre intérêt peut dissoudre. Quoi ! il tourmenteroit son cœur & troubleroit son repos, pour des biens imaginaires, tandis qu'il en a de réels à acquérir ! il sent trop, au vuide qu'ils laissent dans son ame, que ce cœur est fait pour une fin plus noble. Aussi craint-il ces biens mêmes, au lieu de les aimer, parce qu'il les envisage comme autant d'écueils ; leur danger est le troisieme & le plus puissant des motifs de son désintéressement.

Il voit tant de Chrétiens qui se perdent par leur attache à ces biens fragiles ; qui se souillent par l'usage qu'ils en font ; qui se chargent d'infidélités devant Dieu, par les moyens qu'ils emploient pour acquérir ces biens ; qu'il aime beaucoup mieux imiter la prudence de ces Saints dont nous parlent si souvent l'Eglise & les Peres, qui, pour marcher d'un pas plus agile dans les sentiers de la vertu, ont eu la sagesse de se dépouiller 115
de ce fardeau : *Prudentes onus exuunt.* Il pourra bien cependant ne pas avoir recours à ce dépouillement universel, qui sacrifie tout en ce monde, pour retrouver tout dans l'éternité : car il sait que tous ne sont pas capables de cet effort ; que Dieu ne l'exige que de ceux à qui il l'inspire

par une vocation spéciale ; mais du moins il suit, dans l'état où la Providence l'a placé, les regles du dépouillement chrétien, en usant de ces biens avec réserve, & en les répandant avec joie dans le sein du Pauvre. C'est là le seul motif qui lui rend ces biens précieux, la seule raison de son économie dans leur administration. Ce genre de désintéressement le prépare à pratiquer une troisieme sorte de dépouillement que la charité inspire ; le sacrifice de cet intérêt moral, qui consiste dans la recherche des honneurs & des distinctions : c'est là où la charité a plus de sacrifices à faire, parce que c'est là où l'amour-propre est le plus souvent blessé.

J'appelle intérêt moral, celui qui nous porte à rechercher l'estime, la considération, l'amitié même de ceux que nous fréquentons. Ce point d'honneur que l'on soutient avec tant de chaleur, que l'on défend avec 116
tant de zele ; cette distinction, cette prééminence de rang, de place, d'âge, de condition, qui fait qu'on ne supporte pas aisément un mépris ou une omission de la part de ceux qui nous doivent des égards, la charité ne les recherche pas : *Non quærit quæ sua sunt.* Quand ces hommages lui sont dus, elle en fait le sacrifice ; quand elle n'a pas droit de les exiger, elle les fuit & les rejette. Par conséquent, on ne voit pas le Chrétien charitable en querelle avec ceux qui lui manquent. Il est attentif à rendre à chacun ce qu'il lui doit ; & l'on ne s'apperçoit jamais qu'on ait manqué envers lui à ce qu'il auroit droit d'attendre. Ce qui le rend si indulgent & si désintéressé sur cet article, c'est qu'il a toujours devant les ieux ses manquements à l'égard de Dieu. Il rappelle chacune de ses infidélités aux fautes qu'on peut faire à son égard ; & il voit l'histoire de ses prévarications dans toutes celles qui l'attaquent personnellement.

Que penser donc de ces Chrétiens susceptibles & délicats, à qui on ne manque jamais impunément ; qui relevent avec hauteur un mot échappé à la légéreté de la langue ; qui font sentir avec dureté un oubli fait à leur 117
égard ; qui, dans l'intérieur de leur maison, mettent entr'eux & ceux qui les servent, une distance que la nature n'y a point établie ; qui, dans la société, exigent continuellement des déférences & des égards, & rendent fatigants & importuns, les assujettissements qu'ils y entretiennent ; qui, piqués au moindre oubli qu'on fait à leur égard, rompent les liens les mieux cimentés, & laissent ceux dont ils se séparent, dans l'incertitude sur les motifs de leur séparation & de leur éloignement ? Leur charité, s'ils en

ont d'ailleurs, manque de ce caractere essentiel, en ce qu'ils cherchent ce qui leur est dû, qu'ils l'exigent, qu'ils le défendent, qu'ils sont mécontents de tout le monde. Plus ils paroissent exiger, plus on leur refuse ; leur vie est pleine de contrariétés, & ils en suscitent à ceux qui les approchent.

Que la société de l'homme charitable est bien différente ! Il croit tout devoir aux autres : avances, respects, témoignages de bonté, il les rend avec facilité, & ne s'apperçoit pas de ceux qu'on lui refuse ; en un mot, il me semble entendre un Juste de ce caractere, dire par sa conduite, ce qu'il conserve certainement dans son cœur : Je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur : *Unam petii à Domino* : aussi c'est la seule que je 118
recherche, comme un intérêt qui m'est personnel ; *Hanc requiram* ; c'est d'habiter dans la maison de mon Dieu, & par conséquent de marcher dans la route qui y conduit ; *Ut inhabitem in domo Domini.*

Rappellez tous vos intérêts à celui-là, & vous ne défendrez que ceux qui sont indispensables : vous les défendrez avec modération ; vous sacrifierez tous ceux qui seroient, ou injustes, ou inutiles, & vous ménagerez vos véritables intérêts pour le temps & pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le huitieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme ennemie de l'aigreur

Caritas non irritatur.

La Charité ne s'aigrit point. 1 Cor. 13.

CETTE Instruction est la conséquence de celle qui l'a précédée. Dans le dernier Entretien, nous avons attribué à la charité, d'après saint Paul, le 119
désintéressement ; & comme c'est l'esprit d'intérêt qui produit l'aigreur, quand cet esprit est contrarié, on peut conclure que celui qui se dépouille de son intérêt propre, ne connoît point cette amertume du cœur qui s'exhale en plaintes & en murmures, qui se répand en paroles piquantes, en invectives outrageantes contre ceux qui ont manqué à quelques égards.

Je sais que cette aigreur est souvent l'effet du caractere, de l'habitude ou du défaut d'éducation ; qu'il y a des ames naturellement sensibles, & qui éprouvent plus fortement le mécontentement & la peine qu'on leur occasionne : mais je sais aussi que la charité, plus forte que la mort, réforme le

caractere, réprime le tempérament, rectifie l'habitude, supplée au défaut d'éducation. Je sais qu'on a de la peine à contenir l'aigreur, quand elle veut s'épancher, parce qu'on écoute trop facilement la passion qui sollicite le cœur à s'aigrir ; que par conséquent il est essentiel, à quiconque fait profession de piété, d'étudier attentivement ce caractere de la charité chrétienne, afin que cette aigreur soit combattue quand elle se fait sentir, afin que la douceur s'établisse sur les ruines de cette passion. 120

Suivez-moi donc ; & avant de m'écouter, persuadez-vous bien que c'est une plaie commune que je vais vous découvrir ; qu'il n'est personne ici qui n'ait besoin du remede que je vais indiquer : demandez à Dieu l'attention à cette vérité, & la pratique des moyens que je vais tâcher de vous offrir.

J'ai déja défini l'aigreur : il est inutile de vous en donner une nouvelle idée. D'ailleurs ce mal se sent mieux qu'il ne s'exprime ; & si tous ceux qui l'éprouvent, ne sont pas en état de le définir, ils conviendront du moins que ce vice est très-commun & très-importun à l'ame qui en est affectée. C'est la charité qui va nous en offrir le remede : elle ne s'aigrit point : *Non irritatur.*

Quelle est donc sa ressource pour résister au penchant naturel que nous nous sentons tous pour l'aigreur ? ou plutôt, (& cette question va renfermer le précis de cet Entretien,) qui est-ce qui pourroit blesser un cœur qui est uni à Dieu par la charité ? Est-ce le mal qu'on lui fait, la justice qu'on lui refuse, ou les outrages qu'on fait à son Dieu ? Voyons la conduite que tient la charité dans ces trois circonstances, & nous sentirons pourquoi l'aigreur & l'amertume ne sauroient empoisonner le cœur où elle réside. 121

Reprenons. Le mal qu'on lui fait, ne l'aigrit point : la raison en est bien sensible. Tandis que tout homme murmure, se plaint avec orgueil, & crie à l'injustice au moindre outrage, le cœur charitable se persuade qu'il a mérité l'affliction qu'on lui suscite ; que c'est de la main de Dieu que part le trait qui le blesse ; que son cœur avoit besoin de cet avertissement, pour ne point s'égarer des voies de la justice ; que, par conséquent, l'action de graces doit être sur ses levres & la reconnoissance dans son cœur.

Remarquez que je ne dis pas que le Juste soit insensible : je n'ose pas même avancer que la premiere impression que lui fait l'affliction ou l'ou-

trage, soit toujours une impression de résignation & de paix. Il a souvent à s'humilier d'un esprit trop prompt, d'une ame trop facile à s'enflammer ; mais ce n'est pas dans ce premier mouvement que consiste l'aigreur, c'est dans la réflexion.

Or, dans une ame fidele, le retour sur soi-même est toujours pour Dieu ; la réflexion sur ses infidélités habituelles, opere la patience ; & elle voit dans la conduite de Dieu à son égard, la raison sensible de celle des hommes : comment oseroit-elle s'en plaindre ? comment oseroit-elle faire sentir à 122
ceux qui l'outragent & qui l'affligent, son ressentiment & sa douleur, puisqu'elle sait que les effets de sa douleur ou de son aigreur rejailliroient jusqu'à Dieu même ? Elle aime bien mieux dissimuler l'injure, se taire devant ceux qui l'affligent, & remettre à répandre son cœur au moment où seule, en la présence de son Dieu, elle peut, & s'humilier de ses fautes, & solliciter son secours. C'est là qu'elle dit avec le Prophete : Mon Dieu, qu'il m'est avantageux que vous ayez pris soin de m'humilier ! *Bonum mihi quia humiliasti me.* Si vous m'aviez abandonnée à ma propre sagesse, j'aurois fui l'épreuve ; je l'aurois envisagée comme un mal qu'il faut éviter ; mais votre grace m'y fait appercevoir un moyen continuel d'expiation & de mérite : elle me fait envisager comme votre verge, celui dont vous vous servez pour m'éprouver. Comment ne dirois-je pas avec un de vos Saints : *Salve, flagellum Dei* : Je vous salue, je vous respecte, fléau dont Dieu se sert pour me rappeller à lui !

Qu'on est éloigné de l'aigreur, quand on a cette idée des tribulations & des épreuves ! Peut-il sortir une parole dure de la bouche d'un Chrétien qui ne voit dans celui qui l'afflige, que l'exécuteur des desseins de Dieu, 123
que le ministre de sa justice ; qui ne voit dans le mal qu'on lui fait, qu'un remede dont l'application lui étoit nécessaire ? On le calomnie ; il s'en console, parce que le témoignage de sa conscience est pour lui : on le méprise ; il s'en dédommage par la conformité que ce genre de peine lui donne avec Jésus-Christ : on lui fait un tort réel dans ses biens ; quand il est parfait, il s'en réjouit, parce que c'est un écueil de moins à éviter : s'il est plus foible, il appaise bientôt sa douleur, par le souvenir de la fragilité du bien qu'on lui enleve ; & toujours sa soumission d'accord avec la conduite de Dieu sur lui, le rappelle à la paix du cœur, qui est, dans l'affliction, la plus grande consolation & la plus grande ressource.

Convenons donc que l'aigreur qui quelquefois empoisonne notre cœur, & s'exhale en paroles piquantes, en reproches amers, en plaintes vives, en murmures indécents, vient de notre orgueil & de notre cupidité ; que c'est le sentiment que nous écoutons toutes les fois que les méchants attentent à notre réputation, ou à nos biens. Que dis-je, les méchants ! Eh ! nous le sommes nous-mêmes, souvent par rapport à ceux qui n'ont 124
contre nous aucuns mauvais desseins. Que faut-il quelquefois pour exciter notre aigreur, & en éprouver l'amertume ? un oubli, une imprudence légere, une parole inconsidérée : je dis plus, une résistance fondée sur nos volontés déraisonnables, une méprise peu importante, & mille autres petits inconvénients, que la diversité des opinions & des caracteres rend inévitables. Il n'en faut pas davantage pour nous transporter & nous enflammer. Eh ! où est la charité dans ces élévations du cœur ? où est la soumission à la volonté de Dieu ? où sont, en un mot, ces vertus qui doivent faire le caractere essentiel du Chrétien ? On ne les pratiquera, que quand on aura pris la sainte habitude de dissimuler les outrages ; de taire les sujets de mécontentement qu'on croit avoir ; d'opposer des paroles de douceur aux invectives, des démarches de charité aux persécutions ; en un mot, quand on pourra dire de nous, ce que l'Apôtre dit de la charité : Elle ne s'aigrit point : *Non irritatur.*

La charité, insensible aux outrages, l'est aux jugements : elle ne s'aigrit pas même, lorsqu'on lui refuse la justice qui lui est due ; & ce sacrifice est encore plus grand que le premier. Pour peu qu'on ait de la foi, on se 125
persuade la nécessité de supporter les persécutions & les injures : mais se persuade-t-on aisément la nécessité de céder à ceux qui nous jugent injustement ; à ceux qui empoisonnent nos intentions les plus pures & les plus irréprochables ; à ceux qui nous prêtent des vues, des intentions criminelles, lorsque le témoignage de notre conscience nous justifie ? La foi, jointe à la charité, opere cette disposition dans nos cœurs ; parce que la premiere de ces vertus nous découvre que le temps présent est le temps des obscurités & des ténebres ; que celui de la manifestation des consciences & de la justification, doit le suivre ; & la charité nous fait remettre à ce temps, avec d'autant plus de confiance, que nous gagnons toujours à ne pas être justifiés dans cette vie. Eh ! pourquoi voudrions-nous que notre sort fût meilleur que celui de Jésus-Christ, notre Chef ? Sa charité ne s'est point aigrie au milieu des accusations les plus graves,

des calomnies les plus atroces, des invectives les plus déshonorantes. Il est dit de lui qu'il se taisoit : *Jesus verò tacebat.* Ce n'est pas qu'il manquât de raisons pour se défendre ; mais l'heure de la puissance des ténebres subsistoit encore, & il remettoit sa justification au temps où l'heure de 126
son Pere seroit venue. C'étoit alors qu'il devoit être justifié : *Est Pater qui glorificat me.* Voilà notre ressource : en attendant, taisons-nous, & ne nous lassons jamais de garder un silence si utile pour conserver la paix. Mais si nous avons des raisons à produire qui feroient valoir notre cause, il est si rare de les défendre, ces raisons, en conservant la charité, qu'il vaut souvent mieux les taire, que de les faire valoir aux dépens de cette vertu.

Et quel droit aurions-nous de dire à Dieu, comme le Prophete : Jugez-moi, Seigneur, & discernez ma cause de celle de l'impie, si nous nous faisions justice à nous-mêmes, si nous n'avions pas la patience d'attendre le jour des justices ? Ah ! ne peut-on pas nous faire le reproche que faisoit un Pere de l'Eglise à ceux qui vouloient tirer vengeance de leurs ennemis ? Vous voulez, leur disoit-il, vous venger ; & la mort de Jésus-Christ ne l'est pas. Vous voulez vous défendre, vous justifier, en imposer à vos ennemis par un ton d'emportement & d'aigreur ; & Jésus-Christ se tait encore. On l'outrage tous les jours impunément ; on décrie sa doctrine ; on déchire son Eglise ; on calomnie ses Ministres. Il ne faut qu'un mot de sa part pour 127
réduire ses ennemis au silence ; & il ne le dit pas ; il réserve à parler pour sa défense, au temps où ses ennemis n'auront plus rien à lui répondre. La charité nous apprend à remettre au même temps notre justification : *Quoadusque veniat Dominus.*

D'où viennent donc ces clameurs importunes dont retentissent la plupart des maisons ? Pourquoi ne peut-on présenter ses raisons sans chaleur ? quelle est la cause de la répugnance qu'on éprouve à céder ? C'est qu'on abonde dans son propre sens ; c'est qu'on veut être juge dans sa propre cause ; c'est qu'on attache une sorte de déshonneur à ne pas emporter les suffrages ; & rien n'honore plus que la charité aux ieux de Dieu : c'est la raison la plus forte & la plus capable de faire valoir notre cause aux ieux des hommes ; c'est la défense la plus légitime, & la plus propre à les rappeller à la vérité.

Heureux donc ceux qui sont vraiment pacifiques ! c'est avec bien de la

justice qu'ils sont appellés *les enfants de Dieu.* Ils sont justes & miséricordieux comme lui : aussi leur justice reprendra ses droits, si leur miséricorde est méprisée.

Mais l'homme charitable, si tranquille lorsqu'il s'agit de sa propre gloire, 128
le sera-t-il lorsqu'il s'agira de la gloire de son Dieu ? Ne s'irritera-t-il pas, du moins lorsqu'il verra les pécheurs s'attaquer à la Divinité même ? *Non irritatur.* La charité ne s'irrite jamais, & elle sait distinguer, sur cet article comme sur tout autre, la fermeté d'avec la colere, le zele d'avec le fanatisme.

Je ne suppose pas, comme vous le voyez, au Chrétien charitable, de l'indifférence sur les intérêts de son Dieu. Ses pieds sont ébranlés comme ceux du Prophete, quand il voit la sécurité des pécheurs : il brûle du zele de la Loi, & son cœur est consumé d'amertume à la vue des prévarications de son peuple. Mais sa charité ne s'écarte, ni des regles de la prudence, ni de celles de la douceur. S'il a mission pour reprendre & pour corriger, il distingue le vice d'avec le coupable, réforme l'abus, & témoigne à celui qui y tombe, une commisération qui l'attire, qui le convertit, ou du moins qui ne le rebute point. Jésus-Christ est encore son modele sur ce point, comme sur tout autre. Il le voit, pendant les jours de sa vie mortelle, conversant avec les pécheurs, mangeant à leur table, pleurant sur leur sort, sollicitant leur grace ; & au premier témoi- 129
gnage sincere de conversion, prononçant leur rémission : voilà la regle ; & quiconque s'en écarte, ne montrera jamais qu'un zele amer, n'opérera jamais de conversion solide, rendra toujours sa piété odieuse.

On a tort, sans doute, de calomnier la dévotion, lorsqu'on voit ceux qui la professent plus durs envers les coupables, plus prompts à les juger & à les condamner, plus impatients à attendre leur retour ; parce que ces défauts appartiennent à l'humanité & non à la Religion. Mais comment se défendre de ces préjugés, lorsqu'on voit que les personnes régulieres sont les plus promptes à reprendre, les plus aigres dans leurs reproches ; lorsqu'on voit sur-tout que c'est pour elles une espece de triomphe de pouvoir trouver des coupables, pour leur faire porter tout le poids de leur indignation ; lorsqu'on les voit sur-tout insulter à leur malheur, par des railleries piquantes, ou par des remontrances ameres ? Jamais on ne reconnoîtra la charité à ces traits ; & quiconque ne travaille pas avec

assiduité à réformer son caractere, à réprimer son humeur, à prendre le ton de la douceur & de l'indulgence, n'est pas digne de porter le nom de disciple de la charité. 130

En vain tournera-t-il tout son zele contre les vices, donnera-t-il à la Loi de Dieu la préférence qu'elle mérite, se déclarera-t-il contre les prévarications qui l'attaquent : dès qu'il n'aura d'autre moyen que l'aigreur, Dieu le méconnoît pour son défenseur & son Apôtre : il détruit au lieu d'édifier, & il manque lui-même à la premiere des Loix.

Ah ! ne perdons jamais de vue cette importante vérité ; nous avons à la pratiquer un triple intérêt. Intérêt personnel : un Chrétien qui ne s'aigrit point, est toujours dans la paix ; quelque tort qu'on lui fasse, quelqu'injustice qu'il éprouve, on ne sauroit l'ébranler.

Intérêt de société ; le commerce en a plus de douceur : entre Chrétiens qui ne connoissent pas l'aigreur, il ne s'éleve point de querelles ; ou si quelquefois le malin esprit en suscite, la charité les appaise aussi-tôt.

Intérêt de Religion ; on réussit bien mieux à extirper les vices, quand on adoucit les repréhensions qu'on est obligé de faire. Le propre de la charité est de se communiquer & de s'étendre ; & le Chrétien exempt d'aigreur, rend la vertu aimable à ceux même qui la méconnoissoient davantage. 131

Dans un autre caractere de la charité, nous aurons occasion d'étendre cette vérité précieuse : elle est bien digne de notre attention & de notre pratique, &, par conséquent, elle doit faire l'objet de nos prieres. David demandoit cette vertu, & il renferme en trois mots toutes les qualités qui lui sont propres.

Instruisez mon cœur, ô mon Dieu ! & apprenez-lui à conserver toujours la bonté, le zele & la sagesse : *Bonitatem, & disciplinam, & scientiam doce me.*

Si ces trois dispositions l'animent, il réunira en lui tout ce que la charité a de plus précieux ; il vous honorera, par la bonté, en traitant toujours ses freres avec ménagement & avec douceur : *Bonitatem.*

Il vous honorera par le zele, en n'autorisant jamais par la mollesse les prévarications des impies : *Disciplinam.*

Il vous honorera par la sagesse, parce que son zele éclairé n'agira qu'avec discernement & mesure : *Scientiam.*

Mettez toutes ces dispositions dans mon cœur, afin que, vous honorant par la charité, je puisse un jour vous louer dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le neuvieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans son indulgence

132

Caritas non cogitat malum.

La Charité ne pense point le mal. 1 Cor. 13.

LA charité est donc bien étendue, puisqu'elle agit jusques sur les pensées de l'esprit ; & c'est où ne purent jamais atteindre les principes de la Philosophie humaine. Les Sages du monde ont bien pu donner des regles de mœurs, des leçons de vertus, des principes pour diriger les pensées de l'esprit & les affections du cœur ; mais ils étoient obligés d'en rester à une stérile spéculation. La Philosophie conseilloit, commandoit, mais n'exécutoit pas. La charité persuade & accomplit : elle commande, elle met en pratique : elle montre pourquoi il ne faut pas penser le mal ; mais elle opere cette disposition dans le cœur. Aussi l'Apôtre ne dit pas, La charité veut qu'on ne pense pas le mal ; mais il dit, La charité ne le pense pas : *Non cogitat malum.*

133

O vertu digne du Dieu qui vous produit, & dont vous êtes la fin ! Mettez cette disposition dans nos cœurs, & vous en bannirez un des plus grands écueils que le démon ait pu creuser sous nos pas. Si nous ne pensions jamais le mal, nous serions bien éloignés de le faire : car nos pensées ne se tournent à la malice & à l'esprit de critique, que parce que nous portons en nous un fonds inépuisable de méchanceté & de corruption. Si nous ne pouvons pas entiérement le tarir, ce fonds, essayons du moins d'en diminuer la profondeur, & apprenons à quoi nous engage ce caractere d'indulgence que l'Apôtre attribue à la charité.

Nous terminerons là le cours de nos Instructions pour cette année, avec celui de nos Assemblées ; & je parlerai avec confiance de la nécessité de ne point penser le mal devant des personnes qui se sont occupées si efficacement du bien pendant les jours qui se sont écoulés.

Que Dieu leur rende dès cette vie ce centuple auquel il leur a donné droit de prétendre : qu'il forme sur elles des pensées de paix, puisqu'elles ont eu sur leurs freres des pensées de miséricorde & de charité.

Il est essentiel de vous rappeller souvent la définition de la charité, à 134
mesure que nous méditons quelqu'un de ses caracteres, afin de mieux sentir le rapport de cette qualité avec le principe dont elle émane. La charité n'est autre chose que l'amour de Dieu, qui nous fait aimer le prochain, & parce que Dieu nous le commande, & parce que la nature nous l'inspire, & parce que notre intérêt l'exige. Il faut donc que dans tous les caracteres que l'Apôtre attribue à la charité, nous appercevions ces trois motifs, l'ordre de Dieu, le sentiment qu'il a gravé dans nos cœurs & notre intérêt personnel. Je vous les ai déja fait sentir plus d'une fois, ces motifs, dans les Instructions où j'ai traité des qualités qui distinguent la charité d'avec les autres vertus ; mais dans celle-ci, je retrouve ces mêmes motifs sous un nouveau jour, qui me paroît, & plus frappant, & plus sensible ; & je prouve que la charité ne pense pas le mal.

Premiérement, par respect pour Dieu, sur l'autorité duquel la charité ne veut pas empiéter, (permettez-moi ce terme.)

Secondement, par ménagement pour le prochain, dont elle ne se croit pas en droit de pénétrer les intentions.

Troisiémement, par égard pour soi-même, & pour avoir droit à l'indul- 135
gence de la part des autres.

Ce seroit, premiérement, envahir l'autorité de Dieu même, que de penser facilement le mal ; & la charité en est incapable : elle cherche plutôt à étendre le regne de Dieu, qu'à le restreindre ; elle sait qu'il n'appartient qu'à lui de sonder les cœurs, parce qu'il les tient entre ses mains ; elle se défie des ténebres de son propre esprit, & en subordonne toujours les lumieres au jugement de Dieu. Cette disposition honore vraiment Dieu, parce qu'elle rend hommage à tous ses attributs : à sa sagesse, en ne renversant point l'ordre qu'il a mis aux choses, en n'appellant pas lumiere ce qui est peut-être ténebres à ses ieux, & ténebres, ce qui est devant lui peut-être une œuvre de lumiere : à sa justice, en lui laissant le soin de se venger, & ne se chargeant pas imprudemment d'en prendre les intérêts : à sa miséricorde, en usant de la même indulgence que lui, qui se tait

sur tant de prévarications qui l'outragent, & remet à punir, pour laisser le temps de la conversion & du retour : à sa science, en évitant de disputer en quelque sorte, à sa pénétration & à sa lumiere, le droit qu'elle a d'éclairer les replis de la conscience. Voilà les principes sur lesquels 136
s'appuie la charité, pour ne point penser le mal ; & de ces principes, il ne peut résulter qu'un fonds d'indulgence pour le prochain & d'humilité pour soi-même. Aussi la charité se reprocheroit-elle la moindre curiosité déplacée : elle ne s'informe point de la conduite de ceux que Dieu n'a pas soumis à son examen ; elle n'aime point qu'on lui fasse naître, par des discours imprudents, des préjugés défavorables ; elle s'applique à détruire, autant qu'il est en elle, les préventions que des langues indiscretes auroient fait naître ; & toujours en vue de Dieu, parce qu'elle sait que c'est lui plaire, que de prendre en main la défense du prochain, puisqu'il en a chargé chacun de nous d'une maniere spéciale : *Mandavit unicuique de proximo suo.*

Heureuse, mais rare disposition ! Le Chrétien qui a pris cette sage résolution, a l'esprit bien plus libre & le cœur bien plus paisible. Celui qui pense facilement le mal, a toujours l'imagination troublée des désordres qu'il se persuade voir dans les autres, la mémoire salie, en quelque sorte, des préventions qu'il s'est formées. Aussi porte-t-il à la priere un esprit bien plus distrait & un cœur bien plus appesanti. Le Chrétien vraiment 137
charitable, offre à son Dieu un esprit libre, qui n'est occupé que de ses propres prévarications ; une ame simple, dont les gémissements partent toujours de la vue de ses propres miseres, & qui, s'ils s'étendent aux miseres d'autrui, le font sans malignité & sans prévarications. *Vous êtes comme l'Ange de Dieu*, disoit autrefois à David cette femme que Joab lui avoit envoyée pour solliciter la grace d'Absalom ; & ce qui méritoit à ce Prince ce témoignage consolant de la part de cette Israélite, c'étoit la candeur & la droiture de son cœur, qui lui faisoit aimer toute action de justice, & désirer dans les autres la droiture & la simplicité qui faisoit son caractere.

En présence de son Dieu, l'homme charitable me paroît digne des mêmes éloges. Son cœur est pur : il voit tous les autres comme il voudroit être ; ou si l'évidence l'empêche quelquefois de dissimuler leurs fautes, il les suppose toujours moins coupables qu'ils ne le paroissent, & il prête à

leurs intentions des vues qui les justifient peut-être, ou du moins qui les excusent aux ieux de Dieu.

Le Prophete mettoit sa confiance dans cette disposition, quand il disoit au Seigneur : Souvenez-vous, mon Dieu, de David, & de la douceur dont 138
il a toujours suivi les impressions salutaires : *Memento, Domine, David, & omnis mansuetudinis ejus.* Oui, Dieu s'en souviendra toujours ; sa parole est formelle : tout Chrétien qui aura pour regle l'indulgence & la miséricorde, sera placé dans la même balance au jugement de Dieu ; il sera traité selon la même mesure ; & Dieu, dès cette vie, honoré par cette disposition, n'a sur lui que des desseins de paix.

Mais le Chrétien charitable, en honorant Dieu, ménage le prochain : c'est le second effet que produit cette indulgence qu'inspire la charité.

J'établis cette seconde assertion, en prouvant que, par justice, par charité & par compassion, nous ne devons pas mal penser de nos freres.

Par justice, parce que nous ne les connoissons que par des dehors souvent équivoques. Par charité, parce que, quand nous les connoîtrions mieux, il seroit cruel de révéler les défauts que nous pénétrons, & que d'autres n'apperçoivent pas. Par compassion, parce que le coupable est, dans cette vie, assez puni par son crime même, sans que nous aggravions, en quelque sorte, son supplice. Donnons quelque étendue à ces vérités. 139

La justice nous défend de penser le mal, parce que la justice veut que nous jugions sur des preuves. Quelle idée aurions-nous d'un Magistrat qui, sans entendre les charges, sans examiner les informations, sans s'assujettir aux confrontations, condamneroit un malheureux aux derniers supplices ? Pourrions-nous l'excuser d'injustice ? Moins coupable que nous, lorsque nous pensons mal, il auroit du moins pour lui le devoir de sa charge qui l'autorise à juger, l'évidence du crime qui pourroit rendre son jugement juste, quoiqu'illégal. Et nous qui n'avons aucune autorité, qui n'avons pas même la possibilité de nous éclaircir & de nous instruire, sur quoi seront appuyés nos jugements ? En effet, quel est le fondement de toutes ces pensées qu'on roule sans cesse sur le prochain ? Un oui-dire, & souvent le moins croyable ; une action, & souvent la plus équivoque ; un préjugé, & souvent le moins fondé, devient la matiere de mille pensées.

A l'injustice se joint le défaut de charité, parce qu'il est toujours cruel de divulguer les défauts que nous appercevons ; & voilà le risque que courra toujours celui qui pense mal. Il prendra pour réalité, ce qui n'est qu'apparence ; il donnera pour vérité, ce qui n'est que conjecture ; & il ne s'appercevra pas que cette méprise est le signe le plus évident que la charité ne regne plus dans son cœur : il se croira vivant, & il sera mort peut-être depuis le premier jugement téméraire qu'il aura hazardé ; & l'habitude qu'il aura formée de juger toujours sur le même principe, le familiarisera avec les médisances & les calomnies les plus odieuses. Me trompé-je, quand j'insiste sur ce danger ? N'est-il pas aussi réel qu'il est commun, & aussi redoutable qu'il est caché ? Car, ou on ne veut pas connoître les vrais caracteres de la charité, ou il faut convenir qu'ils n'existent point dans un Chrétien qui donne toute liberté à son imagination & à sa langue ; & toutes les excuses que l'on donne pour couvrir ses jugements & ses discours, ne sont que des prétextes qui couvrent le mal, & ne le guérissent pas. 140

Ames fideles, qui m'écoutez, ne vous autorisez donc jamais de la supériorité que vous donne sur le prochain votre fidélité à la Loi : c'est à Dieu seul qu'il appartient de faire ce discernement, & de prononcer cette distinction. Mais pour vous, l'humilité doit vous porter à croire que votre frere, qui paroît marcher bien loin de vous dans la voie qui conduit au royaume de Dieu, peut vous y précéder ; qu'il vous y précede peut-être déja dans les desseins de Dieu, & qu'en touchant à sa réputation, vous êtes peut-être un de ceux à qui Dieu dit dans l'Ecriture : Prenez bien garde de ne pas exercer votre malignité sur ceux qui m'appartiennent : *Nolite malignari.* 141

J'en appelle enfin à votre compassion. Car je suppose votre frere aussi coupable, & plus encore qu'il ne le paroît : le livrerai-je à vos jugements & à vos réflexions ? Voudriez-vous, si vous étiez à sa place, être l'objet des pensées que vous formez sur son compte ? Ne demanderiez-vous pas plus d'indulgence & de ménagement ? S'il est vrai, comme nous le dit saint Augustin, qu'une ame désordonnée est à elle-même son supplice, eh ! pourquoi voulons-nous aggraver le châtiment de notre frere ? Dieu a-t-il besoin de notre secours pour exercer toute la rigueur de sa justice contre lui ? Ah ! changez en prieres toutes vos réflexions. Vous rétablirez l'ordre ;

vous rendrez à l'ame de votre frere, ce qu'elle a droit d'exiger ; vous le gagnerez peut-être, du moins vous n'attirerez pas sur vous une partie de 142
sa condamnation. Car tel est le sort de ceux qui pensent avec facilité le mal ; c'est qu'à force de le voir dans les autres, ils se familiarisent avec l'iniquité ; & on en a vu tomber dans des écarts, souvent plus honteux que ceux qu'ils relevoient dans les autres ; ce qui me conduit à dire qu'un intérêt personnel nous engage à ne pas penser le mal.

J'ai déja touché quelque chose de cette vérité ; je n'en dirai qu'un mot. Le moindre inconvénient qui pourroit en résulter, seroit le scandale qui en résulte pour celui qui pense le mal ; car enfin s'il n'éprouvoit d'autre scandale que celui que donnent naturellement les pécheurs, il seroit renfermé dans la classe de tous les Chrétiens qui, à chaque pas, sont exposés à trouver des pierres d'achoppement. Mais que faites-vous, lorsque vous jugez avec imprudence ? Comme si vous n'aviez pas assez des scandales journaliers & inévitables, vous en imaginez de volontaires, & qui, peut-être, n'existent pas. Encore s'il résultoit de l'idée que vous vous formez du prochain, plus de vigilance de votre part, plus de crainte d'offenser Dieu, plus d'humilité & de défiance de vous-même. Mais j'ai dit que le moindre inconvénient qui puisse résulter de cette facilité à penser le mal, 143
est le scandale que vous vous préparez, parce qu'il en est un plus réel & plus à craindre ; c'est l'esprit de médisance, & souvent de calomnie, qui en est la suite.

Il est plus difficile d'imaginer le mal, que de le divulguer ; & on ne résiste guere à cette démangeaison de parler, qui naît des jugements précipités. Comment se défendre en effet, lorsqu'on vient à nous parler de ceux dont nous avons sondé le cœur ? Comment se défendre de produire les idées qu'on s'est formées sur leur compte ? Sera-t-il bien facile d'excuser tout haut ce qu'on a condamné tout bas ? de prêter au prochain des dispositions dont on le juge très-éloigné ? de prendre son parti au milieu d'un cercle de médisants, lorsqu'on l'a déja déchiré au fond de son cœur ? Non ; je ne sépare pas ces deux défauts ; penser le mal & le répandre. L'un est une conséquence presque inévitable de l'autre ; & quand même on seroit disposé à conserver encore assez de ménagement pour le prochain, pour cacher les préventions qu'on a prises sur son compte, pourroit-on tenir contre les pieges que tendent, dans les sociétés, tant de langues mor-

dantes, qui ne cherchent qu'à pénétrer ce qu'on pense sur le prochain ? 144
De-là viennent aussi ces impressions ineffaçables, qu'on donne d'après celles qu'on s'étoit formées ; impressions d'autant plus dangereuses, que le prochain n'est pas là pour se défendre ; & que quand il le feroit, on ne reviendroit jamais de l'impression qu'on a conçue, & l'on ne détruiroit jamais celle qu'on a donnée. N'épuisons pas cette matiere ; elle nous fournira, dans l'année suivante, bien des réflexions, qui toutes serviront à nous convaincre qu'il n'y a pas de vraie piété sans la charité, & que la charité elle-même ne subsistera jamais avec l'esprit de malignité & de critique. Ne nous séparons pas sans demander cette vertu, & singuliérement le caractere précieux qui vient de devenir l'objet de notre attention.

Mon Dieu, répandez sur nous cet esprit d'indulgence, dont l'humilité est le principe, la justice le fondement, la douceur le caractere. Faites que nous n'ouvrions jamais les ieux sur les défauts de nos freres ; & pour cela, tenez-les toujours ouverts sur nos propres défauts. Plus il est injuste de penser mal du prochain, plus il est utile de nous juger nous-mêmes à la rigueur. Que votre justice préside au jugement que nous portons de nous-mêmes : que votre bonté regle tous ceux dont le prochain est l'objet, 145
afin que, pensant toujours le bien, & le pratiquant ; nous méritions de le gouter dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le dixieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans l'horreur qu'elle porte à l'injustice

Caritas non gaudet super iniquitate.

La Charité ne se réjouit point de l'injustice. 1 Cor. 13.

SI je parlois à de grands pécheurs, à des impies déterminés, qui, selon le langage de l'Ecriture, avalent l'iniquité comme l'eau, & par conséquent n'éprouvent presque aucun remords quand ils se livrent à l'injustice, je n'emploierois pas ces paroles de l'Apôtre saint Paul : quelque évidentes qu'elles soient, elles ne feroient aucune impression sur des cœurs qui ne peuvent être ébranlés que par des menaces & des anathêmes. Ces paroles me paroissent dictées par le Saint-Esprit pour des ames moins cri- 146
minelles, qui voudroient allier la charité & l'exercice de toutes les vertus qui en sont l'effet, avec des dispositions qui affoiblissent, & quelquefois

détruisent, cette vertu dans les cœurs : c'est-à-dire, pour nous renfermer dans les paroles qui ont servi de texte à cet Entretien, qu'on trouve des ames qui se feroient un scrupule de se permettre volontairement une faute grave qui portât un caractere évident d'iniquité ; mais qui ne sont pas assez attentives à s'affliger des iniquités du prochain, assez en garde contre le sentiment de satisfaction que produisent quelquefois en eux les fautes de leurs freres : de sorte que, sans qu'on puisse les accuser d'aimer l'iniquité, de favoriser l'injustice, de commettre l'un & l'autre avec une dangereuse sécurité, on leur reprochera du moins de ne pas la haïr d'une haine assez parfaite, & de ne pas conserver, dans toutes les circonstances, cette charité inflexible qui ne se réjouit pas de l'iniquité : *Caritas non gaudet super iniquitate.*

Aussi ce défaut, qui, au premier coup d'œil, vous paroît incompatible avec une habitude de piété, va vous paroître commun dans les personnes qui font profession de vertu, pour peu que vous vous rendiez attentifs 147
aux vérités renfermées dans cette Instruction.

Si les ames les plus timorées pouvoient se tenir toujours en garde contre la légéreté naturelle de leur esprit, contre l'intérêt des passions secretes que la corruption a formées dans leur cœur, outre ce sentiment presque insurmontable d'amour-propre & d'orgueil qui les remue, je ne craindrois pas que l'iniquité des autres devînt jamais pour elles une occasion de triomphe & de joie : car ce sont là les trois causes ordinaires du plaisir secret qu'on éprouve, quand le prochain a donné prise sur lui par quelque péché. On s'en réjouit par imprudence, par envie & par orgueil. Par imprudence, parce qu'on prête trop facilement l'oreille aux médisances & aux rapports. Par envie, parce que les fautes d'autrui, tout étrangeres qu'elles nous sont, remuent toujours un peu notre intérêt. Par orgueil, parce que si, par quelques circonstances, nous sommes rapprochés de celui qui fait des fautes, ces fautes sont une ombre avantageuse qui fait valoir nos vertus contraires ; & il est rare que, dans ces trois positions, on se défende, comme on le doit, de toute satisfaction & de tout plaisir. 148

Et d'abord il est contraire à la charité de se plaire au milieu de conversations qui ne roulent que sur les défauts de nos freres, où l'on ne traite que de leur ridicule ou de leurs écarts : & quelque sel, quelque agrément qu'y mettent les médisants, un Chrétien vraiment charitable s'ennuie, se

déplaît au milieu de ces satyriques entretiens. Qu'a-t-il besoin qu'on l'instruise de la misere & de la foiblesse, qui sont l'apanage de l'humanité ? N'en porte-t-il pas au-dedans de lui-même un fonds plus que suffisant pour s'en convaincre ? Que lui revient-il de savoir que Dieu est outragé, le prochain scandalisé, son frere en danger de se perdre ? S'il est attentif à gémir sur ses propres miseres, ce n'est pour lui qu'un accroissement de douleur. Il aura à rougir en même-temps, & de ses propres miseres, & de ses infidélités, qu'il ne doit jamais perdre de vue, & sur les iniquités de son frere qu'on vient de lui dévoiler, & sur l'injustice de celui qui, sans droit & sans autorité, flétrit la réputation du prochain. Voilà ce que pense le Juste, tant que la charité l'anime. Mais comme il en est peu en qui la charité n'éprouve des altérations, c'est ce que pensent peu de Chrétiens. On aime un bon mot, une plaisanterie fine, un trait malin : on n'est pas 149
fâché que le prochain ait donné trait à une raillerie ; on se fait bon gré d'avoir entendu le détail d'une intrigue racontée avec esprit, assaisonnée de réflexions mordantes ; & si l'on ne se permet pas de les rendre à son tour, (ce qui est rare,) au moins on s'en occupe, on en nourrit ce fonds de malignité & d'injustice qu'on porte toujours au-dedans de soi-même. Est-ce donc là pratiquer cette charité dont le caractere est de ne point se réjouir du mal, de détester ce triomphe cruel qui nous fait applaudir aux défauts des autres, parce que le détail nous en amuse ? Et où est alors cette haine parfaite du péché dont se glorifioit le Prophete ? où est ce zele dont son cœur brûloit à la vue des impies ? où est cette sainte émotion qui ébranloit ses pas, & changeoit la couleur de son visage ? Imprudents que nous sommes, si nous tombons dans ce défaut, nous ne voyons pas que la plaie de notre frere est notre maladie commune ; & que si, par cette plaie, il est mort ou en danger de mourir, le même malheur nous menace, & peut-être même est-il caché sous l'appas de cette médisance que nous goutons avec tant de témérité. 150

Oui, si l'envie est la source de ce secret plaisir ; si nous nous réjouissons des fautes de nos freres, parce que nous avons intérêt à les trouver coupables ; si nous faisons de leurs écarts l'objet de notre triomphe ; si, loin de compatir à leur malheur, d'y remédier par nos avis, ou du moins par nos prieres, nous nous applaudissons de les savoir criminels : la charité n'est plus dans notre cœur ; nous ne sommes plus les enfants d'un Dieu qui hait l'iniquité, ni les disciples de celui qui n'est venu que pour

les pécheurs : & l'avantage qui peut nous revenir de leurs erreurs, est-il à comparer aux inconvénients qui résultent de ce coupable plaisir ? Ils sont infinis, ces inconvénients ; & le moindre est de se familiariser avec les fautes qu'on voit dans les autres sans horreur. Quand on peut bien par intérêt s'accoutumer à s'occuper des fautes d'autrui, on ne tarde pas à franchir bientôt soi-même les bornes qu'un reste de vertu sembloit rendre insurmontables ; & c'est ce qui arrive tous les jours à ces Chrétiens scrupuleux sur tout autre article, que sur celui de la charité. On leur voit faire bientôt les fautes qu'ils ont le plus hautement condamnées dans les autres, & trouver le moyen de se les excuser à eux-mêmes. 151
C'est un secret jugement de Dieu qui s'exécute sur eux. Ils ont vu leur frere dans l'abyme ; & au lieu de lui tendre une main secourable, ils ont insulté à son malheur : ils se sont crus forts, parce que leur prochain avoit fait preuve de foiblesse ; ils éprouveront bientôt leur propre misere. Ils étoient debout, tandis que leur prochain étoit courbé sous le poids du péché ; mais ils n'ont pas pensé que c'étoit le moment où l'Esprit-Saint nous ordonne de craindre la chute ; *Videat ne cadat* : & cet Esprit, en les abandonnant, leur fait éprouver la vérité de sa parole ; juste punition de leur orgueil, que j'ai envisagé comme la troisieme cause de ce plaisir coupable qu'on éprouve à la vue des fautes du prochain.

Nous nous jugeons toujours nous-mêmes par comparaison ; & cette maniere de procéder dans nos jugements, est aussi injuste qu'elle est déraisonnable. Nous ne voyons dans les autres que les défauts que nous n'avons pas, ou que nous nous dissimulons à nous-mêmes ; & au lieu de les rapporter, ces défauts, à la corruption générale, dont nous ne sommes pas exempts, nous en tirons des conséquences qui tournent toujours au préjudice du prochain & à notre avantage. Ce fut le vice essentiel de la 152
priere du Pharisien, & peut-être le défaut de la plupart des nôtres : Je ne suis pas comme le reste des hommes : *Non sum sicut cæteri hominum.* Il s'en applaudissoit dans son cœur ; & il n'étoit pas fâché, peut-être, qu'il y eût des adulteres, des voleurs & des homicides, afin de faire avec ces pécheurs, un contraste qui pût flatter son amour-propre. Avoit-il cette charité qui ne se réjouit pas du mal ? Il n'en parloit pas le langage. Elle ne dit pas, Je ne suis point comme le reste des hommes ; mais, Je pourrois devenir plus coupable que les plus criminels d'entr'eux ; & je le deviendrois certainement, si, présumant de moi-même, je me livrois

à une vaine complaisance en mes propres vertus ; & si je le devenois, de quel œil voudrois-je être envisagé par les Justes ? N'aurois-je pas le plus grand droit à leur compassion, le plus grand besoin de leurs prieres ? N'éprouverois-je pas la plus grande humiliation & la douleur la plus sensible, si quelqu'un d'entr'eux, par une joie maligne, insultoit à mon malheur ? Voilà ce que pense la charité ; & de cette pensée résultent trois dispositions, qui servent de remédes aux trois abus que je combats.

La charité, justement affligée des désordres dont elle est témoin, y oppose 153
un esprit de zele pour réparer les fautes secretes du prochain, un esprit de priere pour gémir sur les désordres publics, un esprit d'humilité pour prévenir les fautes personnelles.

Esprit de zele, mais de zele réglé & modéré par les bornes de la plus exacte prudence ; de zele exempt d'amertume & de précipitation, qui sait contenir sa douleur à la vue du péché, lorsqu'il n'est pas encore temps qu'elle éclate, & qui, lorsqu'elle doit éclater, en tempere les effets, par tous les ménagements que la charité inspire. Quand nous disons donc, avec l'Apôtre saint Paul, que la charité ne se réjouit point du mal, qu'elle s'en afflige même, nous ne prétendons pas autoriser la conduite de ces personnes fâcheuses & misanthropes, à qui tout déplaît, & qui, pour une foiblesse échappée devant elles, n'ont que des anathêmes à prononcer. Nous verrons bientôt que la charité est douce, &, par conséquent, elle ne sauroit approuver tout ce qui part d'un cœur empoisonné d'amertume ; mais nous verrons aussi que cette douceur n'exclut point une certaine exactitude, une sorte de fermeté ; que nous ne sommes pas armés en vain du casque du salut, du glaive de la parole ; que nous ne portons pas inuti- 154
lement le titre de soldats de Jésus-Christ ; que ses ennemis doivent être les nôtres ; mais que, pour les combattre, nous devons suivre les regles qu'il a suivies lui-même. Il a déclaré une guerre continuelle au péché, réservant toujours au pécheur une voie à sa miséricorde ; il a combattu les vices, repris les désordres, condamné les excès, & a ménagé les coupables, converti les impies, pardonné aux pénitents ; en un mot, le zele qui le dévoroit, est la regle du nôtre.

Ajoutons à ce zele l'esprit de gémissement & de priere sur tous les désordres que nous ne pouvons pas réprimer ; & c'est ici le devoir le plus universel du Chrétien, gémir & prier. C'est conserver toujours

une douleur amere des désordres dont il est le témoin, & répandre son ame dans le sein de Dieu, de qui il doit en attendre le remede. Cette ressource est souvent plus efficace, que toutes celles que peut inspirer le zele le plus éclairé ; & si elle ne dispense pas toujours d'agir & de parler, du moins elle attire sur les actions & sur les paroles qu'inspire le zele, une bénédiction, une efficacité qui le rend utile. La mere du grand Augustin la connoissoit bien, cette ressource, lorsqu'elle faisoit 155
des égarements de son fils le sujet de ses prieres & de ses larmes. On ne la voyoit pas se réjouir, comme tant de parents aveugles ou imprudents, des foiblesses de son fils ; elle ne les envisageoit pas comme eux avec des ieux de complaisance ; elle prioit avec assiduité & avec larmes, & mérita d'entendre de la bouche d'un saint Evêque, cette promesse consolante : Le fils de tant de prieres & de tant de larmes, ne sauroit périr. En avons-nous répandu jusqu'à ce jour, & sur les désordres publics, & sur les écarts secrets de nos freres ? Nous ne voyons dans ce siecle que contradictions & sujets d'afflictions dans la ville ; & nous avons cela de commun avec le Prophete : mais comme lui, en parlons-nous souvent à Dieu dans nos prieres ? & notre cœur en éprouve-t-il des sentiments d'amertume ? Ah ! du moins l'humilité devroit-elle naître en nous d'une corruption si évidente & si universelle ; & cette humilité devroit servir de contrepoison aux fautes dont nous sommes les témoins, & dont nous pouvons nous rendre coupables.

D'après cette considération, comment pourrois-je me réjouir des fautes de mon prochain ? Plus le nombre des prévaricateurs se multiplie, plus 156
la contagion devient dangereuse, plus je vis au milieu d'un air empesté, qui ne me fait respirer qu'une odeur de mort : & je vivrois tranquille ; & je me livrerois à une folle joie sur le sort de ceux qui ont été les premiers atteints de la maladie qui menace ma vie ; & je ne prendrois aucune précaution pour m'en garantir moi-même. A Dieu ne plaise que je m'endorme jamais dans cette funeste sécurité !

Faites, ô mon Dieu ! que je haïsse le péché d'une haine parfaite ; que mon esprit & mon cœur se troublent à la vue des prévarications qui m'environnent ; que je gémisse sur tous ceux qui ont encouru votre indignation & votre colere ; que je craigne de l'encourir à mon tour. Faites que, par des avis salutaires & des corrections utiles, je ramene à la voie de la jus-

tice tous ceux que vous m'avez confiés, & que je veille sur mes propres voies, pour ne point m'en écarter moi-même. Si je ne m'attristois pas sur les maux de Jérusalem, je ne mériterois jamais de partager sa consolation & sa paix. Que mon cœur se livre donc au gémissement & à l'amertume dans le temps, & qu'il mérite d'entrer dans la joie de son Dieu pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le onzieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans l'amour qu'elle inspire pour la vérité 157

Caritas congaudet veritati.

La Charité se réjouit de la vérité. 1 Cor. 13.

UN Auteur célebre de ce siecle, en expliquant ce passage de l'Epître aux Corinthiens, le met en opposition avec le texte que nous avons expliqué dans la derniere Instruction. La charité, ennemie de l'injustice, doit, par une conséquence naturelle, aimer la justice & la vérité. Car la justice souveraine qui est Dieu même, est aussi la vérité par essence ; & il est impossible de lui rendre hommage sous l'un de ces deux rapports, qu'on n'honore en même-temps l'attribut qui en est inséparable.

La vérité, parce qu'elle appartient essentiellement à Dieu, est donc par cela seul infiniment aimable, infiniment digne de nos hommages & de nos recherches ; & l'oubli de cette qualité en Dieu, nous rendroit indignes 158
de lui appartenir par aucun titre. L'objet de cet Entretien consistera donc à examiner ce qu'on entend par le mot de *Vérité* : ce qu'elle a droit d'exiger de notre part. Vous remarquerez que ce nom est dans la bouche de tous les Chrétiens, de ceux même qui sont les moins observateurs de la loi de Dieu. Mais qu'importe que le nom en soit connu, prononcé même avec révérence, si le sentiment de cette vertu est banni du cœur, & si la langue, en la trahissant, désavoue les hommages qu'elle lui a rendus ? Nous allons connoître bientôt, si nous voulons nous rendre justice, à quel titre on peut mériter le nom de disciple de la vérité.

La charité nous impose, par rapport à la vérité, quatre obligations, qui vont faire le plan de cette Instruction. Elle veut qu'on étudie la vérité, qu'on ménage la vérité, qu'on défende la vérité, & qu'on s'applique à la faire connoître de ceux qui l'ignorent. Comment remplissons-nous ces

quatre obligations ? Un instant de réflexion sur chacun de ces devoirs, va nous en faire sentir l'importance, & peut-être nous découvrir des plaies secretes que notre orgueil nous cache, & qui en sont en cela plus dangereuses. 159

Etudier la vérité, en faire l'objet continuel de ses recherches, afin de ne pas être du nombre de ceux qui blasphêment ce qu'ils ignorent ; voilà la premiere obligation du Chrétien, celle à laquelle on le rappelle dès le premier instant de la raison, & celle qui le suit tellement jusqu'au tombeau, qu'il ne peut, même dans l'extrême vieillesse, se dispenser d'ouvrir les ieux sur les livres, ou de prêter les oreilles aux discours qui enseignent la vérité.

Etudier la vérité, mais l'étudier avec simplicité, sans se faire sur ce point, comme sur tant d'autres, un système particulier d'étude & de recherches, qui, en écartant des routes communes & battues, fait souvent prendre les routes de la prévention & de l'erreur pour celle de la vérité même.

Etudier la vérité, mais l'étudier avec humilité, se défier, dans cette recherche, de cette raison orgueilleuse qui contredit tout ce qu'elle ne comprend pas, & s'éloigne de tout ce qu'elle n'atteint pas, & qui, à force d'approfondir & de creuser, conduit enfin à ne rien connoître & à ne rien croire. 160

Etudier la vérité, mais l'étudier avec ardeur, sans se lasser jamais dans cette recherche, sans se rebuter jamais des difficultés qu'on y rencontre, sans se plaindre avec amertume du voile dont Dieu a daigné la couvrir ici-bas.

C'est à ces quatre obligations que se rappellent tous nos devoirs, par rapport à l'étude de la vérité ; & c'est de leur omission que viennent les fautes sans nombre que la conscience nous reproche peut-être par rapport à elle. Car ce que nous dirons dans la suite de cet Entretien, supposera toujours l'étude & la connoissance de la vérité. Or, si la conscience nous reproche maintenant que notre jeunesse s'est passée dans l'oubli de ce devoir ; si, depuis que nous sommes sortis de l'enfance, nous avons toujours ouvert avec répugnance les Livres qui traitent des vérités éternelles, & entendu avec dégout les Ministres qui les annoncent ; si, à la place de ces vérités saintes, nous avons eu le malheur de nourrir notre

esprit de fictions & de mensonges ; ou bien si, supposé que la vigilance de nos parents les ait portés à faire, de notre Instruction, le point capital de l'éducation qu'ils nous ont donnée ; si, abusant de cette ressource, nous avons porté à cette étude un esprit trop curieux & trop indiscret ; si 161
nous nous sommes fait une habitude, & si nous conservons le pernicieux usage de puiser la vérité dans des sources suspectes à la vérité même, qui, en établissant les plus beaux principes de morale & de conduite, sapent les fondements de toutes les vérités éternelles : que nous reviendra-t-il de cette étude ? Beaucoup de présomption & peu de lumiere ; beaucoup d'entêtement sur les principes que nous avons adoptés, & peu de docilité pour ceux que la Foi nous enseigne : de-là, dans le sein de l'Eglise, les méprises perpétuelles en matiere de Religion ; de-là, les dissentions & les disputes ; de-là, les principes hazardés qu'on avance sur le dogme & sur la morale. Une étude suivie de la vérité, remédieroit à cet abus, sur-tout si elle étoit accompagnée des conditions que nous venons d'établir ; & voilà, par rapport à la vérité, ce que nous nous devons à nous-mêmes : mais nous devons à la vérité même, de la ménager dans nos discours ; seconde obligation qu'elle nous impose.

Obligation souvent négligée : car tout homme, dit le Prophete, est pécheur de sa nature, &, par conséquent, ennemi de la vérité : *Omnis homo mendax.* Il est si facile de la blesser, que tout, dans un Chrétien, peut 162
devenir, ou un hommage qui honore la vérité, ou un outrage qui l'offense. Aussi je ferois volontiers dépendre les progrès & les lenteurs du Chrétien dans la voie de la perfection, de sa fidélité ou de sa négligence sur cet article. On blesse la vérité par orgueil, par intérêt, par amusement, par complaisance, par mollesse & par passion ; & quelque légeres que soient les offenses qu'on lui fait sur tous ces points, on en affoiblit toujours l'amour dans son cœur.

On la blesse par orgueil. On aime à emporter les suffrages dans les conversations ; on exagere, on invente, & l'on se donne à ses dépens la réputation d'esprit solide ou brillant. Que cette victoire est honteuse pour celui qui l'a remportée ! puisqu'il perd insensiblement le plus beau de ses apanages, la droiture & la sincérité du cœur.

On la blesse par intérêt. On se sert du déguisement & du mensonge, ou pour couvrir des fautes qu'on rougiroit d'avouer, ou pour s'assurer des

gains que la vérité diminueroit peut-être ; & alors on se couvre devant Dieu d'un véritable opprobre ; & pour un profit modique, on sacrifie le gain le plus réel, qui est celui d'une conscience irréprochable. 163

On la blesse par amusement. Il semble qu'une plaisanterie a bien plus de sel, quand le mensonge l'assaisonne. Aussi une langue naturellement légere, forge une infinité de fictions qui amusent le prochain & le trompent, en l'accoutumant à dévorer le langage de l'erreur, & en le dégoutant de celui de la vérité.

On la blesse par complaisance. De-là, ces mensonges officieux, dont on ne se fait aucun scrupule, parce que la fin qu'on se propose est louable ; mais dont l'effet est toujours pernicieux, puisqu'il nuit à la vérité, & donne à la créature une préférence qui outrage le Créateur.

On la blesse par mollesse. On se laisse entraîner à des dissimulations, dont on ne pénetre pas l'effet : on croira servir, & on nuit ; on s'imagine se prêter à la charité, & on la détruit dans sa qualité la plus essentielle, puisqu'il n'y a pas de charité sans justice & sans vérité.

On la blesse enfin par animosité & par passion. Il est difficile de rendre avec vérité ce qu'on dit de quelqu'un qu'on n'aime pas : il est même satisfaisant pour l'amour-propre, d'inspirer aux autres les sentiments d'aigreur qu'on éprouve ; & alors la dissimulation ne coute rien, parce qu'elle 164
satisfait le ressentiment & l'animosité.

Ah ! je ne suis pas surpris que le Prophete demande à Dieu avec tant d'instance, de le préserver des langues qui sont conduites par un esprit de mensonge : je ne suis pas étonné que l'Apôtre saint Jacques trouve dans la langue seule, un monde d'iniquités. Ce n'est ici qu'un des abus dont elle est capable, & cet abus est presque universel. Le disciple de la charité évite cet abus, & rend hommage à la vérité, en la ménageant dans ses paroles. Il porte encore plus loin son amour & son zele ; il défend la vérité quand on l'attaque.

C'est-à-dire, qu'il peut dire de lui-même ce que disoit le Prophete : Vos ennemis, ô mon Dieu ! sont les miens : *Inimici facti sunt mihi.* Je les hais d'une haine parfaite : *Perfecto odio oderam illos* : non de cette haine personnelle, qui confond le coupable avec la faute qu'il faut détruire ; mais

de cette haine religieuse qui ne se prête point à l'iniquité, qui en prévient les excès, qui en corrige les abus, qui guérit les plaies qu'elle a faites. Je ne prétends donc point ériger le Chrétien en censeur sévere, en vengeur 165
cruel des abus dont il est le témoin, & qui attaquent la vérité. Je le regarderois comme imprudent & téméraire, s'il se croyoit en droit de donner un démenti formel à quiconque blesse la vérité devant lui. Il tourneroit contre lui-même leur indignation, & ne remédieroit point au désordre. Je fais consister son zele à défendre la vérité, dans une vigilance scrupuleuse sur ses propres paroles ; dans une attention singuliere à en inspirer le respect & l'amour à ceux qui lui sont confiés ; dans un éloignement marqué pour tous ceux dont la langue se livre à la dissimulation & à la fourberie ; dans l'assiduité à rendre témoignage à la vérité toutes les fois qu'on l'interroge, & dans le courage à la défendre, quand la supériorité d'état, de rang, de lumiere & de talents, l'y autorise : mais aussi dans un silence profond, dans une tristesse sensible, lorsque les circonstances le forcent à entendre le mensonge sans pouvoir le venger. Ces précautions bien observées, soutiendroient bien mieux les droits de la vérité, que ces disputes interminables, que l'orgueil seul éleve, & d'où souvent on sort, (quoiqu'on défende une bonne cause,) sans victoire & sans succès, parce qu'on s'y est engagé sans armes. 166

Ne confondez donc jamais l'hommage que vous devez à la vérité, avec cet esprit de contention, que l'Apôtre saint Paul déclare étranger à l'Eglise : *Talem consuetudinem non habet Ecclesia Dei.* Aimez la vérité, défendez-la ; mais que votre zele, réglé sur la science, s'applique à détruire ses ennemis, & ne lui en fasse jamais de nouveaux. Il est un moyen bien plus simple de faire, à la vérité des prosélytes qui soient en état de la défendre ; c'est d'instruire ceux qui l'ignorent : & ce devoir est la derniere des obligations qu'elle nous impose.

Il n'en est pas de plus utile ; & en même-temps de plus étendue, de plus étroite & de plus négligée. Obligation utile ; parce qu'en instruisant les autres, ou en leur procurant les moyens de s'instruire, on s'affermit soi-même dans l'amour des saintes vérités. Et c'est ce qui faisoit dire au Prophete, qu'il aimoit à parler de la Loi de son Dieu ; qu'il ne rougissoit pas même de lui rendre témoignage en présence de ceux qui étoient les plus redoutables par leur puissance : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu*

Regum, & non confundebar.

Obligation étendue. Il n'est presque pas un Chrétien qui ne soit lié par ce devoir : car, sans parler de ceux que Dieu a élevés au-dessus des autres, & 167
qui doivent à leurs inférieurs l'instruction, dans tout état, la supériorité d'âge, de rang ou de lumiere, exige qu'on remplisse ce devoir. On n'est pas toujours tenu à un enseignement suivi ; mais toujours on est obligé de redresser ceux qui s'égarent ; de dire la vérité à ceux qui l'ignorent ; d'avertir ceux qui se méprennent ; & c'est là cette correction fraternelle, si expressément recommandée par l'Apôtre à tous les Chrétiens.

Obligation étroite & si indispensable, que le salut en dépend dans une infinité de circonstances. Malheur à quiconque aura tu la vérité, lorsque l'ame de son frere étoit en danger de se perdre ! malheur à celui qui ne lui aura pas ouvert la voie pour la connoître, lorsque cette connoissance pouvoit dépendre de son attention & de ses soins ! mais bien plus encore malheur à celui qui aura fermé aux autres les canaux par lesquels la vérité pouvoit couler jusqu'à eux ! c'est pour ces Chrétiens que j'ajoute :

Obligation la plus négligée. Je ne puis qu'indiquer ici ce désordre, qu'il n'est pas possible de traiter suffisamment dans une seule réflexion. Car, pour approfondir cette matiere, il faudroit parcourir les états, & montrer 168
à chacun de ceux que la Providence y a placés, ce que ce devoir leur impose. Mais tous les reproches particuliers que je pourrois faire, je les renferme dans un seul exemple général. Où sont les Chrétiens assez zélés pour concourir avec nous à l'instruction des enfants ? & quand, à la vue du peu de ressource que nous avons pour remplir cette partie de notre ministere, nous nous plaignons, nous représentons, nous sollicitons, où sont les riches qui mettent ces œuvres de miséricorde à la tête de celles que la charité leur inspire ? Eh quoi ! on veut insensiblement renouveller sous ses propres ieux, ce malheur dont parle le Prophete, quand il dit que les places publiques seront couvertes d'enfants qui solliciteront le pain, qui demanderont qu'on le leur rompe, sans trouver personne qui veuille leur en procurer. Où est notre foi ? où est notre amour pour la vérité, &, par conséquent, pour la charité ? Elle se réjouit de la vérité : elle doit donc s'affliger de l'indifférence qu'on a pour elle, & méconnoître tous ceux qui n'ont, ni ardeur pour l'étudier, ni respect pour la ménager, ni zele pour la défendre, ni empressement pour la faire connoître. 169

O Dieu de vérité, vérité essentielle, & qu'il nous importe tant de connoître ! éclairez nos esprits pour qu'ils ne s'endorment pas du sommeil de la mort ; & échauffez nos cœurs, pour qu'ils ne s'endurcissent pas à votre divine parole. Vous connoître, est le devoir essentiel de l'homme ici-bas ; vous aimer, est son unique consolation sur la terre ; vous posséder, est le gage de son bonheur & de sa gloire pour l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le douzieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme inspirant la soumission dans les infirmités de l'ame

Caritas omnia suffert.

La Charité souffre tout. 1 Cor. 13.

CETTE idée semble embrasser tous les genres de tribulations qu'endure la charité ; mais comme l'Apôtre saint Paul, dans le détail de ces caracteres, distingue les différentes dispositions qui animent un Chrétien dans 170
chacune de ces sortes d'afflictions que la divine miséricorde lui ménage, nous nous restreindrons à envisager aujourd'hui, sous un seul point de vue, la patience qu'inspire la charité. Nous ne parlerons pas de la patience dans les maux corporels. Cette vérité revient à ces paroles de l'Apôtre : La charité est patiente ; *Patiens est.* Nous ne parlerons pas de la modération dans les injures qu'on reçoit : ce devoir se rapporte aux autres paroles du même Apôtre : La charité ne se laisse point aller à l'aigreur : *Non irritatur.* Nous suivrons le plan que nous trace un savant Commentateur : il n'envisage ici la patience que du côté de Dieu. Nous avons souvent à souffrir de ce côté, parce que nous outrageons la sainteté de Dieu. Dans l'état de justice habituelle, l'ame la plus timorée éprouve les traits de sa juste colere, par des délais, par des afflictions spirituelles : une ame trop foible s'abat, se décourage, & souvent se détourne de la voie de la vertu : une ame animée par la charité, se soumet & s'humilie, gémit & sollicite ; mais elle attend & souffre sans murmure tout ce qui lui arrive d'une main aussi miséricordieuse qu'elle est juste : *Omnia suffert.*

Qu'il nous sera donc utile de parcourir les différentes afflictions qui exercent cette disposition de la charité, afin de nous précautionner contre 171
la tentation, & de nous préserver du découragement & du murmure !

Nous sommes quelquefois effrayés, quand nous considérons par combien d'infirmités & de maladies notre corps est éprouvé : le nombre & la variété paroît un prodige à ceux qui font une étude spéciale des remedes que les infirmités exigent. Mais ce prodige cesse de devenir aussi frappant, quand on vient à comparer ces afflictions corporelles, avec les infirmités spirituelles qui affectent les Chrétiens les plus justes & les plus vertueux.

Vous comprenez que je ne mettrai pas au nombre de ces infirmités, ces passions honteuses qui dégradent l'humanité, avilissent le caractere du Chrétien, & conduisent à la mort éternelle. Vous sentez aussi que dans ce détail, je ne puis m'arrêter qu'aux principes généraux de toutes les miseres qui affligent notre esprit & troublent notre cœur. Mais je dirai, pour la consolation des personnes qui m'écoutent, que, de même que dans l'ordre naturel, il est des infirmités qui ne vont point à la mort ; il en est, dans l'ordre spirituel, qui subsistent avec la charité ; mais que le danger de les laisser s'accroître, est plus évident encore dans ce dernier 172
genre, que dans le premier.

Disons-le donc : Dieu, par des raisons justes, livre les ames les plus vertueuses à différents états, qui, lorsque l'humilité & la patience en fait faire un saint usage, tournent à l'avantage de celui qui les endure. Etat de dégout, qui n'inspire que de la répugnance pour toutes les œuvres de piété ; mais aussi qui fait sentir la nécessité de la priere : état de tiédeur, qui ralentit dans la voie de la perfection ; mais qui rappelle à l'humilité : état de sécheresse, qui ôte tout sentiment dans l'exercice de la dévotion ; mais aussi qui exerce la patience & le courage : état de crainte excessive, qui abat à la vue des jugements de Dieu ; mais aussi qui renouvelle la vigilance : enfin état de relâchement & de chutes fréquentes, qui, toutes légeres qu'elles sont, portent le trouble dans le cœur ; mais aussi entretiennent dans ce cœur un sentiment de contrition & de défiance. La charité souffre toutes ces afflictions, & en tire un profit réel. Je comparerois volontiers ces différentes tribulations entre les mains de Dieu, à ces herbes venimeuses, qui, prises sans précaution, causeroient la mort ; mais qu'un Médecin habile emploie avec succès au soulagement 173
des malades qu'il traite, parce qu'il sait en émousser le poison.

Je ne suis donc pas surpris que la charité souffre le dégout ; qu'elle en

gémisse sans murmurer ; qu'elle en profite pour se rappeller à l'esprit de priere. Rien n'en fait mieux sentir la nécessité à une ame fidele, que cette répugnance presque insurmontable qu'elle sent pour des exercices qu'elle faisoit autrefois avec tant de gout & d'attraits. Elle cherche, elle étudie la cause de ce dégout : elle l'apperçoit dans une multitude de plaies secretes qui avoient échappé à sa vigilance : elle en conclut l'obligation de prier avec plus d'assiduité ; & plus elle éprouve cet appesantissement qui l'accable, plus elle fait d'efforts pour se tourner vers Dieu, par l'élévation de l'esprit & le sentiment du cœur. Cette premiere maladie spirituelle est presque toujours accompagnée d'une autre qui a ses dangers, mais aussi de grandes ressources dans une ame fidele : la tiédeur, c'est-à-dire, ce froid intérieur qu'on éprouve lorsqu'on veut appliquer son esprit & son cœur aux vérités du salut, ou le livrer à des œuvres qui ont la gloire de Dieu pour principe, & l'utilité du prochain pour objet. 174

Dans cet état, on entend les plus grandes vérités, sans en être frappé. On assiste aux cérémonies les plus touchantes, sans en être ému ; on reçoit même quelquefois le Sacrement adorable, sans éprouver la chaleur de ce feu sacré qui brûle sans cesse sur l'autel. J'avoue que, si la volonté ou une négligence affectée précipitent dans cet état, il est des plus funestes, & qu'il est bien voisin de la mort : mais s'il n'est l'effet que d'une justice miséricordieuse, qui veut éprouver & non rejetter, on supporte cet état avec humilité : il prouve à celui qui l'endure, son insuffisance & sa foiblesse ; il le rappelle sans cesse à l'attention sur sa propre misere ; & il lui fait un devoir indispensable de vivre dans le mépris de soi-même, dans le détachement de sa volonté propre ; & dans la dépendance de la volonté de Dieu.

Mais il est une autre affliction plus difficile à supporter que les deux premieres : c'est la sécheresse, c'est-à-dire, cette privation habituelle de consolation & de douceur dans les voies de Dieu. Il est des ames qui font dépendre leur avancement de ce sentiment intérieur, & elles se trompent : La consolation dans l'exercice de la piété, est une grace que Dieu ne 175
doit à personne, & qu'il n'accorde qu'à un petit nombre d'ames privilégiées ; mais le plus grand nombre, il les conduit par des voies rudes & pénibles ; il les livre à des agitations continuelles, insupportables à ceux qui manquent de charité, mais dont la charité nous fait tirer de grands

avantages : & n'est-il pas juste que l'exil soit différent de la patrie ; que l'ame gémisse ici-bas, comme aux approches de l'enfantement, jusqu'à ce que l'homme parfait soit formé dans notre cœur ?

Ne vous laissez donc jamais aller au découragement, lorsque Dieu vous fait éprouver ses rigueurs : l'onction du Saint-Esprit ne coule ici-bas que goutte à goutte ; & le torrent de volupté & de délices, n'est réservé que pour l'éternité. Non ; ce silence de Dieu n'est point un abandon, comme on se l'imagine quelquefois ; mais c'est une épreuve, par laquelle il veut sonder les dispositions de votre cœur, y établir la patience & le courage, vous apprendre à ne pas confondre la voie qui mene & conduit à lui, avec le terme qu'il vous prépare, le temps des combats avec celui du triomphe.

Faites donc taire ces craintes excessives qui s'élevent au-dedans de vous, & vous feroient parler le langage de la révolte. Craintes dangereuses, qui 176
vous éloignent de cette confiance filiale, qui, dans votre cœur, doit l'emporter sur tout autre sentiment ; craintes injurieuses à un pere qui châtie ses enfants, mais ne les abandonne pas. Ce n'est pas que je rejette toute crainte, ou que je veuille confondre ces terreurs déplacées, qui ne sont que l'effet de la pusillanimité, avec cette juste frayeur que doit inspirer continuellement la présence d'un Dieu jaloux de ses droits, scrutateur des plus secretes pensées, vengeur des moindres infidélités ; mais c'est que la charité, selon le langage de l'Apôtre saint Jean, éloigne la crainte ; *Foràs mittit timorem.* La charité nous apprend à tirer de la crainte filiale, la confiance la plus parfaite. Oui, il n'est pas permis aux pécheurs les plus endurcis, de la perdre, cette confiance, au milieu même des désordres les plus honteux. A plus forte raison le Juste doit-il la conserver dans le sein de ses infidélités journalieres, de ses chutes habituelles, que la fragilité rend inévitables. C'est pour lui un devoir de s'en relever promptement ; & il ne peut le faire que par la contrition & la confiance. Aussi la charité qui souffre tout, n'inspire-t-elle jamais ce découragement, qui est 177
si souvent la cause qu'une chute légere est suivie d'une plus grave. On a péché par surprise, malgré la résolution qu'on avoit prise de s'observer : on en conclut que la vigilance est inutile, la priere infructueuse ; & on se laisse aller à négliger l'une & l'autre. Il faudroit, au contraire, en conclure qu'on a besoin de force, & qu'il faut prier ; de vigilance, & qu'il faut s'humilier ; qu'une faute commise par fragilité, est l'indice le plus

évident des dangers de cette fragilité même, & le motif le plus puissant d'y remédier. Voilà une partie des infirmités spirituelles que la charité supporte : *Omnia suffert.*

Mais pourquoi les supporte-t-elle ? parce qu'elle est docile, qu'elle aime Dieu au milieu de ses rigueurs. Elle sait qu'il n'est jamais plus aimable en cette vie, que quand il nous instruit ; & que, pour nous instruire, il n'a pas de moyens plus utiles, que ces amertumes dont il inonde notre cœur. Ah ! que leur témoignage est éloquent, pour nous persuader ce que les événements les plus frappants peuvent nous apprendre à peine ! Oui, en vain Dieu nous parle de notre misere par la fragilité de tout ce qui nous environne : rien ne nous la prouve mieux que l'inconstance de notre 178
cœur ; ses variations perpétuelles, qui tantôt le portent au bien, tantôt l'entraînent vers le mal. Elles apprennent à l'homme qu'il lui est dangereux d'être abandonné à la main de son conseil, & qu'il n'a de ressource que dans la soumission à la volonté de Dieu, & dans la confiance qui rend la charité si tranquille au milieu de ces épreuves spirituelles. C'est elle qui lui fait dire avec le Prophete : Mon cœur est prêt, ô mon Dieu ! mon cœur est préparé ; *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum* : c'est elle qui lui apprend à distinguer le silence de Dieu, de son abandon total, & qui lui fait éviter ce dernier malheur, par la soumission à supporter le châtiment qui en préserve.

Qu'on ne nous dise donc plus, quand on se voit livré à ces états de sécheresse & de tiédeur, que tout est perdu ; qu'il n'est pas possible d'opérer sa sanctification dans cet état ; qu'il faut que quelques fautes mortelles aient attiré ce châtiment rigoureux. Nous engagerons, sans doute, ceux qui éprouvent ce genre d'affliction à revenir sur leur propre cœur, à y sonder ces miseres secretes, ces fautes inconnues, qu'une corruption, hélas ! trop naturelle, rend si fréquentes. Mais nous leur apprendrons à en 179
tirer des motifs d'humilité, & non de découragement. Oui, c'est l'humilité qui rend la charité si patiente dans cet état de dégout ; parce que c'est cette disposition qui nous persuade que Dieu ne nous doit rien, & qu'il nous traite encore avec bien de l'indulgence ; quand, au lieu de sa colere, dont il pourroit nous faire porter tout le poids, il ne nous fait sentir que quelques instants d'indifférence & de froideur : froideur utile, quand elle n'est que passagere ; puisqu'elle nous tient dans la dépendance & dans

l'humiliation. C'est elle qui nous fait nous écrier avec l'Apôtre : Misérable homme que je suis ! je ne fais pas le bien que je voudrois ; je fais le mal que je ne veux point : ô mon Dieu ! qui me délivrera de ce corps de péché ? Mais c'est elle aussi, cette charité, qui nous dit de la part de Dieu : Ma grace vous suffit : *Sufficit tibi gratia mea.*

Renouvellez-vous donc dans cette disposition, si vous ne voulez pas que l'abattement soit l'effet de cet abandon momentané. L'Esprit-Saint ne nous dit-il pas que Dieu s'approche de ceux qui sont humbles ? Vous vous plaignez qu'il vous oublie : forcez-le à jetter les ieux de sa miséricorde sur 180
votre humilité ; & ajoutez à ce sentiment, l'aveu de vos rechutes & de vos fautes. Car la charité nous apprend à ne jamais méconnoître les droits de la justice de Dieu sur nous. Elle nous dit, par la bouche de l'Apôtre saint Jean, que *celui qui se dit sans péché, est un menteur* ; par la bouche de l'Apôtre saint Jacques, que *celui qui se croit exempt de fautes, se trompe & se séduit lui-même.*

D'après cela, quel est le Juste qui oseroit dire, qu'il ne mérite pas les rigueurs de son Dieu, sur-tout quand il se rappelle son insensibilité habituelle, par rapport aux graces reçues ; ses distractions continuelles dans la priere ; son indolence dans la pratique du bien ; son peu d'ardeur pour les biens de l'éternité ? N'est-il pas juste que Dieu châtie cette indifférence ? qu'il ranime cette ardeur prête à s'éteindre ?

Concluons donc que la charité souffre tout de la part de Dieu ; *Omnia suffert* : ses délais, parce que sa grace doit être la récompense de nos désirs ; ses châtiments, parce que nos infidélités ont besoin de correction ; son silence, parce que son esprit souffle où il veut, & quand il lui plaît ; ses 181
refus, parce qu'il sait mieux que nous ce qui nous convient ; la privation de ses consolations, parce que notre présomption a besoin de contrepoids. Je dirai donc désormais à Dieu en toute circonstance : Seigneur, que votre volonté soit faite. La mienne me séduiroit & m'aveugleroit sans doute : elle me feroit désirer des avantages qui me seroient nuisibles, & me feroit juger de mon avancement dans vos voies, par les signes les plus équivoques. C'est à vous seul, ô mon Dieu ! à disposer de mon cœur, selon les vues de votre sagesse : il est entre vos mains, comme un vase qui dépend de vos opérations & de vos desseins. Malheur à moi ! si j'ose demander à celui qui m'a fait : Pourquoi avez-vous donné cette forme à

votre ouvrage ? Rendez-moi docile à vos desseins, afin que, devenu entre vos mains un vase d'élection, je puisse être admis un jour dans le séjour de votre gloire, & dans le temple auguste où on vous adorera dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le treizieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans son union avec la Foi

182

Caritas omnia credit.

La Charité croit tout. 1 Cor. 13.

EN attribuant cette disposition à la charité, prenons garde de la confondre avec un défaut que la charité réprouve. La Foi croit tout ; mais non par cette imbécille crédulité qui flotte à tout vent de doctrine ; se laisse surprendre par les sophismes les plus absurdes ; adopte avec facilité tout ce qui porte une apparence de vérité ; saisit avec avidité tout ce qui paroît merveilleux ; & contracte insensiblement des préventions, des superstitions & des erreurs, que les preuves les plus incontestables ne sauroient détruire. Cette crédulité a ses sources ; & je me ferai un devoir de vous les découvrir, pour vous en inspirer de l'éloignement : mais la foi, qui s'unit à la charité ; a des principes si nobles, des rapports si grands & si saints, des effets si avantageux & si solides, qu'il n'est pas 183
possible de la confondre avec les prestiges d'une imagination échauffée. L'Apôtre l'appelle un hommage raisonnable, une sage obéissance ; *Rationabile obsequium* : & nous allons, en la rapprochant de la charité, en admirer la sagesse. Nous verrons que la foi ne détruit pas la raison, mais qu'elle l'éclaire & la perfectionne ; qu'elle ne gêne pas la liberté, mais qu'elle la sanctifie, & lui communique le mérite le plus parfait, en lui inspirant, à l'égard de Dieu, la soumission, qui est le sacrifice le plus essentiel. Nous verrons sur-tout, pour ne point nous écarter de l'objet que nous suivons dans ces Instructions, quels sont les rapports de la foi avec la charité, & les caracteres qui distinguent ces deux vertus.

La foi est, comme la charité, une de ces vertus qu'on nomme *Théologales*, parce qu'elle a Dieu pour objet : elle l'a aussi pour principe & pour fin ; elle est, comme la charité, un don de Dieu, un don gratuit, que personne ne peut mériter par ses propres efforts, ni acquérir par ses

propres lumieres. Aussi l'Eglise nous apprend-elle à la demander pour ceux qui sont privés de ce flambeau, & à demander pour nous-mêmes la 184
conservation & l'accroissement de cette vertu : elle est si nécessaire au salut, que dans les divines Ecritures, il est souvent attribué à la foi seule ; parce qu'elle ne sauroit être vivante sans la charité, & qu'elle la suppose toujours, quand elle n'est pas morte. Mais aussi point de salut sans la foi, puisque Jésus-Christ n'annonce que la condamnation à celui qui ne croira point : *Qui non crediderit, condemnabitur.*

Cette vertu, qui ne peut être utile au salut que par son union avec la charité, est bien différente de la charité même, & peut subsister sans elle. Elle est différente, quant à son objet & quant à sa fin. Quant à son objet, parce qu'elle se rapporte à Dieu d'une maniere différente de la charité. La charité voit Dieu comme infiniment aimable, & digne, par ce motif, de tout notre amour. La foi le voit comme un objet digne de notre attention, de notre étude, & de devenir la fin de toutes nos connoissances. Aussi ne va-t-elle pas à Dieu de la même maniere. La charité nous conduit à Dieu, par le penchant de notre cœur qu'elle tourne vers lui : la foi nous en rapproche, par la soumission de notre esprit qu'elle dirige à le connoître. C'est elle qui faisoit dire au Prophete : Qu'elle est admirable, ô mon Dieu ! 185
la science, la connoissance de vous-même, que vous avez communiquée à mon cœur : *Mirabilis facta est scientia tua ex me.*

La foi a encore une autre différence qui la distingue de la charité. Quelqu'affermis que nous soyons dans la justice, un seul péché mortel peut nous faire perdre cet amour, & quelquefois sans ressource. Un doute, une hésitation dans la foi, ne nous prive pas toujours de sa lumiere ; mais l'affoiblit & en prépare l'extinction totale. La charité ne peut subsister sans la foi ; mais la foi peut subsister sans la charité ; & de morte qu'elle étoit, séparée de cette vertu, elle peut devenir vivante au premier retour de la grace dans notre cœur.

La foi, différente de la charité dans la maniere d'envisager son objet, ne l'est pas moins dans le sujet qui la possede. L'homme seul, à la vérité, est capable de posséder la foi : elle n'est pas faite pour les Anges, qui voient clairement & distinctement l'essence de Dieu : les créatures privées de raison, en sont indignes ; mais elle n'habite pas dans l'homme de la même maniere que la charité : elle éclaire son intelligence, tandis que la charité 186

échauffe sa volonté ; elle lui rend visible & sensible, ce qui ne peut être apperçu, ni senti ; & son effet est si puissant, que de grands Saints n'ont pas hésité de dire qu'ils voyoient plus clairement des ieux de la foi, qu'on ne voit des ieux du corps les mieux organisés.

Enfin, différence dans la fin de ces deux vertus : quoique Dieu, qui est un dans son essence, soit la fin de l'une & de l'autre ; la charité, dans sa perfection, nous fera aimer Dieu parfaitement, & la foi consommée dans la charité, nous le fera comprendre. Elles nous conduisent à lui toutes les deux : l'une par l'amour ; l'autre par la soumission : l'une par l'attrait qu'elle fait gouter à notre cœur ; l'autre par la persuasion qu'elle intime à notre esprit.

J'ai dit, que la foi pouvoit subsister sans la charité : on peut être pécheur, sans être incrédule ; & souvent le plus grand tourment du pécheur en cette vie, c'est de ne pas pouvoir se défaire absolument de la foi : sa lumiere l'incommode ; sa conviction l'importune : il jouiroit en paix du fruit de ses désordres, si la foi, comme un ver rongeur, ne venoit répandre l'amertume au fond de son cœur. Elle le suivra jusques dans le lieu de 187
son supplice ; & quoiqu'il soit vrai de dire avec l'Apôtre saint Paul, qu'il n'y aura plus de foi pendant l'éternité, on peut dire que le désespoir de l'impie sera une suite de cette intime persuasion qui le suit par-tout, & qui souvent, malgré lui-même, lui fait voir le jour de la foi au milieu des ténebres du péché. C'est cette foi même, subsistante sans la charité, qui sera contre le pécheur, au jour de la manifestation universelle, le témoignage le plus accablant : c'est ce témoignage qui parloit si haut contre la coupable Corozaïn & contre la criminelle Bethsaïde, lorsque Jésus-Christ disoit, Malheur, à ces deux villes ; & qu'il leur annonçoit un jugement bien plus dur que celui de Tyr & de Sidon, qui avoient du moins pour excuse les ténebres où la justice de Dieu les avoit laissées ; lesquelles, sans les justifier à ses ieux, rendoient leur sort moins déplorable, tandis que ces deux villes de la Judée avoient contre elles le témoignage d'une foi prêchée, d'une foi reçue, mais d'une foi outragée par leur résistance à la nouvelle lumiere qui commençoit à luire à leurs ieux. La foi des Chrétiens, mieux établie encore que celle de Corozaïn & de Bethsaïde, criera encore plus haut contre ceux qui l'auront déshonorée par leurs œuvres. 188

Si la foi peut subsister sans la charité, il n'en est pas ainsi de la charité : la

foi lui est si essentielle, que, si elle vient à s'éteindre dans un cœur, l'extinction totale de la charité l'accompagne & souvent la précede. Car vous remarquerez facilement, pour peu que vous veuilliez suivre ceux qui font naufrage dans la foi, que le vice a regné sur leur cœur avant d'aveugler leur esprit. Il semble même que ces ténebres qui les offusquent, ne sont que comme les vapeurs qui s'élevent du fond de leur cupidité : leurs passions fermentent au fond de leur cœur, & répandent de funestes exhalaisons qui environnent bientôt leur entendement. C'est ici l'histoire de presque tous les incrédules de nos jours : cette arrogance qu'ils affectent dans leur langage, quand ils se mêlent de raisonner sur quelques-uns des dogmes de notre foi, n'est que l'écho de leurs passions. Ils ont dit, ces insensés, au fond de leur cœur, comme s'exprime l'Ecriture, qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* : & ce cri séditieux de leurs passions a retenti jusqu'aux extrémités de leur ame ; & bientôt l'esprit a parlé le langage du cœur. La preuve en est sensible. 189
Dans leur conversion, si quelquefois, (ce qui est rare,) Dieu daigne en toucher quelques-uns, à mesure que les plaies du cœur se cicatrisent, que les passions font place aux vertus contraires, les ténebres se dissipent, & la foi reprend ses droits sur leurs esprits.

Mais si la foi subsiste quelquefois sans la charité, qu'est-ce que ce don sans la premiere des vertus ? Une foi morte & sans action, une foi chancelante & sans solidité, une foi injurieuse à Dieu qui la donne, pernicieuse à celui qui l'a reçue.

Une foi morte ; & c'est le terme dont se sert l'Apôtre saint Jacques, en parlant de ceux qui croient sans pratiquer : foi de démon, & qui est sans mérite devant Dieu : foi sans action, parce qu'elle manque du mobile qui peut seul la déterminer : elle est à celui qui l'a reçue comme un instrument inutile qui l'embarrasse, sans jamais l'aider.

Foi chancelante & sans solidité. Oui, sans la charité, le moindre vent d'incrédulité ébranle celui qui s'en tient à une foi oisive : & n'a-t-on pas vu, dès l'origine de l'Eglise, les plus fermes colonnes entiérement renversées ? Tertullien & Origene, ces deux hommes si propres à soutenir la foi 190
des foibles, à éclairer celle des humbles, à transmettre à tous les âges les principes les plus lumineux sur presque tous les dogmes de la foi, se sont égarés dans la route de l'erreur : pourquoi ? parce que l'orgueil a éteint

dans leur cœur le feu de la charité.

Foi injurieuse à Dieu, pernicieuse à l'homme. Sans la charité, elle est devant Dieu l'abus le plus criminel de ses dons, & la source de presque tous les autres abus. Un Chrétien éclairé de la foi, & dépouillé de la charité, est un sujet rebelle, dont la révolte répond aux connoissances & aux lumieres ; qui voit l'évidence de la Loi, & la méprise ; la certitude des menaces, & ose les braver ; la vérité des promesses, & les dédaigne. Aussi que devient ce don précieux entre ses mains ? Une arme que ce fils insensé n'avoit reçue du plus tendre des peres, que pour se défendre, & qu'il tourne contre lui-même, après avoir essayé de la plonger dans le cœur paternel qui la lui avoit donnée. Heureux donc celui qui, ayant reçu la foi, s'applique à la rendre agissante par la charité ! C'est par cette vertu que la foi acquiert toutes les qualités qui peuvent la rendre utile ; c'est par elle qu'elle devient animée, active & inébranlable. 191

Animée ; oui, c'est par la charité que les grandeurs, que les perfections de Dieu apperçues par la foi, font dans le cœur les impressions consolantes d'amour, de reconnoissance, de crainte même filiale. En vain la foi me diroit que Dieu est saint, qu'il est bon, qu'il est juste, qu'il est prévoyant & miséricordieux ; si la charité ne m'applique pas à étudier sa sainteté pour l'imiter ; sa bonté, pour sentir tout le prix de ses faveurs ; sa justice, pour régler la mienne à l'égard de mes freres ; sa prévoyance, pour me faire répandre dans son sein toutes mes inquiétudes ; sa miséricorde, pour animer mon espérance & mon courage : je serai un spectateur oisif des plus grandes merveilles ; & le détail de toutes les perfections de Dieu, de tous les dogmes de sa Religion, de tous les points de morale de son Evangile, ne sera pour moi que comme un spectacle, dont la scene finie, je n'ai plus qu'un foible souvenir ; comme un tableau, dont les couleurs une fois éloignées de mes ieux, il ne me reste plus qu'une image inutile, & souvent importune, des objets qu'il m'a représentés.

Foi rendue agissante par la charité. La charité est un feu, dont les flammes 192
sont toujours dans le mouvement. Tout ce qui participe à sa chaleur, participe aussi à son action. Ainsi une foi, que la charité anime, ne reste jamais dans la tranquillité & dans le repos : quelquefois elle nous éleve jusqu'à Dieu même ; & c'est elle qui nous fait trouver des délices dans la priere, des charmes dans la pénitence, des douceurs dans la pauvreté,

des avantages dans les tribulations, de la gloire dans l'humiliation & dans l'opprobre. Quelquefois elle nous fait courir au secours du prochain ; & c'est toujours pour le soulager dans ses besoins, le consoler dans ses peines, le ramener de ses erreurs, l'animer par notre exemple à la pratique du bien. Souvent elle nous fait descendre en nous-mêmes ; & ce n'est jamais sans quelque réforme de nos défauts, quelques efforts pour acquérir la vertu. Elle est bien agissante, cette foi, que la charité anime ; puisque Jésus-Christ lui attribue le pouvoir de transporter les montagnes, c'est-à-dire, de surmonter les obstacles qui s'opposent en nous à la pratique du bien. Aussi devient-elle inébranlable par la charité.

Autant elle est fragile, sujette à s'altérer sans la charité ; autant devient-elle ferme, quand la charité l'entretient dans un cœur. On n'abandonne 193
pas aisément ce que l'on aime ; on ne trahit pas facilement ce qui tient encore plus au cœur qu'à l'esprit. La charité nous fait trop sentir l'utilité de la foi, pour qu'elle en souffre la moindre altération dans celui qui les réunit l'une & l'autre. Que peuvent, contre une ame de ce caractere, tous les raisonnements des impies, tous les sophismes des incrédules ? Comment nuiroient-ils à cette conviction que le cœur adopte, à cette soumission dont le cœur sent l'avantage ?

Ah ! le Chrétien éclairé de la foi & animé de la charité, les regarde, ces discours, comme les sifflements du serpent, mais d'un serpent dont la ruse & l'artifice ne prévaudront jamais sur la sainte folie de la croix.

Accoutumons-nous donc à étudier souvent les avantages de la foi unie à la charité ; demandons assidument l'une & l'autre, & faisons valoir ces dons précieux, par une exacte fidélité. Dieu, en nous les donnant, se donne, en quelque sorte, tout entier à nous. Il est vérité & charité : ces deux qualités comprennent toute son essence ; & il nous la communique toute entiere, par ces deux moyens de sanctification. Rendons-lui 194
un double hommage de reconnoissance ; honorons sa souveraine vérité, par la soumission de notre esprit à tous les dogmes que la foi nous enseigne, à tous les mysteres qu'elle nous propose ; célébrons son infinie charité, par l'hommage continuel de nos cœurs ; mais c'est de lui que vient le bon usage de ces deux vertus.

Donnez-le-nous, ô mon Dieu ! en nous en faisant sentir tout le prix, pour

exciter notre reconnoissance ; en nous en découvrant toute l'étendue, pour animer notre fidélité. Que tout ce qui est en nous, rende hommage à votre saint Nom ! Que la foi regle mes pensées, fixe la légéreté de mon esprit, pénetre jusqu'à mon cœur, pour en détruire la corruption ; s'étende à toutes mes œuvres, pour les rendre saintes à vos ieux ! Que je croie d'une maniere ferme & efficace, & que je recueille le prix de ma foi, en vous voyant éternellement dans les siecles des siecles ! Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le quatorzieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans son union avec l'espérance

195

Caritas omnia sperat.

La Charité espere tout. 1 Cor. 13.

JE n'établirai pas dans cette Instruction, comme je l'ai fait dans la derniere, un parallele suivi, entre les vertus qui vont nous occuper. Ce que j'ai dit de la foi dans le dernier Entretien, ce que je vous ai exposé sur sa nécessité, sur la distinction qui fait de la foi, une vertu différente de la charité dans son objet & dans sa fin ; sur l'impossibilité que la foi nous rende dignes de la vie éternelle, si elle n'est unie à la charité ; tout cela peut s'appliquer à l'espérance. Presque tous les principes sont les mêmes ; & je ne pourrois, sans les répéter, en faire ici l'application. Je crois plus utile de me renfermer dans les effets que produit l'espérance unie à la charité. Elle espere tout ; *Omnia sperat* : c'est-à-dire, l'espérance exclut 196
toute défiance ; & si elle ne bannit pas toute crainte & toute perplexité, elle les modere beaucoup, parce qu'elle en fait voir le terme ; & en cela, l'espérance est le fondement de la charité ; elle contribue à l'affermir dans un cœur ; & à son tour, la charité rend l'espérance inébranlable. Nous allons donc voir que beaucoup de nos inquiétudes & de nos agitations sont opposées à la charité, parce que l'espérance chrétienne les condamne : nous allons apprendre quand & comment il faut espérer pour que la charité sanctifie notre confiance, & la rende méritoire. C'est au Dieu de la charité, lui qui est le principe de l'espérance, à nous rendre utile l'application de ces vérités. Espérons fermement ; désirons ardemment ; demandons humblement.

La charité espere tout ; *Omnia sperat* : tout ce qui peut contribuer au

salut ; tout ce qui peut nous en rapprocher ; tout ce qui peut nous en assurer la possession : par conséquent, nous pouvons donner à l'espérance chrétienne, trois différentes fins qui rentrent nécessairement dans la fin derniere que nous montre la charité ; c'est-à-dire, que la charité espere par rapport aux biens temporels, parce qu'elle se repose sur les soins pa- 197
ternels de la Providence ; par rapport aux biens spirituels, parce qu'elle se soumet aux desseins de sa sagesse & de sa miséricorde ; par rapport aux biens éternels, parce qu'elle se nourrit de l'étendue & de l'infaillibilité de ses promesses. Reprenons.

Au sujet des biens temporels : la charité se contente de peu, quand Dieu la tient dans la médiocrité : elle la demande quelquefois avec le Prophete, & s'en fait un moyen de salut : elle n'estime les biens de ce monde, que pour l'usage que la nécessité en fait faire ; & comme elle envisage toute superfluité comme un abus, elle craint l'abondance comme la tentation qui peut le produire, cet abus. Elle s'en tient, dans ses demandes à cet égard, aux termes de l'Apôtre, qui ne connoît de vrais besoins que ceux d'une nourriture frugale & d'un vêtement décent ; ou plutôt elle se renferme dans la demande que Jésus-Christ lui a appris à faire : Donnez-nous notre pain quotidien ; & elle espere que ce pain ne lui manquera pas : & en l'espérant, elle espere tout ce qui est dans l'ordre temporel : *Omnia sperat.* Mais si Dieu lui donne le pain même avec un peu plus de profusion, qu'il ajoute à ce pain abondant, l'abondance de toutes sortes 198
de biens ; que fait-elle ? Elle n'y attache point son cœur ; elle possede sans inquiétude, ce qu'elle voit sans cupidité & sans attache ; elle est, par conséquent, bien éloignée de cette sordide économie, qui veut toujours avoir plus qu'elle n'a, qui se complaît dans l'amas de toutes sortes de richesses, & qui se resserre, à l'égard du Pauvre, à proportion que ses possessions s'étendent ; elle regarde l'aumône comme la plus grande des bénédictions, & fait l'épreuve de cette promesse que Dieu faisoit au Prophete, quand il lui disoit : *Dilata os tuum, & implebo illud.* Le Riche charitable ouvre sa bouche & ses mains en faveur du Pauvre, & les voit toujours pleines des biens dont il fait un si prudent usage. Or, dans cet état, il espere tout, en possédant beaucoup : *Omnia sperat.*

Faites tomber ce Riche dans l'indigence ; ou supposez à un Chrétien pauvre, ce sentiment d'espérance & de charité : quelle patience au

milieu de ses infortunes ! quelle confiance dans la Providence de son Dieu ! quelle douceur dans les revers ! quelle tranquillité, lorsque Dieu se plaira à faire attendre ses secours ! quelle activité pour se procurer, par son travail, les besoins de la vie ! quel désintéressement à ne jamais 199
s'attribuer ce qui ne lui est pas dû légitimement ! Voilà ce que la charité produit dans le Pauvre ; & c'est le fondement inébranlable de l'espérance, qui donne tant de solidité à ses dispositions. Vous n'entendrez jamais des Pauvres que ces dispositions animent, s'exhaler en murmures ; accuser la Providence d'injustice & de partialité ; s'épuiser en raisonnements sur les miseres publiques ; s'élever contre ceux qui gouvernent ; s'en prendre à eux des maux que Dieu répand sur son peuple ; former des conjectures & des soupçons ; semer des réflexions séditieuses contre le Gouvernement, ou contre celui que Dieu leur a donné pour maître. Non ; le Pauvre charitable & soumis, attribue aux péchés du peuple, & à ses propres infidélités, la pesanteur du bras de Dieu. Il ne se plaint pas ; mais il prie : il ne murmure pas ; mais il offre le sacrifice de sa volonté ; & il espere tout, parce qu'il attend des temps meilleurs de la protection de celui qui regle les circonstances & les temps : *Omnia sperat.*

Ce n'est donc, ni l'espérance, ni la charité, qui parlent dans ces Chrétiens inquiets, qui, non-seulement, raisonnent imprudemment sur les malheurs présents, mais en tirent des conjectures plus imprudentes en- 200
core pour la suite des temps ; voient dans l'avenir des maux, qui n'ont de réalité que dans l'imagination, ou que Dieu ne réalisera sans doute que pour les punir de leur indiscrete prévoyance ; & qui, loin de s'en tenir à cet avis de Jésus-Christ, de s'arrêter au mal présent pour le supporter avec patience, se rangent au nombre de ces insensés dont parle le Prophete, qui ont craint avant qu'il y eût matiere légitime à leur crainte : *Trepidaverunt timore ubi non erat timor.*

Nous avons vu l'espérance unie à la charité, s'occuper des biens temporels. Voyons-la maintenant s'occuper des biens spirituels, avec cette soumission qu'inspire la sagesse & la miséricorde de Dieu. Les chutes l'humilient, & ne la découragent pas : les sécheresses l'éprouvent, & ne l'affoiblissent pas ; les chutes ne découragent pas le Chrétien qui espere & qui aime. Il sent qu'elles sont inévitables à sa foiblesse ; qu'elles doivent exciter sa vigilance, & entretenir son humilité : il espere tout, *Omnia spe-*

rat ; parce que son cœur lui rend le témoignage qu'il n'approuve aucune de ses foiblesses ; qu'il désavoue tout ce qui peut être opposé à l'amour de son Dieu. Aussi cette espérance ne dégénere-t-elle jamais en présomp- 201
tion & en orgueil ; mais elle s'éloigne aussi de la pusillanimité de ces ames qui se troublent à la moindre faute commise, & qui, au lieu de s'appliquer à la réparer, à en prévenir le retour, tournent toute leur attention sur la faute même, sur le mal qu'elle a causé dans leur ame ; se désolent, s'affligent & s'éloignent par-là de la ressource qu'elles pouvoient trouver dans leur soumission. Si quelques ames de ce caractere m'écoutent, je les avertis que ce trouble excessif est une illusion du démon, un des écueils qui lui réussit le mieux pour faire tomber le Juste ; & qu'on a souvent vu des ames fideles passer du scrupule au relâchement, & du relâchement au désespoir, qui conduit à la mort éternelle.

Ce que je dis des chutes, je le dirai de la sécheresse dont Dieu se sert ordinairement pour éprouver le Juste : elle l'éprouve ; mais elle ne l'affoiblit pas. Je dis que Dieu s'en sert : il n'en est pas le principe : il est charité ; & il ne sort du sein de Dieu que les flammes de la charité la plus pure : mais Dieu s'en sert, en permettant que l'ennemi seme quelquefois cette ivraie parmi son bon grain, pour exercer la foi, la crainte & la soumission 202
de ses serviteurs. Ah ! combien de fois, ames fideles, n'avez-vous pas dit, comme les serviteurs de l'Evangile justement affligés de cette sécheresse : Seigneur, arrachez-la de votre champ ? *Vis, colligemus ea ?* Mais que vous a répondu le Maître, ou du moins ceux qui tiennent sa place ici-bas ? *Sinite* : Laissez, souffrez ces sécheresses importunes : le Maître saura bien discerner son grain de cette semence étrangere : il n'attribuera pas à votre volonté, ce que votre volonté désavoue ; il vous tiendra compte de vos inquiétudes & de vos désirs ; il viendra un temps où vous le prierez sans dégout ; mais ce temps, c'est à Dieu à vous le marquer : en attendant, priez-le avec humilité, avec foi, avec confiance ; & quand même vous ne sentiriez pas l'attrait de ces dispositions, vous aurez bien prié. Voilà ce que nous dit l'espérance, quand la charité l'anime.

Aussi nous fait-elle supporter les délais de Dieu ; & dans ces délais, elle s'enflamme & ne se décourage pas. Oui, rien ne nous fait mieux sentir le prix de la grace & sa nécessité, que la mesure avec laquelle Dieu nous l'accorde. On voit sensiblement dans cette conduite adorable, un Dieu

qui ne nous doit rien, & à qui, cependant, nous avons droit de tout de- 203
mander, & qui s'est engagé à tout nous accorder. Aussi le Chrétien fidele espere tout : *Omnia sperat.* Il espere en Jésus-Christ, à qui tout est dû, en qui tout est demandé, par qui tout est accordé ; mais dans le temps favorable ; mais aux moments marqués dans les desseins de Dieu : il les attend, ces moments. Si, par ses désirs, il s'efforce à les accélérer, il prend bien garde de les éloigner par ses impatiences & par ses murmures : & quand Dieu étendroit ses délais jusqu'à la fin de ses jours, il ne seroit pas encore ébranlé, parce qu'il leve les ieux au Ciel ; & c'est là qu'il voit des biens qui ne lui échapperont pas.

Aussi le troisieme effet de la charité unie à l'espérance, c'est de nourrir l'espérance de la certitude, de l'étendue & de la solidité des biens futurs. Cette espérance, disoit Job, est profondément gravée dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* Je suis certain, disoit saint Paul ; *Certus sum* ; mais d'une certitude qui fait la consolation de l'ame fidele. Les promesses des hommes, fragiles comme eux, ne présentent qu'instabilité & incertitude. Ils promettent, & souvent le pouvoir, la volonté, l'occasion, ou le temps leur manquent ; mais les promesses de mon Dieu, 204
immuables comme lui-même, ne sauroient me manquer. Ainsi la couronne qu'il réserve à la fidélité, je la vois suspendue sur ma tête, & tant que je ne m'écarterai point des regles que cette fidélité me prescrit ; cette couronne est à moi, rien ne peut me la ravir. Je ne cours donc pas vers un but incertain ; je n'avance donc pas vers un terme inconnu ; je ne porte donc pas des coups en l'air, lorsque je me fais une sainte violence.

A la certitude des récompenses, que j'ajoute, pour me soutenir, leur étendue : & je vois, pour ma consolation, des biens qui n'ont point de proportion avec mes maux, ni par leur nature, ni par leur durée. Quand Dieu me marqueroit le nombre de mes jours, quand il prolongeroit ma vie autant que celle des premiers habitants de la terre, ce long espace de siecles, d'années & de jours, iroit se perdre dans l'éternité. Mes calculs peuvent atteindre à l'âge du monde : ils n'atteindront jamais à la mesure de l'éternité ; & quelle proportion entre les biens promis & les maux actuels qui nous environnent ? Quoi ! un moment de larmes récompensé par une éternité de félicité ! quelques jours d'humiliations opéreront un 205
poids de gloire immense ! la haine & le mépris des hommes me vaudront

l'amour & les complaisances de mon Dieu ! la gêne que me prescrit la pratique du bien, me conduira à l'éternelle liberté des enfants de Dieu ! Ah ! qu'un Chrétien, animé d'une sainte espérance, aime à s'occuper de ses miseres actuelles, quand il en voit de si près le dédommagement !

Mais dédommagement solide, mais consolation complete que rien ne pourra troubler. Quand j'abaisse mes ieux vers les biens de ce monde, je n'y vois qu'instabilité ; & combien de fois n'en ai-je pas éprouvé l'inconstance ? mais quand je les éleve vers l'éternité, tout m'y paroît ferme & inébranlable. Un Dieu qui ne change pas, est le principe des joies qu'on y goute ; une éternité qui ne finit pas, en est la durée ; une charité qui ne se refroidit pas, en est l'ame ; un soleil qui ne disparoît pas, en éclaire les délices ; un cœur qui ne se dégoutera pas, en éprouvera les charmes. Ah ! je devrois avoir continuellement à la bouche ces paroles que l'Eglise me fait chanter : Oh ! quand viendra donc le moment de jouir de ma patrie ! *O quando sancta se dabit, quæ nescit hostem patria !* 206

Et au milieu de tous ces motifs d'espérance, mon ame se laisseroit abattre par la tristesse & le découragement ! & je me laisserois ébranler par les infortunes de la vie présente, par les tentations de l'ennemi de mon bonheur, par la lenteur de Dieu à me répondre, par le sentiment de ma propre foiblesse !

Non, mon Dieu ! votre Prophete m'a appris à vous dire d'après lui : Depuis la premiere lueur du jour jusqu'à ce que le soleil ait entiérement éclipsé sa lumiere, que mon ame espere dans le Seigneur : *A custodia matutina usque ad noctem speret in Domino.* Que pas un instant de ma vie ne soit marqué par des sentiments de défiance de ses bontés ! que les ténebres même de la nuit n'obscurcissent pas ce sentiment dans mon cœur ! qu'il m'anime, qu'il me soutienne dans le temps, comme l'objet de cette espérance sera mon bonheur & ma joie dans l'éternité par la possession de tous les biens ! Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le quinzieme Caractere de la Charité : la Charité considérée comme inspirant la patience dans les afflictions 207

Caritas omnia suffert.

La Charité souffre tout. 1 Cor. 13.

IL n'est pas possible de méditer ce caractere de la charité, sans jetter les ieux sur le modele que la Religion nous propose pendant ces jours[3] : & si jamais on a pu nous faire l'application de ces paroles de l'Apôtre : *Aspiciamus in autorem fidei & consummatorem Jesum* : Jettons les ieux sur Jésus, l'auteur & le consommateur de notre foi ; est-il une circonstance où cette application convienne davantage ? Nous ne nous contenterons donc pas de dire que la charité est patiente, qu'elle souffre tout, *Omnia suffert* : mais nous le prouverons en montrant la Charité incarnée, la Charité revêtue de notre nature, passant par les différentes sortes de tribulations les plus pénibles au cœur humain, les plus cruelles pour le corps ; & montrant par-tout ce caractere inébranlable de patience qui sera à jamais l'image du Chrétien patient, & le reproche le plus cruel pour le Chrétien qui refuse de souffrir. Tout ce que nous allons dire de la patience, convient donc à Jésus-Christ ; & si nous n'en faisons pas une continuelle application, il vous sera aisé de la faire. Je vous invite même à ne pas détourner un instant, pendant cet Entretien, les ieux de votre esprit de dessus celui qui est votre modele, qui a confirmé, par son exemple, les grandes leçons que nous allons vous donner de sa part. Quelle force, quelle onction cette attention ne peut-elle pas donner à nos discours ! Heureux, si nous pouvons vous parler d'un si grand sujet avec toute l'énergie qu'il exige ! Plus heureux, si vous nous écoutez avec toute l'attention que mérite cette matiere ! Le comble de l'avantage & du bonheur pour vous, c'est, si cette vérité fait sur vos cœurs les impressions qu'elle doit y faire. 208 209

La doctrine que j'établis aujourd'hui, est celle qui est la plus ignorée, la plus contredite dans le Christianisme. On passeroit à la Religion, (permettez-moi ce terme,) ce qu'elle a de mortifiant pour la chair : on supporteroit les anathêmes qu'elle prononce contre les heureux du siecle ; le renoncement qu'elle leur impose, la violence qu'elle veut qu'ils se fassent pour obtenir le Royaume des Cieux : si d'ailleurs cette Religion laissoit aux malheureux le droit de se plaindre & de se soulager par des déclamations sur les malheurs ; mais on apprend au Chrétien à regarder l'affliction comme une grace, à demander à Dieu

3. Cette Instruction fut prononcée dans l'Assemblée du mois d'Avril 1760 : Pâque tombant alors au 6 de ce mois, l'Assemblée, qui ne pouvoit se tenir le Jeudi-Saint, fut anticipée au Mercredi-Saint.

qu'il le châtie, qu'il ne l'épargne pas pour le temps, afin de l'épargner dans l'éternité. On lui fait entendre que la tribulation la plus pénible est inutile, si la soumission n'en fait pas le mérite ; & qu'après avoir souffert long-temps ici-bas, il s'expose à être malheureux pour l'éternité, si l'esprit d'impatience & de murmure accompagne ses souffrances : voilà ce qui révolte la nature ; & cependant c'est ce que nous enseigne Jésus-Christ, autant par ses exemples que par sa doctrine. C'est lui qui nous dit que la charité souffre tout : *Omnia suffert.* Pourquoi ? parce que 210
la charité apprend au Chrétien, premiérement, à ne point raisonner sur la nature des afflictions, parce qu'elles sont du choix d'un Dieu sage qui sait ce qui nous convient.

Secondement, à ne point disputer sur la cause des afflictions, parce qu'elles viennent de la part d'un Dieu juste, qui les proportionne toujours à nos fautes.

Troisiémement, à ne point murmurer de la longueur des afflictions, parce qu'elles nous viennent d'un Dieu miséricordieux, qui nous préserve de maux qui seroient d'une bien plus longue durée.

Quatriémement enfin, à ne point nous plaindre de la lenteur de Dieu à nous secourir dans les afflictions, parce qu'elles nous viennent du Dieu souverain, qui a le droit de nous conduire selon les vues de sa sagesse.

C'est donc d'abord sur la nature des afflictions que tombent ordinairement nos plaintes & nos murmures. A nous entendre, personne ne souffre comme nous : nous voudrions presque persuader que Dieu a pris plaisir à créer des afflictions pour nous seuls ; que le sort des autres ne ressemble jamais à celui que nous éprouvons ; & nous ne pensons pas que ceux que nous rendons confidents de nos plaintes, ont été peut-être 211
souvent les témoins d'amertumes plus cuisantes que les nôtres ; qu'ils en ont quelquefois éprouvé de plus insupportables ; qu'ils nous voient même environnés de ressources & de consolations que bien d'autres ont désirées, & n'ont point obtenues : & alors quel scandale pour eux ! lorsqu'ils voient qu'au lieu d'étudier les desseins adorables de la justice de Dieu, nous l'accusons, (cette justice même,) de partialité & d'acception de personnes. Aussi quelle consolation peut-on nous donner, quand on apperçoit en nous cette prévention sur les afflictions qui nous sont propres ?

Toute consolation, pour être solide, doit être appuyée sur la vérité : nous dira-t-on que, quoiqu'il soit vrai que nos peines sont cuisantes, elles ne sont pas sans exemple ; qu'elles n'égalent pas même celles de tant de malheureux qui le sont beaucoup plus que nous. Ah ! quelle révolte de notre part, si quelquefois on veut employer ce moyen de consolation ! Il faut donc, pour parler un langage qui nous plaise, exagérer nos maux, & par conséquent nous éloigner de ce sentiment de confiance qui est le fondement le plus certain des vraies, des solides consolations. 212

Non ; il ne nous sera jamais permis de dire ce que le Prophete fait dire avec tant de justice à Jésus-Christ : Considérez, & voyez s'il est de douleur semblable à la mienne : *Attendite, & vidète si est dolor sicut dolor meus.* C'est même autant pour notre instruction que pour notre consolation, que sont écrites ces paroles. Jésus-Christ dit à chacun de nous : *Attendite* : Avant de vous plaindre, voyez, considérez. Considérez la nature de vos afflictions, & voyez si elles sont aussi peu méritées que les miennes ; si vous pouvez alléguer, pour votre défense, autant de justice, autant d'innocence que j'en ai montré : *Attendite.* Considérez la longueur de vos maux, & dites, si depuis le berceau jusqu'à la mort, vous avez été comme moi, sans aucune interruption, exposé aux tribulations les plus pénibles & aux persécutions les plus révoltantes : considérez les circonstances de vos afflictions ; y voyez-vous, de la part de ceux qui vous affligent, ce caractere d'acharnement, de jalousie & de fureur, qui fit la plus grande amertume de ma Passion ? *Attendite.* Considérez les consolations que la foi, que la nature, que l'amitié vous présentent, & voyez si, comme moi, vous êtes dénué de toutes ressources dans vos peines ; 213 si vous pouvez dire, comme moi, que vous avez cherché du secours, & que personne ne se présentoit pour donner un coup d'œil à vos peines : *Et non erat qui aspiceret.* Que cette considération bien approfondie feroit cesser de murmures, si la foi, si l'esprit de Religion présidoient à ces réflexions ! Qu'on se trouveroit consolé de pouvoir offrir à Dieu, dans ses peines, quelque conformité avec Jésus-Christ ! Qu'on s'estimeroit heureux de porter la Croix à sa suite ! Qu'on éprouveroit de consolation & de joie au milieu des plus cuisantes amertumes, de voir ses infidélités compensées en quelque sorte par des peines du choix de Dieu même ! Et dès-lors plus de plaintes sur la cause des afflictions.

Car c'est ici où la charité du plus grand nombre éprouve de l'affoiblissement. On ne peut pas se dissimuler à soi-même qu'on est pécheur, & qu'en cette qualité on est soumis à la tribulation ; mais quand l'affliction survient, on s'étonne toujours de ce que Dieu n'a point fait une exception dans les regles de sa justice. On ose quelquefois porter l'imprudence jusqu'à lui demander ce qu'on lui a fait pour éprouver de sa part tant de rigueurs. On ne veut pas se dire à soi-même que la plus légere offense 214
mériteroit, dans cette vie, des peines bien plus rigoureuses ; que toute la pesanteur du bras de Dieu ici-bas, n'est point à comparer au poids de sa colere dans l'autre vie ; & que ce lieu d'expiation que sa miséricorde a ménagé à notre fragilité après la vie présente, est plein de douleurs & d'amertumes que la réunion des afflictions d'ici-bas ne sauroit nous peindre. On fait abstraction de toutes les fautes qu'on a commises, & qu'on n'a point expiées ; de toutes ces pénitences trop légeres, & dont on ne s'est acquitté qu'avec négligence ; de cette facilité habituelle à retomber dans les mêmes infidélités ; & on voudroit qu'un Dieu juste n'en tînt aucun compte : quelle erreur ! comme si sa justice pouvoit perdre ses droits, ou que sa sagesse pût se méprendre.

Non ; toutes nos afflictions ont une cause réelle ; le plus juste est encore assez coupable pour souffrir ; & si la main de Dieu paroît s'étendre plus souvent sur celui qui paroît le plus fidele, que doit-on en conclure ? C'est que Dieu, par miséricorde, veut l'acquitter dans cette vie, de ce qu'il devoit payer dans l'autre. Ah ! convenons que nos afflictions sont toutes méritées ; & si nous avons peine à convenir de cette vérité, tournons nos 215
regards vers Jésus-Christ souffrant. Pour quel crime est-il abandonné de ses Disciples ? A-t-il négligé de les instruire ? de compatir à leurs peines ? Pour quel délit est-il traîné de tribunaux en tribunaux ? Eh ! s'est-il montré au milieu de son peuple, comme le perturbateur du repos public ? Pour quelle imposture est-il frappé sur la joue ? A-t-il négligé de rendre hommage à la vérité toutes les fois qu'elle a exigé son témoignage ? Pour quelle révolte est-il frappé de verges ? A-t-il manqué de rendre aux Puissances temporelles, ce que l'obéissance & le devoir prescrivent à tous citoyens ? Pour quel meurtre est-il placé sur une croix, au nombre des scélérats de la terre ? N'a-t-il pas occupé ses mains à soulager & à guérir ? Ah ! il me semble que du haut de sa croix, il renouvelle à ses ennemis la question qu'il leur faisoit au sujet de la femme adultere : Que celui qui

est sans péché, s'éleve maintenant & dépose contre moi. Et quels sont ces ennemis que Jésus-Christ interpelle du haut de sa croix ? C'est nous, pécheurs que nous sommes ; c'est nous, sur-tout si nous osons interroger sa Providence, & lui demander compte de sa conduite à notre égard ; si 216
nous prétendons que nos maux surpassent nos fautes. C'est à nous qu'il dit : Votre orgueil a causé mes opprobres ; & vous ne voulez pas qu'il vous occasionne des humiliations ? Votre sensualité a causé mes tourments ; & vous ne voulez pas que des maux cuisants vous éprouvent ? Votre avarice m'a réduit à une soif cruelle ; & vous ne voulez pas supporter des pertes légeres ? Votre indévotion m'a attiré des dérisions & des blasphêmes ; & vous ne voulez pas endurer la moindre raillerie, le moindre mépris ? Votre ingratitude a rendu mon Pere sourd à la voix de ma priere ; & vous trouvez mauvais qu'on n'oppose à vos malheurs que l'insensibilité & l'indifférence ?

O vous ! qui osez dire que vos maux surpassent vos forces, l'emportent sur vos iniquités, excedent ce qu'éprouvent des malheureux comme vous ; c'est à vous que je dis par la bouche de mon Prophete : Arrêtez vos plaintes & vos murmures ; considérez & voyez s'il est douleur semblable à la mienne : *Attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus* ; c'est-à-dire, une douleur aussi peu méritée & supportée avec autant de soumission & de patience, tandis que vous accusez Dieu sur la nature, sur la cause 217
& sur la durée des afflictions.

Sur leur durée. Rien n'est si généreux que la plupart des Chrétiens, quand Dieu tient le glaive de la douleur éloigné de leur tête : ils ont l'esprit rempli de réflexions solides sur l'utilité des afflictions, & souvent leur cœur semble défier aux tribulations de les ébranler & de les abattre ; ils sont étonnés, quand ils voient autour d'eux des affligés se lasser dans de longues souffrances, & souvent ils ont le talent de relever leur courage par les plus puissants motifs ; mais ils ne perséverent dans cette fermeté, que tant que l'affliction les épargne. Au premier choc leur ame s'amollit : à peine ont-ils approché les levres du calice, qu'ils le rejettent ; & ils sont bien loin de le boire jusqu'à la lie, puisqu'à peine peuvent-ils en supporter les premieres gouttes. On seroit tenté de leur dire ce que les amis de Job disoient à cet illustre Patient ; & cette réflexion leur conviendroit bien mieux : Quoi ! vous qui avez soutenu les bras languissants, & qui avez

fortifié les genoux débiles, quelques jours de revers vous abattent ! une maladie est toujours trop longue ! une suite d'épreuves & de contretemps vous déconcertent ! Mais ignorez-vous donc que Dieu est le maître des 218
temps, comme il l'est des événements de la vie ? qu'il dispose des uns & des autres à son gré ? que s'il fait tomber sur vous le vent & la tempête, c'est lui qui retient le souffle de la consolation & du rafraîchissement ? Vous lui dites bien : Il y a long-temps que je souffre ; quand verrai-je une fin à mes maux ? Mais lui dites-vous jamais : Seigneur, il y a long-temps que je vous offense, & que vous vous taisez ; long-temps que vous me sollicitez, & que je vous refuse ; long-temps que vous m'attendez, & que je retarde ; & vous ne me pressez long-temps par la tribulation, qu'afin que je ne retarde pas davantage ? Ah ! votre Prophete s'écrioit, dans un moment où le glaive de votre colere étoit suspendu sur sa tête, & ravageoit sa propre maison : Mon Dieu, lavez-moi de plus en plus de mon iniquité ; *Ampliùs lava me ab iniquitate mea* : & moi, comme si j'étois pur à l'instant où le fléau de l'affliction commence à m'atteindre, je vous crie : C'est assez, Seigneur, c'est assez : toute mon ame est peut-être teinte du sang de mes péchés, & je crains que les amertumes ne me submergent. Ah ! mon Dieu, que je connois peu mes besoins & vos bontés ! Que votre Fils 219
connoissoit bien mieux vos miséricordes & nos miseres, lorsqu'il disoit, quoiqu'il eût beaucoup souffert, que le temps marqué dans les décrets de son Pere, n'étoit pas encore venu. Aussi ne descend-il de sa croix, que lorsqu'il peut dire : Tout est consommé : *Consummatum est.* Je dois donc comme lui attendre, pour solliciter ma délivrance, que cette consommation s'opere en moi. Consommation des desseins de Dieu sur moi, qui ne peuvent être exécutés que lorsque le temps & le nombre de mes afflictions seront remplis. Consommation de justice, qui ne peut être satisfaite que lorsque toutes mes dettes seront acquittées. Consommation de miséricorde, qui ne peut me transmettre mon péché, que lorsqu'il sera entiérement purifié : jusques-là je dois m'écrier avec Jésus-Christ : J'ai soif ; *Sitio* : c'est-à-dire, J'ai besoin, mon Dieu, que la rosée de votre grace éteigne l'ardeur de mes passions : *Sitio* ; J'ai soif : c'est-à-dire, Le feu de vos vengeances me menace ; l'eau de la pénitence peut seule l'éteindre. Mais vœux infructueux, prieres inutiles, si, en demandant, je me défie de la miséricorde de mon Dieu ! puisqu'en dernier lieu, le reproche qu'on 220
peut faire à la plupart des Chrétiens qui souffrent, c'est qu'ils accusent

Dieu de les oublier.

Dieu nous oublier ! & nous oublier dans l'affliction ! & nous perdre de vue, quand l'affliction nous accable ! Ah ! il n'est pas Dieu, s'il se fait un cruel plaisir de nous abattre sous ses pieds, pour insulter à nos malheurs ! Qu'il oublie ces heureux du siecle qui l'oublient eux-mêmes au milieu de leurs prospérités, qu'il les laisse vivre au gré de leurs désirs ; & quand un revers de fortune les renverse, qu'il soit sourd à leurs clameurs : c'est le dépit qui les inspire ; le désespoir doit en être le fruit. Mais Dieu méconnoîtra-t-il ses enfants lorsqu'il les châtie ? Semblable à ces Médecins ignorants ou distraits, présentera-t-il les remedes sans suivre avec attention les effets qu'ils produisent sur les maladies qu'il veut guérir ? Non sans doute : attentif à consulter la foiblesse du malade, il ne permet pas que nos tentations, dit l'Apôtre, soient au-dessus de nos forces. Plus près de nous, à proportion qu'il nous afflige davantage, il n'attend pas, pour se montrer sensible, que de longues plaintes arrachent de son cœur des sentiments de pitié. Si quelquefois il double en quelque sorte la dose des amertumes qu'il nous présente, ah ! c'est que le mal est obs- 221
tiné, la maladie difficile à guérir ; mais à côté du remede, si nous y prenons garde, se trouve la consolation. Il voit tout, il pese tout, il compte tout ; & la mesure de nos afflictions ne surpasse jamais celle de nos péchés. Il y a cependant long-temps que je prie, dit un Chrétien affligé, & je n'ai pas encore éprouvé de soulagement. Il y a long-temps que vous priez ; mais il n'y a pas encore long-temps que vous souffrez : puisque les années passées dans l'iniquité, mises en parallele avec les jours de vos afflictions, l'emportent de beaucoup par leur durée. Il y a long-temps que vous priez ; mais on vous voit passer bien du temps à vous plaindre beaucoup, à vous agiter infiniment plus, à chercher les moyens de dissiper vos chagrins. Quel temps vous reste-t-il donc pour la priere ? Il y a long-temps que vous priez ; mais il y avoit bien plus de temps que le Seigneur vous attendoit à la pénitence, qu'il vous appelloit par sa grace, qu'il vous sollicitoit par de tendres & pressantes invitations. Il y a long-temps que vous priez ; mais Jésus-Christ prioit nuit & jour : il demandoit que le calice s'éloignât de lui ; il se plaignoit même, non pas comme vous, 222
mais en votre nom, que son Pere l'avoit abandonné : *Ut quid dereliquisti me ?* & Dieu paroissoit se taire ; mais le secours n'étoit pas loin de lui. A peine a-t-il consommé son sacrifice, que Dieu consomme en sa faveur

l'œuvre de sa miséricorde. Le ciel s'obscurcit, la terre tremble, les tombeaux s'ouvrent ; & trois jours ne sont point écoulés, qu'une résurrection glorieuse va mettre Jésus-Christ en possession de la gloire qu'il a méritée à ses élus. Ah ! ne vous étonnez donc pas si Dieu se tient quelquefois caché dans le secret de sa sagesse. Qu'il seroit dangereux pour vous, s'il sortoit de ce silence avant que l'œuvre de votre justification fût achevée par l'affliction, puisqu'il ne pourroit se montrer alors que sous l'appareil de sa justice.

Ah ! bien plutôt, (& c'est par cette réflexion que je termine ce Discours ;) retracez en vous-mêmes le modele que l'Eglise va vous montrer pendant ces jours sur le Calvaire : & pour réussir, remplissez-vous de ses exemples par la méditation la plus sérieuse : *Inspice, & fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

Considérez-y un Dieu humble, que les opprobres rassasient ; un Dieu souffrant, que les douleurs épuisent ; un Dieu patient, que l'amour de 223
la Croix embrase ; un Dieu pénitent, que la haine du péché dévore ; un Dieu charitable & compatissant, que la soif de notre salut consume. Si le même feu brule dans votre cœur, vous verrez en lui un Dieu fidele en ses promesses, qui prépare à ceux qu'il a rendus conformes à ses souffrances, une conformité de bonheur & de gloire dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le seizieme Caractere de la Charité : la Charité considérée dans sa perpétuité

Caritas nunquam excidit.

La Charité ne finira jamais. 1 Cor. 13.

L'APÔTRE ne nous a montré jusqu'à présent la charité que comme la vertu des hommes : il veut nous la faire envisager comme la vertu des Anges & des Saints. Dans tous les caracteres que nous lui avons attribués d'après lui, nous avons dû y reconnoître un don de Dieu, & le plus excellent de ses dons, celui qui nous rapproche le plus de notre fin der- 224
niere, celui qui doit le plus exciter envers Dieu notre reconnoissance. Mais il manquoit à l'éloge qu'en faisoit l'Apôtre, de nous faire envisager la charité comme une émanation de Dieu même, comme apparte-

nant à l'essence de Dieu même, ou plutôt comme Dieu rendu sensible à l'homme par tout ce qu'il a de plus ineffable, de plus aimable dans sa nature. Ce dernier caractere que l'Apôtre attribue à la charité, renferme cette idée, puisque la charité participe à l'immutabilité de Dieu : elle ne changera pas : *Nunquam excidit.* Elle participe à l'éternité de Dieu : elle ne finira pas : *Nunquam excidit.* Elle participe à la miséricorde d'un Dieu : son feu ne s'éteindra pas : *Nunquam excidit.* Etions-nous faits pour une vertu si excellente, nous qui sommes si tiedes, si inconstants dans nos attachements ? nous qui n'aimons pas long-temps le même objet, qui ne l'aimons jamais de la même maniere, qui jamais ne l'aimons sans partage ? Instruisons-nous aujourd'hui à l'école d'un Dieu, & apprenons ce que doit être dans cette vie une charité qui ne doit point éprouver de refroidissement en l'autre.

Ce n'est point la majesté de Dieu que je viens vous inviter à sonder. Le 225
scrutateur de son immensité doit s'attendre à être opprimé sous le poids de sa gloire. C'est sa charité que je veux vous apprendre à connoître. Puissions-nous être consumés, en méditant ce sujet, par les ardeurs de ce feu sacré.

Nous pouvons tirer de cette Instruction un double fruit. La perpétuité de la charité dans l'autre vie, mise en opposition avec l'instabilité de la charité dans notre cœur, doit nous porter à considérer :

Premiérement, pourquoi ce don précieux est si sujet à s'altérer & à se perdre, & cette premiere considération excitera notre vigilance.

Secondement, pourquoi ce don précieux sera inaltérable dans le Ciel, & cette seconde réflexion excitera notre émulation.

La charité en cette vie s'altere dans les ames les plus saintes, se perd entiérement par le péché mortel. Pourquoi cela ? C'est que dans cette vie, la charité qui participe à l'immensité de Dieu, est resserrée dans des bornes trop étroites : la charité qui participe à la sainteté de Dieu, est obscurcie par les tentations de la vie présente : la charité qui participe à la justice de Dieu, est attaquée par les injustices des hommes. Si celui 226
qui la possede, étoit attentif à l'employer selon les vues & les desseins de Dieu sur lui, il la feroit triompher de tous ces dangers ; mais par oubli, par foiblesse, par injustice, il prête à l'ennemi de Dieu des armes contre

la charité.

La charité resserrée dans des bornes trop étroites. Dieu, dit saint Bernard, a rendu notre cœur capable de le posséder, tout grand qu'il est, tout bornés que nous sommes ; *Capacem Dei.* Mais cette capacité qu'aucune créature ne peut remplir, est souvent occupée en partie par des affections terrestres. Ces affections ne sont pas les mêmes dans toutes les ames. Dans les ames saintes, elles sont souvent combattues, & ne dominent point. Dans les ames coupables, elles occupent beaucoup de place, & ne laissent à Dieu que les restes d'un cœur qui lui appartient tout entier. Faut-il donc s'étonner que la charité s'éloigne entiérement des unes, & qu'elle laisse subsister dans les autres des ombres, des taches qui la défigurent & qui l'affoiblissent ? C'est un feu, mais qui dans les pécheurs est étouffé par cette multitude d'attachements étrangers, de sollicitudes superflues, de satisfactions criminelles qui les captivent : & dans les ames 227
plus timorées, si ce feu ne s'éteint pas, du moins il languit quelquefois ; il éprouve un refroidissement proportionné à l'étendue de leurs affections & de leurs désirs. On ne dira donc pas de la charité dans cette vie, qu'elle ne finit point : *Nunquam excidit.* On dira, au contraire, en gémissant, si on a la foi, qu'on sent toujours dans son cœur un fonds de froideur & d'indifférence qui désole ; que le feu de la charité y produit à peine quelque moment de chaleur, contre tant d'instants de glace que la cupidité y fait sentir. On éprouvera, si l'on est juste, cette utile déplaisance qu'éprouvoit l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il disoit : Malheureux homme que je suis ! je ne fais pas le bien que je voudrois ; je fais le mal que je ne voudrois pas. Et pourquoi ? Si la charité est une émanation de Dieu même, le bien est-il si difficile à faire, le mal si facile à opérer ? C'est au même principe que nous devons l'attribuer. La charité est toujours gênée dans notre cœur : elle n'y est point dans cet état de liberté & d'aisance qui doit un jour la rendre infiniment féconde ; & jusqu'à ce que le Dieu de la charité ait dilaté notre cœur, en y consumant tout ce qui s'oppose à ses ardeurs, nous 228
demanderons, nous désirerons, nous voudrons même ; mais nous sentirons toujours le poids de cette nature corrompue que la charité purifie, sans la détruire entiérement. La charité est obscurcie par les tentations qui nous ébranlent ; seconde raison qui la rend si facile à s'altérer & à se perdre.

Ainsi, soit que, d'après Jésus-Christ, nous comparions la charité à un grain excellent qui, semé dans le champ du Pere de famille, est, par la malice & la jalousie de son ennemi, exposé au mêlange pernicieux de l'ivraie, que cet ennemi y seme à son tour : *Superseminavit zizania in medio tritici* : soit que nous envisagions la charité, avec l'Apôtre, comme un trésor que renferme un vase fragile, ou comme un dépôt que défend un homme attentif & courageux, contre les traits de ceux qui veulent le lui ravir. Dans l'une & dans l'autre parabole, la charité, malgré son application & ses soins, souffrira toujours quelques atteintes. Chaque trait qui le blesse, altere toujours la charité ; chaque grain d'ivraie qui vient à éclore dans ce champ trop fertile, enleve toujours à la charité cette bonne terre où elle eût jetté de profondes racines, & produit de plus beaux fruits. Ainsi, dans cet état où est la charité dans le cœur, on ne pourra pas ré- 229
pondre d'elle, qu'elle ne finira jamais : *Nunquam excidit* : au contraire, l'ame qui la possede, tremblera, gémira, veillera sans cesse, & soupirera avec ardeur après le moment où la charité, débarrassée de ses ennemis, n'aura plus à craindre de diminution & d'obscurcissement. Plus ce Chrétien verra autour de lui de chutes causées par les mêmes écueils, plus il se défiera de lui-même, plus il s'affermira dans la grace, par un fréquent usage de la priere, par un exercice continuel de l'humilité chrétienne, par une étude sérieuse de ses devoirs, par un renoncement parfait à lui-même, & à tout ce qui pourroit corrompre son cœur. Au moins par ces précautions multipliées, rendra-t-il à la charité, autant qu'il est en lui, cet éclat, cette beauté, que les tentations lui enlevent ; & s'il ne dépend pas de lui qu'elle ne languisse pas dans l'obscurité, il veillera pour que cet obscurcissement ne soit pas l'effet de sa dépravation & de sa volonté.

La charité attaquée par l'injustice des hommes : troisieme raison de son instabilité dans notre cœur. Notre propre injustice & celle de tous les hommes qui nous environnent, rend le vase qui porte en nous la cha- 230
rité, si fragile, qu'il est bien ordinaire de le voir se briser au moindre choc ; & lorsqu'il y résiste, cette liqueur précieuse s'épanche, s'évapore toujours un peu, & ne demeure jamais en nous dans cet état de perfection qu'elle tenoit de son Auteur. Notre propre injustice en est la cause : en effet, Dieu se sert de ces pertes journalieres, pour punir notre peu de fidélité à garder ce précieux dépôt, pour réveiller notre attention sur ce trésor, pour nous tenir en garde contre tout ce qui pourroit l'altérer &

nous l'enlever. Il permet que nous trouvions non-seulement dans notre propre fonds un motif continuel de défiance, de vigilance & de crainte : mais comme il ne nous suffit pas de connoître notre foiblesse par les effets qu'elle produit ; il veut que nous la connoissions par ceux qu'elle peut produire. Aussi sommes-nous environnés de toutes parts d'infidélités & de scandales : par-tout en nous & hors de nous, nous en trouvons : ce sont des pécheurs, & des pécheurs de tout genre. Nous ne pouvons tourner nos regards d'aucun côté, que nous n'y trouvions des prévarications & des injustices. Spectacle affligeant, mais salutaire, si nous savions en profiter : si dans chaque circonstance qui nous scandalise, nous nous 231
disions à nous-mêmes, ce que se disoit un illustre Martyr[4] : Leur malice est mon instruction : *Eruditio mea malitia eorum.* Mais voici ce qui altere notre charité ; c'est que ces scandales mêmes, ou nous ébranlent, ou nous aigrissent ; ils énervent notre fidélité & notre ferveur, ou répandent dans notre cœur de la prévention & du ressentiment contre ceux qui sont coupables ; de sorte que la charité, qui pourroit devoir ses progrès à ces injustices même, peut leur attribuer son dépérissement. Que faire donc au milieu de tant d'écueils, environnés de tant d'ennemis qui en veulent à ce précieux dépôt ? Hélas ! s'il est des secours pour ne point succomber tout-à-fait, pour ne pas perdre entiérement la grace de la charité : on diroit qu'il n'en est pas pour la conserver dans sa perfection & dans sa beauté. Ou, s'il en est, (ce dont il ne nous est pas permis de douter, si nous avons la foi en Jésus-Christ ;) disons du moins que Dieu veut que nous sentions le prix de ces secours : & pour cela, il les differe, il les refuse, &
permet que la vertu la plus pure, la charité la plus ardente, éprouvent de 232
temps en temps des variations & des affoiblissements. Ah ! nous ne saurions trop sentir combien la charité en cette vie est exposée aux attaques de nos ennemis, afin de mieux comprendre ce qu'elle aura d'inaltérable en l'autre. Du fond de la misere de cette vie, levons donc nos ieux en haut, & considérons la charité dans le lieu où son regne n'aura pas de fin : *Caritas nunquam excidit.* Point de fin du côté de Dieu, qui ne cessera pas de nous aimer ; point de fin du côté des créatures, qui ne verront jamais rompre le lien qui les unira à Dieu ; point de fin du côté de ces mêmes créatures : jamais l'amour qui les unira entre elles, n'éprouvera d'altération. La charité de Dieu à notre égard ne finira point ; *Nunquam excidit* :

4. Saint Ignace, Evêque d'Antioche.

parce que jamais elle ne finit par elle-même, puisqu'elle participe à son éternité, à son immutabilité. Si nous éprouvons quelques variations dans l'amour de Dieu pour nous ici-bas, ces variations sont dans notre cœur & non dans le sien ; mais quand il nous aura fixé nous-mêmes dans cette heureuse impuissance de pécher, dans cette douce nécessité de l'aimer, & de l'aimer sans partage, il se mettra lui-même dans la consolante im- 233
possibilité de nous haïr, & dans la miséricordieuse obligation de nous protéger & de nous aimer. Dieu ne pourra plus nous haïr, puisqu'il ne peut se haïr lui-même ; parce qu'il ne verra en nous que ses dons. Il n'y verra plus ce mêlange d'imperfections & de foiblesses qui affoiblissent tant de graces ; parce que tout aura été justifié. Dieu ne pourra pas plus nous haïr, qu'il ne hait son Fils bien-aimé, son Verbe, sa Sagesse éternelle ; parce qu'il ne verra plus en nous que les mérites de ce Fils, le fruit de cette Parole incréée, les effets de cette Sagesse ineffable. Nous aurons été réformés sur l'image de cet Homme céleste ; & il ne restera plus rien en nous de la figure de l'homme terrestre. Enfin il nous aimera du même amour que le Pere & le Fils portent à l'Esprit qui les unit l'un & l'autre, & dont ils sont aimés par cet Esprit ; parce que cet Esprit lui-même nous unira à l'Essence divine de la maniere la plus étroite, la plus inaltérable. Il nous pénétrera ; il nous environnera ; il nous couvrira de sa sainteté ; il nous embrasera de son amour. O sainte Patrie ! que votre vue rend mon exil pénible ! Si vous animez ma confiance, si vous enflammez mes désirs, vous augmentez mes dégouts pour ce séjour d'ennui & 234
de tristesse. Ici je ne sais si j'aime mon Dieu, & je ne comprends pas comment il peut conserver pour moi un reste d'amour & de miséricorde. Mais dans l'éternité nous l'aimerons tous, comme nous en serons aimés, d'un amour aussi constant, aussi invariable : oui, invariable, parce qu'il n'y aura plus d'objets qui puissent partager notre cœur. Nous ne verrons que Dieu ; nous verrons tout en Dieu. Est-il possible qu'ici-bas un vil intérêt, une créature mortelle, puisse partager notre amour, quelquefois même le fixer tout entier ? Est-il possible que nous tournions toutes nos affections & tous nos gouts du côté d'objets qui mériteroient nos mépris, notre haine, si nous les comparions à Dieu ? Je le conçois : nous ne jugeons de ces objets que par le rapport qu'ils ont avec notre cœur, & le cœur est corrompu comme les créatures qu'il aime : mais dans la charité consommée, notre cœur sera renouvellé, nos gouts seront épurés, nos

affections sanctifiées ; nous ne pourrons aimer que ce qui est pur, que ce qui est saint ; & Dieu, seul principe de ces qualités, les renfermera toutes en lui. C'est vers lui seul que nous portera le penchant de notre cœur ; c'est à lui que se rapporteront toutes nos affections & tous nos 235
gouts : car les hommes unis à Dieu s'aimeront ; & leur charité mutuelle, comme celle qui aura Dieu pour objet, n'aura point de fin ; *Nunquam excidit* : parce que du côté du prochain, il n'y aura plus de défaut qui nous contrarie, & du nôtre, d'inégalité qui le blesse. Non ; la différence même des rangs & des récompenses, ne produira point de diversité de sentiments. La justice aura présidé à cette distribution ; le vrai mérite en justifiera la sagesse. Aussi nous aimerons d'un amour relatif à celui qui sera le centre de notre amour, & ces héros du Christianisme, qui se seront assis aux premieres places, & ces ames saintes & méconnues, qui se seront sanctifiées dans le secret de leurs maisons : Dieu nous paroîtra admirable dans les uns, par les efforts de sa puissance ; & digne, dans les autres, par sa miséricorde, des sentiments de notre reconnoissance. Alors plus de jalousie qui altere cette union ; plus de partage de sentiments qui la divise : alors ces noms tendres d'amis, de pere, d'époux, ne subsisteront que pour nous faire rendre à celui qui réunit tous ces titres, les hommages de notre amour.

O charité inconnue ici-bas sous de si beaux caracteres ! quand nous sera-t-il donné de vous connoître & de vous gouter ? Les plus beaux siecles 236
de l'Eglise naissante, ces jours où les Chrétiens n'avoient qu'un cœur & qu'une ame, nous retracent une image de vos douceurs : mais quelle image ! comparée à la réalité. Ils ont éprouvé des hérésies, qui divisoient le pere de ses enfants, l'époux de l'épouse. Mais dans le séjour où vous regnez, plus d'erreurs qui divisent les esprits, plus de sentiments qui partagent les cœurs, plus d'intérêts qui séparent les Chrétiens. Notre unique intérêt sera de connoître Dieu ; notre seul devoir, de le louer ; nos seules délices, de l'aimer & de le posséder éternellement. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur ce que la Charité de Jésus-Christ nous presse par son propre exemple 237

Caritas Christi urget nos.

La Charité de Jésus-Christ nous presse. 2 Cor. 5, 14.

DEPUIS près de deux années, nous nous occupons de la charité & des différents caracteres sous lesquels elle se manifeste ici-bas. Ce fonds est inépuisable : il se rapporte à tous les dogmes de notre Religion sainte, à tous les points de morale qu'elle nous enseigne : cette étude a une liaison essentielle avec tous nos devoirs & toutes nos espérances. Mais nous suffit-il de connoître la charité & ses caracteres ? Les progrès que nous ferons dans cette vertu, dépendent-ils tellement de cette connoissance, qu'il nous suffise de savoir ce qu'elle nous prescrit, pour nous y montrer fideles ? L'Apôtre, dans un endroit de ses Epîtres, par les paroles que j'ai citées au commencement de ce Discours, nous fait entendre qu'il n'est qu'une source où nous puissions puiser la charité, le cœur de 238
Jésus-Christ. Aussi nous dit-il que la charité de Jésus-Christ nous presse : *Caritas Christi urget nos.*

L'Eglise célébroit, il y a quelques jours, une fête dont la mémoire se renouvelle tous les jours sur nos Autels[5]. Elle appelle l'objet de cette fête le prodige de la charité d'un Dieu. Or c'est à ce Mystere que je vous rappelle moi-même, pour vous montrer dans Jésus-Christ immolé sur l'Autel, le modele & le principe de cette charité que j'ai voulu vous inspirer dans cette suite d'Instructions. Vous y reconnoîtrez facilement les principaux caracteres que nous avons attribués à la charité, d'après saint Paul : vous y verrez ce que la charité fait dans un cœur qu'elle anime, ce qu'elle peut sur le cœur de Dieu même qu'elle honore, & il peut résulter de cette réflexion bien approfondie, deux avantages : celui de mieux 239
connoître la charité, en l'étudiant dans son principe ; & celui de profiter mieux de l'adorable sacrifice de nos Autels, en y portant toujours le feu de la charité.

Suivez-moi dans l'exposition de ces vérités importantes.

Il seroit possible, en expliquant mot à mot le chapitre tout entier de l'Apôtre saint Paul aux Corinthiens, qui depuis deux années fait la matiere de nos Instructions & de nos réflexions ; il seroit possible de faire, à Jésus-Christ immolé sur l'Autel, une application exacte de tous les carac-

5. Cette Instruction fut prononcée dans l'Assemblée du mois de Juin en 1760. La Fête du Saint-Sacrement étant tombée au premier Jeudi de ce mois, il fallut différer l'Assemblée à la semaine suivante : il paroît ici que, n'ayant pu avoir lieu au Jeudi, jour de l'Octave, elle fut anticipée au Mercredi de cette semaine.

teres que l'Apôtre attribue à la charité. Il n'en seroit aucun qui ne convînt à un Dieu qui a commencé à pratiquer cette vertu avant de nous l'enseigner : *Cæpit facere & docere* : & nous pourrions, en vous proposant de sa part chacun de ces caracteres, vous dire ce qu'il disoit en terminant sa mission : Je vous ai donné l'exemple, afin que vous pratiquiez vous-mêmes tout ce que j'ai pratiqué avant vous : *Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis, ita & vos faciatis.* Mais, outre que ce détail seroit beaucoup trop long pour être renfermé dans un seul Discours, j'ai cru qu'il étoit possible de réunir, dans trois principaux caracteres de la 240
charité, tout ce que Jésus-Christ nous dit des autres devoirs que nous prescrit cette vertu.

Ainsi je me réduis à vous faire voir que la charité, ennemie de l'iniquité, ne s'occupe que des moyens de plaire à Dieu, en l'honorant en esprit & en vérité : *Caritas non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.* Que la charité est tellement détachée de ses intérêts personnels, qu'elle oublie, pour le bien du prochain, sa propre gloire & sa propre félicité : *Caritas non quærit quæ sua sunt.* Que la charité ne s'occupe que des moyens d'être utile & de faire du bien ; & que le bien qu'elle fait, elle le fait toujours de la maniere la plus généreuse : *Caritas benigna est.* Or Jésus-Christ, présent à l'Autel, remplit ces trois caracteres de la charité : il nous apprend à honorer Dieu, par l'honneur qu'il lui rend lui-même ; à pratiquer l'humilité, par l'exercice qu'il y fait de cette vertu ; à faire du bien à nos freres, par la générosité avec laquelle il se sacrifie pour nous.

Il nous apprend à honorer Dieu, premiérement, par la fuite du péché ; *Non gaudet super iniquitate* : secondement, par l'accomplissement de toute justice ; *Congaudet autem veritati.* 241

Fuir le péché, haïr le péché, c'est la premiere leçon que Jésus-Christ nous fait dans l'Eucharistie : leçon parfaitement conforme à celle qu'il avoit faite à ses Disciples pendant les jours de sa mission. Il étoit venu chercher les pécheurs pour les ramener, répandre le feu sur la terre pour y consumer toute iniquité ; le même objet le fixe à l'Autel : victime perpétuelle pour le péché, il est sans cesse offert ; il est toujours dans un état d'immolation ; toujours à portée des pécheurs, pour y faire en leur nom, auprès de son Pere, la fonction de défenseur & d'avocat, pour y suppléer à l'impuissance de leurs satisfactions, pour y solliciter en leur nom la

rémission & la grace. Il veut, à la vérité, que le pécheur n'approche de son sanctuaire qu'en tremblant : il lui défend, tant qu'il vit dans l'habitude du péché, tant que son cœur conserve de l'affection au péché ; il lui défend de porter une main sacrilege jusqu'à l'Arche sainte, d'ouvrir une bouche impure sur le Saint du Seigneur ; mais il ne lui défend pas, il l'invite même à venir se prosterner au pied du sanctuaire, pour y solliciter la contrition, pour y puiser la grace de la conversion, pour s'y pénétrer d'horreur pour le péché. Ainsi, soit que Jésus-Christ s'im- 242
mole actuellement dans l'Eucharistie, comme il le fait toutes les fois que le Prêtre renouvelle le sacrifice de la Messe, soit qu'il repose sur l'Autel visible de la terre, comme saint Jean l'apperçut sur l'Autel de la Jérusalem céleste, c'est toujours l'Agneau immolé dès l'origine dû monde, & qui, jusqu'à la consommation des siecles, offrira aux pécheurs un moyen d'expiation, de réparation, de sanctification ; & par conséquent honorera Dieu parfaitement, en détruisant l'outrage que le péché a fait à sa Majesté suprême. C'est là où on peut dire avec l'Apôtre, que Jésus-Christ est vraiment séparé des pécheurs : *Segregatus à peccatoribus.* Il n'entretient de commerce avec eux, qu'autant que le repentir les y conduit : il leur apprend, par son exemple, qu'une vie de séparation & de retraite est un puissant préservatif contre le péché, qu'une vie de mortification, de pénitence & de sacrifice, en est le seul remede. Il leur fait entendre qu'il ne suffit pas de s'abstenir du péché, qu'il faut en détruire l'impression par des œuvres contraires ; & il leur donne l'idée de ces œuvres, par la fonction qu'il y fait de Médiateur & d'Intercesseur. Il leur apprend qu'on ne remédie à cette dissipation excessive qu'entraîne une vie de péché, que 243
par une priere assidue, de fréquents gémissements, & qu'on ne répare toutes les injustices du péché, qu'en s'appliquant à la pratique des vertus chrétiennes. L'humilité de Jésus-Christ caché sous les especes, leur prouve l'excellence & l'efficacité de cette disposition. Le silence de Jésus-Christ dans le Tabernacle leur apprend à s'interdire toute conversation dangereuse, tout discours critique & malin. Mais comme l'humilité est de toutes les dispositions de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, celle qui caractérise davantage sa sainteté & sa charité, j'ajoute qu'on peut dire de la charité de Jésus-Christ dans ce Sacrement, qu'elle ne cherche point ses propres intérêts : *Non quærit quæ sua sunt.* Second exemple que Jésus-Christ nous donne dans cette solemnité.

Et c'est pourquoi un Pere de l'Eglise ne sait ce qu'il doit le plus admirer dans la victime immolée sur l'Autel, de son immense charité ou de sa profonde humilité. Elle va jusqu'à éclipser tout ce qu'il y a en lui de majesté, de grandeur & de puissance : elle semble lui faire méconnoître les attributs les plus essentiels à sa nature. L'Apôtre ne croit pas pou- 244
voir mieux exprimer l'humilité du Verbe dans son Incarnation, qu'en se servant du terme d'anéantissement : *Exinanivit semetipsum.* Mais si je compare l'anéantissement de Jésus-Christ dans l'Incarnation avec ses dispositions dans l'Eucharistie, de quel terme me servirai-je pour exprimer la profondeur de ses abaissements ? Je le vois dans sa Conception ne point dédaigner le sein d'une Vierge ; mais du moins cette Vierge est le chef-d'œuvre de sa sagesse & de sa grace : mais dans l'Eucharistie, de viles especes le contiennent & le cachent. Je le vois dès sa naissance revêtu de la forme d'esclave ; mais du moins des Anges chantent sa venue, des bergers lui rendent des hommages, des Rois lui font des offrandes : mais dans l'Eucharistie, les Anges se taisent, & parmi cette foule d'adorateurs qui environnent les Autels, à peine en est-il qu'une foi vive & animée conduise aux pieds de son Tabernacle. Je le vois converser avec les hommes, se confondre avec les pécheurs, manger avec eux, & s'attirer, par cette conduite miséricordieuse, le mépris & la haine des ennemis de la vertu ; mais du moins de fréquents miracles parlent en sa faveur, & le justifient des accusations de ses persécuteurs : mais à l'Autel, sa puis- 245
sance est extérieurement liée ; il semble que son bras reste dans l'inaction, ou si quelquefois son pouvoir éclate d'une maniere sensible, l'enfer, d'intelligence avec les méchants, s'entend à ternir l'éclat de ses miracles. Je suis enfin Jésus-Christ dans le passage douloureux de ce monde à son Pere ; & je vois se réunir contre lui tout ce que la jalousie a de fureur : l'opprobre, la confusion, la douleur des tourments : ses Disciples se taisent lorsqu'il faudroit le défendre, & les Anges de paix se contentent de pleurer sa mort, sans paroître pour le couvrir de leurs ailes ; mais à la place des créatures intelligentes & spirituelles, je vois les créatures insensibles prendre la défense de sa cause : le ciel s'obscurcit, le soleil s'éclipse, la terre tremble, les rochers se fendent, & la nature rend hommage à son Créateur : mais ici, que le profanateur l'outrage, que le sacrilege le trahisse, que l'impie le blasphême, que la cupidité le vende, que l'injustice le sacrifie, tout se tait, & les pierres de nos Temples remettent au jour des

vengeances à déposer contre les coupables. Prophetes du Seigneur, vous le voyiez au milieu de ses opprobres, lorsque vous annonciez que le Saint du Seigneur, le plus beau des enfants des hommes, paroîtroit dépouillé de 246
toute gloire : *Inglorius* : qu'il ressembleroit plutôt à un ver de terre qu'à un homme : *Vermis & non homo.* Qu'eussiez-vous dit, si vous eussiez pénétré le Mystere de l'Eucharistie ? De quels termes vous seriez-vous servis pour exprimer son humilité ? & nous-mêmes quel usage faisons-nous de cette disposition ? n'en abusons-nous pas par nos irrévérences ? ne l'avons-nous pas quelquefois outragée par des sacrileges ? Saint Augustin nous crie qu'un Dieu humble ne veut voir, aux pieds de ses Autels, que des Chrétiens humiliés : *Ad humilem humiliter accedite* : & nous y portons souvent l'orgueil de notre cœur, l'amour des distinctions & des prééminences, la vanité de la parure, le faste du luxe, & tout ce qui tient à la passion qu'il déteste le plus & qu'il contredit le plus par ses exemples.

Etudions enfin la charité bienfaisante de Jésus-Christ à l'Autel. Ce Sacrement est un Sacrement d'amour : Jésus-Christ nous y donne l'exemple de cette charité bienfaisante qui ne s'occupe que de nous enrichir & de nous consoler : *Benigna est* : oui, bienfaisante dans toutes les circonstances qui précedent, qui accompagnent & qui suivent son immolation 247
sur l'Autel.

Dans les circonstances qui la précedent, sa charité veut que nos prieres, l'exposition de nos besoins, l'aveu de nos fautes, les sollicitations les plus vives pour réclamer la miséricorde, présagent l'effet que doit produire son sacrifice. Il veut que son Eglise ne l'annonce à son peuple que comme le pacificateur universel, l'intercesseur perpétuel, le bienfaiteur le plus généreux : il veut que tous ces caracteres excitent la confiance & la joie de ceux qui vont participer à l'oblation qu'il va faire de lui-même ; & c'est à ces sentiments que vous rappellent les prieres, les lectures, les instructions qui servent de préparations à cet auguste sacrifice : un Chrétien qui les suit avec attention, ne peut y méconnoître cette charité bienfaisante dont il est le modele : *Benigna est.*

Circonstances qui accompagnent le sacrifice ; c'est à la clémence du Pere qu'il est offert par préférence à tous ses autres attributs : *Te igitur, clementissime Pater.* C'est par la charité du Fils qu'il est consommé : & par quelle charité ? Par celle où le Pasteur donne sa vie pour ses brebis, où

le Juste se sacrifie pour les coupables, où le Saint se dépouille des apparences de la sainteté, pour en revêtir des pécheurs ; où l'outrage fait à la majesté d'un Dieu, est effacé par le sang d'un Dieu ; où le Mystere de la Croix se joint au mystere de l'amour, & de l'amour le plus bienfaisant : *Benigna est.* 248

Circonstances qui suivent, ou plutôt qui terminent le sacrifice : que la charité est ingénieuse, quand c'est le cœur d'un Dieu qui en dirige les opérations ! Se dévouer à l'anathême pour des coupables, c'eût été à Jésus-Christ un prodige de bonté ; subir l'arrêt porté contre des pécheurs, c'est un miracle de générosité : mais devenir leur nourriture journaliere, leur pain quotidien, c'est, j'ose le dire après les Peres de l'Eglise, un excès de charité, parce qu'il excede, je ne dis pas seulement les mérites de l'homme, mais les désirs de l'homme, mais les vues, les prétentions de l'homme, mais tout ce que l'homme peut imaginer de plus aimable & de plus bienfaisant : *Benigna est.*

Ah ! que ne nous est-il permis, lorsque nous remplissons à l'Autel la redoutable fonction de Ministres, de Coopérateurs, en quelque sorte, d'un si grand Sacrifice : que ne nous est-il permis de suspendre un instant les prieres qui terminent cette admirable Oblation, pour vous répéter ces paroles frappantes que Dieu fit entendre à Moïse du haut de la Montagne : Regardez & copiez fidélement le modele que nous vous présentons : *Inspice, & fac secundùm exemplar.* Ou plutôt, mon Dieu, si nous ne craignions de jetter votre peuple dans le trouble & dans la terreur, nous vous conjurerions d'envoyer tous les jours un de ces Esprits bienheureux qui étoient, au milieu d'Israël, les interpretes de vos volontés, afin que du fond de ce nouveau propitiatoire, il fît entendre de votre part cet ordre formel : *Inspice.* O vous, Chrétien, que l'habitude, plutôt que la foi, conduit à ce Sacrifice, n'y portez plus cet esprit d'indifférence & d'indévotion qui ne sonde rien, qui ne pénetre rien, qui ne recueille rien d'un si grand Mystere : *Inspice* : considérez quelle est la charité d'un Dieu, & quelle doit être la vôtre ; les hommages qu'il rend à Dieu son Pere, & ceux qu'il a droit d'attendre de votre servitude ; les injures qu'il pardonne, & celles que vous devez pardonner à son exemple ; les bienfaits qu'il répand, & ceux qui doivent sortir de vos mains pour le soulagement de vos freres ; les vertus qu'il inspire, & celles que vous devez pratiquer : *Inspice,* 249

& fac secundùm exemplar. Que son exemple anime votre charité, si elle est refroidie ; qu'elle l'allume, si elle est éteinte. C'est un Dieu qui vous précede dans la voie de la charité ; c'est un Dieu qui doit en être le terme dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il. 250

INSTRUCTION. Sur la Charité, considérée comme la vertu de l'éternité par sa perpétuité

Caritas nunquam excidit.

La Charité ne finira point. 1 Cor. 13.

NE soyez point surpris si j'insiste sur cette matiere & sur ce caractere, qui, dans l'avant-derniere Instruction, a déja fixé votre attention : c'est ici la plus consolante de toutes les qualités que l'Apôtre attribue à cette vertu précieuse. Tous les autres caracteres ont leur assujettissement & leurs peines ; celui-ci est leur récompense. La charité n'est patiente qu'à force de souffrir ; indulgente, que parce qu'elle se contraint ; bienfaisante & désintéressée, que parce qu'elle fait des sacrifices continuels : au contraire, sans efforts, sans travail, sans sacrifice de la part de celui qui la possede, elle subsistera en lui pour son éternelle consolation. Mais pour sentir tout l'avantage de ce caractere, il faudroit avoir gouté l'utilité de tous les autres : car ceux qui n'envisagent la vertu qu'avec frayeur, & qui ne la pratiquent point, parce qu'ils en redoutent les austérités, semblent s'inquiéter peu de la perpétuité de la charité. Il faudroit donc, pour méditer cette vérité utilement, avoir exercé cette vertu ; & c'est ce que demandoit saint Augustin : *Da amantem, & sentit quod dico* : Donnez-moi un Chrétien qui aime, & il entre dans ce que je lui dis. Donnez-les donc, mon Dieu, formez-les, ces Chrétiens qui désirent de vous aimer, & de vous aimer toujours ; & ils sentiront que ce qui fait pour nous ici-bas l'objet d'un exercice continuel, doit faire, pendant toute l'éternité, l'objet de nos délices ; que, par conséquent, il importe beaucoup de se remplir de ce dernier caractere, puisqu'il est seul capable de soutenir notre émulation pour la pratique des autres. 251

Il convenoit à la charité d'avoir un caractere qui lui fût propre, de sorte qu'on ne pût dire d'aucune autre vertu, ce qu'on attribue à celle qui en est le terme & la fin. La foi, l'espérance, l'humilité, la patience, peuvent 252

être, comme la charité, douces, désintéressées, disposées à faire le bien ; mais on ne dira d'aucunes d'elles qu'elles ne finiront point : *Nunquam excidit.* C'est là son caractere distinctif, son attribut par excellence ; attribut qu'elle ne partage qu'avec Dieu même, ou plutôt qu'elle ne partage point, puisque la charité est Dieu même communiqué à l'homme par ce qu'il a de plus aimable. Ce n'est donc pas la vertu du temps, mais de l'éternité ; ce n'est pas la vertu de l'homme mortel, mais de l'homme immortel, &, en quelque sorte, transformé en Dieu. Le sort des choses humaines est d'éprouver une fin ; celui de la charité est de ne point en avoir. Les amitiés s'épuisent, quelque bien fondées qu'elles soient ; par quelques vues qu'elles se soient formées, elles s'affoiblissent ; & les liens même que l'esprit de religion & de foi rendent si intimes, ont leurs termes. Pourquoi ? Ah ! c'est que si l'on s'aime mutuellement par un autre motif que celui de la charité, ce motif périt, l'amitié cesse. Si c'est le lien de la charité qui unit ici-bas les hommes entr'eux, il faut nécessairement que 253
ce lien se rompe pour un temps ; mais il sera indissoluble dans l'éternité. L'homme qui éprouve sans cesse cette pénible révolution, sera-t-il plus constant dans les attachements divers qui le lient aux créatures ? Non ; ces attachements peuvent être violents ; ils peuvent avoir l'apparence de la charité ; ils n'en auront jamais la solidité. Fragiles comme les biens qui en sont l'objet, ils se forment, & périssent aussi-tôt : ils croissent & diminuent avec l'âge : ils varient selon les circonstances & les temps : l'homme n'est pas quelquefois une heure entiere livré aux mêmes volontés & aux mêmes désirs ; & ces attachements se ressentent de la fragilité des objets qui les fixent. Mais la charité qui consume ces inclinations & ces gouts, les fixe irrévocablement au seul & véritable objet de notre attachement. Quoi ! la vertu elle-même ne doit pas avoir plus de consistance que les objets fragiles ! La foi, l'espérance, l'humilité, la tempérance, la patience, la force, doivent avoir une fin ! Ah ! pourquoi donc l'acquisition de toutes ces vertus nous est-elle si souvent recommandée ? Pourquoi nous coutent-elles tant d'efforts, si nous sommes exposés à en être privés si-tôt ? Ah ! c'est que ces vertus sont toutes relatives à la charité, 254
& que si elles ne subsistent plus dans le ciel, leur fruit en sera aussi permanent, aussi durable que la charité. Ainsi la foi ne subsistera plus dans l'éternité ; parce que nous verrons face à face ce que nous ne voyons ici-bas qu'à travers des ombres & des figures : mais la charité sera pour nous

ce flambeau qui, ayant fait le mérite de la foi, en sera la récompense. L'espérance sera bannie du cœur ; parce que nous posséderons sans crainte de perdre, & sans désir de voir augmenter notre possession, qui sera infinie dans son objet & dans sa durée : mais la charité, qui nous aura rendus inébranlables dans notre attente, en rendant notre possession certaine, couronnera notre espérance. L'humilité n'aura plus de place dans le séjour des Saints ; parce que nous serons dépouillés de toutes les miseres qui nous dégradent, de toutes les foiblesses qui nous avilissent : mais la charité, qui nous aura rendus si judicieux & si intelligents sur notre propre bassesse, nous dédommagera, par un poids inestimable de gloire, de l'avilissement où nous aura tenus l'humilité. La tempérance ne sera plus nécessaire aux bienheureux ; parce que l'excès ne sera plus à craindre : nous ne pourrons, ni trop aimer, ni jouir trop long-temps 255
du vrai bien ; & la charité, qui nous aura rendus si précautionnés dans l'usage des biens de ce monde, récompensera, par un torrent de délices, la modération que nous aura inspirée la tempérance. La patience n'aura plus d'exercice dans le sein d'un Dieu bon ; les larmes seront essuyées, les inquiétudes bannies, les ennemis de notre repos écartés pour toujours ; & la charité, qui nous fait dissimuler les injures & les maux de cette vie, mesurera, en quelque sorte, ses couronnes & ses dons, sur les objets qui auront exercé notre soumission & notre patience. La force nous est nécessaire ici-bas, parce que nous sommes environnés de combats ; mais le ciel est le séjour de la paix : la charité sera notre force, non pour résister, non pour vaincre, puisqu'il n'y aura plus de dangers & d'obstacles, mais pour jouir & pour posséder. En un mot, toutes les vertus ne sont que des vertus d'exil, en quelque sorte les provisions du voyage : la charité est l'aliment de la patrie ; elle exclut toute nourriture étrangere. Mais nous suffira-t-elle, cette vertu toute seule ? & notre cœur, si inconstant par nature, ne se lassera-t-il pas d'aimer ? Ecoutez les fondements de cette vertu : trois 256
raisons la rendront immuable, éternelle : 1°. l'excellence de l'objet aimé ; 2°. les motifs sur lesquels sera fondé cet amour ; 3°. les moyens accordés pour entretenir cet amour.

L'excellence de l'objet aimé. C'est un Dieu, c'est-à-dire, l'assemblage de toutes les perfections ; & comme il ne sera aucun de ses attributs qu'il ne dévoile au Chrétien qu'il glorifiera, il n'en sera aucun qui ne serve à rendre cet amour éternel. Son immensité n'aura point de bornes ;

son éternité n'aura point de fin ; sa beauté, point de taches ; sa charité n'éprouvera point de diminution ; sa lumiere, point de nuage. Le cœur, qui doit aimer toutes ces perfections, n'éprouvera point de dégout. Ah ! ne jugeons pas de la charité dans le Ciel, comme l'expérience nous force à en juger sur la terre. Dieu, que nous ne voyons qu'au travers d'un voile presque impénétrable, ne nous paroît jamais parfaitement grand, parfaitement beau, parce que nous ne le connoissons que d'une maniere imparfaite. Il ne nous paroît jamais également digne de notre amour, parce que nous ne l'envisageons pas toujours de la même maniere. De-là cette différence qui se trouve entre les différents temps de notre 257
vie : aujourd'hui, nous nous portons vers lui avec toute la vivacité que la ferveur inspire ; demain, la froideur & l'indifférence nous en éloigneront peut-être. De-là la différence qui se trouve même entre les justes. Celui-ci aime Dieu d'un amour véhément, & le prie avec ardeur ; d'un amour généreux, & lui fait les plus pénibles sacrifices ; d'un amour agissant, & ne néglige rien pour lui plaire ; & ce Chrétien peut dire avec le Prophete : Vous le savez, mon Dieu, avec quelle ardeur j'ai aimé votre Loi, & tout ce qui me rappelle à vous : *Quomodo dilexi legem tuam !* Celui-là, & peut-être ce même Chrétien dans une autre circonstance, entraîné par la foiblesse d'une nature fragile, sent un poids qui l'attire à la terre, une sécheresse qui le désole, un fonds d'ingratitude & de froideur que rien ne peut réchauffer : il est obligé d'en faire l'aveu sous les ieux de son Dieu, que son cœur est comme une terre déserte où il ne pousse que des épines, & un lieu aride que l'eau de la grace n'arrose presque jamais : *Terra deserta & inaquosa.* Est-ce à Dieu que nous attribuerons ces variations perpétuelles ? Mais Dieu étant toujours le même, n'a-t-il pas toujours les mêmes droits sur notre cœur ? Est-ce 258
à la charité que nous devons nous en prendre ? Mais ayant toujours le même principe & la même fin, elle ne peut varier dans les affections qu'elle inspire. C'est donc notre cœur seul que nous devons accuser de ces inconséquences continuelles. Il ne sait ce qu'il veut, parce qu'il ne connoît pas bien ici-bas ce qu'il doit aimer : il sent bien qu'il est fait pour Dieu ; mais il ne sent point assez ce que Dieu est à son cœur, les droits essentiels qu'il a sur lui. Mais le cœur, dégagé de ce corps mortel qui l'appesantit, ce cœur, dépouillé de ces affections terrestres qui l'amusent, ce cœur, éloigné de tous ces objets sensibles qui le

distraient & le dissipent, sera tout entier, sera uniquement, pleinement, invariablement attaché à l'objet pour lequel il est formé. Il reconnoîtra la nature de cet objet, premier fondement de l'éternité de cet amour ; il trouvera en lui les plus puissants motifs pour l'aimer.

Motif de raison & de justice. Qu'ici-bas la charité soit une vertu surnaturelle à laquelle nous ne pouvons atteindre par les seuls efforts de la nature ; c'est une vérité que la raison seule nous fait comprendre : tout ce qui n'est point dans l'ordre de la nature, excede nécessairement la portée 259
naturelle de notre cœur : il est borné, il est resserré dans les plus étroites limites. Son amour ne peut pas aller au-delà de ses connoissances ; & il ne se porte (ce cœur) vers les biens invisibles, que lorsque la foi l'a éclairé de ses lumieres surnaturelles. Mais dans le ciel, où la nature viciée & corrompue sera parfaitement rectifiée, élevée à un ordre surnaturel par la lumiere de la gloire, le cœur de l'homme suivra sa pente : il aimera, comme naturellement & sans efforts, ce qui est infiniment aimable par essence & par nature.

Motif de reconnoissance. Les bienfaits de Dieu mal connus ici-bas, mal sentis, se présenteront dans tout ce qu'ils ont eu de généreux & d'ineffable. Aussi le Prophete remettoit-il au temps de l'éternité, à chanter dignement les miséricordes de son Dieu : *Misericordias Domini in æternum cantabo* : Je chanterai les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité. Que fais-je en les chantant pendant le cours de la vie présente ? je ne fais que bégayer, comme un enfant qui ne connoît pas encore ce qu'il doit au plus tendre des peres ; & mes actions de graces les plus vives, les plus étendues, ne sont pas proportionnées au moindre de ses bienfaits. Mais 260
dans l'éternité, qui pourroit retenir ma langue & refroidir mon cœur ? ah ! je puiserai dans ce cœur paternel ce feu sacré qui lui exprimera mon amour : j'immolerai sans cesse cette hostie de louanges que mérite l'immensité de ses faveurs.

Motif d'intérêt. Oui, j'aimerai Dieu, non par cet intérêt sordide qui rend les hommes si ardents à poursuivre les biens de ce monde : ils n'envisagent qu'eux-mêmes dans la recherche de ces biens ; & encore ils ne recherchent pour eux que ce qui peut les rendre méprisables. Mais dans le ciel, en aimant Dieu pour lui seul, je l'aimerai pour moi ; je l'aimerai comme mon souverain bien, comme la fin unique & éternelle de mes

affections. Je dirai alors avec plus de solidité que Pierre sur le Thabor : *Bonum est nos hìc esse.* Ah ! qu'il est bon d'être avec vous, ô mon Dieu ! qu'il en coute peu pour vous obtenir ! & qu'on est bien dédommagé de ce qu'on a souffert pour vous ! Ah ! qu'il est grand de vous être uni ! qu'il est doux de vous aimer ! qu'il est agréable de vous voir ! qu'il est beau de vous louer ! qu'il est délicieux de vous posséder éternellement ! 261

A ces motifs d'un amour sans fin, se joindront les moyens les plus puissants pour l'aimer toujours ; & je trouve la preuve de cette vérité dans une priere que l'Eglise nous met souvent dans la bouche, & qu'elle chantoit dans nos dernieres solemnités[6] ; elle invoquoit l'Esprit d'amour & de charité : Allumez, lui disoit-elle, un feu sacré qui éclaire nos ames ; *Accende lumen sensibus* : répandez en nous un amour qui nous embrase ; *Infunde amorem cordibus* : & soutenez, par votre force, la foiblesse de notre chair : *Infirma nostri corporis virtute firmans perpeti.*

Dans cette priere, l'Eglise fait, en notre nom, l'aveu des obstacles que nous trouvons ici-bas à la charité, & nous montre les raisons qui, dans le ciel, rendront cette vertu inaltérable. Des sens éclairés des plus vives lumieres, nous feront voir en Dieu un objet digne de notre amour, sensible à notre amour, formant continuellement en nous & couronnant lui-même cet amour, par le spectacle des beautés les plus ravissantes, des perfections les plus ineffables, spectacle toujours nouveau, que l'œil n'a 262
point vu, dit l'Apôtre, mais qu'il verra alors sans se lasser jamais de le voir ; sans chercher jamais à se distraire de tant de merveilles. Un cœur embrasé du feu le plus pur, le plus vif, qui consumera sans dévorer & sans détruire ; qui fera gouter, dans l'objet aimé, une douceur toujours la même, mais jamais insipide : douceur que le cœur le plus embrasé d'amour n'a point compris, dit le même Apôtre, & qu'il ne peut comprendre ici-bas, mais qu'il sentira alors. Aussi ce sentiment est-il exprimé dans l'Ecriture par le mot d'ivresse : *Inebriabuntur* : & comme l'ivresse semble suspendre tout sentiment dans celui qui l'éprouve, aussi le cœur n'en éprouvera-t-il pas d'autre que celui de son amour. Un corps enfin que les infirmités ne rappelleront plus à la douleur, que les besoins ne détourneront plus, que la révolte des sens n'humiliera plus ; qui, devenu

6. Cette Instruction fut prononcée dans l'Assemblée du mois de Juillet 1760 : la Pentecôte étoit tombée au 25 Mai.

participant de la gloire de l'esprit par la spiritualité qui deviendra son apanage, & de la félicité du cœur par les délices qui le pénétreront, ne fournira plus à l'ennemi de la charité des armes pour la combattre, mais deviendra, par la charité même, le témoin & l'associé de notre gloire. 263

O mon Dieu ! nous parlons le langage des enfants, quand nous voulons exprimer ici-bas le bonheur que vous réservez à ceux qui vous aiment. Il faudroit connoître comme vous, aimer comme vous, parler comme vous, pour rendre ces délices ineffables : taisons-nous ; parlez vous-même à notre cœur, ou plutôt faites-lui parler le langage qui lui convient en cette vie, soupirer & prier, demander cet amour que vous seul pouvez donner : voilà l'occupation de l'exil. Que je vous aime donc, ô mon Dieu ! *Diligam te* ; que je vous aime uniquement, persévéramment ; que je vous aime quand vous me comblez de vos graces, quand vous me frappez avec rigueur ; que je vous aime en tout temps dans les jours de ma santé, de ma prospérité, de mon abondance ; dans le sein de mes infirmités, de mes contradictions & de mes épreuves ; que je vous aime pendant toute ma vie ; que je vous aime, lorsque je serai près de descendre dans les ombres de la mort, afin de vous aimer dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur le vœu de la Charité, & de son abondance 264

Abundare faciat Deus caritatem vestram.

Que Dieu rende votre charité abondante. 2 Thess. 3, 12.

L'APÔTRE, dans ces paroles, fait aux fideles de l'Eglise de Thessalonique, le souhait le plus consolant. Il en est de la charité, comme de toutes les autres vertus : elle est stérile, quand elle est confiée à une terre ingrate, à un cœur indocile ou infidele ; & alors ce n'est pas à l'essence de la charité qu'il faut s'en prendre, mais à la disposition du cœur qui en abuse. Abondante par sa nature, la charité ne nous est communiquée que pour fructifier en nous, & nous faire fructifier en elle & par elle. Aussi après la priere destinée à demander la charité pour ceux qui l'ont perdue, la plus excellente, sans doute, est celle qui nous inspire de demander l'abondance de la charité pour ceux qui l'ont déja reçue, & qui la conservent : 265
Abundare faciat Deus caritatem vestram. Et ce vœu, nous le formons avec confiance pour toutes les personnes qui composent cette Assemblée, &

qui, pendant ce cours d'Instructions, sont venues avec assiduité s'occuper avec nous des besoins du Pauvre, & des ressources que la charité peut communiquer à leurs ames. Que Dieu rende abondante cette charité compatissante, qui a ouvert leurs cœurs & leurs mains sur le malheur de leurs freres ; & alors l'indigent sera soulagé selon ses besoins. Que Dieu rende abondante cette charité vigilante, qui craint le mal & aime la justice ; & leur cœur sera bientôt orné des vertus les plus chrétiennes. Mais en quoi consiste cette abondance de charité que nous leur désirons ? Consacrons cette Instruction à nous en occuper.

Une des plus essentielles différences qui distinguent la foi d'avec la charité, c'est que la foi peut subsister, quoique morte dans un cœur par le péché, & que la charité en est bannie toutes les fois que la justice s'en éloigne ; & la raison en est bien sensible. Tous les péchés n'attaquent pas la foi : on peut croire & vivre d'une vie toute opposée à sa croyance ; & alors la foi est sans action, &, par conséquent, sans mérite & sans fruit ; 266
mais du moins elle existe au fond du cœur. La charité, bien différente, s'affoiblit par la moindre prévarication, & s'éteint tout-à-fait au premier acte du péché mortel, dont un cœur se rend coupable ; parce que la charité ne peut subsister qu'avec l'accomplissement de la loi, selon la doctrine de Jésus-Christ ; *Si quis diligit me sermonem meum servabit* : & nous pouvons dire que, sans les œuvres, la charité est non-seulement morte, comme la foi, mais absolument nulle & sans existence dans un cœur : état le plus déplorable, situation la plus pénible, où la colere de Dieu puisse abandonner une ame, puisque sans la charité elle n'est rien, dit l'Apôtre. J'oserois dire quelque chose de plus fort encore : sans la charité, ce cœur révolté éprouve, & toute l'inutilité du néant, & tout l'opprobre de ce qu'il n'existe que pour le malheur éternel. Voilà donc pourquoi l'Apôtre recommande aux Chrétiens de faire fructifier leur charité, & en demande pour eux l'abondance.

Mais d'après ce principe, elle consiste, cette abondance de la charité, à ne désirer que ce qui est agréable à Dieu, à ne rechercher que ce qui peut lui plaire, à ne pratiquer que ce qui est conforme à ses desseins sur 267
nous. Ainsi la charité est plus abondante à proportion de l'étendue de ces dispositions.

Premiérement, désirer ce qui est le plus agréable à Dieu. Il n'est pas

donné à tous les Chrétiens de former le vœu que l'Esprit-Saint daigna inspirer quelquefois à ces ames privilégiées qu'il avoit enrichies de ses dons les plus précieux. On vit une sainte Thérese, & tant d'autres, s'engager, sous les serments les plus sacrés, de faire toujours ce qu'elles connoîtroient de plus parfait aux ieux du Seigneur ; & l'Esprit qui leur avoit inspiré cette généreuse disposition, les soutint dans une voie si admirable & si sainte. Je n'ai pas droit d'appeller tous ceux qui m'écoutent, à ce dégré de perfection ; je regarderois même comme une indiscrétion dans la plupart des Chrétiens, d'oser s'imposer une loi, pour laquelle notre nature montre tant d'opposition, & si peu de facilité. Mais s'il est indiscret de promettre cette parfaite fidélité, il est du devoir essentiel d'un Chrétien de la désirer sans cesse ; de tendre toujours à cette perfection ; de ne jamais s'arrêter dans la voie de la vertu ; de ne jamais s'en tenir au dégré où la grace nous a fait parvenir, & d'envisager toujours le dégré supérieur, comme l'objet de nos désirs, de nos demandes & de notre acquisition. 268

Malheur donc à ces ames présomptueuses, qui, parce qu'elles n'ont point de grands reproches à se faire, s'imaginent en avoir assez fait : elles connoissent bien peu les voies de Dieu, & leurs propres foiblesses. Elles s'exposent évidemment à ne pas marcher long-temps dans le chemin de la vertu ; & peut-être sont-elles déja bien près de la chute la plus funeste, lorsqu'elles se croient bien affermies dans les sentiers de la justice & de la charité.

Un Chrétien intelligent considere moins le chemin qu'il a fait, que celui qui lui reste à faire. Il ne compare jamais sa vie à celle des prévaricateurs qui l'environnent, parce que l'orgueil seul peut inspirer cette attention : mais il la compare à celle de tant de Saints qui l'ont précédé, & de tant de Justes qui le devancent. Il voit avec une sainte émulation les vertus qu'ils ont pratiquées, & qui l'effraient ; les croix qu'ils ont portées, & qui l'affligent ; le terme où ils sont arrivés, & dont ses imperfections le tiennent encore si éloigné ; & dans cette considération, il trouve des motifs de gémissement & d'humilité. 269

Aussi le caractere distinctif de toute ame qui va sincérement à Dieu, c'est l'humilité & le gémissement du cœur. Tous les Saints ont parlé le même langage ; & si quelquefois ils ont paru grossir à leurs propres ieux des infidélités qui nous paroîtroient de légeres imperfections, c'est qu'ils ont es-

timé ces souillures passageres, moins par le tort qu'elles pouvoient faire à leurs ames, que par l'injure qu'elles faisoient à Dieu, qu'elles désiroient d'honorer d'une maniere digne de lui.

Que vous êtes donc éloignés de cette disposition, quand on vous voit envisager sans frayeur vos fautes journalieres, les commettre sans douleur, y retomber sans inquiétude ; quand vous négligez de réfléchir & d'observer quels sont vos progrès ou vos pertes dans la pratique de la vertu ! Peut-on vous supposer alors ce désir de faire ce qui est le plus agréable à Dieu ? Vous êtes bien plus éloignés encore de rechercher ce qui peut lui plaire ; second moyen qui peut rendre votre charité féconde.

Car ces désirs stériles qui font envisager le bien, & n'inspirent jamais une volonté pleine & efficace de l'opérer, sont injurieux à Dieu & funestes au pécheur : ils périront avec lui, parce que ce n'est pas la charité qui les 270
forme. La charité fait agir : elle anime un Chrétien à la pratique de tout ce qui est agréable à Dieu, conforme à sa volonté, dans l'ordre de ses desseins ; de sorte qu'il suffit de suivre le Juste dans toutes ses actions, pour s'appercevoir qu'il est une fin unique, suprême, surnaturelle, qui dirige toutes ses opérations, qui préside à cette variété presqu'infinie d'événements & d'actions qui partagent ses jours. De-là cette application continuelle à étudier les desseins de Dieu dans des circonstances, que d'autres attribueroient au hazard ; de-là cette fidélité à rapporter ces événements à celui qui en est la principale fin ; de-là cette tranquillité d'esprit dans ces occasions pénibles, où la nature se voit contredite dans ses penchants les plus flatteurs ; de-là cette joie, lorsqu'il résulte de quelqu'un de ces événements, la diminution sensible de quelque défaut personnel, ou la conversion de quelque grand pécheur ; de-là cette reconnoissance, lorsque ces événements ont tourné au progrès & à l'avancement dans la vertu ; de-là enfin cette paix intérieure qui résulte de la voix d'une conscience toujours tranquille, parce qu'elle est toujours soumise ; toujours heureuse, parce qu'elle est toujours dans l'ordre ; toujours animée par l'espérance 271
solide des biens futurs, parce qu'en agissant toujours pour plaire à Dieu, elle agit toujours pour ce terme.

Aussi un Chrétien animé de la charité, ne se repose jamais sur les vertus obtenues & sur les connoissances acquises. Comme la charité a toutes les propriétés du feu, elle est toujours dans une action qui avance, qui

gagne, & qui tend à un embrasement universel ; & c'est au Juste principalement que j'appliquerai cette parole du Saint-Esprit : *Que l'œil ne se rassasie point de voir, & l'oreille d'entendre* : la charité inspire à celui qui la possede, une sainte curiosité, qui lui fait ajouter de nouvelles lumieres à de grandes instructions, de nouveaux efforts à de grands travaux, de nouvelles recherches à des connoissances acquises en matiere de foi, & toujours afin de connoître la volonté de Dieu & de la pratiquer : de-là ce gout pour les lectures qui, quelque variées qu'elles soient, rappellent toujours les mêmes vérités ; de-là cette faim spirituelle de la parole sainte, qui fait qu'on y court avec empressement, & qu'on l'écoute avec respect ; de-là cette assiduité à fréquenter les sacrés tribunaux, pour y gémir des infidélités contraires à cette charité active, pour y puiser des 272
conseils salutaires, pour avancer dans la perfection, & y obtenir l'usage d'un Sacrement qui est, en Jésus-Christ, l'effet d'une immense charité, & qui devient, dans celui qui le reçoit dignement, le principe d'une charité agissante. Ainsi un Chrétien digne de ce nom ; désire ce qui plaît à Dieu : j'ajoute qu'il le fait, & le fait avec joie.

Tandis que les grands pécheurs s'éloignent de la voie de Dieu ; tandis que les ames tiedes y marchent d'un pas lent, & paroissent traîner avec peine, le joug de Jésus-Christ ; le Chrétien que la charité anime, marche à pas de géant, & peut dire, avec vérité, comme le Prophete : J'ai couru, ô mon Dieu ! dans la voie de vos Commandements : *Viam mandatorum tuorum cucurri.* Le moindre obstacle arrête un Chrétien infidele ou languissant : il ne faut qu'une tentation pour déconcerter ses projets, pour rendre ses résolutions infructueuses. Le respect humain le retient ; les difficultés l'arrêtent. Mais le Chrétien que la charité embrase, rien ne le rebute : c'est Dieu qu'il veut ; c'est Dieu qu'il cherche ; & tout ce qui n'est pas Dieu, ne fixe pas son attention. Il ne se plaît qu'à entendre parler des choses de Dieu ; & ses oreilles se ferment à toutes les fables, à tous les 273
mensonges que l'Esprit de Dieu réprouve. Il trouve un délicieux plaisir, une touchante consolation dans les œuvres qui ont Dieu pour objet ; dans la pénitence, par exemple, parce qu'elle mortifie sa chair, & lui assure des victoires continuelles sur ses passions ; dans l'humilité, parce qu'elle le tient en garde contre les écueils les plus funestes à la vertu ; dans la charité envers le prochain, parce qu'elle lui ménage l'occasion de voir, dès cette vie, le fruit de ses œuvres. A ce caractere seul, il seroit possible,

avec un peu d'attention, de discerner ceux que la charité anime, de ceux qui n'en ont que l'apparence : un air de contrainte & de gêne, en faisant le bien ; un fonds de tristesse au milieu des œuvres qui devroient les consoler davantage, décele la fin principale de leurs œuvres. Mais un Chrétien charitable porte par-tout la joie du Saint-Esprit : il la manifeste sans affectation ; il rend la piété aimable à ses ennemis mêmes ; & si on ne sent pas toujours le courage de le suivre, on regrette du moins de ne pas lui être semblable.

Je vous la désire ; & je la demande de toute la plénitude de mon cœur, pour ceux qui m'écoutent. Que cette joie pure & inaltérable adoucisse 274
toutes vos amertumes, dissipe toutes vos inquiétudes, affermisse vos pas dans les voies de Dieu ; que cette sainte joie vous fasse gouter sur-tout combien il est avantageux de n'être qu'à Dieu, de n'agir que pour lui, de l'avoir toujours pour principe de toutes ses actions, pour témoin de toutes ses œuvres & pour rémunérateur de tous ses sacrifices, dans le temps & dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur l'excellence de la Morale de Jésus-Christ

Verba vitæ æternæ habes.

Vous avez les paroles de la vie éternelle. Jean, 6, 69.

C'EST ici le plus grand des témoignages, & le mieux mérité : c'est Pierre, le chef des Apôtres, qui l'adresse ; & c'est à Jésus-Christ, le Verbe éternel, qu'il est rendu. Ce qui me le fait paroître, ce témoignage, plus frappant encore, ce sont les circonstances où Jésus-Christ le reçoit. Le Sauveur avoit parlé en présence d'un peuple nombreux ; il leur avoit fait des pro- 275
messes & révélé des mysteres ; il avoit parlé de maniere à animer leur foi & éclairer leurs esprits ; mais la prévention aveugloit la plupart. On devoit s'édifier, on se scandalise ; on devoit admirer & bénir celui qui venoit au nom du Seigneur, on lui reproche la dureté de sa doctrine ; on devoit s'attacher à lui pour toujours, on le quitte, on l'abandonne. Pierre & le petit nombre des Apôtres lui reste ; & c'est là où Pierre, au nom de tous, nous montre ce que peut la simplicité de la foi, quand elle reçoit la morale de Jésus-Christ avec humilité ; où les autres se révoltent, elle s'anime, elle s'encourage ; où les autres critiquent & blasphêment, elle

médite, elle s'humilie, & reconnoît en Jésus-Christ les paroles de la vie éternelle qui ne doivent jamais retourner à lui sans effet.

Ce que Jésus-Christ a éprouvé, il l'éprouve encore tous les jours : sa morale est annoncée au monde, & le monde la rejette. On a répété, pendant ces jours, dans toutes les Chaires[7] : *Heureux les pauvres d'esprit, les pacifiques, les cœurs doux & humbles, les affligés, & sur-tout les persécutés pour la justice*; & on voit, dans toutes les sociétés, des ambitieux & des avares, des voluptueux & des coleres, des impatients & des pécheurs de toutes les natures, & très-peu de ces Chrétiens fideles, qui, admirateurs constants de la morale évangélique, aient dit à Jésus-Christ plus par leurs œuvres que par leurs paroles : A qui irions-nous, Seigneur ? vous avez les paroles de la vie éternelle : *Ad quem ibimus ? verba vitæ æternæ habes.* 276

Ah ! du moins j'ai une ferme espérance que je trouverai ici de ces Chrétiens dociles. Pendant ce cours d'Instructions, nous allons méditer les huit vertus principales dont Jésus-Christ a fait la base de toute sa doctrine : ces vertus dignes du nom de *béatitudes*, & parce qu'elles rendent l'homme heureux ici-bas, en le délivrant des passions qui le tyrannisent, & parce qu'elles assurent pour l'éternité le souverain bonheur.

Pour nous rendre ces vérités utiles, méditons aujourd'hui l'excellence de la Morale évangélique, & voyons sur quels principes est appuyée cette docilité que Jésus-Christ exige. 277

Jésus-Christ est venu dans ce monde, dit l'Evangéliste saint Jean, *& le monde ne l'a pas compris ; il est venu parmi les siens, & les siens ne l'ont pas reçu.* Je trouve, dans cette opposition du monde pour la doctrine de Jésus-Christ, la preuve même de l'excellence de cette doctrine. C'est donc parce que la doctrine & la morale de Jésus-Christ étoit opposée à celle du monde, qu'elle en a été rejettée. Ainsi, plus je vois de contradiction dans les maximes du monde, de corruption dans sa morale, plus j'ai droit de conclure qu'une doctrine qui combat les préjugés du monde, est sainte, & qu'une morale qui détruit les maximes du monde, est pure. Alors je remonte avec assurance jusqu'à l'Auteur de l'une & de l'autre doctrine,

7. Cette Instruction fut prononcée dans l'Assemblée du mois de Novembre 1760, le Jeudi 6, dans l'Octave de la Toussaint, jour où recommençoient les Assemblées interrompues par les vacances.

pour examiner quelle croyance, quelle attention, quelle docilité exige de ma part un enseignement aussi opposé dans son principe & dans ses conséquences ; & je me demande à moi-même : Qu'est-ce que le monde ? A en juger par sa doctrine, c'est le regne des ténebres & de l'erreur. Quel est le prince de ce monde ? C'est le prince du mensonge & l'auteur du péché ; dès-lors sa doctrine est réprouvée, ses leçons ne forment que des prévaricateurs & des impies. La mort, & la mort éternelle, doit être le fruit 278
de ses enseignements. Ah ! j'aime bien mieux porter mes regards, fixer mon attention, sur celui dont l'Evangile me présente les exemples, les dogmes & les maximes. C'est là où mon esprit peut puiser des lumieres solides ; c'est là où mon cœur peut trouver de véritables consolations ; c'est là où j'apprends sans effort les vérités les plus consolantes ; c'est là où je puise sans travail les regles de vie les plus certaines ; c'est là où, pour me servir du langage de l'Ecriture, j'achete sans argent le pain qui peut nourrir mon ame, la sagesse qui peut réformer mon cœur ; & plus je m'applique à étudier celui de qui me vient cette sublime doctrine, plus je sens animer ma confiance.

En effet tout en Jésus-Christ m'invite à cette confiance : premiérement, l'excellence de son origine ; secondement, l'excellence de sa mission ; troisiémement, l'excellence de sa doctrine. En suivant Jésus-Christ sous ces différents rapports, j'apprendrai à le connoître ; en le connoissant, à le suivre, à l'aimer ; & c'est le but qu'il s'est proposé lui-même en nous donnant sa morale.

Jésus-Christ, vraiment grand dans son origine, exige, par ce titre même, 279
toute l'attention de notre esprit & toute la docilité de notre cœur. Le Verbe étoit au commencement, c'est-à-dire, dès les jours de l'éternité ; *A diebus æternitatis.* Et qu'étoit-il ? La Sagesse du Pere, sa Parole substantielle, son Fils unique ; avec lui, le principe de l'Esprit vivifiant. Il étoit la splendeur de sa gloire, l'image parfaite de sa substance, l'objet éternel de ses complaisances & de ses délices : il méditoit avec lui la création de cet Univers ; & cet ouvrage, qui frappe nos ieux, qui étonne nos esprits, qui ravit notre admiration, n'étoit qu'un jeu, dit l'Ecriture, aux ieux de cette Sagesse infinie, qui comprend tout, qui est le principe de tout, par qui tout a été fait, & sans qui rien de ce qui existe n'a eu son commencement. Voilà celui que l'amour du Pere nous a donné pour

Docteur & pour Maître, celui dont l'Esprit sanctificateur doit graver en nous les préceptes. Sagesse humaine, taisez-vous, en présence de celui à qui appartient l'enseignement universel : vos principes ne sont raisonnables, qu'autant qu'ils s'accordent avec ses divins oracles. C'est de Jésus-Christ seul qu'il est écrit : *Ecoutez-le* : & c'est à l'Univers entier qu'il est ordonné de l'entendre : *Ipsum audite.* Ecoutez-le, Philosophes du Paganisme, Sages de l'Antiquité, si indignes de porter ce nom, puisque la Sagesse de Dieu ne présidoit point à vos enseignements, ni à vos systêmes. Aviez-vous assisté, comme la Sagesse éternelle, à la création de l'Univers ? Aviez-vous connu les principes de génération & de fécondité que cette puissance divine a donnés aux plantes & aux animaux ? Aviez-vous mesuré d'un coup d'œil la distance du firmament à la terre, la grandeur de ces globes lumineux qui président au jour & à la nuit ? Aviez-vous compté avec exactitude ces constellations & ces planetes qui décorent les Cieux ? Est-ce vous qui avez donné à chacune d'elles leur révolution & leurs phases, le nom qu'elles doivent porter, le rang qu'elles doivent tenir ? Et vous avez osé, au fond de l'abyme de votre ignorance, établir des principes, tirer des conséquences, raisonner sur la nature des êtres que vous ne connoissez pas ! en tirer des conséquences pour le réglement des mœurs, & sur le culte qu'on doit rendre à l'Auteur de toutes ces merveilles ! Rougissez de vos égarements, & écoutez avec humilité celui qui peut seul vous instruire : *Ipsum audite.* 280 281

Ecoutez-le, Philosophes de nos jours, plus extravagants dans vos systêmes, & plus coupables dans votre incrédulité que les Philosophes du Paganisme. L'ignorance aveugloit les premiers, la malice & la corruption du cœur égarent les seconds : ceux-là blasphémoient ce qu'ils ne connoissoient pas ; ceux-ci semblent n'étudier que pour mieux connoître ce qu'ils blasphêment, & traiter la vérité avec plus d'impiété & de révolte. A les entendre, ils sont les seuls Sages : jusqu'à eux, l'Univers entier s'est trompé : selon eux, les disciples de la Sagesse éternelle, les Chrétiens que la foi conduit, ne sont que des ames simples & séduites par le préjugé de l'éducation : mais où ont-ils donc puisé eux-mêmes ces lumieres qui les conduisent ? D'où leur vient ce nouveau jour, qui tout-à-coup a dessillé leurs ieux ? Quelle est donc la trempe de leurs esprits, pour avoir apperçu d'un coup d'œil ce qui a échappé à tant de grands Hommes avant eux ? Sages à leurs propres ieux, ils ne sont aux nôtres que des insensés : ils

ne seront regardés, dans la suite des siecles, que comme des aveugles qui se sont égarés dans leurs propres voies : leurs systêmes s'évanouiront, leurs principes se détruiront, leurs préceptes seront oubliés : les 282
paroles de la Sagesse éternelle subsisteront seules autant qu'elle-même. Qu'il est donc important pour nous de l'entendre ; *Ipsum audite* ; parce que Jésus-Christ seul atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre ; *Attingens à fine usque ad finem* : & il doit ce privilege à son principe, qui est éternel. Dieu, comme le Pere qui l'a engendré, il possede sans division, sans diminution, sans interruption, l'essence de la Divinité & tous les attributs qui lui appartiennent. Bon, juste, infini, puissant comme le Pere ; il est adorable comme lui ; il est Créateur comme lui ; il est conservateur comme lui ; il est rémunérateur comme lui ; & il a comme Dieu, connu de toute éternité le Mystere ineffable de notre réparation, & l'a accompli dans le temps selon les desseins du Pere & par les opérations du Saint-Esprit. Voilà le Docteur dont il nous est ordonné d'entendre les paroles : *Ipsum audite.*

Que l'homme est donc téméraire, quand il rejette un enseignement aussi certain, puisque c'est à Jésus-Christ que se rapporte tout ce qu'il y a de vrai ici-bas ! Il est la Vérité essentielle, immuable : *Ego Veritas* : & tout, sur la terre, est arrangé selon l'ordre de cette Vérité suprême : c'est à cette Vé- 283
rité que se sont rapportés tous les événements publics & particuliers, politiques & humains, qui ont fixé l'attention des hommes. L'homme, une fois créé par sa sagesse, instruit par sa science, mais devenu coupable par une désobéissance personnelle, n'a pu rentrer dans l'ordre dont il s'étoit écarté, que par Jésus-Christ : & s'il est vrai de dire avec l'Apôtre, que tout a été fait en vue des élus de Dieu : *Omnia propter electos* ; il est encore plus incontestable que Jésus-Christ, le Chef des prédestinés, a été le principe immuable & la fin essentielle de tous les événements. C'est lui qui est montré au premier homme comme le Réparateur de sa faute ; qui succombe, en figure, sous les coups du premier homicide ; qui réunit & sauve du déluge un peuple choisi, une nation privilégiée, dont il doit former dans la suite son Eglise. C'est lui qui conduit Abraham par la main, de son pays dans une terre étrangere, pour en faire le pere visible des enfants qu'il veut s'adopter. S'il lui ordonne de lever le glaive sur un fils unique, le fruit inattendu de sa vieillesse, c'est qu'il veut en quelque sorte préluder à son sacrifice, & réunir, sous un seul point de vue, & la miséri- 284

corde infinie du Pere éternel, qui a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils, & la charité du Fils, qui n'a été offert que parce qu'il l'a voulu. D'âge en âge, de siecles en siecles, Jésus-Christ se reproduit. Que de figures qui le désignent par les traits les plus frappants ! que d'événements qui le présagent ! que de prophéties qui l'annoncent ! Les prodiges qu'il opere pour protéger son peuple, comme les châtiments qu'il emploie pour le punir ; l'accroissement sensible de cette Nation, comme son obscurcissement & sa diminution ; l'affermissement du trône de Juda, comme sa décadence ; l'état de liberté où il maintient son peuple, comme l'état de servitude auquel il l'abandonne, tout est prévu, dirigé par cette Sagesse éternelle, tout se rapporte à elle comme à sa fin : de sorte que quiconque détourne les ieux de cette Sagesse divine, ne voit rien, ne comprend rien, s'aveugle en s'instruisant, s'égare en recherchant, s'asservit en secouant le joug de l'obéissance, & s'écarte des voies de la Sagesse, lorsqu'il se croit fait pour en présenter les préceptes à d'autres.

Pour nous, plus simples dans notre foi, marchons à la lueur de ce flambeau. 285

Je dis à la lueur ; ce soleil de justice tempere ici-bas ses rayons : quelque solides que soient les principes de notre foi, nous ne voyons encore qu'au travers des ombres & des énigmes. Ce n'est que dans le Ciel que nous verrons la parfaite lumiere, dans celui qui est le principe de toute connoissance : *In lumine tuo videbimus lumen.* Mais nous en voyons assez ici-bas, pour assurer nos pas dans les sentiers de la foi, pour redresser nos voies sur les regles de la justice, pour pénétrer dans les plus profonds Mysteres, & y adorer la sagesse, la miséricorde & la justice de celui qui les a opérés. Que faut-il de plus pour fixer notre attention, exciter notre confiance & mériter notre docilité ?

Je n'ai encore insisté que sur le premier motif de cette docilité envers Jésus-Christ, & j'ai rempli la mesure destinée à cette Instruction. Les vérités qui nous restent à méditer, ne méritent pas moins d'attention de notre part ; les deux autres motifs de notre confiance & de notre soumission feront donc la matiere du prochain Entretien. Fasse le Seigneur, qu'une méditation suivie de cette premiere vérité, nous prépare à l'intelligence de celles qui nous restent à méditer ! Ainsi soit-il. 286

INSTRUCTION, Suite de la précédente, sur l'excellence de la Morale de Jésus-Christ

Tu es Filius Dei vivi.

Vous êtes le Fils du Dieu vivant. Matth. 16.

C'EST le même Apôtre dont nous avons employé les paroles au commencement de la derniere Instruction, qui nous apprendra dans celle-ci, à rendre à Jésus-Christ un nouveau témoignage, ou du moins, à nous affermir dans l'hommage que nous lui devons de notre docilité. Nous avons fait voir qu'il méritoit seul notre soumission, parce qu'il possédoit seul le droit de nous instruire, qu'il enseignoit seul la vérité, qu'il étoit seul cette Sagesse divine, cette Vérité éternelle, qui, tirant son origine du sein de Dieu même, des jours de l'éternité, a droit d'imposer silence à toute sagesse créée, à toute science humaine. Il est donc le Fils du Dieu 287
vivant ; *Filius Dei vivi* : & c'est ce Fils que Dieu envoie pour nous instruire : ainsi, l'excellence de sa mission & l'excellence de sa doctrine, vont former deux puissants motifs de soumission, de confiance ; & ce sont ceux que nous allons ajouter à celui que nous avons présenté dans la premiere Instruction. Qu'il est intéressant de suivre Jésus-Christ dans ces deux nouveaux caracteres ! qu'il est essentiel de bien se pénétrer des dispositions qu'exigent les droits qu'il a sur nous ! Suivez-en, avec attention, le détail.

La mission de Jésus-Christ est la plus sainte, la plus étendue, la plus digne du Dieu qui l'a envoyé, la plus proportionnée aux besoins de l'homme qui l'attendoit, la plus conforme aux traits qui l'avoient figuré ou annoncé, la plus efficace dans les effets qu'elle a produits. Suivons, en peu de mots, ces différentes réflexions, & nous conviendrons qu'une mission qui porte ces caracteres, doit captiver nos esprits & subjuguer nos cœurs.

La plus sainte. C'est au premier des prévaricateurs, qu'elle est prédite ; c'est pour détruire l'empire du péché, qu'elle est préparée ; c'est pour établir la justice où avoit régné l'iniquité, qu'elle s'opere : aussi c'est au mo- 288
ment que l'abomination de la désolation doit souiller le lieu saint, qu'un des derniers des Prophetes annonce que le Saint des Saints doit paroître pour établir une justice éternelle ; *Adducatur justitia sempiterna* : aussi celui qui est chargé de remplir cette mission, n'aura point d'autre nom

que celui de Saint du Seigneur : *Sanctum Domini vocabitur.* Il communiquera ce nom à tous ceux qui auront le bonheur de lui appartenir ; & le Christ, l'Oint du Seigneur, formera un peuple de Chrétiens : c'est-à-dire, selon le langage de l'Apôtre saint Pierre, une Nation sainte, un peuple de Prêtres-Rois : *Gens sancta, Regale Sacerdotium.* Et il convenoit que la mission de Jésus-Christ portât ce caractere de sainteté, parce qu'il falloit qu'elle fût digne du Dieu qui l'avoit envoyé.

Il falloit que le Fils du Pere de famille fût revêtu des caracteres qui annonçoient la puissance, la sagesse, la justice & la miséricorde du Pere. Aussi tout est prodige dans la vie de Jésus-Christ, jusqu'à ses opprobres & ses anéantissements mêmes. Prodige quand il se tait ; puisqu'il fait parler tous les éléments, toutes les créatures qui servent à ses desseins. Prodige 289
quand il parle ; puisque ses oracles instruisent, étonnent, confondent tous ceux qui l'écoutent, à proportion des dispositions qu'ils apportent à sa parole. Prodige à sa naissance ; il ébranle, du fond de sa crèche, le monde entier ; & pour naître à Bethléhem, il permet une description qui met l'Empire Romain dans un mouvement général : il appelle des Mages de l'Orient. Prodige pendant sa vie ; il guérit, il éclaire, il redresse, il nourrit, il ressuscite. Prodige à sa mort ; il la prédit, & s'y soumet ; il peut se défendre, & il n'oppose à ses ennemis que la douceur ; il craint de boire le Calice, & il le boit jusqu'à la lie ; il manifeste son innocence, & il succombe à la jalousie ; il expire, par un excès de la malice des hommes, & il prie, & il convertit ses persécuteurs. Ah ! qui ne s'écriera, à la vue de tous ces prodiges, avec le Centenier, témoin de tous les miracles qui accompagnent sa mort : Celui-ci est vraiment le Fils & l'Envoyé de Dieu même. Il est l'Envoyé de Dieu ; & sa mission est la plus proportionnée aux besoins des hommes qui en sont l'objet.

Il faut éclairer leurs ténebres, réformer leurs penchants, détruire leurs préjugés, fortifier leurs foiblesses ; & Jésus-Christ établit les principes 290
les plus lumineux, prépare les secours les plus abondants, découvre les erreurs les plus dangereuses ; communique les graces les plus fortes & les plus puissantes, offre les exemples les plus propres à faire connoître le bien, indique les ressources les plus utiles pour le faire pratiquer. Il enseigne & il agit ; il agit même avant d'enseigner ; *Cæpit facere, & docere* : par-tout il s'annonce en maître, & il est le serviteur de tous ; il n'est pas

venu pour commander, & tout se soumet à sa parole. Quel autre que le Fils d'un Dieu, pouvoit remplir l'objet de sa mission, en prenant, en apparence, les moyens les plus propres à la faire échouer ! Mais les moyens qu'il emploie, avoient été prédits ; & il ne s'écarte en rien des prophéties qui l'avoient annoncé.

Ainsi Moïse a pu dire de lui à son peuple : Dieu vous enverra un Prophete comme moi. Revêtu de la même nature que nous, il a conversé avec nous ; il s'est assujetti aux mêmes besoins que nous ; il a souffert les mêmes incommodités que nous ; il a été plus que nous, en quelque sorte, livré aux miseres de la vie, puisqu'il n'avoit pas où reposer sa tête. Nous avons reconnu en lui ce *Roi pauvre* dont parle Zacharie ; cet *homme de douleurs*, 291
que nous montre Isaïe ; ce *Nazaréen* qu'annoncent Jacob & Moïse ; cet *Ange du Testament nouveau*, que Malachie promet au dernier Temple de Jérusalem : nous retrouvons en Jésus-Christ jusqu'aux moindres prédictions qui caractérisoient sa mission : sa douceur & son zele prédits par David ; sa sagesse & sa science montrées dans Salomon ; ses œuvres & ses miracles figurées par les prodiges d'Elie & d'Elisée ; ses souffrances, sa mort & sa sépulture dans Jonas ; son Evangile tout entier dans les Livres du Testament ancien : de sorte qu'en rapprochant les Livres des deux Alliances, on y voit un rapport essentiel, une suite non interrompue d'événements, dont les uns sont la figure, les autres l'accomplissement.

Nous y voyons aussi la mission la plus efficace, par les effets qu'elle a produits. Toutes les Nations devoient être bénies en Jésus-Christ ; tous les peuples soumis à sa Loi ; tous les Rois conduits aux pieds de son trône ; toutes les idoles détruites ; tous les faux sages confondus ; toutes les passions déracinées ; toutes les puissances infernales captivées ; & l'histoire de sa Religion me montre successivement tous ces prodiges : la foible voix des Apôtres pénetre, se fait entendre jusqu'aux extrémités de la 292
terre : *In omnem terram exivit sonus eorum.* Le nom de Jésus-Christ fixe l'attention de l'Aréopage d'Athênes : sa Croix est prêchée chez les Nations les plus superstitieuses & les plus corrompues ; son nom est révéré à Corinthe, à Ephese ; son empire s'étend jusqu'aux bornes du monde entier ; Rome, maîtresse des Nations, se soumet au joug de sa doctrine, & devient bientôt le centre de son Eglise, le point fixe de l'unité de sa Foi ; & le regne de Dieu & de son Christ, est appuyé sur des fondements

inébranlables ; fondements que l'enfer pourra agiter quelquefois, mais jamais renverser ; parce qu'il n'en est pas de la mission de Jésus-Christ, comme de celle de ces Prophetes de mensonges, qui ne devoient leur crédit, leur autorité, leur regne, qu'aux passions qui les ont mis en œuvre. Ces imposteurs se détruisent les uns les autres : un Sectaire ajoute ou retranche aux opinions de celui dont il étoit disciple, & forme une Secte nouvelle, qui détruit celle qui l'a enfantée. C'est l'ouvrage des mains des hommes ; il doit périr avec eux. La mission de Jésus-Christ est l'œuvre de Dieu : elle en porte tous les caracteres. Nous l'avons vu : Jésus-Christ 293
mérite notre confiance, par l'excellence de son origine, par la divinité de sa mission. La sainteté de sa doctrine devient un troisieme motif, qui, plus rapproché de nous, doit assujettir notre esprit à l'empire de la Foi, & établir dans nos cœurs l'amour de sa Loi.

Je ne ferai que présenter cette preuve, puisque la matiere que j'entreprends de traiter dans cette suite d'Instructions, nous fera connoître, dans le plus grand détail, l'excellence de la Morale évangélique. Je m'en tiens donc aujourd'hui à quelques principes généraux, que les Sages du Paganisme & les Philosophes de notre siecle réunissent sous les principes qu'ils ont établis sur les sentiments & sur les mœurs. Qu'ils en fassent un corps de doctrine, d'où ils retranchent les abus & les erreurs où les plus éclairés d'entre eux sont tombés ; & nous pourrons les défier, avec assurance, de nous montrer une doctrine plus élevée, plus raisonnable & plus consolante que celle de Jésus-Christ.

Plus élevée. Ce n'est pas en apprenant à l'homme à se rechercher soi-même, à mettre sa joie dans les plaisirs des sens ou dans les distinctions de cette vie, qu'on l'élevera au-dessus de sa nature. On dégrade toujours 294
l'humanité, quand on ne lui présente pas une autre fin qu'elle-même. Ainsi toute Philosophie qui apprend à l'homme à chercher son bonheur ici-bas, à l'attendre des créatures, ne tend qu'à l'avilir & l'abaisser. Jésus-Christ ne lui inspire que mépris pour lui-même, que détachement des créatures, que fuite du monde & de ses plaisirs, qu'amour pour Dieu, que gout pour la vertu. Il faut se renoncer soi-même pour lui appartenir ; gémir & pleurer, tandis que le monde est dans la joie ; préférer la pauvreté aux richesses, les afflictions aux plaisirs, les opprobres aux honneurs, l'acquisition du ciel aux possessions de la terre, le salut de son ame à

la conquête du monde entier, la violence continuelle que produit la pénitence, à la fausse paix que donne le monde : de sorte qu'un disciple de l'Evangile doit être, par ses sentiments, par ses affections, par ses désirs, par sa conversation habituelle, étranger sur la terre & citoyen du ciel. La Philosophie humaine n'avoit pas même réussi à élever l'homme au niveau de sa propre nature : celle de l'Evangile l'éleve jusqu'à Dieu même, par la sublimité de ses principes ; mais ces principes eux-mêmes 295
sont aussi raisonnables qu'ils sont sublimes, & c'est ce qui prouve mieux l'excellence de la doctrine de Jésus-Christ.

Elle éleve la raison, & ne la contredit point ; elle appelle l'homme à un ordre surnaturel, & lui parle cependant le langage le plus conforme à sa nature. Toute divine dans ses dogmes, la doctrine de Jésus-Christ est en quelque sorte toute humaine dans ses préceptes, tant elle est proportionnée aux besoins de l'homme.

Mettre tout dans l'ordre ; apprendre à chacun à remplir l'état que la Providence lui a confié ; établir des regles de justice, d'humanité, de commisération, de bienfaisance ; prévenir le choc des passions, en mettant à chacune d'elles un frein qu'elles ne peuvent rompre ; opposer à la cupidité le renoncement ; à l'ambition, l'humilité ; à la jalousie, la douceur ; au ressentiment, la patience ; prescrire des devoirs qui affermissent l'autorité de ceux qui commandent, & déterminent la soumission de ceux qui doivent obéir ; rendre l'époux fidele, le fils docile, le pere tendre, l'ami sincere, le juge integre, le sujet soumis : voilà ce que n'ont pu faire les Philosophes du Paganisme, ce que fait la Morale évangélique : & si ces prin- 296
cipes étoient toujours suivis, quelle union, quelle paix dans les familles ! quel ordre dans les gouvernements ! Un peuple de vrais Chrétiens seroit un peuple heureux : jamais troublé au-dedans, parce que la discorde & l'envie ne désuniroit jamais les membres de ce corps ; jamais attaqué au-dehors, ou du moins toujours invincible, parce qu'ayant Dieu pour protecteur, la justice pour bouclier, la vérité pour guide, on ne craint pas les attaques des méchants.

Aussi la morale de Jésus-Christ la plus élevée & la plus raisonnable, est aussi la plus consolante. Elle ne parle, il est vrai, que de retranchements, & elle est la source des vrais biens ; elle ne propose que des afflictions, & elle offre seule le moyen de les adoucir ; elle ne prêche que la Croix, &

elle produit dans le cœur de véritables onctions. Il est aussi impossible à l'homme d'être heureux sans elle, qu'il lui est impossible de ne pas l'être en suivant ses maximes. Non, jamais un disciple de l'Evangile ne se plaindra qu'il a marché par des voies difficiles ; ce langage ne convient qu'aux pécheurs. Il n'appellera pas pénibles les privations que sa Religion lui inspire, parce que la servitude des passions est beaucoup plus gênante : 297
il ne se plaindra pas du joug que sa foi lui impose, parce qu'il est bien plus cruel de vivre dans l'incertitude où jette l'incrédulité : il ne rougira pas de céder à un concurrent ou de pardonner à un ennemi, parce que le ressentiment l'auroit dégradé bien davantage : il ne mettra pas son bonheur dans la possession des richesses & dans la jouissance des honneurs, parce qu'il envisagera les inquiétudes que celles-là entraînent & les dangers auxquels ceux-ci exposent. En un mot, il n'hésitera pas de dire avec nous, en suivant le cours d'Instructions que nous nous sommes proposé : Heureux, non les riches, mais les pauvres d'esprit, parce que l'héritage de ces derniers est le plus solide : heureux, non pas ceux qui doivent leur paix à la violence, mais à la douceur, parce qu'en jouissant d'eux-mêmes, ils se préparent la jouissance de Dieu : heureux, non ceux qui se livrent aux fausses joies du siecle, mais à la sainte tristesse de la Croix, parce qu'eux seuls ont droit aux vraies consolations : heureux, non les affamés de biens & d'honneurs qui ne rassasient jamais, mais les hommes vraiment altérés de la justice, parce qu'ils trouveront ces eaux pures de la grace qui appaisent toute ardeur : heureux, non ces cœurs durs qui 298
semblent ne vivre que pour eux-mêmes, & rapportent tout à leur propre existence, mais ces cœurs bons & miséricordieux, qui mettent leur bonheur à procurer celui du prochain, parce que Dieu fait ses délices de les rendre heureux : heureux, non ceux qui mettent leur gloire dans l'opprobre de la passion la plus honteuse, mais ceux qui ferment dans leur cœur toute entrée à ce vice déshonorant, parce que Dieu se communique à ceux qui sont purs : heureux, non ces perturbateurs du repos public & de leurs freres, qui sement des discordes & ne vivent qu'au milieu des dissentions, mais ceux qui préviennent les querelles, ou les appaisent, & qui à ce titre s'annoncent les enfants du Dieu de la paix : heureux, mille fois heureux, celui qui goute les maximes de Jésus-Christ ; il a la véritable sagesse, avec elle le vrai bonheur dans le temps, & le gage d'une éternelle félicité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la premiere des huit Béatitudes

Beati pauperes spiritu ; quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. Matth. 5.

L'EVANGILE, qui présente tant d'anathêmes aux Riches de la terre, aux heureux du siecle, ne les laisse pas pour cela sans consolations & sans ressource. Il me semble que Jésus-Christ, à la tête du Sermon qu'il fit sur la Montagne, en préconisant toutes les peines, toutes les disgraces de la vie, a fait entrevoir qu'au milieu de l'opulence même, on pouvoit prétendre à son royaume ; & cette réflexion est celle d'un Pere de l'Eglise. Si Jésus-Christ eût dit simplement : Heureux les Pauvres, *Beati pauperes* ; nous pourrions croire qu'il n'y a de salut que pour ceux qui sont nés dans une condition obscure, ou qui sont tombés dans une indigence universelle par l'infortune ; & alors nous présenterions, comme un précepte 300
formel, ce conseil de l'Evangile : Allez, vendez tout ce que vous avez ; faites-en une sage répartition sur les Pauvres, & attendez, comme eux, chaque jour, le pain qui doit vous nourrir. Mais Jésus-Christ, qui n'étoit pas venu pour répandre le trouble dans le cœur, la confusion dans les états, le renversement des conditions & des rangs, a bien voulu appeller heureux les Pauvres d'esprit ; *Beati pauperes spiritu* : & ceux-là ont ce privilege, sur les Pauvres des biens de ce monde, qu'ils sont certainement heureux, parce qu'ils sont véritablement pauvres. Les indigents peuvent se rendre coupables par leurs murmures ou leurs désordres : le Pauvre évangélique accepte la pauvreté ; puisqu'il la choisit & il la sanctifie, puisque Dieu est la fin de son dépouillement. Heureux état ! peu connu, il est vrai ; mais bien digne de l'être : donnons-lui un moment d'attention.

Pour peu que nous réfléchissions sur la situation de l'indigent, cet état nous paroîtra dur & difficile à porter. Nous ne nous étonnerons pas de l'impatience & du murmure, qui rendent si souvent coupables ceux que cet état accable ; & nous conviendrons que c'est avec bien de la justice, que Jésus-Christ, dans le saint Evangile, préconise les Pauvres, quand ils 301
joignent aux privations qui les environnent, la soumission qui les sanctifie. Mais si cet état est pénible, &, par conséquent, méritoire, celui d'un

Riche sans attache, d'un heureux du siecle sans complaisance pour sa félicité, a ses peines, ses violences & ses combats : car à quelles conditions l'Evangile lui met-il cette pauvreté d'esprit compatible avec l'opulence ou l'aisance de son état ? à quatre conditions, qui me paroissent autant de devoirs. Il faut qu'il envisage les biens que le Seigneur a mis entre ses mains, premiérement, comme un dépôt que Dieu lui confie ; secondement, comme un fardeau que Dieu lui impose ; troisiémement, comme un écueil que Dieu permet qu'il trouve sous ses pas, pour exercer sa vertu ; quatriémement, comme un moyen de salut que Dieu lui ménage. Reprenons.

Premiérement, il faut qu'il considere ses biens comme un dépôt que Dieu lui confie : car les richesses ont pour le Riche ce pénible caractere : il ne lui est permis d'en prendre, que ce qui sert à son besoin ; & ce besoin exclut toute superfluité, tout ce que la vanité, le luxe, l'intempérance peuvent lui demander. Plus malheureux que celui qui n'a rien, celui-ci 302
du moins n'est pas tenté d'une infinité de choses nuisibles à son ame & à son corps ; tandis que le Riche vit continuellement au milieu des tentations, & qu'il lui faut bien de l'intelligence & de la modération, pour discerner les besoins réels, des besoins imaginaires que les richesses font naître. Plus misérable que le Pauvre, dont il est, en quelque sorte, le curateur, celui-ci a la honte de demander, il est vrai ; mais s'il est laborieux, si, par une soumission vraiment chrétienne, il mérite que Dieu le protege, le Seigneur prévient ses besoins, & adoucit ses humiliations. Le Riche, au contraire, n'a pas seulement à craindre l'usage immodéré de ses biens ; tout est écueil pour lui, parce que dans la distribution même, il est sans cesse exposé à se voir cité devant le Maître, pour y être accusé de dissipation ou d'infidélité dans son administration. Or je dis que ces considérations bien méditées, devroient inspirer à tout Riche qui veut opérer son salut, cette pauvreté d'esprit si recommandée. Car d'où lui viendroit l'attache à des biens qui ne lui appartiennent proprement pas, dont l'usage sera si court, dont le compte sera si terrible ; à des biens 303
dont le moindre abus lui prépare des témoins pour l'accuser au tribunal de Jésus-Christ, & des preuves pour le condamner ? Voilà ce qui résulte de ces biens envisagés comme dépôts.

Considérons-les, en second lieu, comme un fardeau : je ne parle pas seule-

ment des inquiétudes que lui causent ces possessions, soit qu'il pense à les agrandir, soit qu'il veille à les conserver ; des chagrins qu'il éprouve de leur diminution ; des alarmes qui le tourmentent, lorsqu'il en éprouve l'altération ou la perte ; des querelles ou des procès que ces biens lui occasionnent ; des envieux qu'ils lui suscitent ; des maux réels qu'ils lui attirent, même dans ce monde. Ce tableau pourroit être frappant ; mais il a été si souvent offert, qu'il est inutile d'en renouveller les couleurs. Nous parlons ici spécialement pour des ames timorées, qui regardent, sans doute, les tribulations que les richesses attirent, comme un remede efficace contre l'abus de ces mêmes richesses : mais je n'hésiterai pas à leur dire, que, quelle que soit l'ardeur de leur désir pour le ciel, il est bien difficile qu'elle ne soit émoussée par les biens de ce monde ; qu'il faut une charité bien pure & bien désintéressée, pour jouir ici-bas de toutes 304
les commodités que donnent les richesses, & soupirer, avec le même empressement, vers les biens invisibles : & que, quoiqu'on se dise souvent à soi-même quand on a la foi, que la terre est un exil ; cet exil, par les possessions que l'on s'y procure, par les établissements qu'on y forme, ressemble souvent à la patrie. Aussi l'Eglise nous apprend-elle à envisager, comme les plus prudents, ceux qui ont eu soin de se décharger de ce fardeau par un dépouillement absolu : *Prudentes onus exuunt.*

Si ce genre de prudence n'est qu'un conseil pour le commun des Chrétiens, il est pour tous de précepte, & de précepte formel, de redouter ces richesses d'iniquité, non-seulement parce qu'elles chargent celui qui les possede, mais encore parce qu'elles l'exposent : ce sont, en troisieme lieu, de grands écueils.

En les envisageant comme un dépôt, j'ai déja fait entrevoir une partie de leurs dangers ; mais le mauvais usage qu'on peut en faire, les ressources criminelles pour les acquérir & pour les conserver, sont des écueils trop grossiers pour surprendre des personnes qui font, de la piété chrétienne, une profession singuliere. Il est des dangers plus insensibles, dont il est 305
peu de riches qui se préservent : & n'en est-ce pas un que la supériorité que donnent les richesses sur tant de personnes peut-être d'une origine plus noble, peut-être aussi d'une vertu plus solide devant Dieu ? N'en est-ce pas un que cette domination sur nos freres, que l'état d'opulence rend comme indispensable, mais dont il est si facile d'abuser ? N'en est-ce

pas un que cette liberté qui semble être donnée aux riches de choisir les objets de leurs aumônes ou les victimes de leurs refus, & qui les exposent à la prévention, & quelquefois à une sorte de cruauté ? N'en est-ce pas un que ce plaisir flatteur qu'on éprouve à faire des heureux, souvent en ne versant dans leur sein que son superflu ? Plaisir qui nourrit un sentiment d'orgueil, de vaine complaisance, que la piété sincere a tant de peine à détruire. On est peu touché de ces différents écueils, parce qu'on est peut-être familiarisé avec ces sortes de dangers. Un riche intelligent non-seulement les redoute, mais il cherche dans la pauvreté d'esprit, le remede le plus efficace. Il se regarde comme étranger, non-seulement à la terre qu'il doit bientôt quitter, mais à tous les biens qui l'environnent. Il ne tient à rien, de peur que le lien ne soit trop difficile à rompre : ou s'il lui 306
reste quelque attache, elle n'est fondée que sur les moyens de salut que le bon usage des richesses lui fournit. Aussi cette attache n'a-t-elle pour lui rien de contraire à la pauvreté d'esprit, puisqu'elle lui fait prendre les moyens les plus propres pour affermir cette disposition. Il n'est occupé que de ces paroles de Jésus-Christ : Celui qui n'amasse point avec moi, dissipe au lieu d'amasser : *Qui non colligit mecum, dispergit.* Il s'occupe souvent de ces paroles de l'Apôtre : Nous ne recueillerons que ce que nous aurons semé. Il seme, mais avec profusion, afin que la moisson soit abondante ; il seme, mais avec intelligence, afin que la semence porte du fruit ; il seme, mais avec vigilance, afin que l'ennemi n'étouffe pas une partie du bon grain, en y répandant une semence étrangere ; il seme, mais avec confiance, se reposant sur Dieu seul du soin de l'accroissement. Eh ! où est-il ce riche qui est animé de ces dispositions ? Je le demande avec le Sage ; qu'on nous le montre, & nous lui accorderons de justes louanges : *Quis est ? & laudabimus eum.* Nous le louerons, non de ce qu'il a de grands
biens, mais de ce qu'il a de grandes vertus ; non de ce qu'il possede de 307
riches trésors, mais parce qu'il s'en fait d'immenses dans le ciel : nous le louerons, non de ce qu'il est par sa bienfaisance le pere, le prince, en quelque sorte le roi de ceux qu'il comble de ses biens, mais parce qu'il a un droit certain au royaume des cieux : *Quoniam ipsorum est regnum cœlorum* : à ce royaume dont parloit Jésus-Christ, quand il disoit à ses Apôtres : Le royaume des cieux est au-dedans de vous : *Regnum Dei intra vos est* ; c'est-à-dire, que pour le pauvre d'esprit, le royaume des cieux commence dans le temps, pour se consommer dans l'éternité. Dans le

temps, il acquiert un droit certain à la grace & à la miséricorde de Dieu ; dans l'éternité, à la gloire & à la félicité : & ce sont tous les biens de son royaume.

Voyons d'abord le pauvre évangélique enrichi sur la terre des biens de la grace. N'est-ce pas dans ces biens que se trouve le centuple promis par Jésus-Christ pour tout ce qu'on auroit quitté pour lui, abandonné en son nom ? N'est-ce pas là cette sainte usure à laquelle nous invite si souvent l'Esprit-Saint, où tout le profit est pour celui qui donne ? Oui, Dieu veille sur le riche comme il veille sur le pauvre : la vigilance de Dieu 308
sur le pauvre tend à lui ménager des secours, à lui susciter des ames charitables qui le soulagent ; mais ces mêmes ames que Dieu, par une prédilection singuliere, choisit pour être les dispensateurs de ses faveurs temporelles, ah ! leurs intérêts sont bien placés entre les mains de Dieu : elles n'ont point à redouter les jours mauvais, les jours de scandales & de péchés, les temps d'incrédulité & de corruption. C'est précisément dans ces jours, que Dieu fait éclater sur elles la puissance de son bras ; *In die malâ liberabit eum Dominus.* Sa grace les prévient, sa miséricorde les délivre de leurs péchés ; puisque, pour les leur remettre, il veut bien prendre en échange les biens qu'il leur a confiés. Il écoute, pour leur justification, la voix du pauvre qui les bénit, ou plutôt celle de Jésus-Christ même, le Pere & le Modele du pauvre. S'ils avoient eu le malheur de s'être laissés séduire par la tentation, Dieu feroit éclater sa miséricorde sur eux par sa patience à les attendre, sa douceur à les inviter, son empressement à leur pardonner. Mais si ces ames lui sont fideles, si leurs chutes ne sont que de la nature de celles qui ne donnent point la mort, il 309
les fera avancer de vertus en vertus : il échangera contre l'or de la terre qui périt, l'or précieux de la charité ; contre les trésors que la rouille & les vers peuvent endommager, un trésor auquel les voleurs, ni le temps même ne sauroient donner atteinte.

Voilà donc l'espérance des riches, ce qui les dédommage & les sauve de toutes les malédictions qui sont prononcées contre eux dans le saint Evangile. Tandis que Jésus-Christ leur dit, Malheur à vous ; *Væ vobis* : tandis que l'Apôtre saint Jacques leur ordonne de se livrer à des hurlements qui annoncent leur désespoir : Jésus-Christ les appelle à être les associés de sa gloire pour l'éternité, comme ils l'auront été de sa misé-

ricorde dans le temps ; & à ce jugement redoutable, où le Juste même séchera de frayeur, le riche, devenu pauvre par ses bonnes œuvres, est mis au nombre des bénis du Pere céleste : *Venite, benedicti Patris mei.*

Il semble qu'il ne louera plus alors publiquement la patience, l'humilité, le crucifiement : ces vertus auront trouvé leur éloge dans ses exemples, & auront leur récompense dans sa gloire. Mais la gloire propre du riche bienfaisant sera de posséder le royaume à titre d'acquisition. 310
Jésus-Christ pauvre, qu'il aura assisté ; Jésus-Christ nud, qu'il aura revêtu ; Jésus-Christ affamé & altéré, qu'il aura rassasié ; Jésus-Christ malade, qu'il aura visité : voilà le prix auquel sera attachée la possession de ce royaume : & préservé de tous besoins, parce qu'il aura prévenu ceux de ses freres ; délivré de tous maux, parce qu'il aura soulagé ceux de son prochain ; il sera comblé de tous biens, & des véritables biens, puisque ce sera Dieu même qui sera son unique bien dans la terre des vivants. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la seconde des huit Béatitudes

Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.

Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. Matth. 5.

SE détacher de tout ce qui appartient à la terre ; redouter tout ce qui peut retarder notre avancement vers le ciel ; opposer à cette concupiscence qui nous attire & qui nous flatte, un renoncement entier à tous les ob- 311
jets extérieurs qu'elle emploie pour nous séduire ; c'est le premier devoir du Christianisme, l'objet de la premiere des Béatitudes que Jésus-Christ nous propose ; & dans la derniere Instruction, ce fut la matiere de nos méditations. Mais la loi d'abnégation & de crucifiement que nous présente le saint Evangile, a plus d'un précepte à nous offrir. Elle nous apprend, cette loi, que les ennemis qui nous environnent, ne sont pas toujours les plus redoutables ; qu'il en est un au-dedans de nous, qui nous tend des pieges plus fréquents, qui use à notre égard d'artifices plus dangereux, & sur lequel nos victoires sont beaucoup plus rares. Or, l'objet de cette seconde Béatitude, est de nous précautionner contre cet ennemi. Notre orgueil nous rend susceptibles de la moindre contradiction : il aigrit notre cœur, & lui inspire la dureté du caractere, la vivacité des expressions, quelque-

fois même la violence & l'emportement de la colere. Jésus-Christ nous rappelle aujourd'hui à la douceur ; *Beati mites* : & comme aucun de ses préceptes n'est présenté sans l'attrait qui fait obéir, il assure à celui qui, par cette vertu, se possédera lui-même, une possession capable d'exciter 312
son ardeur.

Livrons-nous aux utiles considérations que peut nous offrir cette vérité, & rougissons de nous être peut-être si souvent écartés d'un devoir aussi essentiel au Christianisme.

Je parle ici de la douceur chrétienne ; & elle doit avoir des caracteres bien différents de ceux qu'inspire la sagesse humaine & la Philosophie du monde. Ainsi je réduis toutes ces considérations à quatre réflexions. Premiérement, qu'est-ce que la douceur recommandée par Jésus-Christ ? Secondement, quels sont les obstacles que lui oppose notre cœur, & quels en sont les remedes ? Troisiémement, quelle est son excellence, & de quel usage peut-elle être dans le commerce de la vie ? Quatriémement enfin, quelle est cette terre dont la possession lui est promise dans le saint Evangile ? Ne perdons aucun des détails qui résultent de ces différentes questions.

Qu'est-ce que la douceur chrétienne ? Prenons bien garde de la confondre avec cette molle complaisance qui souffre tout, parce qu'elle n'a pas le courage de contredire ; avec cette lâche insensibilité qui ne sent rien, qui ne s'émeut de rien ; parce qu'elle éloigne toute réflexion qui pourroit la troubler. La douceur chrétienne n'éteint pas le zele dans 313
un cœur : elle peut donc être compatible avec cette noble émulation qui sent les outrages qu'on fait à Dieu, & les venge quand il le faut. La douceur ne détruit pas le sentiment de la nature ; & si elle dissimule les outrages qui lui sont personnels, son cœur n'en est pas moins pénétré d'une peine qui fait son mérite, sans altérer sa modération. La douceur chrétienne est donc cette disposition qui rend un Chrétien tranquille au milieu des orages ; charitable à l'égard de ceux qui excitent son zele pour les intérêts de Dieu, mais sans aigreur & sans amertume. Le Chrétien, doux & humble de cœur, hait le péché d'une haine parfaite ; mais il conserve pour le pécheur ce sentiment de commisération qui plaint sa folie : il déclame quelquefois contre les vices ; mais il ménage les personnes qui en sont coupables ; & si, par devoir, il faut sévir

contre les personnes même, il est aisé de s'appercevoir, aux précautions qu'il s'impose, que ce n'est pas sa cause qu'il défend, mais celle de la justice & de la vérité. Le Chrétien, doux & humble de cœur, annonce cette disposition dans toute sa conduite : jamais sa conversation n'est accompagnée de cet esprit mordant qu'emploie la médisance & la 314
critique ; jamais elle n'est assaisonnée de ce sel piquant qu'inspire la raillerie ; jamais son extérieur ne montre ces airs de hauteur & de mépris que font naître les avantages corporels ou spirituels qu'on croit avoir sur le prochain ; jamais il ne fait sentir aux inférieurs le poids de la supériorité & de la prééminence ; & jamais il ne montre aux supérieurs ce caractere d'indépendance & de révolte que l'amour-propre fait naître. Tout est dans l'ordre chez un Chrétien que la douceur pénetre : ses éloges ne sentent point la flatterie ; ses réprimandes, la colere ; ses avis, la censure ; ses questions, la défiance & la fraude : tout chez lui est dans la paix. Son esprit n'est point enflé par l'orgueil ; son cœur n'est point aigri par le ressentiment ; sa maison n'est point troublée par des clameurs importunes ; ses domestiques ne sont point attristés par des reproches continuels. Il est vraiment heureux ; & avec lui on a l'assurance de gouter la paix. Mais où est-il ce Chrétien ? où faut-il aller pour le trouver ? Le cœur de l'homme est-il bien propre à conserver ce caractere ?

Cette disposition est rare sans doute ; parce que la corruption de notre 315
nature, met à la pratique de cette vertu les plus dangereux obstacles ; & le plus ordinaire de ces obstacles, c'est l'amour-propre. C'est lui qui met en mouvement toutes nos passions, & qui fait que tout ce qui les blesse, nous irrite. Il faut une foi bien vive, une charité bien ardente, pour que la douceur triomphe de cet obstacle ; il faut que cette charité soit assez généreuse, pour nous faire oublier nos propres intérêts ; assez patiente, pour nous faire dissimuler les plus sanglants outrages : il faut que cette foi ne nous laisse jamais perdre de vue les exemples de Jésus-Christ, dont la douceur a été inaltérable ; la patience de Jésus-Christ, en qui les plus grandes persécutions n'ont pas excité le moindre murmure. Mais l'amour-propre, aveugle sur tous ces motifs, qui pourroient entretenir la douceur, ne nous ouvre les ieux que sur les torts de notre prochain, en ce qui nous touche. De-là cette humeur qui s'annonce par des airs de mépris, par des réponses aigres, par des procédés désobligeants ; de-là

ces antipathies qui se forment dans le cœur, & qui font que, sans pouvoir en définir la cause, tout déplaît dans la personne qui en est l'objet. On se rejette sur le tempérament, & on prétend excuser ses vivacités, 316
par la promptitude avec laquelle elles éclatent, & le peu de durée de l'impression qu'elles laissent. Il est plus fort que moi, dit-on, de retenir les premiers mouvements ; mais à peine mon cœur a-t-il déchargé son aigreur, qu'il ne m'en reste pas même le souvenir. Cette excuse est-elle capable de couvrir l'offense qu'on fait à Dieu, & le scandale qu'en reçoit le prochain ? Si Dieu étoit aussi prompt à sévir contre nous, que nous le sommes à nous aigrir, à quel instant du jour n'éprouverions-nous pas les effets de sa colere ? Comment, au tribunal de sa justice, prononcera-t-il sur ces vivacités, qu'un moment fait naître, & qu'un moment dissipe aussi-tôt ? Elles ne seront pas mises, il est vrai, au nombre de ces emportements réfléchis, que produisent la haine & le ressentiment, mais au nombre de ces habitudes défectueuses, dont la persévérance est toujours sans excuse ; parce qu'elles exigeoient plus de vigilance & plus d'efforts.

J'ai dit, scandale réel pour le prochain, dans ces vivacités passageres, surtout quand on voit des personnes pieuses s'y livrer sans scrupule. On a peine à concevoir comment la charité s'allie avec de si fréquentes émo- 317
tions, qui l'alterent & l'exposent, par leur fréquence, à un refroidissement total.

Etudions donc les obstacles qui s'opposent en nous à la douceur chrétienne, & travaillons à les lever : l'excellence de cette vertu est bien capable, si nous y réfléchissons, de nous soutenir dans ce travail.

C'est la vertu propre du Christianisme ; celle à laquelle se rapportent tous les exemples de Jésus-Christ, tous les préceptes de son Evangile, tous les devoirs de la vie chrétienne. Nous ne trouvons presque que cette obligation dans la morale de Jésus-Christ : *Apprenez de moi*, dit-il, *que je suis doux & humble de cœur.* Si l'aigreur d'un zele trop ardent s'empare du cœur de ses Disciples, *Vous ne savez*, leur dit-il, *quel est l'esprit auquel vous appartenez.* Cet esprit, non-seulement, ne cherche point à élever des contestations & des disputes ; mais il appaise celles que la méchanceté des hommes avoit suscitées ; & pour avoir la paix, il cede la tunique à celui qui ne vouloit ravir que le manteau : il fait deux cents pas avec celui qui ne demandoit qu'un trajet beaucoup plus borné, & toujours

dans le dessein de conserver la douceur évangélique : & de peur que 318
les Chrétiens ne vinssent à oublier ces préceptes, Jésus-Christ leur en trace le plan dans toute sa conduite : *On ne l'entendra pas élever la voix pour crier*, avoit dit un Prophete : aussi garde-t-il, au milieu de ses ennemis, un silence persévérant, & qui ne s'interrompt sur la croix, que pour solliciter le salut de ceux qui le persécutent. Si quelquefois il sort de sa bouche quelques réflexions qui semblent s'écarter de cette modération universelle ; si, dans les reproches qu'il fait aux Pharisiens, les termes d'*hypocrites*, de *sépulcres blanchis*, sont employés pour dévoiler la noirceur de leurs ames, c'est pour venger la douceur que ces méchants outragent ; c'est pour leur apprendre à en respecter les droits ; c'est pour les y rappeller, en leur en faisant connoître les regles. Eh ! quoi donc ! une vertu, dont Jésus-Christ a fait la base de son Evangile, ne trouveroit en nous que des répugnances à vaincre, que des obstacles à surmonter ! Nous voudrions être Chrétiens, & donner essor à la vivacité du caractere ! être Chrétiens, & ne rien souffrir de la part du prochain ! Ignorons-nous donc que le royaume des cieux souffre violence ? que la premiere qu'exige ce royaume, c'est celle qui peut nous procurer la victoire sur 319
nous-mêmes ? & que pour nous encourager, Jésus-Christ nous annonce que celui qui est doux, possédera la terre ? Il nous importe donc d'apprendre quelle est cette terre que Jésus-Christ nous destine.

Est-ce la terre visible, cette terre que Dieu ne nous a donnée, que comme un lieu d'exil & de pélerinage ? Hélas ! dit saint Augustin, que la douceur qui conduit le Chrétien animé par la charité, seroit bien à plaindre, s'il n'avoit d'autre espérance que cette possession ! Aussi les cœurs doux & humbles, sont-ils ordinairement les plus persécutés dans cette terre, les plus exposés aux injustices qui leur en enlevent les biens. Il faut donc que Dieu leur destine une autre terre, un autre héritage ; la terre de leur cœur, dit saint Augustin, est le premier domaine que Dieu leur accorde : ils jouissent d'eux-mêmes : tout en eux est dans l'ordre & dans la paix ; ils n'éprouvent jamais de ces guerres intestines qui dévastent la terre des pécheurs. La malignité des hommes peut bien atteindre à leur fortune ; mais elle n'a aucun droit sur la terre de leur cœur. Heureuse jouissance ! qui, quand elle seroit la seule récompense de la douceur chrétienne, seroit déja capable d'inspirer du gout pour cette vertu. 320

Mais j'entends David, le plus doux des hommes, lui qui osoit dire à Dieu : Seigneur, souvenez-vous de votre serviteur & de la douceur de son caractere ; *Memento, Domine, David, & omnis mansuetudinis ejus* : je l'entends se féliciter d'avance du prix que Dieu destine à sa douceur. Je crois, dit-il, je crois déja voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium.* Je crois les voir, doit dire une ame douce & tranquille ; puisque j'en possede déja les prémices au-dedans de moi-même : j'y vois l'image de cette paix universelle que rien ne pourra troubler ; j'entrevois le regne pacifique du Dieu clément, du Dieu dont la douceur fait les délices des Saints. Qu'il m'est donc avantageux d'entretenir en moi cette paix, d'écarter tout ce qui pourroit la troubler ! Que mon amour-propre se taise, puisque ses clameurs altéreroient un si doux repos. Qu'on m'outrage, qu'on me calomnie ; que m'importe ? pourvu que celui qui déchire ma réputation, ne puisse point entamer mon cœur. Que je serois heureux, si je pouvois, par ma patience, amasser sur sa tête ces charbons de feu dont parle saint Paul, ce feu divin, qui, en consumant 321
son iniquité, en fît un jour un ami, un associé du repos que Dieu me destine !

Ah ! il n'y a qu'une Religion telle que la nôtre, qui puisse inspirer une générosité si parfaite ; parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse épurer nos sentiments ; il n'y a qu'elle qui puisse nous dédommager abondamment des sacrifices que prescrit l'esprit de douceur.

O le plus doux des enfants des hommes, Seigneur Jésus ! communiquez-nous cet esprit de douceur : que, comme vous, nous ne méconnoissions jamais, dans notre ennemi, notre frere ; dans sa conduite à notre égard, les desseins de votre sagesse ; dans les afflictions qu'il nous cause, l'effet de votre justice miséricordieuse : qu'il ne s'éleve jamais de notre cœur le moindre mouvement, & qu'il ne sorte jamais de notre bouche la moindre parole d'aigreur : que notre cœur jouisse ici-bas d'une paix parfaite dans l'unité ; & dans le ciel, d'une paix éternelle dans la charité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la troisieme des huit Béatitudes 322

Beati qui lugent ; quoniam ipsi consolabuntur.

Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Matth. 5.

JE ne suis pas surpris que le monde appelle heureux ceux qui sont dans la joie, & qui vivent dans les plaisirs ; qu'il envisage comme un souverain malheur de passer ses jours dans l'abattement & dans la tristesse. Comme il n'a rien à offrir qui soit capable d'adoucir l'amertume, & de dédommager de la souffrance, il faut nécessairement qu'il appelle malheureux, ceux qu'il ne peut retirer de leur infortune. La Religion parle un autre langage, parce qu'elle a d'autres ressources. Elle met avec assurance en opposition les larmes & la consolation ; *Beati qui lugent ; quoniam ipsi consolabuntur* : parce qu'il n'est pas de genre d'afflictions auquel elle n'oppose une consolation proportionnée ; & que si, selon le monde, on peut dire que le malheur croît à proportion que les afflictions 323
se multiplient, on peut dire, selon le langage de l'Ecriture, que le bonheur du Chrétien augmente à proportion de ses souffrances.

Il est donc une tristesse salutaire, une tristesse sainte, que le Saint-Esprit opere dans le cœur, & que Jésus-Christ récompense. Mais toute tristesse est-elle de ce genre ? n'est-il pas possible de se méprendre sur cet article ? & peut-on dire de tous ceux qui pleurent, qu'ils sont heureux ? Apprenons à discerner la tristesse qui produit le salut, selon la pensée de l'Apôtre, de celle qui donne la mort ; & cette connoissance nous fera tirer un grand profit de tant d'amertumes qui nous accablent.

Il est si essentiel à l'homme, & sur-tout à l'homme Chrétien de gémir, que toutes les fois qu'il jouit du calme, il doit s'attendre à le voir bien-tôt troublé par les plus violentes tempêtes. Comme homme, il naît dans la douleur, & dès-lors, les cris l'accompagnent ; sa jeunesse se passe dans l'effervescence des passions, & ces passions lui causent des chagrins cuisants. Dans un âge plus mûr, sa fortune l'inquiete & le tient au milieu des alarmes ou des regrets ; & il ne parvient à la vieillesse que pour se voir assujetti à une infinité de maux qui creusent son tombeau. Voilà l'homme 324
considéré dans l'ordre physique ; mais cet homme, comme Chrétien, loin d'acquérir dans cette qualité un privilege qui le dispense de répandre des larmes, s'entend dire continuellement ce que Jésus-Christ disoit à ses Disciples ; *Flebitis vos* : Vous pleurerez ; vous ne passerez pas un seul jour de votre vie, sans vous rappeller les amertumes qui sont votre apanage ; & vous ne vous croirez du nombre des élus, qu'autant que vous pleurerez ; & vos gémissements équivaudront aux fausses joies que le monde re-

cherche avec tant de fureur. Vous répandrez des larmes : non ces larmes de dépit, que l'orgueil fait répandre ; non ces larmes de mollesse, qu'une passion émue fait couler ; mais des larmes utiles, qui lavent la conscience & la purifient de ses iniquités : & voici à quels caracteres vous pourrez connoître si vos larmes sont saintes, & si la tristesse qui les produit, peut opérer le salut.

Une tristesse intérieure, qui consiste dans la haine & la douleur du péché ; & cette tristesse opere la consolation qui accompagne la justice : une tristesse extérieure & de choix, qui consiste dans la mortification & dans la pénitence ; & cette douleur produit la confiance & la paix : une tristesse 325
qui consiste dans les épreuves qui sont du choix de Dieu ; & cette tristesse enfante la soumission & la joie.

Ces trois principes de tristesse renferment tout ce qui peut exciter dans le cœur d'un Chrétien, de salutaires amertumes ; & nous pouvons appeller heureux tous ceux qui pleurent par ces différents motifs, parce qu'ils ont droit à la consolation : *Beati qui lugent ; quoniam ipsi consolabuntur.*

Premier caractere de la tristesse chrétienne : tristesse intérieure, qui consiste dans la douleur & la haine du péché. Comme la cause de cette tristesse est journaliere ; il n'est pas de jour où un Chrétien ne soit dans l'obligation de se rappeller à ce genre d'affliction. Nous voyons dans l'ancien Testament, comme dans le nouveau, que les Saints ont été vivement pénétrés de cette tristesse. Les iniquités de leurs peres, celles du peuple auquel ils appartenoient, les infidélités qu'ils prévoyoient dans leurs enfants, leurs propres injustices ; tout les rappelloit à la pénitence & aux larmes. Le Chrétien, animé d'une foi plus vive, doit mieux sentir encore le poids de ses infidélités. Imitateur de Jésus-Christ, 326
il doit, à son exemple, se livrer habituellement à ce gémissement du cœur, qui donne à la priere toute son efficacité & tout son prix. Ses pieds doivent être ébranlés, quand il entend parler de cette sécurité des pécheurs qui avalent l'iniquité comme l'eau ; son cœur doit être ému d'une sainte indignation, sur les abominations que se permettent les grands pécheurs : mais cette vue générale des iniquités publiques, ne doit pas le distraire sur ses propres infidélités. C'est sur elles qu'il doit verser les larmes les plus ameres : car je ne compterai pas au nombre de véritables affligés, ces Chrétiens très-indulgents pour eux-mêmes,

qui n'ont de gémissements & de larmes, que pour les iniquités d'autrui ; qu'on entend sans cesse crier au scandale, à l'injustice, à la vengeance, & qui s'apperçoivent à peine de l'injure que font à Dieu tant de paroles indiscretes qui leur échappent, tant de sentiments de présomption & d'orgueil qui les élevent à leurs propres ieux : ce ton de critique & de misanthropie qui, en les rendant ennemis du genre humain, les rend insupportables à la société. L'esprit de Religion n'autorise point ces sortes de gémissements : la tristesse qui vient du Saint-Esprit, rappelle 327
le Chrétien à son propre cœur ; & si elle le rend sensible aux fautes du prochain, ce n'est que parce que les fautes du prochain lui rappellent sa propre fragilité. Ainsi les fideles Israélites gémissoient sur les maux qui avoient attiré sur tout le peuple les fléaux de la justice divine : ainsi le Prophete Jérémie pleuroit les blessures qu'avoient faites à la fille de Sion les infractions de la Loi du Seigneur. Ainsi les Saints de tous les temps ont opposé aux joies insensées des pécheurs, les gémissements & les cris. Mais séveres pour eux seuls, c'est contre eux qu'ils tournoient le ressentiment de leur cœur ; & à cette douleur intérieure qu'inspire la vue du péché, ils ajoutoient une douleur extérieure & de choix, qui consiste dans la mortification & la pénitence. Cette douleur produit la consolation & la paix.

Quand je parle de la tristesse que cause la pénitence, je ne contredis point à cet avertissement de Jésus-Christ, qui veut que l'on évite, & de joindre l'hypocrisie au jeûne, & d'affecter un air abattu dans les jours destinés à la mortification. Cette tristesse, qui ne consiste que dans les dehors, ne touche point au cœur ; elle y laisse subsister le levain de la corruption. Aussi toute pénitence qui n'est pas inspirée par le regret du péché, toute 328
pénitence qui n'est l'effet que des circonstances & des temps, toute pénitence qui ne consiste que dans des retranchements peu difficiles, sans déraciner une seule passion, est la pénitence du Pharisien déja récompensée par le mérite qu'on y attache, & par les éloges qu'on en reçoit. Mais quand on mortifie ses sens pour les tenir dans la servitude ; quand on ne retranche de ses commodités, ou du nécessaire même, qu'afin que le Pauvre trouve plus abondamment dequoi soulager les besoins qu'il éprouve ; quand on s'interdit des satisfactions légitimes, afin de s'éloigner de l'occasion de s'en permettre de dangereuses ; quand on se livre à des prieres plus assidues, pour remédier à l'esprit de légéreté, de dissipa-

tion & de tiédeur ; enfin, quand on vit dans certains temps avec plus de précautions & de vigilance, pour se faire une sainte habitude de veiller toujours : alors la pénitence est appuyée sur des fondements trop solides pour devenir suspecte ; & la tristesse qui en résulte, n'a rien d'onéreux pour ceux qui en sont les témoins ; & cette tristesse répand l'édification dans l'Eglise de Jésus-Christ. 329

C'est donc parce que l'Eglise sent la nécessité de cette pénitence extérieure, qu'elle a institué, avant la solemnité de Pâques, un jeûne solemnel, une pénitence, en quelque sorte, publique, dont elle ne dispense qu'un petit nombre de ses enfants, ou plutôt dont elle ne dispense aucun, puisqu'elle ne fait que commuer le genre de mortification, pour ceux à qui elle accorde cette dispense. C'est à ce temps qu'elle applique cet ordre que donnoit le Seigneur à Israël, lorsqu'il lui disoit, qu'aux jours indiqués pour le jeûne universel, ils auroient soin d'affliger leurs ames ; *Affligetis animas vestras* : non par cette mortification de mollesse & de dépit qu'éprouvent tant de mauvais Chrétiens, qui voient avec chagrin arriver le temps de la pénitence, qui redoutent, non la gêne & la réserve qu'ils s'imposeront pendant ce temps, (puisqu'ils sont accoutumés à ne s'imposer aucune privation ;) mais qui trouvent insupportable de s'assujettir aux regles, toutes les fois que les circonstances les conduisent dans des maisons assez régulieres pour ne pas s'affranchir de ces regles : c'est cette tristesse que Dieu réprouve. Mais pour affliger utilement son ame par la pénitence, il faut en aimer & rechercher les œuvres, en faire l'appli- 330
cation spéciale aux plaies de son ame, & réparer chacun des abus qu'on a faits de ses facultés corporelles ou spirituelles, par une mortification qui leur soit propre ; & comme il est rare qu'on soit assez équitable & assez sévere pour accomplir toute justice en ce genre, il est un dernier caractere de la tristesse chrétienne : elle consiste dans les épreuves qui sont du choix de Dieu ; & cette tristesse fait naître la soumission & la joie.

Heureux donc ceux qui pleurent, c'est-à-dire, ceux que Dieu frappe icibas dans sa miséricorde, qu'il éprouve par quelque genre de tribulation toujours proportionné aux besoins de leur cœur ! heureux, s'ils pleurent moins sur les maux temporels qui les affligent, que sur les maux spirituels qui leur ont attiré le châtiment ! *Beati qui lugent.* Ils seront consolés, parce que Dieu n'afflige que ceux qu'il aime, & que cette idée seule

est une touchante consolation ; parce que Dieu n'afflige jamais, qu'il ne fasse trouver le dédommagement auprès de l'amertume, & le remede auprès de la plaie que fait sa main paternelle ; parce que rien ne donne droit à la consolation, comme la soumission & la patience : *Quoniam ipsi consolabuntur.* 331

Heureux ceux qui pleurent sur le sort de leurs freres, quand Dieu les éprouve ! ceux qui pleurent, non par un effet de cet amour charnel qui fait acception des personnes, & qui tourne toute sa sensibilité vers l'objet souvent qui la mérite le moins ! mais ceux qui pleurent par un sentiment de commisération & de charité, qui leur fait regarder comme personnel ce qui attriste quelques-uns des membres du Corps de Jésus-Christ, auquel ils appartiennent ; *Beati qui lugent* : parce que les larmes que font répandre la compassion & la charité, ont une vertu, ont des charmes, qui dédommagent de l'impression de douleur qui les fait répandre ; parce que se montrer sensible aux peines de son prochain, c'est être participant de la miséricorde du Seigneur ; & que celui qui est miséricordieux, a un droit assuré à toutes les consolations que promet la miséricorde : *Quoniam ipsi consolabuntur.*

Heureux ceux qui pleurent sur les maux de l'Eglise, sur les plaies qui affligent la Religion, sur les schismes qui déchirent l'Epouse de Jésus-Christ, non par cet esprit de critique & d'humeur contre ceux qui sont les auteurs des troubles, non par cet esprit de prévention qui préconise tout, ou désapprouve tout, selon que l'esprit de parti le lui inspire ; mais 332
heureux celui qui n'a d'autre motif de ses gémissements & de ses larmes, que la gloire de Dieu attaquée, le prochain scandalisé, la Loi de Dieu méprisée, les Sacrements profanés, les Mysteres blasphémés : *Beati qui lugent.*

Pour qui seront les biens du Seigneur ? sinon pour les serviteurs fideles qui ont connu la volonté du Maître, qui ont secondé ses desseins, qui ont mis leur joie dans l'exécution de ses ordres, & n'ont connu de vrais sujets d'affliction que les prévarications qui attaquoient sa Loi. Ah ! c'est pour leur consolation qu'il est écrit dans le saint Evangile : Entrez dans la joie de votre Seigneur ; *Intra in gaudium Domini tui* : & cette espérance est leur plus douce consolation : *Ipsi consolabuntur.*

Mon Dieu, puisqu'on ne peut arriver à cette consolation que par la voie des larmes, pénétrez mon cœur d'une sainte tristesse. Et vous, Seigneur Jésus, faites-nous part de cette sainte angoisse que vous voulutes éprouver dans votre agonie : que notre tristesse ait le motif & l'effet de celle qui vous pénétroit alors ; que la vue du péché nous afflige ; que l'espérance du pardon nous console, & que nos larmes répandues ici-bas, par un sen- 333
timent de contrition & d'humilité, nous valent d'éternelles consolations dans une gloire éternelle. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la quatrieme des huit Béatitudes

Beati qui esuriunt & sitiunt justitiam ; quoniam ipsi saturabuntur.

Heureux ceux qui sont affamés & altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. Matth. 5.

JÉSUS-CHRIST choisit ici le plus cruel de tous nos besoins, celui que la nature nous indique le premier, celui qui excite les désirs les plus vifs, & le fait servir de comparaison à l'amour qu'il veut nous inspirer pour la justice. Heureux ceux qui ont faim & soif de la justice : *Beati qui esuriunt & sitiunt justitiam.* Et pour nous encourager, il se sert d'une comparaison qui, dans l'ordre de la nature, nous offre l'image d'une pleine & entiere satiété : *Et ipsi saturabuntur.*

Sans doute que le but de cette double comparaison est de nous apprendre combien notre amour pour la justice doit l'emporter sur tous les autres 334
penchants de notre cœur, & combien cet amour, une fois porté à sa perfection, seroit capable de répandre de paix & de tranquillité dans le cœur : & comme, dans l'ordre naturel, la satisfaction de celui qui mange, répond au besoin qu'il éprouvoit de la nourriture ; dans l'ordre spirituel, plus le désir de la justice augmente, plus l'ardeur à la pratiquer agit sur le cœur, & plus ce cœur éprouve de courage dans les œuvres qu'il entreprend, & de consolation dans celles qu'il a exécutées.

Développons ces idées. Puissé-je ranimer cette faim de la justice dans le cœur de ceux chez qui elle languit ; l'entretenir & l'augmenter dans celui des ames fideles que cette faim dévore. C'est à la Justice souveraine que nous devons demander cette grace.

Si nous sommes bien persuadés que Dieu est la Justice souveraine ; que tout ce qui porte le nom de justice émane nécessairement de lui ; que c'est lui seul qui en imprime le caractere sur toutes les créatures capables d'y participer ; nous ne devons pas être étonnés que Jésus-Christ nous fasse envisager la justice comme le besoin le plus pressant de notre ame. 335
Mais comme il est ordinaire à l'homme de donner le nom de justice à ce qui n'en a que l'ombre & l'apparence, il est de la derniere importance de connoître en quoi consiste la justice que Jésus-Christ propose à l'homme comme la fin de ses désirs & l'objet de ses recherches. J'en distinguerai de trois sortes, qui, par les différents rapports qu'elles peuvent avoir avec la Justice essentielle qui est Dieu même, nous conduiront à connoître cette Justice immuable.

Je propose, au nom de Jésus-Christ, premiérement, une justice intérieure, qui consiste dans la grace sanctifiante ; secondement, une justice légale, qui consiste dans la fidélité à la Loi ; troisiémement, une justice éternelle, qui consiste dans la possession de Dieu. Ces trois sortes de justices, qui se réduisent à un objet unique & indivisible, excitent chacune une faim particuliere, & ont chacune leur rassasiement propre. La justice intérieure excite l'amour de la vertu & l'horreur du péché : la justice légale excite la vigilance & détruit la paresse : la justice éternelle excite l'ardeur pour les biens futurs, & le dégout des biens présents. Suivons ces trois sortes de dispositions, & il en résultera la faim de la justice & le rassasiement 336
que produit la charité.

Premiérement, justice intérieure, qui consiste dans la grace sanctifiante. Il faut en être affamé pour devenir les enfants du Royaume ; c'est-à-dire, que si on a eu le malheur de la perdre, on doit la chercher, la demander avec ardeur ; la solliciter par les plus vives instances ; s'en rendre digne en détruisant dans son cœur tout ce qui contredit cette Justice souveraine, dont la justice de l'homme n'est qu'une participation. Ainsi la faim de la justice dans un pécheur se manifeste par la fuite des occasions du péché, par la réforme de ses mœurs, le changement de ses habitudes, le gout qu'il montre pour tout ce qu'il méprisoit, l'horreur qu'il annonce pour tout ce qui faisoit les délices de son cœur, son amour pour la pénitence, sa soumission dans les croix que Dieu lui ménage. Il mérite d'être rassasié ; & ce rassasiement consiste pour lui dans l'espérance fondée de sa

réconciliation, dans le témoignage d'une conscience qui n'éprouve plus le trouble & le désordre des passions : *Ipsi saturabuntur.* Si on a le bonheur de posséder la justice, ou parce qu'on ne l'a jamais perdue, (ce qui est infiniment rare) ou parce qu'on a eu le bonheur de la recouvrer, ce 337
qui n'est pas encore très-commun ; la faim de la justice consiste dans une vigilance très-scrupuleuse sur soi-même, pour en conserver le dépôt, une crainte habituelle d'en voir affoiblir le regne dans son cœur, une étude continuelle pour en augmenter la stabilité. Le rassasiement, dans cette circonstance, se fait sentir par la victoire que Dieu accorde sur tous les ennemis qui en veulent à la justice, par les progrès qu'on fait dans la vertu : *Et ipsi saturabuntur.*

Aussi quelles alarmes quand la justice est menacée ; quand un Chrétien, vraiment affamé de ce don précieux, voit l'ennemi de toute justice s'acharner en quelque sorte à sa perte, par de violentes tentations, par de fréquents combats ! C'est alors que cette faim salutaire doit se faire sentir : c'est alors qu'elle doit inspirer à ce Chrétien une humble défiance de soi-même, une vive ardeur pour la priere, une vigilance exacte sur toutes ses voies. Un Chrétien vraiment altéré de cette eau salutaire, craint tout, parce qu'il sait que, par la mauvaise disposition de notre cœur, tout devient écueil ; que les ames les plus fortes en apparence, ont éprouvé quelquefois la perte de la justice dans des occasions où 338
à peine paroissoit-elle en danger ; & dès-lors ils n'attendent pas, pour fuir & pour combattre, que le danger se manifeste : tout ce qui affoiblit cette rectitude parfaite, cette fidélité constante, qui est la preuve d'une justice solide, les arrête. Ainsi pour un Chrétien affamé de la justice, il n'y a pas de petites fautes, point de chutes légeres, point de dangers peu effrayants. Il sait que par-tout où la gloire de Dieu est intéressée, la justice l'est aussi, & qu'il faut soutenir les droits de l'un pour conserver les intérêts de l'autre.

Or je dis que cette disposition du cœur a son rassasiement & sa récompense particuliere. La constance dans le bien, la paix du cœur, le témoignage d'une conscience irréprochable, l'espérance consolante de la persévérance dans la justice, la force contre les tentations, l'horreur du mal, & l'amour de cette même justice ; voilà ce qui dédommage le Chrétien fidele des violences qu'il éprouve, des efforts qu'il fait pour conserver

la justice ; & ce dédommagement est en cette vie une vraie satiété : *Ipsi saturabuntur.*

J'ai dit, justice extérieure ou légale, qui consiste dans la pratique fidele de la Loi, c'est-à-dire, que, quoique la justice soit un don surnaturel, une 339
disposition intérieure de l'ame, qui n'a que Dieu pour principe, comme elle n'a que lui pour objet & pour fin, il est des signes extérieurs auxquels on peut juger si un Chrétien la possede ; & quoique l'hypocrite emprunte quelquefois le masque de la vertu pour paroître juste, il est des moyens de discerner si la justice est abondante ou stérile ; si cet extérieur des vertus vient d'une faim véritable, ou de la faim criminelle des applaudissements & des éloges. Une ame vraiment affamée, ne se lasse jamais de marcher dans les sentiers de la justice : on ne la voit jamais boiter des deux côtés ; elle ne sera pas réguliere par intérêt, & dissipée par occasion. Son langage sera simple, ses démarches uniformes ; jamais l'aigreur ne dirigera sa langue ; jamais l'injustice ne caractérisera ses entreprises : il suffira de la suivre dans toutes les circonstances de sa vie, pour y appercevoir cet esprit de rectitude, & peut-être même pour se sentir encouragé à imiter sa droiture. Car c'est une des récompenses de la fidélité, de se communiquer par l'exemple, de faire des prosélytes à la vertu, & de former dans les plus indifférents, cette faim spirituelle, dont on goute soi-même les avantages. C'est de ces Chrétiens saintement avides, qu'on pourra dire : 340
Ibunt de virtute in virtutem. Ils iront de vertu en vertu ; & il est aisé d'en concevoir la raison : Les vertus, dit saint Ambroise, sont enchaînées les unes avec les autres ; *Concatenatæ sunt virtutes* : de sorte que l'exercice de l'une prépare à la pratique de l'autre : la sobriété prépare à la pénitence ; la pénitence, au détachement universel : le détachement forme en nous l'amour des biens futurs : cet amour nous rend courageux à tout souffrir pour Dieu, à tout entreprendre pour lui : ce courage rend facile tout ce que prescrit la Loi de Dieu ; de sorte qu'un Chrétien qui vit dans l'exercice habituel du bien, n'est rebuté de rien, n'est ébranlé par aucune tentation, n'est arrêté par aucun obstacle ; & c'est en cela que consiste le rassasiement de cette seconde espece de faim. Plus on fait pour Dieu, plus on veut faire ; rien ne paroît difficile ; & tandis que le commun des Chrétiens traîne, en quelque sorte, le joug de Jésus-Christ, comme un fardeau qui les accable, le Juste, que cette faim de la justice dévore, marche à grands pas, & se prépare, pour la suite, ce glorieux témoignage que se

rendoit David : Seigneur, j'ai couru dans la voie de vos commandements ; 341
Viam mandatorum tuorum cucurri. Voilà ce que j'appelle le rassasiement de ce genre de justice : *Et ipsi saturabuntur.*

Je finis par la faim de la justice éternelle, à laquelle tendent les deux autres ; & cette faim consiste dans l'ardeur pour les biens futurs. Qu'il est aisé de discerner un Chrétien qui s'occupe fréquemment de ces biens, qui fait de cette espérance les délices de son cœur, qui rapporte à l'acquisition de ces biens toutes ses pensées, tous ses désirs & toutes ses œuvres ! Quel mépris pour tous les biens qui n'ont aucune proportion & aucun rapport avec les biens du ciel ! S'il s'en occupe, c'est pour en étudier la fragilité, pour se précautionner contre tous les dangers qu'ils présentent : s'il en fait usage, ce n'est qu'autant qu'ils peuvent servir à l'acquisition des biens de l'éternité. La faim spirituelle qu'il éprouve, éteint toute cupidité, toute attache pour des trésors périssables. L'argent que le monde recherche avec tant d'empressement, est pour lui un argent d'iniquité, qui ne peut servir qu'à se faire, par une sainte profusion, des amis qui le reçoivent dans les tabernacles éternels.

Ce Chrétien est vraiment cet homme de désirs, qui, semblable au Pro- 342
phete Daniel, tandis que les enfants de la captivité s'attachent au lieu de leur servitude, seul, sous les ieux du Seigneur, étudie les Mysteres du royaume de Dieu. Il interroge, avec une religieuse frayeur, la miséricorde de son Dieu : il se pénetre de ses ravissantes beautés que l'œil de l'homme n'a point vues, & que son cœur ne sauroit entiérement comprendre. C'est le langage de cette faim, que l'Eglise nous fait entendre, quand elle nous fait dire à Dieu dans un de ses Cantiques : Seigneur, quand ferez-vous luire à nos ieux ce jour que les ténebres n'obscurciront plus ? *O quando lucescet tuus qui nescit occasum dies ?* Quand nous mettrez-vous en possession de cette patrie, qui n'offre plus d'ennemis à combattre ? *O quando sancta se dabit, quæ nescit hostem patria ?*

Mais que nous sert de parler ce langage ; si le sentiment n'en est pas dans notre cœur ; si les désirs de ce cœur le tournent continuellement vers des objets qui l'éloignent de cet heureux terme ; si nous faisons de la terre notre patrie ; du pélerinage, notre repos ; de l'exil, notre cité permanente ? Ne sommes-nous pas du nombre de ces hommes auxquels le Prophete reproche l'appesantissement de leur cœur ? *Usquequò gravi corde ?* Ah ! 343

que nous sommes loin du rassasiement que Jésus-Christ nous promet, nous qui ne tendons qu'à nous rassasier ici-bas de gloire, de biens, ou de plaisirs ! Jusqu'à quand aimerons-nous la vanité ? *Ut quid diligitis vanitatem ?* Oui, tout est vanité, dit le Sage, hors de connoître Dieu ; & où le connoîtra-t-on, si ce n'est dans le lieu où il doit manifester son essence & sa gloire ? Ce sera là le lieu du rassasiement complet. Le Prophete, qui n'appercevoit que de loin ce lieu de gloire & de délices, sentoit l'évidence de cette vérité : Je serai rassasié, ô mon Dieu ! lorsque vous m'aurez manifesté votre gloire : *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua.* C'est cette parfaite satiété que nous promet Jésus-Christ par ces paroles : *Ipsi saturabuntur.*

Chrétiens, amis de la justice ! vous qui éprouvez la faim salutaire de la vertu, & la soif ardente de la gloire de Dieu ; ce n'est pas sur la terre que s'amortiront vos désirs ; & quoiqu'il soit une sorte de rassasiement compatible avec l'état d'enfantement où se trouve toute créature ici-bas, il manque toujours infiniment à un Chrétien séparé de son Dieu : mais dans le ciel, tout sera rempli : désirs, volontés, le cœur sera rempli d'un amour qui ne se ralentira point ; l'esprit, de connoissances qui ne s'ef- 344
faceront point ; le corps, d'une félicité qui ne s'émoussera point : plus de désirs qui ne soient comblés ; plus de volontés qui n'aient leur effet ; plus de vuide, plus de dégout dans un cœur que Dieu remplira, que Dieu rassasiera du torrent de ses voluptés : *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua.*

Gloire du monde, que vous êtes vaine ! & que ceux qui vous recherchent, sont insensés ! leur faim est semblable à celle qu'éprouve un malade dans son délire. Il n'a, pour la satisfaire, que des breuvages qui le rebutent : plus il se livre à cette illusion, plus sa faim augmente. Mais dans le ciel, plus d'illusion, plus de désirs ; tout y sera possession & satiété : *Satiabor, cùm apparuerit gloria tua.*

Mon Dieu, enflammez ce désir : si je ne peux pas hâter les moments qui doivent m'unir à vous, du moins que mon cœur se nourrisse de cette espérance. Que le souvenir de ma patrie adoucisse les rigueurs de mon exil ; que mon ardeur pour les biens du ciel, consume toute affection étrangere à ces véritables biens ; que ma conversation, que mon cœur, soient tournés vers ce séjour, où vous devez faire ma consolation & ma joie dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la cinquieme des huit Béatitudes

Beati misericordes ; quoniam ipsi misericordiam consequentur.

Heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils éprouveront la miséricorde. Matth. 5.

CETTE vérité est une de celles de notre Religion sainte, qui a le moins besoin de preuve ; mais celle aussi dont les devoirs ont le plus d'étendue. Il paroît inutile de dire aux gens du monde, qu'il faut être miséricordieux : on ne les entend parler que de patriotisme, de bienfaisance, de générosité ; ils n'aiment & ne recherchent que ceux qui, par le sentiment & l'humanité, se rendent aimables ; ils ne louent que ces actions de bonté, où la commisération pour ses semblables, inspire les plus généreuses avances ; & en cela on pourroit dire que la doctrine du monde & celle de l'Evangile, ne sont point en contradiction : mais voici le point où ces deux Morales se contredisent. La générosité dans le monde se borne à quelques actions d'éclat, où celui qui donne, envisage moins la 346
satisfaction de faire un heureux, que celle de mériter les éloges : mais la miséricorde que nous prêche aujourd'hui Jésus-Christ, a bien d'autres regles, & agit par des motifs bien plus purs.

L'objet de cette Instruction va donc être de vous faire connoître ce que c'est que la miséricorde, selon le langage de l'Evangile. Vous verrez que beaucoup de Chrétiens se piquent d'être miséricordieux & ne le sont point, parce qu'ils n'ont pas la charité, qui est la base de la miséricorde. Suivez le détail de cette vérité.

Je traite, dans cette Instruction, le point le plus étendu de la morale chrétienne, parce qu'il n'en est pas de la miséricorde comme des autres vertus du Christianisme, qui ont leur objet particulier ; qui, séparées les unes des autres, peuvent subsister dans un cœur, sans qu'une liaison essentielle les unisse. A la vérité elles ne seront jamais des vertus vraiment chrétiennes, si la charité ne les sanctifie ; mais l'habitude de quelques-unes de ces vertus pourra subsister, lorsque la justice sera bannie du cœur. Il n'en est point ainsi de la miséricorde considérée sous les caracteres que lui attribue l'Evangile. Les miséricordieux sont les imitateurs du Pere cé- 347
leste ; & ils ont comme lui toutes les perfections, sinon dans un dégré infini, du moins dans une étendue proportionnée à la capacité de leur

cœur. Aussi pour vous faire comprendre les devoirs qu'impose la miséricorde évangélique, & les avantages qu'elle procure, j'en considere de trois especes.

La premiere consiste dans la compassion envers les malheureux ; & elle attire, de la part de Dieu, un regard de bienveillance & de protection à la vue de nos besoins.

La seconde consiste dans la patience à l'égard de nos ennemis ; & elle produit en Dieu un sentiment d'indulgence sur nos péchés.

La troisieme consiste dans la charité à l'égard de ceux qui s'égarent & qui pechent ; & Dieu la récompense par un avancement sensible dans la vertu.

Les malheurs temporels de nos freres sont donc le premier objet de notre attention & de notre miséricorde. Un cœur vraiment chrétien doit être sensible à toutes les miseres : il doit compatir à tous les maux qu'éprouvent ses freres, non de cette stérile compassion qui plaint & ne soulage pas ; non de cette compassion aveugle qui s'attendrit sur 348
de légers besoins, & néglige les besoins les plus pressants ; non de cette compassion injuste, qui se répand avec profusion sur ceux dont la prévention lui peint la misere, & détourne ses regards de ceux qui ne sont pas de son choix & de son gout ; non de cette compassion cruelle & sanguinaire qui accompagne toujours ses dons d'invectives & de reproches. Je ne finirois pas, si je voulois nommer toutes les sortes de compassions que l'esprit de Jésus-Christ désavoue, & qui, par conséquent, ne méritent pas le nom de *miséricorde*. Un Chrétien ne doit envisager les malheureux que des ieux de la foi ; & en cela ils sont tous freres, dignes, par conséquent, de son attendrissement & de sa charité : & si cette charité fait entre eux des distinctions ; si elle ouvre la main pour l'un, tandis qu'elle la ferme pour l'autre ; il faut qu'un esprit de justice préside à ces restrictions & à ces réserves. Comme les biens qu'on possede sont bornés, l'exercice extérieur de la miséricorde doit l'être ; mais le sentiment doit en être universel. La charité établit un ordre dont on ne doit jamais s'écarter : ainsi ceux que la nature nous a unis par les liens du sang, ayant un double droit à notre commisération, peuvent 349
être préférés sans injustice ; ainsi ceux que le service a attachés à notre

personne, qui ont consumé pour nous leur temps, leurs forces & leur santé, ont un droit spécial à notre secours ; ainsi ceux que la Providence a rapprochés de nous, en les faisant vivre dans le même quartier, en les attachant comme nous à la même Paroisse, en les soumettant comme nous à la jurisdiction du même Pasteur, en les réunissant dans le même Temple, en leur donnant droit aux mêmes secours spirituels, peuvent prétendre à nos soins, avant ces malheureux inconnus, sur les besoins desquels le bruit public nous rend attentifs. Ainsi ces asyles de tous les genres, que la piété de nos peres a préparés à l'enfance comme à la vieillesse, à l'indigence comme à la maladie, & que l'irréligion de notre siecle laisse détruire faute de secours, doivent l'emporter dans notre cœur sur ces œuvres de surérogation que la fantaisie ou le caprice nous font entreprendre, & qui souvent ont reçu leur récompense dès ce monde, parce que nous les avons moins faites pour Dieu que pour nous-mêmes.

J'avoue qu'il n'est pas aisé, dans l'exercice de la miséricorde, de faire le juste discernement qui peut assurer le fruit de nos œuvres : je conçois 350
qu'il est bien difficile de se défendre de cet esprit de partialité & de prévention qui nous fait incliner vers ceux que quelques motifs humains semblent nous rendre plus recommandables ; mais la charité, qui guide la miséricorde, l'éclaire sur les véritables besoins, lui fait discerner les aumônes de devoir, de celles que la bienséance ou l'occasion inspire, le vrai pauvre de celui qui ne doit cet état qu'à une paresse persévérante. Un Chrétien que la miséricorde pénetre, participe à ce bonheur qu'indiquoit le Prophete, lorsqu'il disoit : Heureux celui qui devient intelligent sur le pauvre & sur l'indigent : *Beatus qui intelligit super egenum & pauperem.* Il est heureux ; & cette premiere espece de miséricorde a sa récompense particuliere. Pauvres nous-mêmes aux ieux de Dieu, par les miseres spirituelles qui nous environnent ; mendiants, par l'obligation où nous sommes de prier, & l'impossibilité de rien obtenir sans la priere ; malades, par les infirmités habituelles qui retiennent notre ame dans un état de langueur ; captifs, par les liens que nous forment nos passions ; livrés à la nudité, par l'indigence de toute grace & l'impuissance à tout bien ; exposés à la faim & à la soif, par les désirs insatiables d'un cœur 351
toujours vaste & toujours vuide au milieu des créatures ; est-il une sorte de soulagement que nous procurions à nos freres, qui ne porte sur quel-

qu'un de nos besoins personnels ; & qui ne nous procure le soulagement de quelques-uns de nos maux ? Heureux donc celui qui exerce la miséricorde ; parce que la miséricorde sera sa récompense : *Beati misericordes ; quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

Mais comme ce genre de miséricorde pourroit procurer plus d'humanité que de charité, Dieu demande du Chrétien miséricordieux un plus généreux effort : la seconde espece de miséricorde consiste donc dans la patience à l'égard des ennemis ; & elle trouve sa récompense dans le pardon du péché, cette disposition le rendant plus facile à obtenir.

Un Chrétien miséricordieux est donc celui qui est patient au milieu des outrages, dont le ressentiment & le fiel n'empoisonnent jamais le cœur ; qui n'oppose aux injures que la douceur des paroles ; aux procédés outrageants, que les ménagements de la charité ; aux torts les plus réels, que des services & des bienfaits ; qui sait dissimuler une offense au point, je ne dis pas de ne point s'en venger, mais de se faire un ami de son en- 352
nemi même ; par des avances que lui inspire la charité : & pourquoi cette disposition est-elle honorée du beau nom de *miséricorde ?* Ah ! que cet attribut essentiel de la Divinité se peint d'une maniere sensible dans la conduite du Chrétien qui sait pardonner ! On y voit cette longanimité d'un Dieu, qui n'éprouve de sa créature que des injures & des révoltes, & qui y oppose sans cesse les plus tendres invitations, les plus douces, les plus aimables avances. On y voit cette patience d'un Dieu, qui pourroit, à la premiere prévarication, se mettre en colere & frapper ; mais qui laisse le temps du repentir, qui remet à punir au temps où il aura épuisé, à l'égard du pécheur, toutes les ressources de sa miséricordieuse bonté. Le Chrétien miséricordieux est donc l'imitateur de Dieu même, son image vivante ici-bas. Oui, que tout, dans la nature, m'invite à admirer & à bénir le Créateur ; mes hommages seront, & bien plus profonds, & bien plus sinceres, quand je verrai Dieu se peindre dans le Chrétien miséricordieux. C'est là où j'admire cette bonté paternelle qui étend ses soins bienfaisants sur tous, & fait luire son soleil sur les bons & sur les méchants : c'est là que je retrouve ce Dieu que l'Ecriture me peint tou- 353
jours disposé à se laisser fléchir, qui ne conserve pas un souvenir éternel d'iniquités qui demanderoient une éternelle vengeance : mais je l'admire encore plus (ce Dieu) dans la conduite qu'il tient à l'égard du Chrétien

miséricordieux. Il lui met dans la bouche cette priere, qui ne convient qu'à lui seul : Pardonnez-moi comme je pardonne ; remettez-moi mes dettes avec la même facilité dont j'use moi-même à l'égard de mon frere. Taisons-nous, si nous ne sommes pas vraiment miséricordieux : taisons-nous, lorsque cette demande se présente dans nos prieres ; ou du moins arrêtons-nous à cet article de l'Oraison du Seigneur. Prenons garde qu'il ne nous échappe la plus terrible des imprécations : souvenons-nous de ce que dit l'Apôtre saint Paul, qu'on ne se joue pas de la bonté de Dieu ; & que c'est l'insulter de la maniere la plus sanglante, que de lui présenter une condition dont l'effet tourneroit à notre malheur éternel : ou plutôt exerçons la miséricorde avec une parfaite générosité : ne mettons point de réserve dans notre indulgence ; & parlons avec assurance à un Dieu, qu'un cœur miséricordieux n'invoqua jamais sans effet & sans fruit. 354

Mais que notre miséricorde s'étende, à son exemple, sur les pécheurs : son troisieme effet est un sentiment de compassion à l'égard de ceux qui se perdent par le péché. Notre avancement dans la vertu, & notre persévérance dans le bien, est le fruit que nous pouvons attendre de cette disposition.

Oui, rien ne prépare mieux le cœur de Dieu à nous affermir dans la justice, que cet amour de la justice même, qui nous fait prendre part aux fautes de nos freres ; les solliciter à rentrer dans les sentiers de la vertu ; leur en faciliter la voie ; leur en procurer les moyens ; les plaindre de leurs égarements ; les excuser dans leurs écarts, & prendre devant Dieu leur défense par des prieres assidues.

C'est donc un grand défaut qui n'appartient pas à la piété, mais à ceux qui la pratiquent mal, que cette amertume de zele, qui, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu, méprise les pécheurs, les persécute, les déchire impitoyablement par ses paroles ; les insulte par des dérisions & des reproches, & leur ferme souvent la voie du retour, en leur rendant la dévotion haïssable. Dieu ne connoît pas de tels Apôtres, & la Religion rejette de tels Apologistes. Tout est miséricorde & vérité dans notre Religion sainte, depuis que ces deux attributs ont fait ensemble une alliance indissoluble : *Misericordia & veritas obviaverunt sibi : justitia & pax osculatæ sunt.* La vérité exige, j'en conviens, qu'un Chrétien soit sensible à tout ce qui outrage la justice ; qu'il use de l'ascendant, du crédit, de l'au- 355

torité même que lui donne la vertu, pour fermer la bouche aux méchants, arrêter leur scandale, & réparer l'outrage qu'ils font à Dieu : mais la miséricorde, la charité & la paix, demandent qu'un Chrétien emploie, pour les gagner, tout ce que la prudence peut suggérer de moyens, tout ce que la douceur peut inspirer de ménagements, tout ce que l'indulgence peut mettre de ressources ; & ce qui rend miséricordieux & indulgent sur les fautes du prochain, c'est l'humilité chrétienne. Il est si naturel de plaindre ceux dont on pourroit éprouver le sort ; il est si juste de voir en eux la fragilité & la corruption dont on porte en soi-même un fonds inépuisable, qu'un Chrétien indulgent ne peut pas s'imaginer qu'il soit possible de ne pas l'être ; & ce genre de miséricorde est, j'ose le dire, le mieux récompensé ici-bas. Dieu, qui donne la grace aux humbles, a pour les Chrétiens de ce caractere, en quelque sorte, des graces de choix. Il 356
leur fait trouver dans les fautes dont ils sont les témoins, une instruction journaliere, un moyen d'avancement dans la vertu, un motif de défiance continuelle, un principe de perfection : chacune de leurs démarches est marquée par une grace spéciale. Ils sont sous la main de la miséricorde ; & cette main libérale pour tout autre est, en quelque sorte, prodigue pour eux ; puisqu'elle ajoute à cette miséricorde passagere, qui a pour objet la vie présente, une miséricorde éternelle, qui les comblera de biens dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la sixieme des huit Béatitudes 357

Beati mundo corde ; quoniam ipsi Deum videbunt.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. Matth. 5.

SI la pureté du cœur qu'exige Jésus-Christ, & qu'il récompense, consistoit dans l'exemption totale du péché, qui pourroit se flatter de posséder ce privilege, & d'obtenir cette récompense ? Le cœur de l'homme penché vers le mal dès son enfance, selon le langage de l'Ecriture, le force à s'avouer pécheur ; & cet aveu lui est si nécessaire, que l'Apôtre saint Jean ne craint pas de donner un démenti formel à celui qui oseroit se dire sans péché ; parce qu'il parleroit contre le témoignage d'une conscience qui, quelque droite qu'elle soit d'ailleurs, lui reproche toujours quelques infidélités. Or, si tout homme est pécheur, où trouver donc cette pureté de cœur si essentielle, qu'il n'y a que ce moyen de voir Dieu ? *Beati mundo* 358

corde; quoniam ipsi Deum videbunt.

Je vous avouerai que de toutes les vertus du Christianisme, celle-ci est celle qui doit donner le plus d'inquiétude; parce qu'il est bien difficile de s'assurer que le cœur n'est souillé par aucune tache qui le rende indigne de la vue de Dieu. C'étoit la grande inquiétude de l'Apôtre des Nations, lorsqu'il avouoit que, quoique sa conscience ne lui reprochât rien d'essentiel, cependant il n'étoit pas justifié pour cela : c'étoit ce qui faisoit dire à Salomon : *L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine*; & ce sera toujours un sujet de perplexités pour les ames les plus saintes : elles trembleront que quelques infidélités secretes ne leur enlevent cette innocence, cette pureté de cœur, qui peut les rapprocher de Dieu.

Je ne viens pas les dissiper entiérement, ces craintes; mais les régler par l'examen que je vais faire de cette nouvelle obligation que Jésus-Christ nous impose.

S'il ne s'agissoit, pour conserver la pureté du cœur, que de se défendre de cette passion honteuse, dont le nom seul ne se prononce qu'avec frayeur, quand on aime & qu'on pratique la vertu, il ne seroit pas si difficile de fixer en quoi consiste la pureté du cœur, quoique le plus grand nombre 359
soit asservi à cette passion honteuse. Il est encore des ames pures à cet égard, & qu'une vigilance parfaite tient en garde contre cette déshonorante inclination : mais la pureté qu'exige l'Evangile, a bien plus d'étendue. Dieu, qui exige le sacrifice universel de tout ce que nous sommes, veut que cette pureté s'étende à toutes nos affections, à tous nos sentiments & à tous nos désirs. Un Chrétien pur est donc celui dont les désirs sont justes, les intentions irréprochables, les attachements honnêtes & réglés.

Premiérement, les désirs justes : c'est-à-dire; que le Chrétien ne doit désirer que ce qui peut le conduire à sa fin véritable; que tout désir qui l'en éloigne, souille nécessairement son cœur; qu'il faut qu'il puisse dire à Dieu, avec autant de vérité que le Prophete; Vous le savez, Seigneur, si j'ai désiré sur la terre autre chose que vous : *A te quid volui super terram ?* Mais pour pouvoir se rendre ce consolant témoignage, il faut qu'un Chrétien soit borné dans ses désirs; il faut que la préférence soit toujours donnée à tout ce qui peut l'affermir dans la vertu & le conduire à Dieu;

il faut que tout autre désir ait un rapport si direct avec ce désir essentiel, 360
qu'on y reconnoisse le même motif & la même fin. Car c'est ce qu'enseigne Jésus-Christ dans un autre endroit de l'Evangile, quand il nous dit de chercher d'abord le Royaume de Dieu & sa justice, & que le reste nous sera donné par surcroît. C'est comme s'il disoit : Les biens temporels, les ressources que Dieu a établies pour vous entretenir la vie qu'il vous a donnée, peuvent être légitimement l'objet de vos désirs ; mais pour cela il faut que votre cœur les envisage comme un moyen d'opérer le salut ; & que, par conséquent, il ne les recherche qu'autant que la nécessité les demande ; qu'il en accepte le refus, quand Dieu le fait nécessaire au salut ; qu'il ne se plaigne jamais des réserves que Dieu juge à propos de faire, lorsqu'il ne les donne qu'avec mesure ; mais cette attention à borner ses désirs ; à les régler, à les modérer, est, de toutes les dispositions, la plus rare. Il est si peu de Chrétiens qui se contentent de ce que Dieu leur accorde, & qui soient attentifs à éteindre la soif injuste de posséder & d'acquérir. Il en est si peu qui étouffent toute cupidité, que, sous ce premier rapport, le cœur de la plupart est souillé par des désirs contraires à ceux de l'Esprit de Dieu. 361

La pureté des intentions est la seconde obligation que prescrit Jésus-Christ par ces paroles : *Heureux ceux qui ont le cœur pur !* Il ne suffit pas de faire le bien ; il faut toujours que le cœur soit d'intelligence avec les levres quand elles parlent, avec toutes les autres facultés qui agissent : de sorte que chaque démarche, chaque action, soit une expression fidele de la volonté qui les détermine : de sorte que souvent une action vertueuse aux ieux des hommes, est défectueuse aux ieux de Dieu ; & c'est pour cela que la conscience nous est donnée. C'est un guide fidele qui ne trompe jamais celui qui la consulte avec sincérité : elle nous dit la vérité sans ménagement, & elle ne parle jamais plus fort que quand nous la contredisons davantage. La pureté du cœur dépend donc de notre exactitude à écouter le cri de la conscience, & à en suivre toujours les impressions. C'est à elle à nous montrer le motif, & à nous prescrire les regles de chacune de nos actions : c'est à elle à réclamer, lorsqu'il se mêle dans nos actions les plus louables quelques intentions moins parfaites : c'est par elle que Dieu nous parle ; & quand elle est éclairée, elle est aussi infaillible que Dieu même. Je dis, quand elle est éclairée ; ce guide n'est 362
sûr, qu'autant qu'on ne lui oppose pas une résistance invincible : il est

une fausse conscience, comme il en est une droite & sincere. L'intérêt de nos passions, l'ignorance des vérités du salut, la prévention de notre esprit, forment autant de voiles qui couvrent cette lumiere, & nous en cachent les rayons ; qui étouffent cette voix salutaire, & l'empêchent de percer jusqu'à l'oreille de notre cœur. Il faut l'arracher, ce voile, en se roidissant contre les penchants de ce cœur dépravé, en se nourrissant des principes les plus surs de la saine morale, en déposant ces préjugés funestes qui obsedent notre cœur, & sur-tout en sollicitant sans cesse ce feu sacré, cette lumiere ineffable, qui peut seule entretenir ce flambeau dans notre cœur. Alors la droiture de la conscience nous assurera la pureté de l'intention ; & nos intentions pures nous répondront de la sagesse de nos attachements. Car c'est la troisieme obligation que nous prescrit aujourd'hui Jésus-Christ, & c'est le point sur lequel le cœur de l'homme est souvent le plus répréhensible.

Pour qu'il soit pur dans ses attachements, il ne suffit pas que l'objet qui le fixe, soit légitime ; il faut encore que le motif qui le détermine à s'attacher 363
à cet objet, soit légitime lui-même ; il faut que cet attachement ait un rapport direct à Dieu, qui doit être la fin de tous nos attachements ; il faut que la force de cet attachement soit toujours prête à céder, & cede réellement dans les circonstances, à l'amour que nous devons avoir pour Dieu ; il faut que cet attachement ne devienne pas pour nous un écueil qui ébranle notre fidélité envers Dieu. Si donc nous voulons juger tous nos attachements sur cette regle immuable, combien n'en trouverons-nous pas qui sont, non-seulement défectueux, mais même criminels, &, par conséquent, opposés à cette pureté de cœur que Jésus-Christ nous commande ?

Est-ce aimer, par exemple, nos parents d'un amour subordonné, que de les aimer d'un amour si tendre, qu'il ne peut rien leur refuser, même de ce qui peut blesser la conscience ? d'un amour si vif, qu'on oublie pour eux ses devoirs les plus pressants ? d'un amour si ardent, que leur perte devient la cause des plus injustes murmures ? Est-ce aimer nos amis d'un amour pur, que de tolérer leurs défauts, d'applaudir à leurs injustices, leur cacher la vérité, par la crainte d'affoiblir l'union qui nous lie à leur 364
sort ? Est-ce aimer nos biens d'un amour légitime, & qui se rapporte à Dieu, que de les posséder avec tant de complaisance, que leur accroisse-

ment nous transporte, leur privation nous aigrit, le danger de les perdre nous entraîne dans des procès souvent interminables ? Il n'est pas possible de suivre ce détail aussi loin que pourroit l'exiger l'importance de cette matiere ; mais ces réflexions suffisent pour nous persuader qu'il est plus commun qu'on ne pense, de souiller son cœur par des attachements qui portent sur des objets légitimes en eux-mêmes, &, par conséquent, de s'éloigner de la vue de Dieu.

Non ; il n'y aura que les cœurs purs qui verront Dieu ; & ce privilege exclusif est bien capable d'exciter notre émulation. Pour nous en pénétrer, considérons ce que Jésus-Christ veut nous faire entendre par ces paroles : Ils verront Dieu : *Deum videbunt.*

Nous parle-t-il seulement de cette vue claire & parfaite de Dieu, qui doit faire la joie des Saints dans le ciel ? Il est certain que les cœurs purs ont seuls le droit d'y prétendre, parce que rien de souillé n'entrera dans le royaume de Dieu. Mais cette vision béatifique différée, n'est pas la 365
seule que Jésus-Christ propose pour récompense aux cœurs purs : dès ici-bas Dieu se communique aux ames saintes & innocentes. Le Prophete connoissoit cet avantage, quand il disoit à Dieu : Seigneur, montrez-nous votre visage, & nous serons sauvés : *Ostende faciem tuam, & salvi erimus.* Le cœur pur le voit, ce visage de Dieu ; Dieu se communique à lui, par les lumieres dont il éclaire son esprit, & par les consolations dont il pénetre son cœur.

Par les lumieres de l'esprit ; Jésus-Christ, dans un autre endroit de l'Evangile, établit cette vérité, par une comparaison qui la rend sensible : il compare le cœur du Chrétien, à une lumiere faite pour éclairer toutes ses démarches ; & il ajoute, que si cette lumiere vient à s'éteindre, tout homme sera livré aux ténebres les plus épaisses ; mais dans un cœur pur, cette lumiere est toujours vive : le vent impétueux des passions ne l'éteint pas ; les eaux du torrent de l'iniquité ne l'inondent pas. Tout est lumiere en lui. Dans son entendement, il comprend les vérités du salut ; & s'il ne pénetre pas les Mysteres, il y découvre au moins toute l'économie du salut. Lumiere dans son cœur : il possede cette intelligence & cette sa- 366
gesse qui fait choisir & aimer le véritable bien. Lumiere dans son corps : chacune de ses actions est une instruction, par l'édification qu'elle procure. Lumiere dans ses paroles : il parle toujours le langage de la vertu ;

& non-seulement on peut dire qu'il voit Dieu, autant qu'il est possible à un mortel de le voir ici-bas ; mais qu'il le fait voir à ceux qui le cherchent sincérement ; puisque sa conversation & toute sa conduite, est une image frappante du Dieu de toutes les vertus.

Oui, Dieu habite dans un cœur pur, par les consolations qu'il lui fait gouter dès ici-bas. Le témoignage d'une ame innocente & pure, est le plus délicieux plaisir de la vie présente : il faut l'avoir gouté, pour en peindre les douceurs. Ce plaisir n'est pas troublé, comme celui des heureux du siecle, par des remords & par des dégouts : c'est bien là ce trésor que les vers & la rouille ne consument point. Quoiqu'il n'ait pas encore la stabilité du bonheur du ciel, il en est, en quelque sorte, les prémices. Dans cet état, une ame jouit vraiment d'elle-même, en jouissant de son Dieu : les peines de la vie ne l'atteignent pas ; ou si elle en sent l'amertume, elle sent encore plus l'onction inséparable de la croix. Heureuse du bonheur 367
de Dieu, cette ame se suffit à elle-même : elle trouve dans son cœur le principe de tout bien, parce qu'elle y trouve son Dieu ; & elle peut défier les Puissances les plus redoutables de la séparer de la charité de celui qui possede son cœur. Ah ! si nous sentions vivement cet avantage, on nous entendroit souvent renouveller la priere du Prophete : Mon Dieu, créez en moi un cœur pur : *Cor mundum crea in me, Deus.*

Je sais, mon Dieu, que pour le former, ce cœur, il ne faut pas moins que toute la puissance de votre bras ; une seule réforme de mon cœur ne suffiroit pas pour l'établir dans cet état de pureté qui convient à votre sainteté : il lui faut une création nouvelle ; *Crea* : il faut que la puissance de votre bras détruise tant de volontés injustes, tant de penchants déréglés, qui s'opposent à cette pureté infinie ; il faut que votre main arrache de ce cœur tant d'affections étrangeres qui le dégradent & qui le souillent ; il faut que votre grace y répande cette sagesse, cette lumiere qui instruit ; il faut que votre charité y allume cette charité qui embrase. Dites, Seigneur, & tous ces prodiges s'opéreront à votre parole, & mon cœur deviendra 368
pur. Vous le remplirez dans le temps, & vous le comblerez de gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la septieme des huit Béatitudes

Beati pacifici ; quoniam filii Dei vocabuntur.

Heureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appellés enfants de Dieu. Matth. 5.

JE ne suis pas surpris que le titre d'*enfants de Dieu* soit spécialement accordé à ceux qui aiment & recherchent la paix ; puisque la douceur & la miséricorde, la longanimité & la patience, sont en Dieu les attributs dont il paroît plus jaloux, ceux qu'il se plaît à manifester davantage. Il est bien juste que ses enfants lui ressemblent, par le caractere qui lui mérite le plus nos hommages, notre reconnoissance & notre amour. Aussi l'Ecriture s'applique à nous faire envisager notre Dieu comme le principe de la paix. Que le Dieu de paix, dit l'Apôtre, nous comble & nous 369
dispose à tout bien : *Deus pacis aptet nos in omni bono.* Jésus-Christ est appellé le Prince de la paix : *Princeps pacis.* L'Esprit-Saint nous est désigné comme la source où nous pouvons puiser la paix ; *Pax in Spiritu sancto* : & c'est de cet Esprit que l'Eglise l'attend ; c'est de lui qu'elle la sollicite : *Pacemque dones protinùs.* Que faut-il de plus pour nous persuader de la nécessité de devenir pacifiques ? Mais en quoi consiste ce caractere ? & quelle disposition doit nous inspirer cette paix, pour nous élever à la qualité précieuse d'enfants de Dieu ? Jettons les ieux sur le Fils de Dieu : c'est sur ce modele que doivent être formés les enfants adoptifs. Apprenons de lui ce que c'est qu'un cœur pacifique, & pénétrons-nous, à son exemple, de l'amour de la paix.

Il n'y a point de paix pour les impies : *Non est pax impiis.* C'est un principe que nous ne devons pas perdre de vue ; parce que nous ne connoîtrons jamais la paix de Jésus-Christ, si nous n'étudions pas les caracteres de la véritable justice. Un cœur pacifique doit donc être celui en qui toutes les passions sont amorties, tous les désirs subordonnés aux volontés de Dieu ; dont l'esprit n'est pas exalté par l'orgueil, le cœur en- 370
flé par l'ambition ; qui voit sans envie le bien des autres, supporte sans murmure ses propres disgraces, ne se trouble point dans les revers, ne s'endort point dans la prospérité ; qui mêle dans toutes ses actions une crainte filiale à une confiance plus filiale encore ; qui veille sur toutes ses démarches, & sanctifie toutes ses actions. Ce Chrétien est dans la paix : il la possede du côté de Dieu, dont les volontés lui servent de regle, dont les préceptes déterminent ses démarches, parce que la paix abonde dans ceux qui sont fideles observateurs de la Loi : *Pax multa diligentibus legem*

tuam. Il la conserve avec le prochain, qu'il ne cherche jamais à troubler par des usurpations criminelles, par des railleries sanglantes, par des mépris affectés ; & ne faisant aucune acception de personnes, il aime tout ce qui porte à son égard le nom de frere, & par conséquent il a la paix avec tous : *Cum omnibus pacem habentes.* Il jouit de la paix au fond de son cœur, parce qu'il s'applique continuellement à éteindre tout désir qui pourroit enflammer ses passions ; & on peut dire de cet homme pacifique ce que le Sage dit de l'homme tempérant, que le fruit qu'il recueillera de cette disposition, sera de posséder son ame dans la joie & dans les délices 371
d'une conscience pure : *Anima illius cum ipso delectabitur.*

Voilà l'idée que l'Esprit-Saint nous donne d'un enfant de la paix. Mais cette idée, toute consolante qu'elle est, ne peut faire sur nous de salutaires impressions, qu'autant qu'elle est rapprochée de l'exemple de Jésus-Christ, le Prince de la paix, le chef des vrais pacifiques, le modele de ceux qui veulent pratiquer cette vertu & en recueillir les avantages. Aussi pouvons-nous dire avec le Prophete : Le modele qui nous est donné pour nous inspirer l'amour de la paix, n'est point placé à un but qu'il ne soit pas possible d'atteindre : c'est un enfant qui nous est offert ; c'est à l'extérieur le plus petit, le plus dénué, le moins considérable des enfants, mais, dans la vérité, le plus doux, le plus aimable, le plus pacifique des enfants, qui nous est donné pour exemple : *Parvulus natus est nobis, & filius datus est nobis.* Cet enfant est un Roi ; mais ne nous effrayons pas de cet auguste titre, qui lui appartient d'une maniere si essentielle ; c'est un Roi sans trône, sans sceptre, sans diadême ; c'est un Conquérant sans armes ; c'est un Vainqueur sans meurtre & sans carnage ; en un mot, c'est le plus puissant des Monarques, mais le plus pacifique & le plus pauvre : 372
Ecce Rex tuus, ipse pauper. Suivez-le dans toutes ses démarches ; & jamais vous ne le verrez s'écarter de cette douceur qui fait son caractere ; il ne manquera pas, pendant sa vie, de contradictions & d'épreuves : il sera contredit dans ses œuvres, dans ses maximes, & on ne l'entendra, ni disputer, ni se plaindre : *Non contendet.* L'envie & la calomnie éleveront contre lui la voix ; mais il ne l'élevera pas même pour sa défense : *Neque clamabit.* Doux envers ses Disciples comme envers ses ennemis, il les instruira, il les consolera, il les soutiendra, il les supportera même ; & bien loin de rebuter les pécheurs que la confiance conduira à sa suite, il emploiera, pour les gagner, tout ce que la douceur, tout ce que la pa-

tience peuvent avoir d'attraits. Il n'éteindra pas la meche dans laquelle il appercevra quelque étincelle encore, & il ne brisera pas le roseau qui tient encore, par quelques foibles liens, à la tige qui l'a porté. Aussi de toutes les figures qui peuvent caractériser son regne, celle qu'il paroît adopter avec plus de complaisance, c'est celle qu'il met dans la bouche de son Précurseur, au moment où il reçoit de lui le témoignage le plus solemnel : Voilà l'Agneau de Dieu : *Ecce Agnus Dei.* Ce caractere de douceur 373
& de paix ne se dément dans aucune circonstance ; ou s'il paroît s'altérer à la vue des profanations du Temple, ce n'est que parce que la paix & le recueillement de ce saint lieu sont troublés par les agitations d'un commerce que la sainteté de ce lieu réprouve. Voilà donc le modele des vrais pacifiques : c'est sur ses exemples, qu'il faut juger notre cœur. Avons-nous appris de Jésus-Christ qu'il étoit doux & humble de cœur ? Mais l'avons-nous appris, sur-tout, d'une maniere efficace & qui se manifeste dans nos actions ? La paix est-elle sur nos lèvres ? s'annonce-t-elle par la douceur de nos paroles, par notre attention à ménager les foiblesses de nos freres, à couvrir leur tort, à épargner leurs défauts ? se produit-elle dans nos démarches ? les rend-elle obligeantes, compatissantes & généreuses ? domine-t-elle dans notre cœur ? & ne sort-il point de ce cœur des semences d'aigreur, de ressentiment & de colere, qui détruisent la paix ? Ah ! si la conscience ne nous rend pas sur tous ces objets un plein & parfait témoignage, nous ne sommes pas les enfants de la paix, & nous ne méritons pas d'être nommés au nombre des enfants de Dieu. Nous méritons 374
le reproche que Jésus-Christ faisoit à quelques-uns de ses Apôtres, dans un instant où ils vouloient l'éloigner lui-même de ce caractere pacifique : Vous ignorez à quel esprit vous appartenez ; ou si nous ne l'ignorons pas, nous n'agissons pas moins contre les principes de cet Esprit. Cependant, considérez combien il est utile d'appartenir à l'Esprit de paix, d'en montrer le caractere. Un cœur pacifique honore Dieu de la maniere la plus conforme à ses desseins sur nous. Dieu étant la Sagesse suprême, tient tout dans l'ordre, dispose de tout avec discernement. Le cœur pacifique représente cet attribut de Dieu : tout est à sa place dans ce cœur ; les désirs ne s'y combattent point ; les volontés ne s'y contredisent point ; les affections ne s'y détruisent point, parce que ce cœur ne veut que ce qui est juste, saint & raisonnable. Dieu est la miséricorde infinie, qui se plaît à faire du bien, à répandre ses graces, à combler de ses faveurs celui qui

l'invoque. Le cœur pacifique ne médite que des pensées de paix, n'exécute que des pensées & des projets utiles, & se livre à la commisération & à l'indulgence. Dieu est patient : il oppose à de longues & nombreuses iniquités une douceur qui touche, qui fléchit l'ame la plus indocile. C'est le 375
cœur pacifique que le Sage veut nous faire connoître, quand il dit qu'une réponse douce & modérée fléchit l'ame la plus inflexible, & communique la douceur & la paix au cœur le plus farouche. Dieu est juste : il réserve & rend à chacun ce qui lui est dû. Il ne se laisse prévenir, ni par la puissance, ni par les richesses ; & cette impartialité est le privilege d'une ame pacifique. La colere ne la trouble point ; la prévention ne l'aveugle point ; l'apparence ne la séduit point : elle a l'empire d'elle-même ; & tout y est gouverné avec décence & avec sagesse.

Aussi la société d'une ame pacifique est-elle la plus douce & la plus utile : la plus douce ; on ne craint pas qu'elle se blesse, qu'elle s'aigrisse à la moindre circonstance qui la contrarie. L'amour de la paix la rend indulgente à supporter les torts de ses freres, intelligente à les excuser, habile à les appaiser, quand l'aigreur les domine. Si Dieu lui a donné de l'ascendant & de la supériorité, elle ne s'en prévaut pas pour dominer & réduire les autres à son sens : elle redoute tout ce qui peut affoiblir l'union entre les freres. Prévenante, aimable, obligeante, le miel est sur ses levres, & l'onction dans son cœur. Elle inspire une douce confiance qui instruit, 376
qui touche, qui persuade ; & c'est pourquoi j'avance que la société de l'homme pacifique est la plus utile. Placez dans la société un homme pacifique, il remédiera à tout : s'il s'éleve des dissentions & des querelles, il les appaisera : s'il existe entre ses freres du ressentiment, de l'éloignement & de la froideur, il les rapprochera : si l'envie, la malignité se glisse dans la conversation, il la combattra, & toujours avec succès ; parce que la charité, à qui rien ne résiste, parlera par sa bouche. Que ne m'est-il possible de sonder ce cœur, pour y pénétrer ce qui s'y passe, pour y voir le bon ordre que les vertus y gardent entr'elles : de sorte que l'excès de l'une ne nuit point à l'autre ; de sorte que chez lui la douceur ne dégénere jamais en mollesse, la prudence en fierté, la générosité en prodigalité, l'humilité en bassesse, le zele en fureur. Que ne nous est-il permis de déployer les plis & replis de cette vertueuse conscience, pour y voir combien toutes les intentions y sont pures, les volontés droites, les désirs saints, les sentiments justes, les espérances fermes, la joie douce. Dieu des vertus, c'est

vous qui y maintenez, par l'accord de tous vos dons précieux, ce calme 377
que le pécheur ne connoît pas, & auquel l'impie ne peut pas prétendre, tant qu'il vit dans son iniquité. Et qu'on ne dise pas que cette peinture est imaginaire. J'avoue que comme le nombre des vrais pacifiques est rare & petit, cette heureuse disposition est peu connue, & rarement sentie : j'avoue encore que parmi ceux qui goutent ces ineffables délices, il en est peu qui soient en état de les exprimer. Mais cette paix du cœur n'est-elle pas ce secret du Roi, dont parle le Prophete, ce secret qu'il est utile de renfermer dans le fond le plus intime de son cœur ? *Sacramentum Regis abscondere bonum est.* Je n'ai garde de prétendre vous en faire une juste peinture : c'est beaucoup si cette légere esquisse peut vous convaincre de la nécessité de cette disposition pour être heureux. Je me bornerai donc à vous adresser, en finissant, le souhait que l'Apôtre saint Paul faisoit aux premiers Chrétiens : Que la paix de Jésus-Christ ; *Pax Christi* : cette paix que le monde ne connoît pas, & qu'il ne veut pas connoître ; cette paix que le monde ne donne pas, & qu'il éloigne d'un cœur, quand on goute ses maximes ; cette paix qu'il n'est pas possible de vous faire bien connoître, parce qu'elle surpasse tout sentiment & par conséquent 378
toute expression : *Quæ exsuperat omnem sensum.* Que cette paix soit la gardienne fidele de vos cœurs : qu'elle les défende contre toutes les tentations qui les séduisent, contre l'envie qui déchire, contre les remords qui troublent & qui tourmentent : qu'elle les garantisse de l'ambition qui dévore, de l'avarice qui desseche, de la cupidité qui agite, de toutes les passions qui corrompent : qu'elle les conserve dans cette union qui console, dans cette charité qui anime, dans cette fidélité qui sanctifie : *Custodiat corda vestra.* Que cette paix éloigne des ieux de votre esprit le voile de la prévention, les ténebres de l'erreur, la nuit fatale du péché : qu'elle donne à votre intelligence cette activité qui cherche la vérité, cette pénétration qui la découvre, cette humilité qui la conserve : *Custodiat intelligentias vestras.* Heureux ceux qui aiment cette paix, qui la désirent, qui la demandent & qui l'obtiennent : ils sont vraiment les amis du Dieu de la paix, & ils seront comptés au nombre des enfants de sa miséricorde dans les siecles des siecles : *Filii Dei vocabuntur.* Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la derniere des huit Béatitudes

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam; quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Matth. 5.

VOICI un nouveau genre de Béatitude qui ne s'écarte pas de tous ceux que Jésus-Christ nous a fait connoître dans les précédentes Instructions, mais qui a son mérite particulier. C'est ici où Jésus-Christ termine tout ce qu'il veut nous apprendre des avantages que nous procurera son Evangile. Il met ces différentes sortes de bonheurs à la tête de toutes les maximes de sa morale, sans doute pour engager ceux qui l'écoutent à l'embrasser avec fidélité. Mais ce moyen ne doit-il pas paroître bien étrange à un cœur Chrétien? Jésus-Christ veut les assujettir aux regles les plus étroites & les plus séveres; & il n'a pas d'autre attrait à leur offrir, que le détachement le plus parfait, la patience la plus invincible, 380
la pureté la plus inviolable, la compassion la plus sensible & la constance la plus inébranlable. Il est vrai qu'il attache à chacune de ces vertus, sa récompense & son prix; mais pour la vie présente, il n'offre que des croix à porter, des victoires à gagner, des efforts & des violences à se faire; & il prétend que ses Disciples se croient heureux à mesure qu'ils verront fondre sur eux ce que le monde appelle le souverain malheur.

Avons-nous gouté jusqu'à présent cette morale? Chacun de ces devoirs nous a-t-il paru aussi avantageux, que Jésus-Christ veut nous le faire entendre? Que nous répond notre cœur? C'est par l'impression que va faire sur nous cette derniere obligation, que nous pourrons en juger. Qu'avons-nous souffert jusqu'à présent pour la justice? que sommes-nous préparés à souffrir? C'est ce qu'il faut examiner dans cette Instruction.

Jésus-Christ n'exclut pas de son royaume tous ceux qui auront été éprouvés par différents genres de tribulations, même lorsque ces tribulations auront été le fruit & la punition de leurs péchés; & c'est la doctrine du Concile de Trente, que les peines de la vie présente que nous devons envisager comme le châtiment de nos fautes, (quoiqu'elles soient, dans 381
l'ordre des desseins de Dieu, des châtiments forcés, & dont nous ne pou-

vons nous garantir,) deviennent cependant, par l'acceptation qu'on en fait, des peines utiles, des sacrifices volontaires & des moyens salutaires d'expiation. Mais si la miséricorde de Dieu veut bien attacher quelques mérites à la soumission qui nous fait accepter ses coups, combien sa justice ne doit-elle pas en attribuer à cette disposition héroïque, qui fait pratiquer la vertu malgré les contradictions & les obstacles, défendre la Religion & la charité aux dépens de notre repos, de notre honneur, de nos biens & de notre vie même ? Et c'est précisément ce que l'Evangile appelle *souffrir persécution pour la justice*. Ce genre de persécution change selon les états, se diversifie selon les circonstances. Tous n'ont pas les mêmes combats à soutenir, les mêmes palmes à remporter ; mais il n'est pas un Chrétien qui n'ait à endurer quelques contradictions pour la justice, & qui ne puisse prétendre, par ce moyen, au royaume qui doit en être la récompense. Pour bien connoître nos devoirs & nos espérances à cet égard, voyons quels sont les combats que le démon livre à la justice, & les armes dont nous devons nous servir dans ces différents combats. La 382
justice peut être attaquée en Dieu, qui en est la source, dans le prochain & dans nous-mêmes ; & c'est pour nous une obligation de la défendre contre ces trois sortes d'assauts que lui livre l'enfer, & de souffrir pour elle dans ces trois différentes circonstances.

La justice de Dieu est attaquée par les Incrédules qui combattent les dogmes de sa Religion, & par les libertins qui en méprisent la morale. Il ne suffit pas à un Chrétien de croire & de bien vivre ; il doit défendre la foi par ses paroles, & venger, dans toute sa conduite, les droits de la vertu outragée. Ce n'est point encore assez pour lui de s'acquitter de ce double devoir ; il doit s'exposer, lorsque son état l'exige, à tous les genres de persécutions que la pureté de la foi & l'innocence des mœurs attirent sur celui qui se montre fidele. C'est pourquoi il est si souvent recommandé, dans les divines Ecritures, de ne point rougir de Jésus-Christ, ni de son Evangile, de ne point méconnoître devant les hommes celui qui doit nous reconnoître un jour en présence de son Pere ; & pour remplir cette obligation, que de railleries ne faut-il pas supporter ? que de répu- 383
gnances ne faut-il pas surmonter ? C'est à cette circonstance qu'on peut appliquer le précepte de l'Evangile : Si quelqu'un ne sait pas renoncer à son pere, à sa mere, à ses freres & à ses sœurs pour l'amour de moi, il n'est pas digne de moi : c'est-à-dire, que quand il s'agit de soutenir les

droits de la foi, on ne doit pas craindre de déplaire à ceux qui méritent le plus d'égards, de contredire ceux qu'on aime le plus, & de rompre même, s'il étoit nécessaire, les liens les plus tendres & les plus étroits : c'est-à-dire, que l'Evangile traite de foiblesse toute condescendance qui porte à trahir les intérêts de la Religion ou de la vertu, sous prétexte de ne pas manquer au respect, à l'obéissance & à l'amitié : c'est-à-dire, que nos devoirs envers la souveraine Justice, exigent que nous lui fassions céder toute autre obligation & tout autre devoir ; & que tout Chrétien doit avoir dans le cœur cette maxime avancée par les Apôtres, & pratiquée par les Saints de tous les siecles : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quàm hominibus.*

Il est vrai qu'on ne tiendra jamais cette conduite sans éprouver de la part des hommes qu'on contredit, la révolte la plus terrible : mais c'est 384
précisément cette persécution pour la justice que l'Evangile nous fait envisager comme un bonheur : & un Chrétien n'est-il pas heureux, en effet, quand il peut se rendre le témoignage de préférer Dieu à tout, de lui sacrifier tout ce qu'il a de plus cher, de rendre hommage à sa Loi aux dépens de son repos, de sa satisfaction, lui qui doit sacrifier sa vie même, si l'occasion l'exige ? Les Martyrs gouterent sensiblement ce bonheur ; & ce sentiment émoussa pour eux l'ardeur des flammes, la dureté des chevalets, la cruauté de leurs bourreaux. Ils avoient lu dans l'Evangile : Vous serez heureux, lorsque les hommes vous maudiront, vous persécuteront, vous feront mourir : & cette vérité, ils la retrouvoient dans leur cœur ; elle y étoit gravée par la charité, & l'onction du Saint-Esprit leur faisoit gouter les délices de ce bonheur. Dieu n'éprouve plus notre fidélité par ce genre de persécution : il ne couronne plus la vertu par cette espece de martyre. Cependant la foi demande encore des héros, & la vertu des défenseurs ; la justice de Dieu se forme des soldats, & sa miséricorde leur offre encore des couronnes. Un Chrétien fidele, méprisé, calomnié dans 385
ses actions, marche sur les traces des Martyrs : un Chrétien, ferme dans sa foi, livré à toutes les dérisions de l'impie qui en blasphême les dogmes, marche sur les traces des Martyrs : un Chrétien qui, pour pratiquer ses devoirs, endure les plus injustes reproches, les traitements les plus indignes, marche sur les traces des Martyrs ; & son mérite devant Dieu est d'autant plus solide, qu'il est moins éclatant & plus durable. Le combat est journalier ; l'effort est habituel ; & chaque instant le montre digne

de ce royaume, que les Martyrs ont obtenu par le sacrifice de leur vie : *Ipsorum est regnum cœlorum.*

La justice est attaquée dans le prochain, par les médisants qui ternissent son honneur, par les ravisseurs qui enlevent ses biens, par les furieux qui attaquent sa personne. Quel champ pour un Chrétien qui veut être, aux dépens de son propre repos, le protecteur du foible, l'appui de l'opprimé, le défenseur du pauvre ! Que de combats à essuyer pour contredire une langue empestée, qui empoisonne toutes les actions de ses freres ! Courir les risques d'être traité de complice de ses désordres, si les imputations sont fondées ; s'exposer à encourir l'indignation du détracteur, si 386
cet ennemi est puissant ; passer parmi les moins méchants, pour une ame simple & bornée, qui ne sent point les torts ; ou pour une ame farouche & austere, qui ne sait pas se prêter au sel de la conversation ; c'est le moindre danger. Mais si on veut arracher des mains du ravisseur un bien qu'il usurpe contre toute justice ; faire valoir les droits de celui qu'il en dépouille ; déceler les usurpations & les rapines de celui qui ose se l'attribuer ; quoiqu'on sache qu'on tourne contre soi toute sa colere, qu'on s'expose, en défendant la cause de la justice, à être la victime de l'injustice & de la mauvaise foi ; c'est un effort dont peu de cœurs sont capables, & qui cependant honore infiniment la Religion. C'est un genre de persécution, dont chaque pas, chaque démarche nous fournit l'occasion, & qui est devant Dieu d'un grand mérite & d'un grand prix : il porte sa récompense pour cette vie. Le protecteur de ses freres marche avec confiance sous la protection de Dieu même : la justice de Dieu lui sert de bouclier ; les traits de l'ennemi peuvent bien l'environner & l'obscurcir ; ils ne sauroient l'atteindre. Je ne parle pas de la troisieme sorte de persécution qui nous exposeroit à risquer notre santé, notre vie, pour défendre la per- 387
sonne de nos freres ; il est rare que Dieu nous mette à cette épreuve : mais, par les dispositions de notre cœur, nous devons être disposés à accorder à notre prochain tous les genres de protection qu'il peut attendre de nous. Moïse ne put voir autrefois un Israélite aux prises avec un Egyptien, qui cherchoit à l'opprimer : il nous a donné l'exemple d'un zele qui doit avoir ses bornes ; mais qui doit aussi nous faire mépriser notre intérêt propre, quand il s'agit de défendre l'innocence & la vertu, de quelque maniere qu'on ose l'attaquer.

Mais si la loi de la justice nous inspire du zele contre les aggresseurs de nos freres, la loi de la charité ne nous prescrit que patience & que douceur, lorsque la justice est attaquée en nous ; & ce dernier genre de persécution à souffrir, est le plus commun ; & celui sur lequel nos devoirs sont plus étendus. Ainsi, soit qu'on attaque notre foi, ou nos mœurs ; soit qu'on nous persécute dans notre personne, ou dans nos biens ; soit qu'on rende suspecte notre croyance, ou notre conduite, nous devons toujours souffrir. Si l'on cherche à corrompre notre foi, en affoiblissant les principes dans lesquels nous avons été instruits dès l'enfance, souffrons, non 388
pas qu'on attaque impunément devant nous les dogmes de notre Religion sainte ; (nous devons donner jusqu'à notre vie même pour les défendre :) mais souffrons qu'on nous traite d'esprits foibles, qu'on nous regarde comme des gens simples & crédules, qu'on nous humilie par des railleries piquantes, ou des mépris affectés. Si on essaie à pervertir nos mœurs, en nous entraînant dans des plaisirs défendus, en nous associant à des entreprises illégitimes, souffrons tout ce qu'une résistance généreuse, tout ce qu'un refus constant peut nous attirer de contradictions & d'amertumes. Si notre personne est en butte aux mauvais traitements ; si l'on nous refuse, dans l'état d'indigence, la nourriture ; dans l'état d'infirmité, les secours ; dans l'état d'affliction, les consolations ; dans les affaires qui nous surviennent, l'assistance & le conseil : souffrons ce dénuement universel ; ne nous en plaignons qu'à Dieu seul, de qui vient le secours ; & ne nous laissons jamais aller à l'aigreur & aux murmures. Si l'on usurpe nos biens, si la procédure & la chicane ravit ou diminue nos possessions, si l'abus de l'autorité & de la puissance nous surcharge & nous accable, souffrons : 389
souvenons-nous de la tunique qui, selon la morale de l'Evangile, doit suivre le manteau, plutôt que de manquer à la charité ; & n'oublions pas, en acquittant un tribut qui nous paroîtroit injuste, qu'il devient juste ; parce que c'est Dieu même qui nous l'impose. Enfin, si les démarches les plus innocentes sont empoisonnées ; si les liaisons les moins suspectes sont décriées ; si les conversations les plus sages sont envenimées par la malice de nos ennemis, souffrons ; & n'opposons jamais la détraction à la calomnie, l'aigreur à la malignité ; si nous rendons hommage à la justice par une légitime défense, n'oublions pas de rendre à la charité, par notre patience, le tribut qu'elle exige.

Je ne terminerai pas ce cours d'Instructions, sans rapprocher les huit Béa-

titudes qui, pendant cette année, ont fixé notre attention. Nous y avons vu le précis de la Morale chrétienne, & l'abrégé des avantages qu'elle nous procure : le détachement extérieur d'un Chrétien dans la pauvreté d'esprit ; son renoncement intérieur dans la douceur & la patience : l'esprit de pénitence dans les larmes que la Religion préconise ; & ses espérances dans la faim & la soif qu'elle veut exciter en lui : son amour pour 390
le prochain dans l'esprit de miséricorde ; & son amour pour Dieu dans la pureté de cœur que l'Evangile lui recommande : enfin, sa fidélité à imiter Jésus-Christ, en devenant comme lui humble & pacifique ; & son zele à le glorifier, en souffrant pour lui & pour la justice, dont il est le principe. Tous ces devoirs nous assurent une suite d'avantages inestimables : la jouissance de nous-mêmes, & la paix d'une bonne conscience promise à la douceur ; *Mites possidebunt terram :* la consolation & la joie qui doit essuyer les larmes de la pénitence ; *Qui lugent, consolabuntur :* notre cœur dédommagé, par une plénitude de grace, du vuide qu'il éprouve ici-bas dans la séparation de son Dieu ; *Qui esuriunt, saturabuntur :* l'oubli de nos fautes, pour prix de notre commisération à l'égard de nos freres ; *Misericordes misericordiam consequentur :* le titre & les droits attachés à la qualité d'enfants de Dieu, pour récompense de notre amour pour la paix ; *Pacifici filii Dei vocabuntur :* enfin le royaume de Dieu, terme de tous nos sacrifices & de toutes nos souffrances : *Pauperes spiritu, qui patiuntur propter justitiam, ipsorum est regnum cœlorum.* 391

Mon Dieu ! gravez dans nos cœurs la vive impression de tous ces avantages ; & nous ne rougirons pas de dire, avec votre Prophete, que nous avons aimé votre Loi, à cause des récompenses que vous y avez attachées : *Propter retributionem.* Oh ! que cet intérêt est bien différent de celui qui domine dans la plupart des hommes ! Ils méprisent votre Loi ; parce qu'elle s'oppose à leur fortune & à leurs plaisirs ; & nous l'aimons, Seigneur, parce que nous mettons notre joie à vous connoître ici-bas, & notre souverain bien à vous posséder pendant les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur les premieres paroles de l'Oraison Dominicale : Dieu considéré comme Pere 392

Cùm oratis, dicite : Pater.

Lorsque vous priez, dites : Notre Pere. Luc. 11.

JÉSUS-CHRIST avoit appris à ses Apôtres la nécessité de prier ; il leur avoit montré, dans ses exemples, l'utilité de cet hommage extérieur que la créature rend à son Créateur : mais il devoit leur en faire connoître l'esprit. Jean-Baptiste n'avoit pas négligé d'instruire ses Disciples sur ce devoir essentiel de l'homme envers Dieu ; mais remplissant un ministere purement extérieur & sensible, il ne pouvoit que leur indiquer les motifs & la fin de la priere, sans leur donner cet esprit de foi & de charité, qui peut seul animer ce saint exercice. Aussi quand les Apôtres demandent à Jésus-Christ de leur apprendre à prier comme le saint Précurseur en avoit instruit ses Disciples, il leur dicte cette courte, mais admirable Priere que 393
l'Eglise met si souvent dans notre bouche, dont elle fait un si continuel usage, & dont je viens de vous citer les premieres paroles : *Cùm oratis, dicite : Pater.* Dites : Notre Pere. Mais la priere n'est-elle pas adressée à un Dieu digne de nos adorations les plus profondes ? n'est-ce pas le tribut que nous payons au Roi invisible & immortel ? Jésus-Christ semble oublier tous les titres qui mettent, entre Dieu & nous, une distance infinie, pour ne nommer que celui qui peut nous inspirer la confiance la plus parfaite. *Dicite ; Pater :* c'est-à-dire, Quand vous priez, ne pensez qu'au Pere le plus tendre qui vous écoute ; ne vous présentez que comme des enfants respectueux & dociles ; & vous trouverez, dans cette seule idée, toutes les dispositions qui peuvent sanctifier ce saint exercice. C'est aussi en rapprochant de cette qualité de Pere toutes les demandes que renferme l'Oraison Dominicale, qu'il sera facile de sentir la force que ce nom seul est capable de donner à nos différentes supplications.

Vaste champ d'Instructions pour cette année. Les objets que renferme cette Priere admirable, vont faire l'objet de nos méditations pendant ce 394
cours d'Assemblées, que la Providence nous ménage ; & en apprenant à intéresser le Seigneur sur nos miseres, nous nous sentirons plus disposés à nous attendrir sur celles du prochain. Donnons aujourd'hui toute notre application à cette premiere parole : Notre Pere : *Pater.*

Nos divines Ecritures attribuent à Dieu différents noms, qui tous se rapportent à ses différents desseins sur les enfants des hommes. Les Prophetes veulent-ils inspirer la confiance à la vue des ennemis qui attaquent le peuple de Dieu ? Le Seigneur est le Dieu des armées ; *Deus*

exercituum : le Dieu fort & puissant, auquel il n'est pas possible de résister dans le combat : *Deus fortis & potens, Deus potens in prælio.* Veulent-ils fixer l'inconstance & la légéreté d'Israël, & lui inspirer une juste crainte s'il vient à violer l'alliance ? Le Seigneur est un Dieu terrible, un Dieu jaloux : *Deus æmulator :* Faut-il détromper les hommes du penchant qu'ils éprouvent pour l'idolatrie ? les fortifier contre les vaines terreurs que peuvent leur inspirer des Princes idolâtres ? Le Seigneur est le Dieu des dieux : *Deus deorum :* le Maître des dominateurs les plus puissants ; le Roi des rois, *Rex regum & Dominus dominantium.* 395
Mais tous ces noms redoutables, propres à imprimer la crainte, la dépendance & le respect, n'entrent pas en comparaison avec celui de Pere, que l'Esprit-Saint emploie plusieurs fois dans les divines Ecritures. Dieu nous y est montré, tantôt comme un pere vigilant, dont l'œil est attentif sur toutes ses créatures, pour les soutenir & les gouverner par sa providence adorable ; *Tua, Pater, providentia gubernat :* tantôt comme une mere, il compatit à notre foiblesse, il soigne notre infirmité, & déclare que quand la mere la plus tendre viendroit à méconnoître le fruit de ses entrailles, plus tendre encore, sa sollicitude ne nous oubliera jamais : *Non obliviscar tui.* Mais que signifie ce langage dans la bouche des Prophetes, sous une Loi de terreur & de crainte, en comparaison de ce qu'il dit à des Chrétiens qui prononcent ce nom après Jésus-Christ, & unis à Jésus-Christ : Notre Pere : *Pater.* Ce nom seul réveille dans mon cœur le souvenir de toutes ses miséricordes anciennes & nouvelles : *Pater.* En le nommant, je l'envisage, premiérement, comme le Pere de toute créature ; secondement, comme le Pere de notre Seigneur Jésus-Christ ; troisiémement, comme le Pere de tous ceux qui croiront 396
en ce Fils bien-aimé : & sous ces trois points de vue, ce titre de Pere me paroît le plus propre à soutenir, dans la priere, mon attention, ma confiance & mon amour.

Et d'abord il est le Pere de toutes ses créatures : il les a aimées d'un amour éternel ; & en les formant, il a pourvu, comme un tendre pere, à tous leurs besoins : il les nourrit avec abondance ; il les défend contre tous les dangers ; il les soulage dans leurs infirmités, les console dans toutes leurs peines ; s'il les frappe par justice, il ne les châtie qu'en pere ; les plus coupables ne sont pas moins les objets de sa tendresse & de sa miséricorde, que les plus fideles à sa Loi. Maison d'Israël, dit-il, par la

bouche de son Prophete, est-ce que je me plais dans votre destruction & dans votre mort ? Non ; je veux que le pécheur revienne à moi & qu'il vive. Non-seulement il a la tendresse d'un pere ; mais il en a la vigilance. L'homme n'est que ténebres ; il l'instruit & l'éclaire : il n'est qu'inconstance & légéreté ; il le fixe : il n'est qu'infirmité & que misere ; il le soulage.

Que cette pensée bien méditée est propre à soutenir notre attention & notre confiance dans la priere ! Dieu est mon Pere ; *Pater :* il connoît mes 397
besoins & mes maux avant que je les lui expose ; il a déja entendu le cri de ma misere avant que mon ame se soit répandue en sa présence. Il est mon Pere ; *Pater :* dès-lors plus de distance entre lui & moi ; quelque disproportion qui se trouve entre sa nature & la mienne, il n'a plus pour moi que les ieux d'un pere, le cœur d'un pere, dès que je me présente devant lui avec la confiance & la docilité d'un fils. Il est mon Pere ; *Pater :* tout coupable que je suis, j'ai droit à son indulgence ; il sait quelle est la bassesse du limon dont j'ai été formé ; il connoît la fragilité de ma nature ; & si la componction & la douleur me conduisent à ses pieds, si l'humilité & la défiance de moi-même me pénetre en sa présence, je lis la clémence & le pardon dans son cœur. Il est mon Pere ; *Pater :* comment se fait-il donc que je paroisse devant lui avec tant de froideur & d'indifférence ? que tant d'objets sensibles, qui ne sont rien pour moi, détournent mon application du seul objet qui devroit le remplir ? Ha ! c'est que je ne sens pas assez ce que renferme cette qualité de Pere, & les droits que me donne le titre de fils. Les peres, dans l'ordre de la nature, ne possedent qu'une foible émanation de cette bonté, de cette vigilance, de cette tendresse qui 398
sont infinies en Dieu ; & cependant, si on veut désigner l'amour dans ce qu'il a de plus intéressant & de plus utile, on se sert de l'image d'un pere. Mais un pere tel que Dieu, dont la richesse est infinie, la puissance sans bornes, la tendresse sans mesure, la patience sans altération, la vigilance sans distraction & la charité éternelle comme lui-même ; il n'est point d'image qui puisse rendre cette idée, point d'expression qui puisse en faire connoître l'excellence : la priere seule peut nous en faire sentir le prix.

Mais s'il est le pere de la nature entiere, il est, en second lieu, le Pere de notre Seigneur Jésus-Christ ; second motif de notre confiance dans la priere : parce que ce tendre Pere ne nous a donné son propre Fils que pour

en faire notre intercesseur perpétuel, que pour faire passer nos prieres jusqu'à son trône, par une continuelle médiation : de sorte que quand nous lui adressons ces paroles ; Notre Pere ; *Pater noster ;* nous ne faisons tous, avec Jésus-Christ, qu'un seul fils, objet de ses complaisances & de son amour ; & si chacun de nous pouvoit être assuré, quand il prie, que la charité habite dans son cœur, qu'aucun désir injuste ne ternit l'éclat 399
de cette précieuse vertu, il pourroit s'appliquer, en quelque sorte, tout ce que Jésus-Christ nous dit de l'amour de son Pere pour lui. Mon Pere & moi nous ne faisons qu'un ; *Ego & Pater unum sumus :* sa volonté est la mienne ; sa puissance, mon propre pouvoir ; sa félicité, mon bonheur ; & tous ces avantages, je les communique à chacun de mes membres, parce qu'ils ne font qu'un avec moi. Mon Pere, vous m'exaucez toujours ; *Pater, semper me audis :* & vous ne refusez jamais ce qui vous est demandé en mon nom & selon mon esprit. D'où viennent donc toutes nos défiances dans la priere ? D'où nous vient cette hésitation qui est si contraire à la foi, & que l'Apôtre saint Jacques reprochoit aux premiers Chrétiens ? D'où naissent ces défiances qui deviennent plus communes à mesure que la foi s'affoiblit ? Ha ! c'est qu'il est rare que cette salutaire pensée nous accompagne dans la priere : C'est au Pere de notre Seigneur Jésus-Christ que je m'adresse ; ainsi, tout indigne que je suis d'être exaucé, je viens couvert de ses mérites ; quelque reproche que me fasse la conscience, je suis teint du sang précieux qu'il a répandu pour moi. Toute puissance a 400
été donnée à ce Fils, dans le ciel, sur la terre & dans les enfers ; & en son nom, je ne pourrois pas désarmer la divine justice qui me menace du haut des cieux ! & par ses mérites, je n'obtiendrois pas tous les secours qui me sont nécessaires dans l'ordre temporel, comme dans celui du salut ! & par sa grace, je ne triompherois pas de toutes les tentations que me livre l'esprit séducteur ! Ha ! c'est à moi que convient le reproche que Jésus-Christ fait à saint Pierre marchant sur la mer : Homme de peu de foi ; pourquoi avez-vous douté ? *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* Oui, si jusqu'à présent mes prieres ont été languissantes, c'est que je ne me suis pas élevé en esprit jusqu'à celui qui, ayant engendré de toute éternité le Verbe, l'a fait chair dans le temps pour nous engendrer en lui, & devenir notre Pere. Dieu voit, dans ce Fils bien-aimé, l'image de sa substance ; mais dans son humanité, il voit aussi l'image de sa créature. Avant tous les siecles, il a aimé sa Parole, sa Sagesse incréée, & il veut nous rendre

éternellement aussi participants de cet amour ; & c'est ce Fils bien-aimé qui m'apprend à m'écrier avec confiance : Notre Pere ; *Pater noster :* & qui renferme dans ce seul nom tous ses droits & les nôtres ; & qui veut que 401
nous envisagions ce Pere miséricordieux, non-seulement comme le Pere de toute créature, comme le principe essentiel de son Verbe, mais encore comme le Pere propre & personnel de chacun de ceux qui croiront en lui : troisieme motif de notre confiance dans la priere.

Jésus-Christ donne à ce motif une force & une vertu bien sensible, lorsqu'il dit à ses Apôtres : Demandez ; *Petite :* Vous demanderez en mon nom ; *In nomine meo petetis :* & je ne vous dis pas que je prierai le Pere pour vous ; car mon Pere vous aime : *Pater amat vos.* Pénétrons bien toute l'énergie de cette réflexion ; c'est comme si Jésus-Christ nous disoit : Vous ne pouviez rien obtenir sans moi ; c'est moi qui ai tout réparé, tout expié, tout obtenu pour vous. Cependant depuis que je vous ai attachés à moi par les liens de la charité, vous êtes devenus si chers à mon Pere, qu'il suffit que vous fassiez valoir auprès de lui l'amour que vous avez pour moi, pour tout obtenir de sa tendresse : *Pater amat vos ; quia vos me amastis.* Ho ! qu'un Chrétien qui fait de l'exercice de la priere une sainte habitude, doit éprouver de consolation & de joie, lorsqu'il épanche son cœur dans le sein de son Dieu ! Il me semble que cette parole de Jésus- 402
Christ doit retentir jusqu'au plus intime de son ame ; *Pater amat vos :* Le Pere vous aime. Je puis donc m'adresser à lui sans avoir à craindre cette insensibilité qui étouffe quelquefois dans les peres d'ici-bas, le sentiment de la nature. Je n'ai point à redouter cette aveugle prédilection, qui fait que souvent un fils n'éprouve que froideur & sévérité, tandis que ses freres sont les objets de la complaisance & des faveurs. Non ; c'est à tous, sans distinction, que s'adresse cette consolante parole : Le Pere vous aime : *Pater amat vos.* Quoi ! il m'aime malgré ma tiédeur dans son service, mon inconstance dans la pratique de sa Loi, mon dégout pour la priere, mon attache pour les biens visibles, mon indifférence pour les biens éternels ! Oui, pourvu que toutes ces imperfections soient senties, combattues par la vigilance, & expiées par le repentir. Le Pere vous aime : *Pater amat vos.* Quoi ! si j'avois eu le malheur de l'outrager par des infidélités volontaires, par une ingratitude réfléchie, par des prévarications marquées, par des scandales révoltants, par une vie toute entiere d'indépendance ! Oui, pourvu qu'un retour sincere, une componction vive,

une confession integre, une satisfaction prompte lui prouve ma douleur 403
& mon amour.

Il n'est donc plus de voie ouverte au découragement & au désespoir ; il n'est donc aucune situation dans la vie, sans consolation & sans remede ; il n'est donc aucun motif qui puisse me dispenser de la priere, puisque j'ai toujours dans le ciel un Pere prêt à me recevoir, à m'écouter & à me répondre.

Qu'il nous importe donc d'entrer parfaitement dans l'esprit de la touchante Priere que Jésus-Christ nous enseigne ! Elle est courte ; & cependant quel vaste champ de supplications & de demandes ne renferme-t-elle pas ! ou plutôt tout ce que nous demandons, tout ce que la foi nous fait désirer, tout ce que notre état d'infirmité & de misere nous rend nécessaire ici-bas, est renfermé dans ce seul mot : *Pater.*

Dieu est Pere : qu'il importe donc à ses enfants d'honorer, de sanctifier un nom, dont l'honneur & la gloire doit rejaillir jusques sur eux ! *Sanctificetur nomen tuum.*

Il est Pere. Son héritage est à nous ; son royaume est le nôtre ; plus son regne s'étend, plus notre gloire est certaine & nos vœux doivent tendre 404
à en accélérer la venue : *Adveniat regnum tuum.*

Il est Pere ; & dans une famille bien réglée, la volonté du chef doit en déterminer, en faire agir tous les membres : mais une volonté si sage, si puissante que celle d'un Dieu, doit être exécutée avec la fidélité la plus parfaite : *Fiat voluntas tua.*

Il est Pere ; & tous ses enfants sont les objets de sa sollicitude ; leurs besoins l'intéressent ; & il n'est aucun d'eux qui ne reçoive la nourriture en son temps, quand ils la lui demandent avec confiance : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

Il est Pere ; & les foiblesses de ses enfants sont encore plus l'objet de sa compassion & de sa clémence, que de sa justice ; il est toujours prêt à dissimuler leurs fautes, quand ils en sollicitent le pardon : *Dimitte nobis debita nostra.*

Il est Pere ; & il aime à voir regner la paix entre tous ses enfants, parce

qu'ils lui sont tous chers ; il ne souffre parmi eux, ni divisions, ni animosités ; il fait dépendre de cet amour de la paix qu'il leur inspire, l'indulgence qu'il veut bien leur accorder sur leurs fautes : *Sicut dimittimus debitoribus nostris.*

Il est Pere ; & comme il veut que ses enfants se rendent dignes de lui par leurs vertus, il permet qu'ils soient éprouvés par des tentations & par des combats ; mais ne permet jamais qu'ils y succombent, quand ils ne présument point d'eux-mêmes, & qu'ils s'adressent à lui avec confiance : *Ne nos inducas in tentationem.* 405

Il est Pere enfin ; mais un Pere de miséricorde, un Pere vigilant & attentif, un Pere tendre & bienfaisant, dont l'œil est toujours ouvert pour nous défendre, la main toujours étendue pour nous protéger, la puissance toujours en action pour nous délivrer du mal, & la libéralité toujours occupée à nous combler des biens présents & éternels : *Libera nos à malo. Amen.*

INSTRUCTION. Sur la premiere demande de l'Oraison Dominicale : en quoi consiste la sanctification du nom de Dieu 406

Sanctum & terribile nomen ejus.

Son nom est saint & terrible. Ps. 110.

DIEU est saint par essence ; & son nom, dit le Prophete, participe essentiellement à sa sainteté : il est si saint & si redoutable, ce nom, qu'il n'est point de termes pour l'exprimer. Et quand Dieu veut se nommer lui-même à Moïse, il ne fait que désigner le plus grand de ses attributs : *Je suis celui qui est.* Delà cette religieuse vénération du peuple Juif pour le nom de Dieu. On auroit regardé comme un blasphémateur & comme un sacrilege, celui qui auroit osé prononcer le mot JEHOVA ; parce que ce nom étoit le seul qui donnât quelque idée de la Divinité. Que pouvons-nous donc ajouter à la sainteté de ce nom, puisqu'il est si grand & si redoutable en lui-même ? & pourquoi demandons-nous que ce nom adorable soit sanctifié par tous ceux qui l'invoquent ? Nos outrages & nos infidélités ne sauroient diminuer la gloire qui est essentielle à ce nom, comme nos hommages ne sauroient ajouter à sa gloire. Quelle est donc 407

l'obligation que cette Priere nous impose par rapport au nom de Dieu ? C'est ce qui va nous occuper dans l'Instruction de ce jour.

Il ne s'agit donc pas d'établir ce que nous devons au nom qui convient à Dieu de toute éternité ; nous ne le connoissons pas ; il est ineffable, c'est-à-dire, au-dessus de toute expression. Si un Ange, envoyé de sa part, refuse de se nommer, parce que son nom est admirable, quelle idée pouvons-nous nous former de Dieu ? S'il daigne ici-bas prendre un nom sous lequel il nous soit permis de l'invoquer, ce nom est toujours relatif aux opérations de sa providence ou de sa grace sur nous ; & c'est ce nom que nous sommes chargés de sanctifier & d'honorer par toutes nos œuvres. Il doit être honoré :

Premiérement, dans notre cœur, par les hommages intérieurs que nous lui rendons.

Secondement, devant les justes, par les exemples de piété, de soumission & de vertus que nous leur donnons.

Troisiémement, devant les méchants, par la patience & la douceur avec laquelle nous les supportons.

Quatriémement enfin, devant les pauvres, par l'empressement & la sensibilité avec laquelle nous les assistons.

Honorer le saint nom de Dieu dans notre cœur, c'est le rappeller souvent à notre souvenir, rendre intérieurement à ses différents attributs l'hommage qui leur est propre ; à sa puissance, celui de notre docilité ; à sa grandeur, celui de notre humilité ; à son incompréhensibilité, celui de notre foi ; à sa justice, celui de notre crainte ; à sa bonté, celui de notre reconnoissance ; à sa charité, celui de notre amour. C'est lui rapporter chacune de nos actions comme à l'unique fin qui doit régler & diriger toutes nos démarches : c'est nous rappeller continuellement à la vigilance, pour ne rien faire qui puisse contredire quelques-uns de ses attributs ; travailler sans cesse à nous rendre purs, parce qu'il est saint ; parfaits, parce qu'il rassemble toutes les perfections. C'est s'appliquer sur-tout à marcher toujours en sa divine présence, & faire de cette sainte pratique notre occupation la plus ordinaire & notre ressource la plus assurée. Voilà ce que j'appelle honorer Dieu dans son cœur ; car nous ne pouvons comp-

ter pour rien les hommages extérieurs que nous lui rendons, s'ils sont démentis par les sentiments du cœur, ou si n'étant l'effet que de la routine & de l'habitude, ils ne sont jamais, ou presque jamais, avoués par les dispositions du cœur. Ainsi en vain nos levres prononceroient mille fois le jour : Notre Pere, que votre nom soit sanctifié : *Sanctificetur nomen tuum :* si le cœur n'est point d'intelligence avec notre bouche, je l'entends nous répondre avec le Prophete : Si je suis votre Pere, où est l'honneur que vous me rendez ? *Si Pater ego sum, ubi est honor meus ?* Dieu est esprit ; il veut être adoré en esprit & en vérité : mais qu'il est peu de Chrétiens qui connoissent en quoi consiste l'hommage du cœur ! On a horreur de cette criminelle hypocrisie qui cherche à tromper Dieu & les hommes, en affectant au-dehors des dispositions qu'on contredit au-dedans : mais est-on assez en garde contre une autre sorte d'hypocrisie, moins criminelle sans doute, parce qu'elle est moins réfléchie ; mais quelquefois aussi dangereuse, parce qu'on en sent moins le danger ? & cette hypocrisie consiste à rendre publiquement à Dieu tout ce qu'on doit à sa Majesté suprême, tandis qu'on néglige de l'honorer intérieurement 410
par la résignation dans les adversités, par la reconnoissance dans les succès, par l'étude de sa volonté & de ses desseins dans les entreprises, par le rapport de ses différentes démarches, par l'humilité & l'aveu de son secours dans les bonnes œuvres qu'on pratique. Ce n'est cependant que par la fidélité à toutes ces dispositions intérieures, qu'on peut rendre au saint nom de Dieu l'hommage qu'il a droit d'attendre de sa créature ; & cet hommage, je l'appelle l'hommage du cœur ; mais il ne dispense pas de l'hommage extérieur qu'on doit lui rendre secondement devant les justes, par les exemples de piété, de soumission & de vertu que nous leur donnons.

Demander à Dieu que son nom soit sanctifié : *Sanctificetur nomen tuum ;* c'est lui demander que rien dans nos paroles & dans nos actions ne démente ce caractere essentiel de sainteté qu'il a mis en nous dans le Baptême, & qui est une émanation de sa sainteté infinie ; afin que comme des images sensibles de sa Divinité, nous réfléchissions, sur tout ce qui nous environne, cette sainte & salutaire émanation, & que nous portions avec dignité ce nom de saint, que l'Apôtre saint Paul regarde comme une 411
conséquence naturelle de notre vocation : *Vocatis sanctis.* Le nom de Dieu sera donc sanctifié au milieu des élus de Dieu, lorsqu'il ne sortira de notre

bouche aucune parole qui puisse altérer la vérité, ternir la pureté, blesser la charité, lorsque toutes nos démarches tendront à honorer la loi par notre fidélité à ses préceptes ; la Religion, par notre assiduité à ses exercices ; la piété, par notre empressement pour ses pratiques ; l'humilité, par la simplicité de notre conduite ; le temple, par notre recueillement ; les Sacrements, par le saint & fréquent usage, parce que tous ces devoirs sont pour nous des moyens de sanctification, & de la part de Dieu des écoulements de sa sainteté essentielle.

Y pensons-nous donc, lorsque présents devant Dieu dans la priere, nous lui disons : Seigneur, que votre nom soit sanctifié ? C'est comme si nous lui disions : Ne permettez pas qu'une seule de mes paroles, de mes actions & de mes démarches, démente la sainteté du nom que je porte, parce que ce nom est le vôtre. Je ne suis Chrétien, que parce que Jésus-Christ votre Fils m'a communiqué son nom ; & votre nom dont je suis revêtu, est 412
profané en moi toutes les fois que ma vie ne répond pas à la dignité de mes titres.

Quelle vigilance seroit la suite de cette réflexion ! & à la place de ces distractions qui nous tourmentent dans la priere, le souvenir de tant d'infidélités & de miseres, qui ternissent en nous l'éclat de ce nom, viendroit exciter dans nos cœurs le regret de nos fautes, le désir d'en obtenir le pardon, la résolution de marcher avec plus de circonspection en présence de Dieu : & de ces premieres dispositions, résulteroit nécessairement l'édification des justes au milieu desquels nous vivons ; nous chercherions à leur appartenir par une conduite analogue à la vocation que nous partageons avec eux ; dès-lors plus d'attention dans les conversations, plus de douceur dans la société, plus de sensibilité aux maux de nos freres, plus d'équité dans nos jugements, plus de désintéressement dans la défense de nos prétentions & de nos droits, afin que Dieu fût honoré & sanctifié en tout & dans toutes les circonstances ; & comme le nombre des justes n'est malheureusement pas celui qui domine, les méchants au milieu desquels nous sommes forcés de vivre, trouveroient dans l'accom- 413
plissement de tous ces devoirs le genre d'édification qui leur est propre. Car, en troisieme lieu, nous devons sanctifier devant eux le nom de Dieu, par la patience avec laquelle nous les supportons.

Le grand Apôtre ne craignoit rien tant que de voir le nom de Dieu blas-

phémé par les Infideles ; & comme il étoit convaincu que la vie même des premiers Chrétiens n'étoit pas exempte d'un levain capable de produire ce scandale, il insistoit souvent sur les précautions qui pouvoient les en garantir : nos craintes, à cet égard, sont encore mieux fondées que les siennes. Les premiers Disciples de l'Evangile étoient animés d'une ferveur, pénétrés d'un esprit qui rendoit les grands désordres & les grands crimes bien plus rares parmi eux ; & on ne les distinguoit ordinairement des Païens & des Idolâtres que par les signes extérieurs de leur charité : mais nous, quel témoignage rendons-nous à la sainteté du nom de Dieu devant les pécheurs, lorsqu'on nous voit faire avec tant de répugnance les œuvres qu'il nous commande, supporter avec si peu de soumission les peines qu'il nous ménage, parler avec si peu de ménagement de ceux qui ont attiré notre indignation & notre mépris ? Que doivent penser du 414
Dieu que nous adorons ceux, ou qui ne le connoissent pas, ou qui affectent de le méconnoître ? Comment redouteront-ils le nom terrible du Dieu des vengeances, lorsqu'ils voient que sa crainte ne réprime pas les saillies de notre humeur, n'étouffe pas le ressentiment & la jalousie dans nos cœurs ? Comment honoreront-ils la pureté du Dieu trois fois saint, lorsqu'ils surprennent ceux qui l'adorent, aussi esclaves des honneurs, aussi ardents pour les richesses, aussi peu éloignés des plaisirs, que ceux qui ne suivent pas la morale de l'Evangile ? Comment rendront-ils au nom du Dieu jaloux, l'hommage de préférence qu'il exige, lorsqu'ils verront des Chrétiens réguliers & dévots, sacrifier leur conscience à leur intérêt & à leur attachement ? En vain répéterons-nous à Dieu dans la priere : Seigneur, que votre nom soit sanctifié : *Sanctificetur nomen tuum :* si, après l'avoir profané nous-mêmes par une vie peu chrétienne, nous devenons la cause qu'on blasphême ce saint nom, par des railleries sacrileges contre la Religion ; ses Ministres & ses Disciples, par des jugements précipités, où l'on enveloppe tous les sectateurs de la piété, parce que quelques-uns en ont déshonoré les regles. Ha ! plutôt forçons les plus 415
impies à honorer le nom de Dieu par leur silence, si nous ne réussissons pas à leur persuader de le bénir : qu'ils soient forcés à respecter la vérité devant nous, convaincus que les intérêts nous en sont chers ; à épargner la Religion, ses dogmes & sa morale, persuadés que nous les démentirions bientôt : & sur-tout dans ce siecle, où l'on se pique d'unir les plus beaux sentiments, à l'incrédulité la plus déclarée, où on se fait gloire de

substituer à la piété, à l'humilité, à la charité, des vertus de parade, des sentiments factices, une fastueuse bienfaisance. Honorer le nom de Dieu en multipliant nos bonnes œuvres, c'est le quatrieme hommage que ce saint nom exige de nous ; l'honorer devant les Pauvres, par notre empressement à les soulager.

Rien, en effet, ne déshonoreroit davantage ce saint nom, que l'insensibilité sur les miseres de nos freres. Car ce Dieu que nous adorons, que nous invoquons, prend le titre de pere des miséricordes, de pere des Pauvres, de protecteur de l'orphelin : *Orphano tu eris adjutor.* Aussi est-ce toujours en son nom que le Pauvre implore nos secours ; & c'est alors qu'il nous rappelle l'obligation de sanctifier ce nom, en prouvant que nous sommes 416
les dignes enfants de celui qui fait luire son soleil sur les bons & sur les méchants, qui donne à chacun la nourriture en son temps ; *Das escam in tempore ;* & qui ne néglige pas même le petit du corbeau, qui attend de lui sa subsistance. Or, quel droit aurions-nous à le réclamer pour nous-mêmes, ce nom, si, lorsqu'on l'emploie pour nous toucher, nous demeurions insensibles ? Notre priere ne se change-t-elle pas en blasphême, si, quand nous disons à Dieu, Que votre nom soit sanctifié, nous refusons d'honorer sa providence, par notre attention sur le Pauvre ; sa libéralité, par nos aumônes ; si nous forçons, en quelque sorte, l'indigent à murmurer, & contre Dieu, & contre ceux qu'il a rendus dépositaires des biens de ce monde ? Et voici une réflexion qui honore autant le Riche miséricordieux, qu'elle condamne le Riche dur & impitoyable : c'est qu'on peut appliquer à l'un & à l'autre, mais dans un sens bien opposé, les paroles du Prophete : La lumiere de votre visage, Seigneur, a été imprimée sur nous ; *Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine :* elle est imprimée sur le Riche charitable, parce que chacune de ses bonnes œuvres l'associe, en quelque sorte, à la bonté de Dieu, à la libéralité de Dieu, à la 417
providence de Dieu. Il est sur la terre, ce que Dieu est dans les cieux, toujours occupé à répandre la miséricorde & la grace : comme Dieu, on ne l'invoque jamais en vain ; on ne tourne jamais ses regards vers lui, sans en éprouver quelque consolation ; & son nom, après celui de Dieu, est, en quelque sorte, un objet de vénération & de culte. En est-il de même du Riche dur & impitoyable ? Comme Dieu, sans doute, il a le pouvoir en main ; mais il ne s'en sert que pour faire des malheureux. Comme Dieu, il a en sa possession des trésors de graces temporelles ; mais il les

tient dans l'injustice. Comme Dieu, son nom est connu, invoqué par le Pauvre ; mais comme les Divinités des Nations dont parle le Prophete, il a des ieux, & ne voit point ; des oreilles, & n'entend point ; des bras, & ne les étend jamais, pour offrir aux malheureux une main secourable.

Ha ! rendons graces à Dieu de ce qu'il ne se trouve ici aucun des Riches de ce caractere : toutes les personnes qui m'écoutent, acquierent ici le droit de pouvoir dire à Dieu avec confiance : Notre Pere, que votre nom soit sanctifié : *Pater, sanctificetur nomen tuum.* Il m'importe de ne jamais 418
l'invoquer inutilement, ce nom ; mais il faut qu'on ne le réclame jamais infructueusement devant moi, quand, par ce nom adorable, on sollicite ma commisération ; qu'il soit donc sanctifié dans mon cœur, par les hommages les plus respectueux & les plus sinceres ; sanctifié devant les Justes, par les exemples les plus édifiants ; sanctifié devant les méchants, par la patience la plus invincible ; sanctifié par les Riches, dont le cœur est toujours ouvert à la compassion ; sanctifié par les Pauvres, dont la soumission n'altere jamais la confiance ; sanctifié dans le temps, par la pratique de toutes les bonnes œuvres, & dans l'éternité, par une reconnoissance, une louange & un amour qui n'auront point de bornes. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la seconde demande de l'Oraison Dominicale : caracteres & avantage du regne de Dieu sur nous 419

Regnum tuum, Domine, regnum omnium seculorum.

Votre regne, Seigneur, est un regne qui s'étend à tous les siecles. Ps. 144.

LE trône de Dieu est aussi inébranlable que son essence ; à lui seul appartient la gloire & l'empire ; lui seul a sur toutes ses créatures un souverain domaine ; sa puissance est indépendante de tous les événements : les trônes sont renversés, les dominations anéanties, les Rois se succedent ; mais le regne de Dieu est immuable. En vain le pécheur se révolte contre son autorité, par les désobéissances à sa Loi ; en vain les Princes & les Peuples se soulevent contre le Seigneur & contre son Christ ; en vain l'enfer tâche de rendre sa puissance émule de celle de Dieu même : Que le Seigneur se leve, dit le Prophete ; & ses ennemis sont dissipés, leur pouvoir anéanti, & le regne de Dieu demeure inébranlable de siecle en 420
siecle : *Regnum tuum, Domine, regnum omnium seculorum.*

C'est l'étendue, c'est l'accroissement, c'est l'application de ce regne que nous demandons, lorsque nous disons à Dieu dans nos prieres : Notre Pere, que votre royaume nous arrive : *Adveniat regnum tuum.* Ce n'est pas qu'il soit en notre pouvoir, ou d'augmenter l'empire de ce Roi immortel & invisible, ou de restreindre son autorité. Il a établi son regne sans nous, & saura maintenir sans nous toute l'étendue de son pouvoir : mais comme il regne nécessairement sur toutes ses créatures, ou par l'exercice de sa justice, ou par les effets de sa miséricorde, nous le supplions de déposer ce sceptre de fer qui brise les ennemis de son nom, pour ne nous conduire que par l'autorité de cette verge salutaire, de ce bâton pastoral qui fait la consolation de ceux qui le réverent. Voilà le regne qu'il nous est intéressant de voir établir, celui que nous demandons par ces paroles, & dont nous allons tâcher de vous faire pénétrer l'avantage dans cette Instruction ; elle va nous offrir les réflexions les plus utiles.

Il n'en est pas du regne de Dieu sur nous, comme de celui des Puissances établies pour nous gouverner. Quelque étendu que soit le pouvoir des 421
Princes de la terre, il se borne aux objets extérieurs & visibles : ils peuvent bien déterminer notre volonté à exécuter ce qu'ils nous commandent ; mais ils ne peuvent jamais forcer notre cœur à approuver intérieurement ce que l'obéissance ou la crainte lui fait faire ; & le sujet le plus fidele à son Roi dans tous les actes extérieurs & sensibles, peut être aussi intérieurement le plus révolté contre l'abus de l'autorité suprême. Le regne de Dieu, bien différent, s'étend à tout ; il commande à l'esprit ; il assujettit le cœur ; il regle les sens selon sa volonté ; il n'est rien dans l'homme qui ne soit soumis à sa puissance ; & la moindre révolte devient pour nous un crime qui attaque sa souveraineté. Son regne est en même-temps visible & invisible, spirituel & sensible, temporel & éternel : *Regnum tuum, regnum omnium seculorum.*

Regne visible ; les hommages extérieurs qu'on lui rend dans toute l'étendue du monde chrétien, sont les signes sensibles de son pouvoir sur toute créature.

Regne invisible ; il agit sur les cœurs par la foi & la charité, avec l'autorité d'un Souverain. 422

Regne spirituel ; il fait mouvoir, comme il lui plaît, nos cœurs par sa grace,

sans néanmoins gêner notre liberté.

Regne sensible ; par l'assujettissement à la Loi, toutes les actions, toutes les démarches doivent annoncer notre dépendance.

Regne temporel ; tous les instants, tous les lieux sont propres à l'exercice de son pouvoir, & lui seul dispose de tous les événements de notre vie.

Regne éternel ; son empire ne se borne pas au siecle présent ; & quand il aura consommé le salut de ses élus, il regnera sur toutes les créatures dans les siecles des siecles.

Voilà quelle est l'étendue du regne de Dieu, & en même-temps ce que renferme la demande que nous expliquons aujourd'hui : nous désirons que tout ce qui peut contribuer à étendre ce regne en nous & dans le prochain, nous soit accordé par celui qui peut regner sans nous & malgré nous-mêmes : *Adveniat regnum tuum.*

Nous demandons son regne visible, c'est-à-dire, que son culte sur la terre s'étende de plus en plus ; que l'Eglise ne soit point troublée dans l'exercice public de ce culte ; que les temples soient fréquentés, les solemnités célébrées, les instructions écoutées, les Autels révérés, les Saints & 423
les amis de Dieu honorés. Nous demandons qu'il confonde ces langues imprudentes qui osent blasphémer ce qu'elles ignorent, attaquer nos dogmes ou nos cérémonies, calomnier la piété & la vertu. Nous demandons que la connoissance de Jésus-Christ s'étende, & que sa doctrine triomphe de toutes les hérésies qui l'attaquent, de tous les faux systêmes qui l'obscurcissent, de tous les scandales qui la deshonorent. Nous demandons que son Eglise, dont la visibilité est un des caracteres essentiels, soit toujours protégée par les Princes qui nous gouvernent, toujours révérée des peuples, toujours écoutée par ses enfants, toujours crainte & respectée par ses ennemis. Nous demandons que la prédication de l'Evangile parvienne aux extrémités de la terre ; que les nations infideles soient converties ; que les peuples égarés par les nouveautés, soient ramenés ; que le peuple Juif soit rétabli dans ses premiers droits, afin que toute langue confesse qu'il n'est qu'un seul Dieu au ciel & sur la terre, & qu'un seul Jésus-Christ médiateur entre Dieu & les hommes : & cette demande que nous faisons tous les jours, & plusieurs fois le jour, exclut toute indifférence en matiere de Religion, exige que le salut de nos 424

freres nous touche comme le nôtre : de sorte que nous ne cessions de solliciter pour eux comme pour nous la lumiere & la grace. Cette Priere sur-tout condamne le respect humain, cette mollesse coupable qui nous tient dans le silence, lorsque Dieu, sa Religion & son culte sont attaqués devant nous ; & condamne encore plus cette criminelle complaisance, qui engage tant de Chrétiens à écouter avec plaisir & avec applaudissement les plaisanteries sacrileges des incrédules & des indévots, par qui le regne visible de Dieu sur nous est attaqué. Mais quand même nous serions fideles à défendre les droits de ce regne visible, notre zele & nos efforts ne peuvent lui plaire, qu'autant que nous sommes attentifs à entretenir dans nos cœurs son regne intérieur & invisible : second objet renfermé dans cette demande : Que votre royaume nous arrive : *Adveniat regnum tuum.*

Ce regne intérieur est celui dont il est le plus jaloux. Dieu est esprit, & veut être adoré en esprit & en vérité : aussi Jésus-Christ met-il ce culte intérieur en opposition avec le culte extérieur & cérémoniel qu'on rendoit à Dieu sous l'ancienne loi. Les Israélites rendoient leurs hommages 425
sur la montagne de Sion : les Samaritains avoient choisi celle de Garizim pour le centre du culte public ; & Jésus-Christ exclut l'un & l'autre. Le temps va venir, dit-il, où les vrais adorateurs ne seront plus astreints à un lieu & à un temps ; en tout temps & en tous lieux, ils pourront rendre intérieurement à Dieu leurs hommages. Ainsi demander à Dieu que son royaume arrive, c'est lui demander tout ce qui appartient à ce culte : la connoissance des regles & des devoirs que ce culte nous prescrit, les dispositions qui peuvent sanctifier ce culte, la grace qui peut en faire agréer les hommages ; de sorte qu'un Chrétien, pénétré de ces sentiments lorsqu'il prie, s'applique à éloigner de lui tous les obstacles qui peuvent s'opposer à l'établissement & à l'accroissement de ce culte dans son cœur. L'orgueil, par exemple, s'étudie à y élever autel contre autel, à y établir l'amour de la créature aux dépens de celui du Créateur : demander que le regne de Dieu nous arrive, c'est demander que l'orgueil soit réprimé en nous, qu'il n'abuse jamais des dons de Dieu pour flatter l'amour-propre, qu'il ne s'oppose jamais au sacrifice de la propre volonté, qu'il n'aveugle jamais l'esprit au point de lui faire méconnoître l'auteur 426
des graces, le principe de tout don parfait, la fin essentielle de toutes choses. C'est demander que Dieu soit obéi par tout ce qui est en nous ;

obéissance de l'esprit en le soumettant au joug de la foi, obéissance du cœur en le pénétrant d'amour pour la Loi, obéissance de la volonté en l'assujettissant en tout à la volonté de Dieu. C'est demander que rien n'altere en nous cette paix intérieure, qui est comme un des apanages de son regne, & qu'ainsi, les afflictions soient supportées avec soumission, les injures avec patience, les pertes avec désintéressement. En un mot, c'est demander que l'homme tout entier soit à celui qui l'a formé, & que Dieu regne aussi réellement sur nous ici-bas, qu'il regnera sur toutes les créatures pour l'éternité. Aussi ce regne intérieur doit-il être un regne spirituel, & il nous importe de sentir en quoi consiste ce troisieme caractere du regne de Dieu sur nous.

La réflexion précédente nous en donne déja une idée : dès que ce regne est intérieur, il doit agir principalement sur nos ames ; & il faut que l'autorité de Dieu sur elle s'exerce aussi librement, aussi complétement que sa puissance & notre nature l'exigent. Or nous avons vu qu'il l'exerce 427
déja sur notre esprit par la foi ; sur notre cœur, par la charité ; sur notre volonté, par sa loi ; mais il est une autre action de Dieu sur sa créature, qui exige de notre part, & la plus grande docilité, & la plus grande reconnoissance : il agit par sa grace ; & c'est elle que nous demandons encore par ces paroles, Que votre regne nous arrive : *Adveniat regnum tuum.*

Ne cherchons pas à dévoiler un mystere que la sagesse de Dieu tiendra toujours voilé à nos foibles regards : reconnoissons humblement le souverain empire de Dieu sur nos ames, en confessant que la grace de Dieu nous est nécessaire pour concevoir le bien, l'entreprendre & le consommer. Répétons souvent ces paroles de Jésus-Christ pour nous affermir dans cette croyance : Sans moi vous ne pouvez rien faire : *Sine me nihil potestis facere.* N'opposons jamais à l'action de Dieu sur nous une criminelle résistance ; n'abusons pas du don précieux d'une liberté qu'il ne nous a confiée que pour faire éclater davantage son pouvoir sur nos ames ; rendons hommage à l'efficace de cette grace, par une soumission humble, prompte & persévérante ; avouons à notre confusion ; que notre 428
liberté, blessée par le péché, a un besoin continuel de l'appui de cette grace pour agir, & publions, avec reconnoissance, que tout bien vient de Dieu ; & que quand il récompense quelques-unes de nos vertus & de nos œuvres, toutes libres, toutes volontaires qu'elles sont, ce sont toujours

ses dons qu'il couronne. C'est le seul moyen de rendre hommage à ce regne spirituel qu'il a établi dans nos cœurs : & ce regne intérieur & invisible, ayons soin de le manifester au-dehors par la plus grande fidélité à la Loi, afin qu'il devienne, comme il doit l'être, un regne sensible.

En effet, un Chrétien qui aime le regne de Dieu, & qui en désire l'accroissement, s'applique à inspirer, par ses exemples, le respect & l'amour pour la Loi. On ne le voit jamais la sacrifier à ses plaisirs, ou à ses caprices ; il en porte le joug avec liberté & avec joie : de-là son assiduité à la priere, son empressement à se rendre au Temple, son recueillement dans la Maison de Dieu, son zele à célébrer les solemnités, son respect pour le jour du Seigneur, & son attention à s'interdire & à interdire aux autres tout ce qui pourroit en violer la sainteté : sa fidélité à observer les temps destinés à la pénitence & au jeûne : son application à se nourrir de la parole 429
sainte, soit en la recevant de la bouche des Ministres qui l'annoncent, soit en la puisant lui-même dans les livres de piété : son ardeur à fréquenter les Sacrements, & le soin avec lequel il les fait fructifier : sa discrétion dans ses paroles, pour qu'il ne lui échappe rien qui blesse l'honnêteté, la vérité, ou la charité : son indulgence pour le prochain, sa commisération pour les malheureux, sa libéralité envers les pauvres, sa vigilance sur lui-même, & l'uniformité de sa conduite : on voit à tout son extérieur que Dieu regne intérieurement en lui ; & sa conversation est si douce, sa société si aimable, si utile, qu'on est forcé de publier la douceur du regne de Dieu sur lui, & de désirer d'obéir à un si bon Maître. Voilà ce que j'appelle le regne sensible de Dieu ; & ne croyez pas que Dieu rejette ce genre d'hommage, quand il est accompagné, soutenu, sanctifié par les dispositions du cœur. Ce n'est plus ce culte des levres que Dieu réprouve, ce sacrifice matériel que Dieu rejette ; mais le sacrifice intérieur & spirituel rendu sensible par une fidélité extérieure ; & rien n'est plus propre à étendre en nous & dans les autres le regne de Dieu, que cette fidélité à 430
la Loi. Elle conduit à désirer l'accroissement du regne temporel de Dieu sur toutes créatures.

J'appelle regne temporel de Dieu, cette influence nécessaire de sa sagesse & de sa providence sur tous les événements de notre vie : influence nécessaire, puisque, comme nous l'enseignent les éléments de notre foi, rien n'arrive dans le monde sans son ordre spécial, ou sa permission ; que

les pécheurs eux-mêmes, en contredisant, par leurs désobéissances, cette volonté suprême, en exécutent cependant les desseins. Nous ne demandons donc pas, dans la priere du Seigneur, l'établissement de ce regne ; mais nous demandons qu'il nous arrive ; *Adveniat :* c'est-à-dire, que nous soyons si convaincus de l'autorité de Dieu sur nous, que nous fassions dépendre toutes nos actions, toutes nos démarches, de ses desseins ; que nous reconnoissions toujours sa main dans tous les événements de la vie ; que nous rapportions toujours à lui toutes nos entreprises ; que nous n'agissions jamais sans le consulter ; que si quelques événements déconcertent nos vues & nos projets, nous supposions toujours que sa sagesse incompréhensible en a dirigé l'exécution ; que nous nous interdisions toute plainte & tout murmure sur ce qui peut contredire notre volonté, 431
blesser nos intérêts, & affliger notre amour-propre ; & que, pénétrés de ces sentiments, nous nous appliquions à les inspirer aux autres. Voilà ce que j'appelle l'accroissement du regne temporel de Dieu en nous : mais prenons-y garde ; c'est peut-être de tous les caracteres de son regne celui auquel nous faisons le moins d'attention. On rougiroit, quand on fait profession de Christianisme, d'une révolte marquée contre quelqu'un des préceptes de la Loi ; mais on n'est pas aussi attentif à étudier ses desseins, à se conformer aux vues de sa sagesse, à adorer, dans le secret de son cœur, cette influence de Dieu sur tous les événements, & à le bénir lorsque les événements nous offrent quelque contradiction & quelque peine. Cependant l'avénement de son regne éternel & glorieux dépend de l'accroissement de son regne temporel & visible : soyons donc fideles à lui obéir sur la terre, si nous voulons participer à la félicité de ce regne éternel : dernier caractere du regne que nous sollicitons par la Priere Dominicale.

Car, qu'est-ce que le regne de Dieu par rapport à nous ? Tant que nous vivons dans cette vallée de larmes, c'est un regne agité par les passions, 432
attaqué par les ennemis visibles & invisibles. Son trône, dans nos cœurs, est souvent ébranlé par une volonté rebelle à ses ordres. Ainsi il regle tout par sa sagesse, il agit par sa puissance, il assujettit tout à ses desseins ; mais il s'éleve du cœur de la plupart des pécheurs des cris de rebellion & d'indépendance : Nous ne servirons pas : *Non serviemus.* Nous ne voulons pas que celui-ci regne sur nous : *Nolumus hunc regnare super nos.* Je sais que le plus grand nombre des Chrétiens déteste ce langage, & que

les plus fideles le démentent, en demandant à Dieu, avec sincérité, que son royaume arrive : *Adveniat regnum tuum.* Mais l'expérience de leur propre foiblesse leur fait sentir que le regne de Dieu, ce regne parfait & inaltérable qu'il doit établir sur ses créatures, n'est pas de ce monde ; que ce n'est que dans la patrie que nous le servirons sans contrainte, que nous lui obéirons sans efforts, que nous le louerons sans ennui, que nous l'aimerons sans mélange ; & c'est à ce royaume qu'un Chrétien fervent éleve son cœur & son esprit, quand il s'adresse à Dieu dans la priere. Il se représente, avec saint Augustin, ce séjour dans lequel la mort & le 433
péché n'ont plus d'empire, où aucune volonté déréglée ne contredit la volonté de Dieu, où la créature se trouve dans une heureuse impossibilité de désobéir à Dieu, & dans une salutaire nécessité de lui obéir ; & elle s'écrie avec l'Eglise : O quand viendra ce jour heureux ? ce jour où les ténebres du péché n'obscurciront plus à nos ieux la lumiere du soleil de justice ? *O! quando lucescet tuus qui nescit occasum dies ?* O ! quand est-ce que s'ouvrira pour nous cette désirable patrie, où l'ennemi du salut ne viendra plus balancer dans notre cœur l'autorité suprême du Dieu qui nous a créés pour le servir ? *O! quando sancta se dabit quæ nescit hostem patria ?* C'est alors seulement que nous verrons complétement l'accomplissement de nos prieres. Que le regne de Dieu nous arrive : icibas, rien ne peut nous répondre de la durée de ce regne dans nos cœurs : mais quand son royaume nous sera ouvert, rien ne pourra affoiblir son autorité sur nous ; rien ne pourra diminuer notre obéissance, puisque notre culte, nos hommages & notre félicité seront éternels. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la troisieme demande de l'Oraison Dominicale : obligations de l'homme à l'égard de la volonté de Dieu 434

Deus noster in cœlo : omnia quæcumque voluit, fecit.

Notre Dieu est dans les cieux : il a fait tout ce qu'il a voulu. Ps. 113.

LA volonté de Dieu, inséparable de sa puissance, est souveraine comme elle : il est dans les cieux ; & de-là il gouverne en maître toutes les créatures. Maître de la nature, c'est lui qui en a établi les loix ; & elle tient de son immutabilité, par l'exactitude avec laquelle elle exécute ses desseins. Maître des cœurs, il les tient entre ses mains ; il les tourne selon son gré ; il les fléchit quand il le veut ; & la liberté qu'il leur laisse de résister à sa

puissance, loin d'en borner les droits imprescriptibles, ne fait que rendre son autorité plus sensible.

Que faisons-nous donc lorsque nous lui disons, dans nos prieres, que votre volonté soit faite? *Fiat voluntas tua :* n'est-ce pas insulter, en 435
quelque sorte, à cette volonté, & faire entendre que nous pouvons la gêner par notre résistance? Ha! comprenons bien cette vérité, d'où dépend essentiellement notre salut éternel. Dieu a fait & fait encore tout ce qu'il veut : *Omnia quacumque voluit, fecit :* il le fait & le fera sans nous & malgré nous. Mais l'intérêt de notre salut exige que nous agissions avec lui, en lui & par lui. Or lui demander l'accomplissement de sa volonté, c'est lui demander la conformité de la nôtre à ses ordres; c'est confesser devant lui qu'il peut tout, & que nous ne pouvons rien; mais que, par sa grace, nous pouvons participer à sa toute-puissance; & que toutes les fois que nous voulons ce qu'il veut, il veut lui-même tout ce que nous voulons : c'est lui demander sur-tout l'accomplissement de cette volonté, qui opere efficacement notre sanctification, en nous la faisant désirer, opérer & consommer. Pénétrons-nous donc, & de l'étendue, & de l'utilité de cette priere.

Il ne s'agit point ici de mesurer l'étendue de la volonté de Dieu : celle de l'homme, toute bornée qu'elle est, n'est pas facile à suivre dans ses désirs & dans ses projets : qui osera sonder l'immense vouloir d'un Dieu? Nous 436
ne jugeons de cette volonté suprême, que par les effets sensibles de sa toute-puissance : mais qu'est-ce que son opération extérieure, en comparaison de l'immensité de ses desseins? Que l'homme donc se contente de rentrer en lui-même; qu'il se borne à examiner la volonté de Dieu, par rapport à son salut; & il trouvera dequoi s'occuper utilement; & sa vie toute entiere, suffira à peine pour connoître cette volonté sainte sous ce seul rapport. Oui, Dieu veut notre salut : il l'a voulu au moment où il a formé l'homme à son image & à sa ressemblance, puisqu'il l'a créé dans l'innocence & dans la sainteté; qu'il l'a doué de tous les dons de sa bonté & de sa miséricorde, & l'a destiné à le posséder éternellement. Dieu n'a pas cessé de vouloir notre salut, malgré l'ingratitude & l'infidélité de l'homme, puisque le moment où se lance l'anathême, est celui où éclate davantage la miséricorde. L'homme est condamné à la mort; & dès cet instant, la mort est l'époque de son bonheur éternel : il est assu-

jetti au démon par sa concupiscence ; & ce serpent infernal est assujetti lui-même à celui qui, dans la plénitude des temps, naîtra de la femme, 437
pour être la rédemption du genre humain. Dieu ne se lasse pas de vouloir notre salut, malgré les prévarications multipliées des hommes : toute chair a corrompu sa voie ; mais Dieu se ménage un Juste, qui, échappé au déluge universel, perpétuera une race que Dieu pouvoit maudire dans sa justice, & qu'il veut bien sauver dans sa miséricorde. D'âge en âge, cette volonté de Dieu se perpétuera : ainsi il bénit Abraham, tandis qu'il embrase Sodome ; il sauve son peuple, tandis qu'il engloutit l'Egyptien ; il défend Israël, & extermine les Cananéens ; il réprouve enfin son peuple, & appelle les Gentils ; & par ce mélange de sévérité & de douceur, de justice & de miséricorde, il annonce aux pécheurs de tous les temps cette volonté bienfaisante de nous sauver. Mais notre volonté est-elle d'accord avec la sienne ? Car c'est sur ce point qu'il veut que nous intéressions sa bonté dans nos prieres. Or, pour pouvoir nous répondre de l'accord de sa volonté avec la nôtre, il est trois considérations bien essentielles, & qui sont toutes trois renfermées dans cette demande : Que votre volonté soit faite ; *Fiat voluntas tua :* c'est-à-dire, premiérement, qu'elle soit connue ; secondement, qu'elle soit respectée ; troisiémement, qu'elle soit exécutée. 438
De notre part, voilà les différents points qu'embrasse cette priere.

Volonté de Dieu : comment nous devons demander à Dieu qu'il nous la fasse discerner, cette volonté sainte, afin que nous sachions la distinguer des illusions de l'amour-propre, des préjugés de l'intérêt, des maximes du siecle. Quoique sa volonté soit clairement expliquée dans le Décalogue, cependant que de difficultés s'élevent sur les différents objets qui peuvent y avoir rapport ! quelle est la cause de ces consultations sans nombre qu'on adresse aux Ministres dépositaires & interpretes de la Loi de Dieu ? sinon de l'ignorance où on vit de cette loi, & du peu d'intelligence avec laquelle on étudie sa volonté. Cette volonté divine seroit claire, si les passions n'élevoient pas dans le cœur, des nuages épais qui l'obscurcissent. Ainsi, quand nous disons à Dieu : Que votre volonté soit faite ; *Fiat voluntas tua ;* nous lui demandons qu'il nous ouvre les ieux de l'esprit sur les préceptes de sa Loi ; qu'il dissipe cette malheureuse corruption, dont les vapeurs nous aveuglent, quand il s'agit de faire l'application de ces préceptes ; qu'il fasse taire en nous & hors de nous, tant de voix importunes qui cherchent à nous étourdir sur ses Commandements ; 439

de sorte que dans chacune de nos actions, nous voyions clairement ce qu'il exige, ou ce qu'il défend ; ce qu'il approuve, ou ce qu'il rejette. Ne nous attendons pas qu'il opere pour nous un miracle, & nous manifeste sa volonté, comme il le fit autrefois aux Patriarches de l'ancienne Loi. Mais convaincus que Dieu est encore plus près de nous, qu'il ne l'étoit de ces hommes privilégiés, ne négligeons pas de l'interroger dans chacune de nos entreprises, de l'appeller dans chacune de nos tentations, & de lui rapporter chacune de nos démarches. Ses réponses ne seront pas, à la vérité, aussi sensibles ; mais elles seront aussi sures ; & sur-tout prenons bien garde aux moyens que nous employons pour connoître sa volonté. Un des grands abus que nous commettons, c'est de consulter Dieu avec duplicité de cœur ; & alors c'est le tenter : de l'interroger avec la disposition de suivre notre volonté propre ; & alors c'est l'outrager. Reconnoissons dans ce double abus, l'injustice de notre conduite. On trouve quelque incertitude dans l'application de quelqu'un des préceptes ; on consulte pour en trouver la solution : c'est alors qu'il faudroit dire : *Fiat voluntas tua :* Seigneur, que votre volonté soit faite : c'est-à- 440
dire, Mettez sur mes levres cet esprit de vérité, qui expose mes difficultés & mes doutes avec simplicité & droiture, & inspirez vous-même les réponses qui doivent diriger mes pas dans les sentiers de votre justice ; qu'aucun égard, qu'aucun ménagement pour ma foiblesse, ne retienne la vérité captive dans la bouche de celui qui doit me répondre de votre part. Mais cette priere n'est-elle pas démentie, quand on se dissimule à soi-même l'état de la question ; qu'on embarrasse la difficulté, en l'enveloppant d'une multitude de circonstances étrangeres ; qu'on insiste plus fortement sur les motifs qui peuvent favoriser la cupidité, tandis qu'on voile les raisons qui pourroient décider le jugement le moins favorable à notre amour-propre ? N'est-ce pas dire à Dieu : Que ma volonté soit faite préférablement à la vôtre ; ou du moins lui demander de mettre à sa volonté des restrictions & des réserves, qui s'accordent avec les intérêts de nos passions ? Pénétrons-nous donc de cette vérité toutes les fois que nous nous adressons à Dieu dans la priere : que lui demander sa volonté, c'est lui en demander la connoissance ; c'est le supplier de ré- 441
pandre sur nous l'intelligence & la lumiere ; c'est le conjurer de dissiper les ténebres qui nous environnent ; c'est appeller à notre secours cet Esprit de droiture & de justice, qui peut seul éclairer nos pas, diriger toutes

nos démarches. Mais la volonté de Dieu, comment il faut qu'elle soit respectée ; c'est le second objet qui doit nous occuper dans cette demande de l'Oraison Dominicale.

Respecter la volonté de Dieu, c'est se taire, quand il agit d'une maniere qui contrarie notre raison ; adorer, quand il nous traite selon les regles de sa justice ; attendre, lorsqu'il differe de répondre à nos supplications & à nos vœux : trois grands devoirs, auxquels tous les événements de notre vie nous rappellent, & que nous avons souvent le malheur de méconnoître.

Se taire, premiere obligation. Ne nous a-t-il pas dit, par la bouche de son Prophete : O ! enfants des hommes, mes voies ne sont pas vos voies, & le ciel est moins distant de la terre, que vos pensées ne sont éloignées des miennes : & nous voulons juger des événements selon nos intérêts & nos caprices ! & nous voudrions assujettir la Sagesse suprême à nos vues ! & parce que les événements ne se disposent pas selon nos combinaisons 442
& nos calculs, nous supposons qu'il subsiste dans cette union une sorte de désordre auquel Dieu ne remédie pas, ou parce qu'il ne s'en occupe pas, ou parce qu'il ne le peut pas ! Ainsi, que le méchant prospere & que le juste gémisse dans l'oppression ; que Dieu répande la désolation dans les familles les plus chrétiennes, tandis qu'il place des monstres & des impies dans les plus hauts emplois ; qu'il souffre que l'irréligion leve la tête, & que son Eglise & sa vérité languissent dans l'opprobre : autant de scandales pour le Chrétien peu soumis à la volonté de Dieu ; parce qu'il mesure sur ses propres pensées les vues adorables du Créateur ; parce qu'il appelle du tribunal suprême à sa propre raison, pour juger de ce qui la surprend & l'étonne. Mais le Chrétien fidele, avec ce seul mot, *Fiat*, Qu'il soit fait ainsi que vous le voulez, répond à toutes ces difficultés, appaise toutes ces inquiétudes ; & sans appercevoir la fin que Dieu se propose, il la conçoit toujours digne de sa sagesse, de sa puissance & de sa miséricorde ; & cette soumission générale aux événements qui lui sont étrangers, le conduit à adorer cette même sagesse dans les coups salutaires qu'elle nous porte, pour nous purifier & pour nous éprouver. 443

Fiat voluntas tua, dit un Chrétien docile ; & à cette seule priere, prononcée avec foi, ses murmures s'appaisent, ses maux s'adoucissent, son esprit se calme, & son cœur est consolé ; *Fiat voluntas tua :* c'est-à-dire, Dans tous

les genres d'épreuves qui nous affligent, je reconnois que mes péchés m'attirent l'affliction, & qu'il m'est avantageux que vous m'en fassiez ici-bas porter la peine. Je sais que mes vertus sont souvent ternies par l'orgueil secret qui me dévore, & il m'est utile que vous preniez soin de les épurer. J'ai appris de votre bouche & de vos exemples, que le royaume des cieux souffre violence ; & c'est pour m'y faire entrer, que vous me pressez par la tribulation : *Fiat, fiat.* Ha ! je ne me lasserai pas de vous le répéter : Faites, Seigneur, faites selon votre miséricordieuse volonté ; coupez tout ce que la corruption de ma nature a produit en moi d'injuste & de criminel ; brûlez tout ce que mes passions ont fait germer en moi de défectueux & de mauvais. Et quel risque puis-je courir à vous laisser faire, vous qui êtes si juste, si saint, si sage & si bon ? Quel risque ne courrois-je pas, si je voulois me conduire moi-même ; moi qui suis si foible, si 444
lâche & si imparfait ? N'écoutez pas les cris de la nature qui se plaint ; n'écoutez pas même le gémissement que m'inspire la foi, lorsqu'il n'est pas encore temps de m'exaucer ; & que cette foi m'apprenne à attendre vos moments, & à me soumettre à vos délais. C'est encore un hommage de respect que je dois à votre volonté sainte.

Autant il est certain que tout ce que nous demandons au Pere, au nom de Jésus-Christ, nous est promis & accordé, autant l'est-il qu'on n'obtient que ce qui est demandé selon l'esprit de Jésus-Christ. Or l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de soumission, qui laisse au Pere à marquer les temps & les moments qui ont été choisis par sa puissance : l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de sagesse, qui étudie & suit toujours les regles les plus sures & les plus utiles, & fait dépendre ces regles de la volonté de Dieu. N'est-ce pas cet esprit qui doit nous inspirer ces paroles : *Fiat voluntas tua :* Que votre volonté soit faite ? & ces paroles une fois prononcées, ne seroit-ce pas en contredire le sens, que de prétendre assujettir la bonté & la libéralité de Dieu à nos vues particulieres ? D'où vient 445
donc que tant de Chrétiens se livrent à l'ennui, au dégout de la priere, parce qu'ils n'en reçoivent pas toujours l'effet ? Ha ! c'est que l'esprit de Jésus-Christ ne les anime pas dans ce saint exercice ; c'est qu'ils ne se pénetrent pas de cette vérité essentielle que Dieu nous exauce quand il le faut, & que souvent nous sommes plus miséricordieusement écoutés quand il se tait & qu'il differe, que quand il répond en nous accordant l'effet de nos demandes.

Nous avons vu, jusqu'à présent, dans cet article de l'Oraison Dominicale, la volonté de Dieu étudiée, respectée ; voyons-la maintenant exécutée. C'est la troisieme obligation que nous prescrit cette divine priere ; c'est en même-temps la plus étendue de nos obligations. Car on compte un grand nombre de Chrétiens qui étudient & paroissent respecter la volonté de Dieu : mais que sert-il donc de répéter plusieurs fois le jour : Seigneur, que votre volonté soit faite, si on met volontairement obstacle à l'exécution de cette volonté ? & on est censé s'y opposer formellement, toutes les fois qu'on ne consulte que son intérêt, ou son orgueil, dans les entreprises qu'on se propose ; toutes les fois que la crainte des hommes 446
empêche d'avancer dans la pratique du bien, ou détermine à commettre quelque injustice ; toutes les fois qu'on sacrifie le service de Dieu à son indolence, ou à sa paresse ; toutes les fois que l'on contredit les vues de la sagesse, de la providence, de la miséricorde, ou de la justice de Dieu, en tentant le Seigneur par la témérité de ses entreprises, en ne le servant pas dans le pauvre, lorsqu'il a besoin de notre secours, en conservant contre son prochain des sentiments de haine & d'aigreur, en tolérant avec mollesse les désordres qu'on pourroit reprendre : dans toutes ces circonstances, & dans beaucoup d'autres qu'il est impossible de détailler, Dieu n'est point obéi, & la priere qu'on lui fait, devient un véritable outrage, parce qu'on lui demande ce qu'on ne veut pas obtenir ; parce qu'on le défie, en quelque sorte, d'exécuter une volonté pour laquelle on ne se sent que de l'opposition & de la répugnance.

Il faudroit donc, toutes les fois qu'on adresse à Dieu cette priere, se pénétrer du sentiment qu'exprimoit le Prophete, lorsqu'il disoit : Oui, Seigneur, je l'ai fermement arrêté dans mon cœur, & je le jure solemnellement devant vous : *Juravi & statui :* je veux accomplir, avec la plus 447
scrupuleuse exactitude, les préceptes de votre Loi : votre volonté souveraine n'a pas besoin de mon consentement pour s'accomplir ; mais j'ai besoin moi-même de l'accomplissement de cette volonté pour opérer ma sanctification. Il n'est pas un iota de votre Loi qui ne doive être exécuté, pas une seule de vos paroles qui ne doive avoir son effet ; mais malheur à moi si l'un & l'autre s'exécute contre mon gré & malgré mes révoltes. Que votre volonté soit faite ; c'est-à-dire, Faites-moi vouloir tout ce que vous voulez, entreprendre tout ce que vous commandez, exécuter tout ce qui peut vous plaire & vous honorer, afin que je jouisse éternellement

de tous les biens que vous me préparez. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION, Suite de la précédente sur la troisieme demande de l'Oraison Dominicale : parallele entre la conduite des saints Anges & les devoirs de l'homme à l'égard de la volonté de Dieu

Benedicite Domino, omnes Angeli ejus, potentes virtute, facientes verbum illius.

Bénissez le Seigneur, vous qui êtes ses Anges, à qui il communique son pouvoir pour en faire les Ministres de ses volontés. Ps. 102.

VOILA ce qui se passe dans le ciel, & voilà en même-temps ce qui doit se passer sur la terre. Là le Seigneur est honoré par cette multitude innombrable d'Esprits bienheureux, de tous les ordres & de tous les rangs ; *Benedicite Domino, omnes Angeli ejus :* ici-bas il a le même droit aux hommages de toute créature intelligente & raisonnable. Là il a revêtu ses Anges d'une puissance proportionnée à la diversité de leurs ministeres, & cette puissance n'est qu'un écoulement de la sienne ; *Potentes virtute :* ici il a préparé des graces de toutes les natures, selon l'étendue des devoirs qu'il prescrit à chacun de nous. Là il a établi ces purs esprits pour ses ambassadeurs & les ministres de sa volonté suprême ; *Facientes verbum illius :* ici il confie à chacun de nous l'exécution d'une partie de cette volonté sainte ; de sorte qu'il est vrai de dire avec le Prophete, en parlant de l'homme : Que vous êtes admirable & miséricordieux, ô mon Dieu ! tout vil, tout méprisable que soit l'homme, par son origine terrestre, vous ne l'avez placé qu'un peu au-dessous des Anges : *Minuisti eum paulò minùs ab Angelis.*

Mais pourquoi nous a-t-il élevés à un rang si fort au-dessus de la bassesse de notre nature ? Nous trouvons la réponse à cette question dans la suite de la demande que nous vous expliquions le mois dernier ; *Sicut in cœlo & in terra :* Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans les cieux ; c'est-à-dire, qu'il veut être servi sur la terre comme on le sert dans le ciel. Nous pouvons trouver dans ces paroles de grands motifs d'émulation, de grands sujets de consolation, de puissants moyens de fidélité dans l'exécution de la volonté de Dieu. Développons ces trois idées : elles vont renfermer de salutaires réflexions.

Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu ! dit le Prophete, pour que vous vous souveniez de lui ; & le fils de l'homme, pour que vous comptiez pour quelque chose son obéissance & son zele à vous servir ? comme si, reprend saint Bernard, l'homme, par sa nature, n'étoit pas cendre & poussiere ; & par sa corruption, un vil rebut destiné à la pourriture & aux vers. C'est cependant cet homme que Dieu choisit, après ses Anges, pour le rendre dépositaire de sa puissance, & ministre de sa volonté : il faut donc que l'homme puise, dans la conduite même des Anges, les regles qui peuvent diriger son obéissance & animer sa fidélité. Or j'ai dit que nous trouvons, dans la soumission des Esprits bienheureux, premiérement, de grands motifs d'émulation ; secondement, de grands sujets de consolation ; troisiémement, de grands moyens de fidélité dans l'exécution de la volonté de Dieu.

De grands motifs d'émulation : nous ne connoissons les saints Anges, dans les divines Ecritures, que par leur empressement & leur zele à accomplir la volonté de Dieu. Nous les voyons employés à une diversité de 451
ministeres, qui nous figurent admirablement cette diversité de devoirs que la Providence de Dieu nous impose : les uns sont les ministres de sa miséricorde, pour consoler les hommes dans leurs peines ; les autres sont les exécuteurs de sa justice, pour frapper les pécheurs au milieu de leurs crimes : ceux-là sont les organes de sa sagesse, pour les diriger dans les voies du salut ; ceux-ci sont les dépositaires de sa puissance, pour les protéger & les défendre contre leurs ennemis. Mais avec quelle fidélité accomplissent-ils ces différents ministeres ! L'Ecriture compare leur activité & leur zele à un feu brûlant, *Ignem urentem*, qui anime tout ce qui est languissant, éclaire tout ce qui est ténébreux, consume tout ce qui est défectueux & criminel. Rien ne les arrête quand il s'agit d'obéir : ni l'endurcissement des habitants de Sodome, ni les doutes des Moïse, des Gédéon, des Zacharie, ni la sévérité des arrêts qu'ils sont forcés de prononcer contre le coupable, parce qu'ils ne connoissent d'autorité que celle de Dieu, & que leur cri de victoire, &, en quelque sorte, le ralliement de ces armées célestes, est renfermé dans ces paroles : *Quis ut Deus ?* Qui 452
est semblable à Dieu ? Voilà les modeles que Jésus-Christ nous propose, quand il nous dit que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme dans les cieux ; c'est-à-dire, que rien ne doit nous répugner, ni nous arrêter, quand Dieu commande ; c'est-à-dire, que nous devons faire taire la

chair & le sang, quand l'un ou l'autre réclame contre la Loi de Dieu ; c'est-à-dire, que, comme les Anges, nous devons servir chacun des attributs de Dieu ; sa sagesse, par la décence de notre conduite & la prudence de nos discours ; sa providence, par les soins que nous prenons du Pauvre, & l'attention à prévenir ou soulager ses besoins ; sa bonté, par la douceur envers nos égaux ; sa clémence, par notre patience au milieu des injures, & notre indulgence envers nos ennemis ; sa justice, par notre zele à défendre les intérêts de sa gloire, & notre ardeur à contredire ceux qui le méprisent ; de sorte que nous entretenions avec les Anges qui sont dans le ciel, un saint concert de louanges & de soumission ; que nous soyons, par la pureté de nos mœurs & la fidélité de nos œuvres, les anges de la terre, comme ils le sont du ciel : *Sicut in cœlo & in terra :* Destinés à être un jour associés à ces Esprits bienheureux, pour louer & aimer sans 453
fin celui qui est infiniment aimable, commençons dès ici-bas ce saint apprentissage, & ne craignons pas que ces saintes Intelligences voient avec jalousie les efforts que nous ferons pour les imiter. Jaloux uniquement de la gloire du Dieu qu'ils servent, ils sont sans cesse occupés à lui former de vrais adorateurs ; & c'est un des plus puissants motifs de consolation que nous présente cette demande de l'Oraison Dominicale ; *Sicut in cœlo & in terra ;* Sur la terre comme dans le ciel. Oui, les Anges, par leur fidélité, honorent Dieu ; & nous, en les imitant ici-bas, nous trouvons la gloire & la consolation la plus solide.

Quand Jésus-Christ veut offrir à ses Disciples une idée du bonheur du ciel, il n'emprunte aucune des images magnifiques dont se sert souvent notre imagination pour se peindre les joies de l'éternité : il se contente de dire que les Elus seront semblables aux Anges de Dieu dans le ciel : *Erunt sicut Angeli Dei in cœlo ;* & cette image suffit bien, toute simple qu'elle est, pour enflammer nos désirs ; mais elle est bien propre encore à animer ici-bas notre fidélité. On peut dire du Juste obéissant & fidele, qu'il est sur la 454
terre semblable aux Anges de Dieu qui sont dans le ciel ; *Sicut in cœlo & in terra :* parce que sa conversation est déja dans les cieux ; parce qu'il ne tient à la terre que par les besoins inséparables de la nature ; mais qu'il en est séparé par les dispositions du cœur, parce que tout en lui tient plutôt de la nature des Anges, que de l'humanité : il vit comme les Anges dans la présence continuelle de son Dieu ; il est comme eux attentif à écouter ses ordres ; il ne fait comme eux de démarches, que conformé-

ment à sa divine volonté. Je ne puis mieux me figurer un Chrétien fidele, que sous l'image d'un de ces Anges que Dieu députoit de temps en temps, sous une forme humaine, aux Patriarches ses serviteurs : ils portoient un corps visible ; leur esprit en animoit les ressorts ; mais ils n'en jouissoient pas moins de la vue de Dieu ; ils n'en conservoient pas moins la liberté qui convient à des Esprits célestes. Ils paroissoient assujettis aux besoins de la nature, & sembloient extérieurement y satisfaire ; mais, comme le dit l'un d'entr'eux, ils se nourrissoient d'un mets invisible ; & cette nourriture n'étoit autre que Dieu même. Ha ! qu'on me montre un Chrétien parfait ; & je trouve l'application de cette figure : c'est vraiment un Ange 455
dans un corps mortel ; sa foi le tient fermement attaché à son Dieu, qu'il voit par-tout & en tout ; son espérance le fait jouir réellement de la béatitude qu'il attend, sans que les afflictions de la vie puissent le distraire de son attente ; sa charité est l'aliment invisible dont il se nourrit ; & cet aliment lui fait supporter les dégouts attachés à la vie présente. On peut lui rendre le consolant témoignage qu'une femme d'Israël rendoit à David : Vous êtes comme un Ange de Dieu, qui n'est, ni enflé par les prospérités humaines, ni abattu par les adversités. Il est pur comme les Anges, parce qu'il tient toujours la chair assujettie à l'esprit, par la vigilance & la mortification ; il est docile comme les Anges, parce qu'il fait de la volonté de Dieu, son étude continuelle ; il est désintéressé comme les Anges, parce qu'il ne voit rien ici-bas qui soit digne de fixer son cœur. Par la sainteté de ses exemples, la douceur de sa conversation, sa bienfaisance envers le malheureux, la prudence de ses conseils, il fait ici-bas, à l'égard de ses freres, la fonction d'Ange visible, d'Esprit consolateur ; en un mot, il retrace sur la terre ce qui se passe dans les cieux, où tous se 456
rapporte à la gloire de Dieu & à l'utilité de ses créatures : *Sicut in cœlo & in terra.* N'ai-je pas eu raison de dire que nous pouvons trouver dans ces paroles de grands sujets de consolation ? & n'en est-ce pas une vraiment touchante pour un Chrétien, de pouvoir posséder dans un corps mortel, les privileges des Esprits immortels & invisibles ? Mais nous trouvons encore dans ces paroles de puissants moyens d'accomplir la volonté de Dieu.

C'est en présence des Anges, dit le Prophete, que je vous louerai, ô mon Dieu ! *In conspectu Angelorum psallam tibi.* Si je ne vous perds pas de vue, je suis assuré de leurs inspirations pour me porter au bien, & de leur pro-

tection auprès de vous, pour m'obtenir la grace de l'opérer. Ainsi, quand je demande qu'il en soit de la terre comme du ciel ; *Sicut in cœlo & in terra ;* c'est une espece d'accord que je fais avec les Anges, de penser comme eux, d'agir comme eux ; c'est une espece de traité que je fais avec ces Esprits bienheureux, de les prendre pour modeles & pour guides ; c'est une espece de serment que je fais devant Dieu, d'étudier sa volonté, comme le font ces Esprits que l'Ecriture appelle ses ministres & les exécuteurs de ses ordres : *Administratorii spiritus.* Ecoutons donc tout ce que l'Ecriture 457
nous dit des saints Anges, & appliquons-le aux devoirs que notre dépendance nous impose envers Dieu : ils vont être notre regle. Si quelque chose nous arrête dans cette méditation importante, c'est, parmi tant de traits qui caractérisent leur docilité, le choix de ceux qui peuvent se rapprocher davantage de notre condition ici-bas.

Tous les Chrétiens ne sont point appellés, comme l'Archange saint Michel, à combattre contre Lucifer ; mais tous ont des tentations à vaincre, de dangereuses suggestions à repousser. Tous ne sont point députés, comme Raphaël, pour consoler de vertueux Israélites dans leur captivité ; mais tous sont appellés à exercer les œuvres de miséricorde envers les malheureux. Tous ne sont point éclairés, comme Gabriël, pour manifester les mysteres incompréhensibles de la sagesse & de la miséricorde de Dieu ; mais tous sont destinés à les étudier, ces mysteres, à s'en instruire, & à communiquer aux autres les lumieres qui peuvent tendre à leur instruction & à leur édification. Or, dans toutes ces circonstances, un Chrétien doit dire ; *Sicut in cœlo & in terra :* Qu'il en soit de la terre
comme du ciel ; c'est-à-dire, que mon obéissance ne connoisse point de 458
bornes ; qu'elle résiste aux efforts de l'ennemi, qui voudroit soumettre votre Loi à ma volonté propre ; que cette obéissance me fasse dire en toutes circonstances, comme le Chef de la milice céleste : *Quis ut Deus ?* Qui est semblable à Dieu ? afin que devant Dieu tout s'humilie & se taise en moi : ma raison, quand elle ose contredire les vérités de la foi ; ma volonté, quand elle ose réclamer contre les préceptes de la Loi ; ma mollesse, quand elle répugne aux œuvres de la pénitence ; afin que Dieu soit servi en moi, comme il l'est dans le séjour de sa gloire ; *Sicut in cœlo & in terra :* c'est-à-dire, que ma charité envers le prochain, doit être l'émule de celle de ces Esprits bienheureux. Ha ! si nous pouvions percer le voile qui nous cache ces Intelligences spirituelles, nous les verrions sans cesse

occupées à veiller sur nous, à écarter de nous les dangers qui nous menacent. Si nous pouvions pénétrer cette sainte inquiétude qui les agite, lorsque nous sommes près de consentir au péché, la douce joie qu'ils ressentent, lorsque nous accomplissons quelques œuvres de justice, à ce spectacle nous nous sentirions excités à dire à Dieu : *Sicut in cœlo & in* 459
terra : Que la terre, ô mon Dieu ! serve votre providence & votre miséricorde, comme l'une & l'autre sont honorées & servies dans les cieux ; que chacun de nous devienne pour son prochain un Ange tutélaire, qui écarte de lui tout danger, qui s'étudie à lui procurer tous les secours que son indigence exige ; c'est-à-dire enfin, Qu'il faut ici-bas, comme dans les cieux, que Dieu soit connu & adoré dans ses mysteres ; *Sicut in cœlo & in terra :* & la soumission des Anges est encore sur cet objet notre modele. Ils voient, il est vrai, Dieu face à face ; & rien ne doit être obscur, ni mystérieux pour eux : cependant pourquoi les Séraphins se couvrent-ils le visage de leurs ailes ? pourquoi, selon le langage de l'Eglise, les Anges sont-ils en la présence du Seigneur dans un saint tremblement ? *Trementes adorant Angeli.* N'est-ce pas l'effet de cette soumission qui fait leur caractere, & qui doit faire le nôtre ? Ne nous apprennent-ils pas à croire sans raisonner, à laisser toujours baissé ce voile que Dieu a répandu sur ses mysteres, à ne le soulever jamais par une indiscrete curiosité, à nous pénétrer de l'esprit de ces mysteres, pour nourrir en nous la confiance, la reconnoissance & l'amour ? 460

Concluons de toutes ces réflexions, que notre obéissance envers Dieu ne nous sera utile qu'autant qu'elle remplira ces différents devoirs ; & que c'est l'accomplissement de ces obligations que nous demandons par ces paroles : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo & in terra.*

Oui, mon Dieu, que votre volonté soit faite sur la terre comme dans les cieux : & de qui pourrai-je apprendre à vous honorer comme vous méritez de l'être, si ce n'est de ces pures Intelligences que vous avez formées pour être les ministres de vos volontés ? Continuellement éclairés par les rayons de votre lumiere divine, toujours enivrés du spectacle de votre gloire, ils savent combien est saint le Dieu que nous adorons, combien est absolue son autorité & sa puissance, combien sont justes ses volontés & ses desseins, combien sont ineffables ses récompenses & ses délices. Ha ! Seigneur, si nous ne pouvons encore, comme ces Esprits

bienheureux, voir, sans énigmes & sans nuages, cette Majesté suprême qu'ils adorent, faites au moins que nous l'adorions comme eux en esprit & en vérité ; que nous l'honorions comme eux par notre soumission ; que nous la servions comme eux dans le temps par notre fidélité, afin que 461
nous puissions la louer avec eux par des cantiques éternels : *Incessabili voce dicentes :* Amen.

INSTRUCTION. Sur la quatrieme demande de l'Oraison Dominicale : ce que renferme la demande du pain quotidien matériel

Non in solo pane vivit homo.

L'homme ne vit pas seulement de pain. Matth. 4.

CES paroles de l'Evangile ne contredisent point la demande que Jésus-Christ a renfermée dans l'Oraison Dominicale : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :* mais elles servent à l'expliquer. L'homme vit d'un pain matériel & grossier ; il lui est donc essentiel de le demander à celui qui prend soin de ses créatures. Mais ce pain ne suffit pas pour nourrir en lui une substance spirituelle bien plus excellente que son corps : il faut donc que, dans cette même demande, cette nourriture invisible & supersubstantielle soit ren- 462
fermée. De-là, quelle étendue ne peut-on pas donner à ces paroles ? C'est un aveu que nous faisons de notre misere universelle, puisque le pain de l'ame & celui du corps ne nous sont donnés qu'à titre de grace : *Da nobis.* C'est un témoignage que nous rendons à la puissance du Dieu qui nous écoute, puisque nous reconnoissons que sans lui nous éprouverions chaque jour le poids d'une indigence irrémédiable : *Panem quotidianum.* C'est un acte de soumission & de confiance que nous faisons à la providence de Dieu, puisque nous nous bornons aux besoins du jour, sans oser les étendre même au jour qui doit le suivre : *Da nobis hodie.* Mais disons que si cette demande est une de celle qui a le plus d'étendue, elle est peut-être celle à laquelle nous mettons habituellement plus de restriction & de réserve. En effet, qu'avons-nous intention de demander à Dieu par ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ?* Est-ce simplement tout ce qui peut entretenir en nous cette vie terrestre & périssable ? Mais, d'abord, demandons-nous ces secours avec la sage discrétion, la juste réserve que nous prescrit cette priere ? Sont-ce les biens 463

spirituels qui sont l'objet de notre demande ? mais donnons-nous à nos vœux la juste étendue qu'exigent ces sortes de besoins ? Deux considérations que nous offre cette priere, & qui peuvent fournir la matiere de deux Instructions : le pain quotidien, considéré comme la nourriture du corps, doit être demandé avec réserve. Suivez-moi dans l'examen de cette proposition.

Si nous faisions plus d'attention à tout ce qui se passe sous nos ieux, nous appercevrions facilement les soins paternels de la divine Providence pour toutes ses créatures ; & nous n'aurions pas besoin qu'on nous répete si souvent l'avertissement que Jésus-Christ nous donne dans le saint Evangile, de considérer les lis des champs, qui ne préparent pas le vêtement éclatant qui les couvre, & les oiseaux qui ne moissonnent point & n'amassent point la nourriture qui doit conserver leur existence. Nous admirerions cette sage distribution de la Providence, qui ayant créé assez de bien pour l'usage de ses créatures, fait trouver à chacune ce qui lui est nécessaire, à proportion de la confiance qu'elle met dans sa bonté. Je dis, à proportion ; car tandis que les créatures inintelligentes ne manquent jamais de ce nécessaire, pourquoi des ames raisonnables 464
sont-elles réduites à soupirer après les nourritures les plus grossieres ? Dieu, dit le Prophete, ne refuse pas le secours aux petits du corbeau qui l'invoquent : *Invocantibus eum.* Pourquoi paroît-il le refuser aux enfants des hommes, sinon parce que ceux-ci ne sont point fideles à l'invoquer ? Les animaux, incapables d'adresser à Dieu leurs prieres, l'invoquent du moins, par leur soumission, à l'ordre général que leur a prescrit le Créateur ; & l'homme, capable de présenter à Dieu ses besoins, l'irrite par ses inquiétudes & ses injustes désirs. Voyons comment cette demande de l'Oraison Dominicale peut remédier à ces abus : *Donnez-nous notre pain quotidien ;* c'est-à-dire, Donnez, Seigneur, premiérement, un pain suffisant à celui qui en est privé ; secondement, le bon usage de ce pain à celui qui le reçoit ; troisiémement, la juste distribution de ce pain à celui qui l'a reçu avec abondance.

Donnez le pain quotidien à celui qui en est privé. Comprenons bien le sens de cette demande : car, pourquoi Jésus-Christ met-il cette Priere dans la bouche du riche comme dans celle du pauvre ? Qu'est-ce que demander le pain quotidien ? Quand on jouit d'une fortune capable de l'as- 465

surer bien au-delà de l'extrêmité de la vieillesse, & d'en laisser encore, de génération en génération, à ceux qui recueilleront notre héritage, n'est-ce pas outrager Dieu au lieu de l'invoquer ? Non, je ne demande pas mon pain personnel, mais notre pain commun : mon cœur, pénétré de reconnoissance de ce que Dieu a daigné pourvoir à mes besoins, doit penser aux besoins de ses freres ; & de ce sentiment de reconnoissance, il doit passer aux sentiments de sensibilité que doit lui inspirer l'indigence de ses semblables, & dire, de toute la plénitude de ce cœur ; Donnez-nous : *Da nobis :* ne rejettez aucune de vos créatures de cette prévoyance miséricordieuse qui suffit à tous les besoins : qu'il n'en soit pas une seule qui n'éprouve, de votre part, ce sentiment de commisération ; Donnez-nous : *Da nobis.* Il n'entre pas dans les vues de votre sagesse de répartir vous-même, par égale portion, ce pain quotidien que nous attendons tous ; mais il entre dans les vues de votre miséricorde, que ceux qui en sont pourvus avec abondance, pensent à ceux qui en sont privés : donnez-nous donc cet esprit d'intelligence sur le pauvre, qui étudie ses besoins, 466
pour les soulager de la maniere la plus utile. Il entre quelquefois dans les vues de votre justice de laisser languir, dans l'attente la plus pénible de ce pain, quelques-unes de vos créatures, ou pour rabaisser leur orgueil, ou pour réveiller leur paresse ; mais il n'entre point dans les desseins de votre colere, que ces créatures, même orgueilleuses, ou indolentes, périssent sous vos ieux, faute de secours. Donnez-nous, *Da nobis*, cet esprit de compassion, qui va chercher les malheureux qui se cachent, pour les consoler ; & cet esprit de sagesse, qui, en soulageant l'indigence, se tient en garde contre le désordre & la fainéantise de celui qui l'éprouve. Voilà tous les points de vue sous lesquels les riches peuvent envisager cette demande par rapport au prochain. Pourquoi donc subsiste-t-il encore tant de misere ? Pourquoi sommes-nous environnés de tant de malheureux qui gémissent sous le poids de la pauvreté ? Pourquoi les abondantes aumônes que nous confient quelques personnes vraiment charitables, n'atteignent-elles point, je ne dis pas aux besoins du plus grand nombre, mais même au soulagement imparfait de ces besoins ? Ha ! c'est que, ni
le riche, ni le pauvre ne sait prier. L'un ne demande pas la grace de ré- 467
pandre, & l'autre les dispositions qui peuvent lui faire mériter la grace de recevoir. L'un retient le plus qu'il peut dans ses mains ce qui lui est donné pour le disperser ; l'autre repousse, autant qu'il peut, la main qui ne de-

manderoit qu'à s'ouvrir. Tous les deux, cependant, disent à Dieu, dans leur priere : Donnez-nous le pain quotidien : mais le premier, content de l'avoir reçu avant de l'avoir demandé, n'examine pas à quel dessein le Seigneur a prévenu sa demande ; & le second n'attendant ce pain que de son industrie, ou de son injustice, se livre à la défiance, ou au murmure, quand Dieu differe de le lui accorder. Cependant l'un & l'autre doit, non-seulement solliciter le pain quotidien, mais en demander le bon usage.

Quoi ! tandis que toute créature bénit le Créateur à sa maniere, qu'elles publient l'attention de sa Providence, par leur exactitude à remplir ses vues ; l'homme seroit-il le seul qui n'opposeroit que de l'ingratitude à tant de bienfaits ? Et c'est précisément ce qu'il fait toutes les fois qu'il abuse de ce pain quotidien que Dieu lui procure : abus dans les moyens qu'il emploie pour se l'assurer ; abus dans l'attache qu'il montre pour les 468
richesses qu'il possede ; abus dans le refus qu'il fait de le partager avec les malheureux ; abus dans l'emploi qu'il en fait pour satisfaire son luxe, sa mollesse, ou ses plaisirs ; abus dans l'orgueil dont il se repaît à la vue de ses possessions & de ses trésors ; abus dans la préférence qu'il leur donne sur celui qui en est l'auteur ; abus dans l'animosité & l'aigreur avec laquelle il les défend contre l'avidité de ceux qui voudroient les envahir ; abus enfin dans la douleur & le désespoir que lui cause leur perte. Comment peut-il remédier à ces abus ? La demande que nous expliquons aujourd'hui, bien entendue, en est le véritable remede. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :* c'est-à-dire, Faites, Seigneur, que je l'envisage, tel qu'il l'est en effet, comme le pain de chaque jour, comme un pain que je ne dois tenir que de vous, & qui, par conséquent, ne doit être enlevé à mon prochain par aucune surprise & aucune injustice ; un pain qui aujourd'hui est à moi, auquel, par conséquent, je ne dois m'attacher que d'une maniere bornée ; un pain qui m'est commun avec le pauvre, & que je ne puis manger tout seul sans cruauté & sans injustice ; un pain sacré, puisqu'il 469
porte l'empreinte de votre main bienfaisante, & que la moindre application à d'autres objets que des besoins réels, m'exposeroit à profaner ; un pain d'amertume & de larmes, puisqu'il n'est promis qu'à la sueur de mon front, & dont la possession me rappelle plutôt ma misere, que mon opulence ; un pain terrestre & matériel, indigne de balancer, dans mon cœur, l'amour de votre Loi, & la fidélité à vos préceptes ; un pain d'union

& de charité, qui, étant le symbole de celle qui doit unir tous vos enfants, ne doit devenir jamais pour moi une occasion de querelles & de disputes envers ceux même qui voudroient me l'enlever ; un pain enfin, fragile & périssable, que vous donnez & que vous ôtez quand il vous plaît, & dont la privation m'est souvent plus salutaire & plus utile qu'une trop grande abondance. Voilà, par rapport à l'usage de ce pain, les réflexions que devroit faire souvent un Chrétien, lorsqu'il adresse à Dieu sa priere. Ces réflexions le conduiroient à de nouvelles demandes sur l'abus qu'on peut faire de ce pain, quand il est donné avec abondance ; c'est-à-dire, qu'il doit demander l'application & la distribution légitime de ce pain. Car pourquoi l'Evangile nous dit-il : Malheur aux riches ? *Væ vobis di-* 470
vitibus : n'a-t-il en vue que l'abus des richesses en elles-mêmes ? La nécessité de les répartir, de les appliquer selon les besoins, n'entreroit-elle pour rien dans cette menace & cet anathême ? Malheur à vous, riches, si, toutes les fois que vous mangez votre pain quotidien, vous ne pensez pas que le pauvre l'attend de vous : malheur à vous, si, exempt de toute inquiétude sur l'acquisition de ce pain, vous ne partagez la sienne lorsque ses forces lui manquent pour le gagner : malheur à vous, si, tandis que ce pain vous nourrit jusqu'à la parfaite satiété, vous ne compatissez pas à la misere de ceux qui ne l'obtiennent qu'avec mesure. Or tandis que le pauvre, livré à la douleur & à l'inquiétude, dit à Dieu, dans l'amertume de son ame, Donnez-nous le pain quotidien ; *Panem quotidianum da nobis hodie :* n'avez-vous rien à demander pour vous-même ? Donnez-moi, Seigneur, devez-vous dire, non ce pain de froment dont mes greniers regorgent, mais ce pain de la charité qui me fasse échanger, avec le pauvre, un pain matériel & grossier contre les bénédictions & les graces que vous destinez aux ames charitables. Car que me serviroit-il de me voir, avec 471
complaisance, un pain assuré pour la vie la plus longue, si une indigence beaucoup plus pénible, celle de la grace, vient m'envelopper au milieu de mon abondance ?

Je ne vois que ces réflexions qui puissent justifier l'usage que les riches font de cette demande dans leurs prieres : sans ces réflexions, cette priere est illusoire, injurieuse à Dieu qui l'entend, inutile à l'homme qui la fait, désespérante pour le pauvre qui la répete, & scandaleuse pour toute l'Eglise, qui nous la rappelle si fréquemment dans ses offices ; & pour rendre cette vérité plus frappante, je me figure ce concours nombreux

de Chrétiens de tous les âges, de tous les états, de tous les rangs, qui, aux jours de nos grandes solemnités, se rendent dans le Temple, pour assister au Sacrifice de la Messe : le Prêtre, au nom de tous, au milieu du Sacrifice, éleve les mains ; & après avoir demandé l'attention de la multitude qui l'environne, il récite la belle, l'unique priere que Jésus-Christ nous a laissée. Riches & pauvres, unissez vos cœurs à la voix du Ministre ; c'est en votre nom, comme au sien, qu'il va parler. Pénétrés d'une douce, d'une sainte confiance, répétez intérieurement avec lui chacune des demandes 472
qu'il fait en votre nom & au sien ; mais prenez garde que vos cœurs, dans ce moment, soient parfaitement d'accord avec les levres du Prêtre ; parce que sa priere se changeroit en imprécation contre tout cœur double & hypocrite. Dites, dites donc avec lui, si vous l'osez, Riches durs & impitoyables, Riches sensuels & orgueilleux, Riches voluptueux & dissipés ; dites, Seigneur, donnez-nous notre pain quotidien : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

J'entends sortir du fond du Sanctuaire une voix terrible, comme celle qu'entendit autrefois le Prophete ; elle crie : *Væ, væ, væ ;* trois fois, mille fois, Malheur à vous Riches : *Væ vobis divitibus :* vous me demandez du pain ; & vos mains en sont pleines, & le superflu s'en perd en objets de luxe & de vanité, & Lazare, à votre porte, soupire après les miettes que vos animaux domestiques ne daignent pas ramasser. Vous me demandez du pain ; mais si un reste de miséricorde pouvoit m'engager à écouter une priere si injurieuse à ma Providence, ha ! ce seroit pour vous ôter ce pain dont vous abusez, & le transporter aux Pauvres ; afin que vous devinssiez à votre tour, l'objet de son insensibilité & de son mépris. 473

Ha ! plutôt, Seigneur, donnez-le-nous, ce pain ; donnez-le au Pauvre avec mesure, afin qu'il n'écoute jamais la voix du murmure & du désespoir ; conservez-le au Riche, afin qu'il trouve abondamment dequoi répandre ; mais donnez à tous l'humilité, la confiance, la reconnoissance & la charité ; & alors plus de Riches insensibles, plus de Pauvres insolents ou paresseux : tous vous honoreront par leur fidélité, & tous vous béniront dans l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION, Suite de la précédente, sur la quatrieme demande de l'Oraison Dominicale : ce que renferme la demande du pain quotidien spirituel

Non in solo pane vivit homo.

L'homme ne vit pas seulement de pain. Matth. 4.

L'HOMME ne vit pas seulement de pain ; & Jésus-Christ, dans sa priere, paroît réduire tous nos besoins à ce seul objet : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Demander à Dieu que son royaume arrive, que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite, n'est-ce pas lui demander la fin pour laquelle nous sommes créés ? Oui, sans doute ; mais où sont contenus les moyens qui peuvent nous conduire à cette fin surnaturelle, si ce n'est dans la demande que nous continuons d'expliquer aujourd'hui ? Il faut donc qu'un pain invisible & spirituel soit l'objet de cette demande : aussi tous les Peres de l'Eglise ont apperçu dans ce mot générique de *pain*, non-seulement tous les aliments & tous les secours qui peuvent remédier à nos besoins corporels, mais encore toutes les graces, tous les dons intérieurs & spirituels que nous attendons de la bonté de Dieu, pour opérer notre salut. Ainsi en lui demandant notre pain quotidien, nous lui demandons les vêtements qui servent à nous couvrir, l'abri qui peut nous garantir de l'intempérie des saisons, les remedes qui peuvent guérir ou soulager nos infirmités corporelles ; en un mot tout ce qui peut servir à défendre, à entretenir cette vie périssable. De même, dans ce pain quotidien que nous lui demandons, sont renfermées toutes les graces qui peuvent, ou rétablir la vie spirituelle, si nous l'avons perdue, ou la conserver & l'augmenter, si elle subsiste en nous ; & de-là, quelle étendue ne doit point avoir cette priere, suivant cette maxime de l'Evangile : Cherchez d'abord le royaume de Dieu & sa justice, & le reste vous sera donné par surcroît ? De ces paroles, il faudroit presque conclure que, nous reposant entiérement sur les soins de la Providence pour les besoins temporels, nous devrions ne nous occuper que de notre indigence spirituelle ; ou du moins devons-nous conclure, qu'autant nous devons mettre de réserve dans la demande que nous faisons du pain matériel, autant nous devons mettre d'étendue à la priere, qui a pour objet les besoins de nos ames. Expliquons en peu de mots cette importante vérité.

La grace de la justice chrétienne, qui n'est autre chose que l'union avec Dieu, est, selon l'enseignement de l'Eglise, la vie & l'ame de notre ame, comme notre ame elle-même est la vie du corps. Cette double vie ne peut subsister, qu'autant que des aliments, ou corporels, ou spirituels, la conservent & la perpétuent ; & le dépérissement sensible qu'on voit arriver dans les corps que quelque cause prive de nourriture, s'opere d'une maniere moins sensible, mais plus funeste, dans les ames qu'un aliment spirituel ne soutient pas. C'est cet aliment que nous sollicitons dans ces paroles : Donnez-nous notre pain quotidien : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Mais quel est-il, cet aliment ? Autant les nourritures naturelles sont variées pour satisfaire le gout de l'homme & fournir à tous ses besoins, autant & plus encore les aliments de nos ames sont proportionnés aux différentes nécessités qui les affectent. La grace de Jésus- 477
Christ nous est admirablement figurée par cette manne qui tomboit dans le désert pour la subsistance du peuple de Dieu, où chacun trouvoit un aliment proportionné à ses besoins & à ses gouts. Cette grace est une dans sa nature, mais infinie dans ses effets. Nous la demandons sous la simple dénomination du pain, *panem ;* & elle prend toutes les formes possibles qui conviennent aux besoins de nos ames : elle est aliment, pour ceux qui sont foibles ; remede, pour ceux qui sont malades ; antidote, pour ceux qui sont exposés à quelque péril & quelque danger : dès-lors, que cette priere est étendue ! Donnez-nous le pain quotidien ; *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :* c'est-à-dire, donnez-nous, premiérement, la nourriture qui convient à notre foiblesse ; secondement, les remedes qu'exigent nos maladies ; troisiémement, les préservatifs que demandent les dangers qui nous menacent.

La nourriture qui convient à notre foiblesse, nous la demandons, sans entrer dans aucun détail ; & cependant pour les uns cette nourriture est un aliment solide, parce qu'ils sont fortifiés & fermes dans la justice : pour les autres, c'est un aliment plus foible, parce qu'ils ne sont que des 478
enfants dans la foi. Mais ce n'est point à nous à prescrire à Dieu, ni la nature, ni la mesure de cette nourriture que nous sollicitons : il connoît l'étendue de nos besoins & la mesure de nos forces. Comme des enfants, contentons-nous de crier vers lui : O notre Pere ! donnez-nous du pain : *Panem.* Ce seul mot renferme toutes nos nécessités ; vous les connoissez beaucoup mieux que nous : que ferions-nous, en voulant donner à

cette parole plus d'étendue ? Nous courrions le risque d'importuner le Seigneur pour quelques besoins imaginaires qui nous affecteroient davantage, tandis que nous négligerions de l'intéresser sur nos plus réels besoins. Ha ! contentons-nous de lui dire, Du pain, Seigneur ; *Panem :* c'est-à-dire, tout ce qu'il nous faut pour conserver la vie spirituelle de nos ames. Nourrissez nos esprits de votre vérité & de votre parole ; notre volonté, de la connoissance & de l'amour de vos préceptes ; nos cœurs, de votre grace & de votre charité ; *Panem*, Du pain ; mais un pain de sagesse & de lumiere qui nous éclaire, un pain de soumission & de patience qui nous console, un pain de justice & de sainteté qui nous sanctifie ; quel- 479
quefois même un pain de douleur & de larmes, qui nous punisse & nous éprouve ; *Panem :* mais un pain plus solide que celui qui nourrit notre corps, & qui, par conséquent, nous suffise, nous détache, nous dégoute de toute nourriture étrangere ; afin que, n'usant des aliments corporels & de toutes les créatures que par nécessité, nous aspirions à nous nourrir du pain invisible dans l'éternité, sans mélange & sans mesure. Voilà le pain que nous vous demandons ; pain vraiment quotidien ; *Quotidianum :* parce que tous les jours nos besoins se renouvellent ; parce que notre cœur est, en quelque sorte, insatiable ; que si Dieu ne le nourrit pas chaque jour du pain de sa grace, il aura recours, pour appaiser la faim qui le dévore, à des aliments dangereux. Cette foule de désirs, qui, tour à tour, nous agitent, sont les mouvements intérieurs de cette faim cruelle : de-là notre avidité pour les biens du siecle, notre empressement pour les honneurs, notre pente aux plaisirs : de-là cette recherche affectée des éloges ; cette curiosité à tout savoir, à tout connoître ; cette inquiétude lorsque quelque chose nous manque, ou ne réussit pas au gré de nos passions. Ha ! si nous étions plus attentifs à sonder toutes ces 480
dispositions de notre cœur, plus éclairés sur les dangers de toutes ces inclinations, nous nous écrierions avec plus de foi : Donnez-nous du pain, Seigneur ; *Panem :* non un pain capable d'amuser nos passions pour un temps, puisque cette faim dévorante devient plus cruelle & plus sensible à mesure que les passions sont satisfaites ; mais un pain capable d'étouffer le germe de ces passions ; le pain de l'humilité, pour l'opposer à notre orgueil ; le pain de la mortification, pour combattre notre sensualité & notre mollesse ; le pain du détachement, pour arracher nos cœurs à tout ce qui est terrestre & périssable ; le pain de la charité, pour que l'amour

de nous-mêmes ne prévale jamais sur les sentiments que nous devons à Dieu & au prochain : & voilà comment le pain de la grace que nous sollicitons, est tout à la fois, & un aliment, & un remede.

Ainsi, en demandant le pain quotidien, nous demandons du secours dans toutes les infirmités spirituelles qui nous affligent. Si quelqu'un dit qu'il est sans péché, dit l'Apôtre saint Jean, il est un menteur : chaque jour, & nous pourrions dire à chaque instant du jour, de nouvelles blessures nous affoiblissent ; & plût à Dieu qu'elles nous affligeassent assez pour exciter 481
notre vigilance & animer notre priere ! C'est alors que nous nous écririons avec plus d'humilité & plus de ferveur ; *Da nobis :* Donnez-nous, Seigneur, des secours proportionnés à notre foiblesse, mesurés sur les dangers qui nous environnent ; c'est alors que nous distinguerions chacun des ennemis qui nous attaquent, pour leur opposer les armes les plus propres à les repousser ; c'est alors que nous sonderions, avec plus de sincérité, chacune des plaies secretes que nous fait le péché, pour y appliquer le remede le plus efficace. Cette Priere, adressée à Dieu à la fin de chaque jour, lui présenteroit cette diversité de chutes que le plus juste éprouve, selon l'expression de l'Esprit-Saint. De-là, que de pensées vaines & inutiles ! que de désirs trop charnels & trop humains ! que de jugements téméraires & précipités ! que de conversations indiscretes & peu charitables deviendroient l'objet de nos gémissements ! De-là cette langueur dans nos prieres, cette attache à notre volonté propre, cette imprudente curiosité à tout savoir pour tout juger : de-là ces secretes antipathies, ces légeres animosités, ces impatiences intérieures, cette dangereuse insensibilité aux peines d'autrui, & cette sensibilité trop vive à 482
nos maux propres & personnels : de-là cette sensualité, cette délicatesse, cette immortification qu'on se pardonne aisément, parce qu'elles sont inspirées par la nature : de-là même tant de fautes qui nous échappent & que nous n'appercevons pas, quoique Dieu les rassemble contre nous dans les trésors de sa justice. Ha ! c'est sur tant de maux de toutes les natures, si nous en étions vivement affectés, que nous appellerions le secours de Dieu, en lui demandant le pain quotidien : *Da nobis hodie.* Mais pour solliciter ces secours, il faut sentir ces maux, les regarder comme de véritables blessures, ne pas se tranquilliser, comme nous le faisons si souvent, sur la légéreté de l'offense ; puisqu'il n'est aucune de ces blessures, quelque peu profonde qu'elle soit, qui n'affoiblisse en nous la vie

spirituelle de la grace.

Que seroit-ce, si la conscience nous reprochoit des fautes graves, des habitudes mortelles, des penchants criminels & vicieux ? Ce seroit alors qu'il nous importeroit de dire à Dieu tous les jours, & plusieurs fois le jour : *Da nobis hodie :* Donnez-nous aujourd'hui ; ne différez pas, Seigneur, de nous guérir : demain, peut-être, nous serons surpris dans l'im- 483
pénitence ; la grace que je vous demande aujourd'hui est peut-être la derniere de celles que me prépare votre miséricorde. Ha ! ne remettez pas au jour suivant à m'exaucer, puisqu'un seul jour, passé dans votre colere, m'expose à votre fureur éternelle. Le pain que nous sollicitons est donc en même-temps un aliment qui nourrit, un remede qui guérit ; il est encore un antidote qui préserve ; & c'est le dernier objet de nos prieres dans cette demande de l'Oraison Dominicale.

Oui, cette nourriture invisible que demande un Chrétien dans l'Oraison Dominicale, bien différente des aliments terrestres & grossiers, a la vertu de préserver de la mort de la maniere la plus efficace. La nourriture corporelle nous détruit en nous soutenant : elle mine sourdement cette frêle machine ; de sorte que nous ne conservons ce corps périssable que par l'usage le plus modéré des aliments : bien loin d'être un remede aux maladies du corps, ils en deviennent presque toujours la cause ; & l'on est forcé de nous les interdire entiérement, ou, tout au moins, d'en restreindre considérablement l'usage, quand on veut arrêter le progrès de nos maladies. Il n'en est point ainsi du pain spirituel ; celui qui nous 484
l'a préparé, & qui nous le distribue, lui a donné la vertu la plus propre à nous préserver de ce dépérissement sensible où peut nous entraîner le péché : que Dieu daigne nous l'accorder chaque jour ; & chaque jour nous l'opposerons à quelqu'une des maladies qui nous menacent. Ainsi la tiédeur & le dégout tendent sans cesse à ralentir nos progrès dans le bien ; Dieu nous prépare l'esprit de foi, de recueillement & de priere pour prévenir cette funeste langueur. Ainsi des contradictions continuelles aiguillonnent, en quelque sorte, notre amour-propre, & excitent en nous la vivacité, le ressentiment & la colere. Dieu nous destine des graces de patience, de soumission & d'humilité qui nous rappellent à la douceur chrétienne & au support mutuel. Ainsi les jouissances que nous éprouvons, celles dont nous voyons le prochain comblé, excitent nos désirs,

quelquefois notre jalousie, nous inspirent une attache désordonnée aux biens que nous possédons : Dieu nous réserve des graces de détachement, de dépouillement & de sacrifice, qui préparent notre cœur aux pertes qu'il doit éprouver, & l'arrachent aux possessions les plus légitimes. Je dis, que Dieu nous prépare, nous destine, nous réserve les graces ; car ne 485
croyons pas qu'il les tire du trésor de sa miséricorde, sans aucun désir de notre part ; & c'est ce désir que Jésus-Christ a voulu exciter, & que nous exprimons par ces paroles : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Mais il faut que ces paroles soient prononcées plus par le cœur que par les levres ; qu'elles soient accompagnées de cet esprit de foi qui nous découvre nos besoins en tout genre, & nous en fasse désirer le remede.

O notre Pere ! de toutes les demandes que nous vous adressons, il n'en est point qui intéresse davantage la qualité de Pere que vous daignez porter à notre égard. C'est du pain que nous vous demandons ; & un Pere aussi tendre que vous ne sauroit le refuser à ses enfants. C'est le pain de chaque jour ; & un Pere vigilant & attentif peut-il perdre un instant de vue une famille qu'il chérit ? C'est le pain du corps que nous vous demandons ; vous ne nous avez confié cette vie fragile que pour la conserver autant de temps que votre sagesse a déterminé de nous laisser ici-bas. Pourquoi donc aurai-je quelque inquiétude sur les besoins de la vie, puisqu'ils me sont aussi assurés que cette vie même, dont vous êtes l'auteur ? C'est le 486
pain de l'ame sur-tout ; c'est votre grace qui doit être l'objet de mon inquiétude. Vous ne me la devez pas, & je fais continuellement tout ce qu'il faut pour m'en rendre indigne. Ha ! Seigneur, Donnez-nous ; *Da nobis :* ce pain de l'esprit, qui est une lumiere qui l'éclaire ; ce pain de la volonté, qui est une grace qui l'excite ; ce pain du cœur, qui n'est autre chose que la charité qui l'anime, le soutient, le fait agir saintement ici-bas, & lui mérite d'être rassasié du pain de vos miséricordes dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la cinquieme demande de l'Oraison Dominicale : caracteres de nos dettes envers Dieu

Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

Ayez patience, & je vous rendrai tout. Matth. 18.

CETTE demande, dans la bouche d'un serviteur insolvable, est bien téméraire : il n'a pas pu s'acquitter envers son maître pendant un long 487
service ; & il espere qu'un peu de patience de sa part le mettra en état de liquider une dette énorme pour un homme de son état. Que fût-il devenu, si le pere de famille, aussi sage que miséricordieux, ne lui eût fait une remise entiere de cette exorbitante créance ? & quel usage fait de la bonté de son Maître, cet ingrat & infidele serviteur ?

Jésus-Christ, en nous offrant cette parabole, nous rappelle à notre propre misere & à notre propre injustice ; mais il nous en présente le remede, dans la demande que nous allons expliquer. Il ne nous apprend point à dire à Dieu avec confiance : Attendez, & je vous rendrai tout ; *Omnia reddam tibi :* mais il nous apprend à dire avec humilité : Remettez-nous tout, parce que nous nous reconnoissons insolvables sur tous les points : *Dimitte nobis debita nostra.* Aussi que de vérités utiles nous offre cette demande, si, quand nous l'adressons à Dieu, elle est bien méditée de notre part ! Il n'est pas d'image qui puisse nous donner une plus juste idée du péché & de ses suites, que celle d'une dette. Jésus-Christ pouvoit nous faire dire : Remettez-nous nos péchés, comme le dit si souvent l'Ecriture : 488
mais sous le nom de dette contractée, il nous présente, & une plus grande misere dans celui qui en est chargé, & une plus grande miséricorde dans celui qui nous les pardonne. Tâchons de ne point affoiblir cette image ; & donnons à cette vérité toute l'étendue que nous permet la briéveté de cette Instruction, à laquelle nous devons suppléer par une méditation journaliere.

Il semble qu'on pourroit peindre l'énormité du péché, sous des couleurs plus effrayantes que celles par lesquelles il nous est représenté dans ces paroles ; & la miséricorde du Dieu qui nous le pardonne, sous des traits plus touchants que ceux d'un maître qui remet une dette : les noms de *révolte*, d'*ingratitude*, d'*attentat*, conviennent si bien à nos prévarications ; l'idée de *tortures*, de *flammes*, de *géhenne éternelle*, nous peint d'une maniere si effrayante la juste & implacable colere d'un Dieu ; pourquoi Jésus-Christ, qui fait usage de ces peintures dans plusieurs endroits de l'Evangile, ne s'en sert-il pas, lorsqu'il s'agit d'intéresser la clémence de Dieu sur nos offenses ? Ce n'est pas la Sagesse divine que nous devons accuser ici de méprise ; c'est notre peu d'intelligence qui est répréhensible.

Lorsque nous adressons à Dieu ces paroles, *Remettez-nous nos dettes*, 489
nous ne nous pénétrons pas assez des sentiments que ces expressions devroient faire naître dans notre cœur. L'immensité de nos engagements, la misere affreuse qui nous rend insolvable, l'exactitude rigoureuse de celui à qui nous devons ; toutes ces vérités, qui sont les plus effrayantes de la Religion, sont renfermées dans ces courtes expressions, *Debita nostra :* des dettes, pour une créature qui n'a que le néant & le péché pour tout apanage ; des dettes, à l'égard d'un Dieu saint, jaloux & inflexible dans les arrêts de sa justice ; voilà l'image qui doit nous confondre en sa présence, lorsque nous nous écrions ; *Dimitte nobis :* Remettez-nous ; & de cette réflexion, je tire quatre considérations frappantes : premiérement, nos dettes sont réelles ; secondement, nos dettes sont pressantes ; troisiémement, nos dettes sont infinies ; quatriémement, nos dettes peuvent devenir éternelles. Ne laissons affoiblir aucune de ces idées, & tâchons, sur-tout, que le souvenir nous en pénetre, toutes les fois que nous nous mettons en la présence de Dieu.

Dettes réelles : par la création seule, nous en avons contracté d'infinies ; que sera-ce, si nous y ajoutons celles que nous impose la rédemption ? 490
C'est la pensée de saint Bernard. Si je me dois tout entier à celui qui m'a fait, que ne dois-je pas à celui qui m'a réparé d'une maniere si admirable ? *Si totum me debeo pro facto ; quid pro refecto, & refecto hoc modo ?* Il est donc certain que je n'ai rien en moi qui m'appartienne : ni mon esprit, puisqu'il est un rayon de l'intelligence souveraine ; ni ma volonté, parce qu'elle est un écoulement de cette volonté suprême ; ni mon corps, parce qu'il est l'ouvrage de sa puissance ; tout en moi appartient à Dieu, comme un bien qui lui est propre, parce qu'il ne m'a formé que pour sa gloire, & que je porte l'empreinte de son image : *Totum me debeo pro facto.* Qu'il est donc énorme, le crime de notre premier pere, lorsque, connoissant sa dépendance absolue & universelle de l'Être des êtres, il a osé secouer le joug de l'obéissance, écouter le langage du serpent, & désobéir à la Loi ! Alors il n'a pas cessé d'appartenir à son Dieu ; mais en continuant de lui appartenir, il a cessé d'être l'objet de sa complaisance & de son amour ; il a continué de lui appartenir, mais comme un esclave digne de toute son indignation & de toute sa colere. Alors il ne pouvoit, sans 491
une nouvelle injustice, refuser à Dieu l'hommage de tout son être ; mais hommage infructueux & impuissant, incapable de le réconcilier avec son

Créateur. Il falloit donc une création nouvelle, qui renouvellât l'homme tout entier ; & le Fils de Dieu même se charge de l'opérer par son Incarnation ; nouveaux bienfaits, nouvelles dettes ; mais dettes plus réelles encore que celles que nous avions contractées. Je me devois tout entier pour la grace de la création : *Totum pro facto.* Je dois maintenant au Dieu qui m'a créé, son propre Fils, qui m'a racheté, dont il s'est, en quelque sorte, dépouillé pour moi, & qui m'a racheté, en subissant la peine que j'avois méritée par mon péché. Est-il un moyen d'évaluer cette nouvelle dette ? *Quid pro refecto, & refecto hoc modo ?* Je me dois moi-même, & je dois Jésus-Christ à son Pere. Qui ne sera effrayé de l'immensité de cette dette ? & comment est-il possible qu'on se familiarise avec le péché, qui ajoute tous les jours à cette dette, déja si réelle, de nouvelles créances plus effrayantes encore, & d'autant plus effrayantes, que nos dettes sont pressantes ? seconde considération.

Le débiteur le plus pressé obtient du temps ; & le temps une fois accordé, le créancier n'a plus d'action contre lui : mais nous, pas un instant de 492
notre vie, où nous ne puissions entendre ces foudroyantes paroles ; *Redde quod debes :* Rendez ce que vous devez. Il est à nos iniquités une mesure, arrêtée, de toute éternité, dans les desseins de la justice de Dieu, entiérement inconnue à l'homme ; & cette mesure une fois comblée, ne laisse plus de droit à la miséricorde ; & chaque prévarication qui nous échappe, est peut-être celle qui doit remplir cette mesure. Cette mesure inégale, à en juger par nos foibles lumieres, est cependant réglée par la sagesse & l'équité d'un Dieu. Aussi tandis que nous le voyons souffrir avec patience ces hommes de péché qui avalent l'iniquité comme l'eau, nous le voyons accabler du poids redoutable de sa vengeance, des ames bien moins criminelles à nos ieux que ceux qu'il épargne. O profondeur qu'il ne nous convient pas de sonder, mais qu'il nous importe de craindre & de prévenir ! Un seul péché mortel ajouté à toutes ces infidélités journalieres que nous accumulons sans inquiétudes, peut nous rendre les victimes éternelles de sa fureur. Or, qui de nous, malgré le témoignage de sa conscience, peut se vanter de ne point toucher à ce terme ? Frappé 493
de cette vérité terrible, je m'écrierai donc avec effroi & avec larmes : *Dimitte nobis debita nostra.* Ha ! Seigneur, hâtez-vous de nous remettre nos dettes ; le moindre délai de votre part peut me rendre insolvable ; une seule pensée d'orgueil dans les Anges superbes, les a précipités dans les

ténebres extérieures ; une seule désobéissance dans le premier homme, a attiré la malédiction sur lui & sur sa postérité ; une seule prévarication grave & volontaire, a peut-être rangé au nombre des réprouvés, des hommes qui marchoient depuis long-temps dans la voie des Elus : & qui suis-je, pour oser me promettre plus de lumiere que les Anges, plus de force que le premier homme, plus de constance & de fidélité que tant de Chrétiens exercés depuis long-temps à la vertu ? *Dimitte :* Remettez, Seigneur ; vous êtes plus miséricordieux que je ne suis injuste, plus libéral que je n'ai été prodigue de vos graces, plus patient que je ne suis ingrat, & vous n'avez mis dans ma bouche ces paroles, que pour me donner un moyen assuré de désarmer votre justice : *Dimitte debita nostra.* Car si la réalité de ces dettes, si la nécessité de les acquitter promptement m'effraie, je suis encore bien plus effrayé, lorsque j'envisage que nos dettes 494
sont infinies à votre égard, ô mon Dieu !

Comme tout nous rappelle essentiellement à Dieu, tout aussi nous rend redevables à sa divine justice. Il n'en est pas de nos dettes, à l'égard de Dieu, comme de celles qui nous lient à l'égard des hommes. Celles-ci sont bornées : nous devons aux uns notre respect, parce que leur rang, leur autorité, ou leurs vertus l'exigent ; aux autres, notre reconnoissance, parce que leurs bienfaits le demandent : ceux-ci ont droit à notre commisération, parce qu'ils sont malheureux ; ceux-là, à notre patience, parce qu'ils sont foibles ; & nous sommes quittes, à leur égard, quand nous avons rempli chacun de ces devoirs. Mais à l'égard de Dieu, à qui nous devons tout, parce que nous avons tout reçu de lui, nous sommes insolvables : de-là cette nécessité de tout rapporter à lui, de tout lui offrir, de tout attendre de lui, de lui demander tout ce qui nous est nécessaire dans l'ordre temporel, comme dans celui du salut : de-là, par conséquent, toutes les fautes qui nous rendent coupables à son égard ; pas une pensée qui ne l'outrage, si elle ne porte pas ce caractere de rectitude & de justice qui puisse la rendre digne de Dieu ; pas une parole qui ne l'offense, si la 495
prudence & la charité ne la suggere ; pas une action qui ne le blesse, si elle n'est pas réglée par sa sagesse & conforme à l'ordre qu'il a établi. Aussi les Saints ont-ils toujours été effrayés, quand ils ont considéré en combien de manieres, dans combien de circonstances la fragilité de la nature les rendoit responsables à la divine justice. Aussi ne parlent-ils que de péchés innombrables : *Innumerabilia peccata nostra.* Aussi le Prophete,

dans l'aveu de ses péchés, comprend-il les fautes inconnues, & jusqu'aux péchés d'autrui, dont il peut avoir été l'occasion, ou la cause : *Ab occultis meis munda me; & ab alienis parce servo tuo.* Avons-nous, du nombre de nos péchés, cette idée, lorsque nous adressons à Dieu cette priere : Remettez-nous nos dettes : *Dimitte nobis debita nostra.* Grand Dieu ! si j'étois vivement pénétré de cette vérité, quand je répands mon ame en votre présence, si vous daigniez me montrer un instant cette suite de prévarications, ce tissu d'iniquités que ma conscience me découvrira au jour de votre vengeance : ha ! avec combien d'ardeur je prononcerois ces paroles ; *Dimitte :* Remettez ! avec combien d'humilité & de confusion je supputerois mes péchés connus ! avec combien d'inquiétude je solliciterois le pardon des péchés cachés ! avec combien de ferveur je prendrois la ferme résolution d'arrêter le torrent d'iniquité qui m'entraîne, convaincu que ces dettes immenses, qui me lient ici-bas, deviendront accablantes, s'il faut que je remette à l'éternité pour les payer à votre justice ! quatrieme considération plus frappante encore que les précédentes. 496

N'attendons pas, pour les acquitter, ces dettes, ce moment redoutable où elles seront exigées avec la derniere rigueur, où un iôta, selon l'expression de l'Evangile, doit être compté avec exactitude, où le serviteur infidele doit être livré aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il ait payé même la derniere obole. Car si la dette est infinie, le paiement doit en être éternel ; & c'est ce qui doit nous tenir dans une crainte continuelle par rapport au péché mortel. Le sang de Jésus-Christ, tout efficace qu'il est, n'atteint pas jusqu'au séjour de l'horreur & du désespoir. Il n'y a point, dit le Prophete, de rédemption à se promettre dans les enfers ; & jamais les tristes victimes de la vengeance éternelle ne béniront la main du libérateur : *In inferno autem, quis confitebitur tibi ?* Sommes-nous convaincus de cette effrayante vérité, lorsque nous disons à Dieu dans nos prieres : *Dimitte nobis debita nostra ?* Ne ressemblons-nous pas, par la froideur de notre ame, à ces débiteurs de mauvaise foi, qui comptent sur des délais & des subterfuges pour éviter le paiement de leurs créances ? Quelle différence cependant entre notre situation actuelle & celle qui nous attend, si nous mourons insolvables ! Maintenant ce seul mot, prononcé avec foi, intéresse la sensibilité du maître, & obtient la remise de tout ce qu'il a droit d'exiger de nous ; & alors ces seules paroles, *Redde quod debes*, nous jetteront dans la consternation & le désespoir. Ici-bas, une 497

salutaire confusion à la vue de nos fautes, une profonde humilité, en exposant notre misere, une ferme confiance dans la miséricorde de notre Dieu, & le sang du Rédempteur, nous acquitte envers sa justice. Là tout deviendra pour le pécheur humiliation, sans qu'il ait le mérite de l'humilité ; tourment & torture, sans qu'il trouve le remede de la pénitence ; & les trésors de Jésus-Christ une fois fermés pour lui, où trouvera-t-il dequoi acquitter ses dettes ?

Et ne nous rassurons pas sur ce que ces dettes nous paroissent légeres ; ne nous flattons pas de la vaine espérance de les acquitter dans le lieu 498
de l'expiation. De grands Saints ont tremblé dans l'incertitude où ils étoient de se trouver dignes d'amour ; comment nous, qui nous familiarisons avec les fautes journalieres, ne craindrions-nous pas qu'au milieu de cette multitude de dettes que nous accumulons sans frayeur, il ne s'en trouvât quelques-unes qui nous rendissent insolvables pour l'éternité ?

Hâtons-nous donc d'implorer le Dieu riche en miséricorde, pour qu'il nous mette en main les fonds nécessaires pour nous acquitter ; & sur-tout, puisons promptement dans les trésors intarissables du sang de Jésus-Christ, afin d'absorber, s'il est possible, l'immensité de nos dettes.

O Seigneur Jésus, qui avez daigné vous charger de toutes nos iniquités, c'est en votre nom que nous dirons désormais au Dieu de toute justice, votre Pere & le nôtre ; *Dimitte :* Remettez. L'obéissance de votre Fils unique jusqu'à la mort, jusqu'à la mort même de la croix, ne suffit-elle pas pour couvrir toutes nos désobéissances ? Son humilité, en se rassasiant d'opprobres, n'efface-t-elle pas l'impression que peut faire à vos ieux notre orgueil ? Son innocence, sa pureté, son zele pour votre gloire, 499
ne balancent-ils pas nos infidélités de toutes les natures ? & la foi ne nous apprend-elle pas qu'il a expié, qu'il a satisfait, qu'il a mérité surabondamment pour nous ? *Dimitte ;* Remettez : c'est-à-dire, Daignez nous faire l'application de ses mérites ; & alors toutes dettes onéreuses & pénibles seront effacées ; & alors votre miséricorde en contractera envers nous une bien consolante, de récompenser, dans les membres, la vertu, la sainteté & les mérites du chef dans les siécles des siécles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION, Suite de la précédente, sur la cinquieme demande de l'Oraison Dominicale : sens profond de la condition que nous mettons à la remise de nos dettes

Nonne oportuit & te misereri conservi tui ?

Ne deviez-vous pas avoir pitié vous-même de votre compagnon ? Matth. 18.

QUELLE sagesse de la part de Jésus-Christ, dans les leçons qu'il nous fait sur la maniere de prier ! Il sembleroit à la prudence humaine, qu'il suffit d'exposer ses besoins à un Dieu riche & compatissant, & que ces seules paroles prononcées avec ferveur : Remettez-nous nos dettes ; *Dimitte nobis debita nostra :* suffisent pour faire connoître nos besoins & intéresser la générosité du maître. Jésus-Christ en juge tout autrement, parce qu'il connoît le cœur d'un Dieu. Il sait qu'un Être aussi juste ne fait aucune acception de personnes, & qu'on ne peut avoir droit à son indulgence & à sa miséricorde, qu'autant qu'on imitera ces deux attributs par la clémence & par la douceur.

Retirez-vous donc, cœurs ulcérés, qui prétendez que Dieu sacrifiera les intérêts inaliénables de sa gloire, tant que vous tiendrez aux intérêts imaginaires de votre amour-propre. Votre frere vous doit à peine quelques deniers, tandis que vous êtes redevables de milliers de talents : votre frere a mille moyens de s'acquitter envers vous, tandis que vous êtes insolvables envers Dieu : votre frere a peut-être payé, par la peine que lui a causée l'amertume de vos discours à son égard, beaucoup au-delà de ce qu'il vous devoit, tandis que vous n'avez pas encore commencé à acquitter la moindre dette. Taisez-vous donc : ou renoncez au pardon que vous sollicitez, ou déterminez-vous à l'accorder à votre frere ; voilà la conséquence naturelle qui suit de ces paroles : Remettez comme nous remettons nous-mêmes : *Dimitte sicut dimittimus.* Cette vérité est celle de toute la morale évangélique, qu'on entend le plus, & qu'on comprend le moins. Il paroît impossible de rien dire de nouveau sur le précepte de l'oubli des injures ; & cependant il est toujours aussi nécessaire & aussi pressant d'en parler. Je m'en tiens aujourd'hui à expliquer mot à mot ces paroles de l'Oraison Dominicale, sans y ajouter d'autres réflexions que celles qui naissent naturellement du sujet. Puissent ces réflexions nous apprendre à ne prononcer jamais, sans une religieuse frayeur, une priere

qui se change, dans la bouche d'un Chrétien ulcéré, en imprécation & en anathême !

Nous avons dit à Dieu : Remettez, Seigneur ; *Dimitte :* voilà la demande. Nous ajoutons cette parole redoutable : *Sicut ;* De même : voilà la condition. En comprenons-nous le sens, & par rapport à nous, & par rapport à Dieu ?

Par rapport à nous : *Sicut ;* De même, veut dire que nous fixons les limites du pardon que nous demandons ; que nous bornons nos vœux à être traités comme nous traitons les autres ; que nous renonçons à nous plaindre, si, restreignant à certaines conditions l'indulgence que nous exerçons à l'égard de nos freres, Dieu met aussi quelques restrictions au pardon qu'il nous accorde ; que nous nous fermons volontairement toutes voies à la justification, lorsque nous paroîtrons au tribunal de Jésus-Christ, si sa justice nous fait voir que nous avons été exactement traités comme nous avons traité le prochain. *Sicut ;* De même : c'est-à-dire, Vous, mon 503
Dieu, qui êtes le scrutateur des consciences, qui pénétrez bien mieux que moi dans un cœur qui n'est à mes ieux qu'un abyme, descendez-y, Seigneur, dans ce moment de ma priere, avec le flambeau de votre vérité ; éclairez-en tous les replis ; discutez-en toutes les intentions ; sondez jusqu'à la profondeur des différentes plaies que mon prochain a pu y faire ; & voyez si le venin de la haine infecte encore quelques-unes de ces blessures : & quand vous aurez fait ce redoutable examen, agissez en ma faveur, ou contre moi, d'après ce que vous aurez trouvé dans mon cœur. *Sicut ;* De même ; c'est-à-dire, N'écoutez point mes clameurs, quelque vives qu'elles soient, quoiqu'elles partent d'une ame affligée de ses maux, quoique le nom de Jésus-Christ les accompagne, quoique je réclame en ma faveur la vertu de son sang, tant que je n'écouterai pas moi-même la voix de Jésus-Christ, qui me crie de pardonner du fond de mon cœur ; *Sicut :* si cette seule parole a déja tant d'énergie dans la bouche de l'homme qui l'adresse à Dieu, quelle impression ne doit-elle pas faire sur le Dieu de toute justice & de toute sainteté, qui voit tout, qui ne se laisse pas séduire par de vaines apparences de réconciliation & 504
de paix ; un Dieu sur-tout qui ne change jamais, & ne révoque point les arrêts éternels de sa divine justice ? Que prononce-t-il, lorsque, voyant prosterné à ses pieds un débiteur insolvable, il l'entend mettre lui-même

les conditions à la remise qu'il sollicite ; *Dimitte sicut & nos :* Pardonnez de la même maniere que nous ? C'est donc à dire, répond-il à ce mauvais serviteur, que si tu viens avec dissimulation solliciter mon indulgence, la paix sur les levres, l'inimitié dans le cœur, je dois conserver le souvenir de tes outrages, t'abandonner pour quelque temps à cette fausse paix que tu te ménages à toi-même, pour te faire sentir aux jours de mes vengeances tout le poids de ma colere ; *Sicut :* De même que tu te crois libre de toute inimitié, lorsque, renonçant au dessein de te venger au-dehors, tu conserves contre ton prochain un fonds d'indifférence & de mépris, tu renonces à le voir, tu n'en entends pas parler sans émotion, tu ne le vois pas sans une sorte de dépit, tu ne défends pas ton cœur de la joie secrete du mal qui lui arrive, tu restes insensible lorsqu'il tombe dans l'affliction : de même aussi, *Sicut*, tes maux me sont étrangers, ta vue m'importune, le souvenir de tes fautes vient sans cesse réveiller ma colere, & jamais je 505
ne pourrai te souffrir en ma présence. Conséquence terrible, mais, hélas ! trop naturelle de cette premiere parole ; *Dimitte sicut & nos :* Pardonnez comme nous pardonnons : *Sicut & nos dimittimus.*

Méditons, en second lieu, la force de ce mot, *Dimittimus*, Nous remettons. Remettre une dette, selon la valeur & la signification du terme, n'est pas simplement en suspendre le paiement, différer d'en exiger l'acquit, conserver soigneusement les titres qui en assurent l'existence, pour les faire valoir lorsque l'occasion ou notre volonté nous y détermineront ; & que penserions-nous de plusieurs créanciers qui, appercevant de la gêne & du dérangement dans nos affaires, nous diroient de concert ; *Dimittimus :* Nous vous remettons ce que vous nous devez ; vous en êtes entiérement quitte à notre égard ; mais votre engagement restera toujours entre nos mains : il déposera en faveur de votre créance, & nous ne souffrirons pas que rien puisse en altérer la valeur ? Prononçons nous-mêmes sur cette conduite : est-ce de la confiance, de la reconnoissance & de l'amour que nous devons à ces créanciers indulgents ? ou plutôt 506
n'ajoutent-ils pas la dérision & le mépris à la douleur que nous éprouvons déja de nous trouver insolvables ? L'application de cette figure ne peut être difficile, que pour ceux qui cherchent à se faire illusion sur les dispositions de leur cœur ; car tout Chrétien qui voudra prononcer avec simplicité cette parole, *Dimittimus*, verra bientôt si son cœur avoue le langage de ses levres ; si le levain du ressentiment est véritablement banni

de son ame ; si chaque souvenir de la peine qu'on lui a faite, est aussi-tôt étouffé que conçu ; s'il voit ou entend parler de son ennemi avec cette liberté d'esprit, cette tranquillité d'ame qu'on éprouve, lorsqu'on s'occupe d'objets qui n'affectent point l'ame d'une maniere pénible ; *Dimittimus :* Nous remettons ; c'est-à-dire, que l'outrage qui m'a été fait, ne doit plus laisser en moi de traces au moins volontaires, & que si je ne peux pas me garantir du souvenir importun des torts de mon ennemi à mon égard, je dois faire en sorte de lui prouver, par ma conduite, que le ressentiment de sa faute n'influe en rien sur mes dispositions ; que ses intérêts sont devenus les miens ; son bonheur, le sujet de ma joie ; son affliction, l'objet de ma sensibilité, & que ma main est prête à s'étendre vers lui, lorsqu'il 507
aura besoin de mon secours ; ma langue disposée à le défendre, quand on attaquera devant moi sa réputation & son honneur ; *Dimittimus :* Nous remettons ; & dès-lors nous devons nous tenir en garde contre les sollicitations de l'amour-propre, qui ne cherche qu'à faire revivre en nous le souvenir des offenses ; contre les illusions d'un faux point d'honneur, qui nous fait accroire qu'il est humiliant de pardonner ; contre les pernicieux conseils de tant de faux amis, qui ne cherchent qu'à nourrir l'aigreur par des rapports indiscrets & des réflexions peu charitables ; *Dimittimus :* Nous remettons. Le précepte de la charité qui nous lie essentiellement au prochain, devient plus pressant à l'égard d'un ennemi : peut-être serai-je quitte à l'égard du commun des hommes, lorsque je ne leur ferai aucun mal ; que je fermerai mes oreilles aux discours qui tendent à les décrier ; que je retiendrai ma langue toutes les fois que je serai tenté d'en parler d'une maniere désavantageuse. Ce n'est point assez à l'égard d'un ennemi, parce qu'il ne peut jamais me devenir étranger ; & plus les sujets de division qui nous ont séparés, ont été extérieurs & sensibles, plus je 508
dois veiller sur moi-même pour que mon ressentiment ne perce jamais dans les conversations qu'on me tient à son sujet, & dans la conduite que je tiens à son égard : ainsi je dois être avec lui de bonne-foi ; & si je lui remets, ce doit être de toute la plénitude de mon cœur, sans quoi il reste toujours mon débiteur devant Dieu & devant les hommes : *Debitoribus nostris.* Et il m'importe d'effacer jusqu'à ce nom odieux qu'il ne doit plus conserver à mon égard ; troisieme & derniere considération tirée des paroles mêmes que je prononce dans ma priere.

Car comment a-t-il pu devenir mon débiteur ? Seroit-ce parce qu'il au-

roit manqué à mon égard aux préceptes de la justice ou de la charité ? Mais en cela il est plus le débiteur de Dieu, qu'il n'est le mien : mais je ne puis me rappeller sa dette à mon égard, sans éprouver tout le poids des dettes immenses qui me lient à l'égard de Dieu : mais je ne puis exiger de lui de réparation pour l'offense qu'il m'a faite, que ses offenses & les miennes ne soient réparées devant Dieu. En le nommant à Dieu mon débiteur, *Debitoribus nostris*, je ne dois pas oublier que j'ai commencé par demander la remise de mes dettes ; *Dimitte nobis debita nostra ;* que cette 509
remise dépend essentiellement de la condition à laquelle je me suis assujetti moi-même, & que dès l'instant même que je me suis présenté au Seigneur pour réclamer son indulgence, mon prochain & mon frere a dû cesser de porter à mon égard le nom de débiteur. Que de conséquences suivent essentiellement de la force de ces paroles qu'on est accoutumé à prononcer, plutôt par une sorte de routine, que par un sentiment sincere de charité ! que chacun rentre ici dans son propre cœur pour le sonder. Il n'est pas de point de la Religion sur lequel l'illusion soit plus commune & plus dangereuse : plus commune, il n'est personne qui n'ait des ennemis ; ou parce qu'une antipathie naturelle nous fait concevoir contre plusieurs des préventions qui nous rendent odieuses toutes leurs paroles & toutes leurs démarches, quand elles se rapportent à nous ; ou parce que les défauts de notre caractere, en blessant le prochain, lui donnent occasion de nous blesser à son tour ; ou parce que les circonstances, les passions, une sorte d'injustice trop naturelle à l'homme, nous exposent, de la part du prochain, à une infinité de contradictions, qu'il n'est pas 510
possible d'éviter. Ainsi il n'est personne, quelque attention qu'il fasse, quelque pacifique qu'il soit de caractere, qui n'ait des ennemis ; & il est ordinaire de se tranquilliser, parce qu'on ne sent point en soi une haine envenimée ; parce qu'on se croit incapable de ces vengeances atroces, qui terrassent un ennemi ; & l'on ne prend pas garde à ce sentiment intérieur & profond, qui n'attend peut-être que l'occasion d'éclater ; & l'on se pardonne ces ressentiments secrets qui vengent le cœur ; ces perfides malignités qui, dans l'occasion, humilient celui qui nous blesse ; ce fonds d'insensibilité qu'on éprouve sur ses peines ; ces airs de mépris ou d'indifférence qu'on lui fait sentir dans l'occasion : rien de si commun que ces dispositions dans la plupart des Chrétiens.

Je dis, que cette illusion est la plus dangereuse : car qui est-ce qui s'y

laisse surprendre ? Sont-ce toujours ces grands pécheurs ? Accoutumés à avaler l'iniquité comme l'eau, hélas ! l'habitude qu'ils ont des violentes passions & des grands crimes, fait qu'ils sont moins susceptibles de ces plaies secretes & intimes ; & l'on voit presque toujours que dans les ames plus régulieres, plus vigilantes & plus attentives sur elles-mêmes, 511
la haine & le ressentiment jettent de plus profondes racines, & que comme l'outrage reçu est plus médité & plus réfléchi de leur part, le sentiment de la haine est plus difficile à détruire. Et sur qui portent ces ressentiments secrets qu'on se dissimule avec tant de complaisance ? Souvent sur les personnes qui devroient nous être les plus cheres, & auxquelles des devoirs plus essentiels nous lient ; sur les personnes qui font profession de la même régularité ; sur celles auxquelles Dieu nous a liés par la nature, l'intérêt ou la cohabitation ; & dès-lors que d'injustice dans nos jugements ! que de sécheresse dans notre maintien à leur égard ! que de malignité dans nos discours !

Hâtons-nous de purifier notre cœur de ce malheureux levain ; & pour conserver à notre esprit, dans la priere, cette liberté qui l'éleve jusqu'à Dieu, dépouillons-nous promptement de toute animosité & de toute haine ; que toutes les fois que, prosternés en sa présence, nous l'intéresserons sur nos offenses, il voie notre cœur vuide de tout ressentiment, afin que nous puissions lui dire, avec autant de vérité, que d'utilité : Pardonnez, Seigneur, pardonnez selon l'engagement formel 512
que vous en avez pris vous-même, de faire miséricorde à celui qui sera miséricordieux. Nos dettes sont immenses, nous le reconnoissons devant vous ; pas un seul de vos attributs qui n'ait éprouvé, de notre part, des outrages, & qui ne réclame ses droits auprès de votre justice : les dettes de notre prochain, à notre égard, sont légeres ; & si nous nous rendions justice, elles seroient aussi-tôt remises que contractées : mais l'empire que l'orgueil a pris sur notre cœur, est accablant, & c'est cet orgueil même que nous vous sacrifions, en oubliant les offenses. Ne rejettez donc point les sentiments d'un cœur contrit & humilié ; dès ce moment, je renonce à toute inimitié, j'abhorre tout ressentiment ; mon ennemi devient mon frere. O vous qui êtes mon pere & le sien, faites-nous miséricorde, afin que si la haine nous a séparés quelque temps, votre charité nous réunisse pour le temps & pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la sixieme demande de l'Oraison Dominicale : nature, effets & suites de la tentation

513

Nemo, cùm tentatur, dicat, quoniam à Deo tentatur.

Que personne ne dise, quand il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Jacq. 2.

CE seroit sans doute un crime de penser que Dieu est notre tentateur, & un blasphême de le dire. Il permet la tentation, mais il ne l'opere pas : il en tire sa gloire, quand elle est repoussée par sa grace ; & la manifestation de sa justice, quand nous y succombons par notre négligence : mais il n'approuve, ni l'ennemi qui nous la suscite, ni la présomption, qui, souvent, nous la fait chercher. Dieu, dit le même Apôtre, n'est point le tentateur des méchants : étant la source de toute sainteté & de toute justice, il est incapable de porter aucune de ses créatures à la malice & au péché.

Dans quel sens néanmoins pouvons-nous lui dire : *Ne nos inducas in tentationem ?* Ne nous induisez pas en tentation. Je sais que ces paroles se traduisent souvent par celles-ci : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation ; » & il paroît qu'il y a bien de la différence entre ces deux expressions, puisque dans l'une, il semble que Dieu puisse nous conduire à la tentation ; & que, dans l'autre, nous lui demandons simplement qu'il nous en défende. C'est cette difficulté qu'il s'agit d'éclaircir dans cette Instruction, en examinant la nature, les effets & les suites de la tentation. C'est de cette connoissance bien approfondie que peut résulter la ferveur avec laquelle il nous importe d'adresser à Dieu cette demande. Rien ne sera plus capable de nous faire sentir la force de notre ennemi & notre foiblesse ; la puissance du bras qui nous soutient, & la nature des armes qu'il nous fournit. Donnons à cette importante vérité une nouvelle attention.

514

Pour ne rien omettre d'essentiel dans une si courte méditation, sur la plus importante matiere de la Religion, considérons, dans la tentation, premiérement, les desseins du Dieu qui la permet ; secondement, les vues de l'ennemi qui la suscite ; troisiémement, la foiblesse de l'homme qui l'éprouve ; quatriémement, l'avantage de celui qui en triomphe.

515

Les desseins du Dieu qui permet la tentation ; cette permission est une

suite nécessaire de l'arrêt qu'il a prononcé contre la premiere des prévarications. L'homme assujetti à sa concupiscence, doit en éprouver de temps en temps la révolte ; & cette révolte manifeste tous les attributs de Dieu attaqué par le péché. L'homme a été désobéissant au seul Seigneur, au seul Maître qui devoit lui commander ; il doit éprouver la plus pénible servitude dans l'empire que la chair prendra sur son esprit : l'homme a plus écouté son orgueil que les motifs de la déférence qu'il devoit avoir pour son Créateur ; il est juste qu'il éprouve l'humiliation des penchants les plus contraires à la droiture de son cœur : l'homme s'est livré à une sensualité coupable, au mépris du précepte de son Dieu ; il faut qu'il dompte, par une pénitence habituelle, les appétits déréglés de ses sens : l'homme enfin a manifesté une ingratitude révoltante contre le meilleur de tous les peres ; il faut qu'il sente, par le poids de son infirmité & de sa foiblesse, le besoin qu'il a de son secours ; & c'est par la tentation seule que Dieu peut le rappeller à toutes ses vérités méconnues de sa part. 516

Aussi Job, le plus patient des hommes, gémit-il en sa présence, sans murmurer, de ce que Dieu l'a fait, en quelque sorte, contraire à lui : *Contrarium tibi.* En effet, que l'homme s'examine attentivement lui-même ; & il trouvera en lui ce que découvroit l'Apôtre saint Paul, deux hommes contraires l'un à l'autre ; l'un qui veut le bien, parce qu'il est créé à l'image & à la ressemblance de Dieu, auteur de tout bien ; l'autre qui veut le mal, parce qu'il s'est dégradé par le péché. Celui-là connoît la vertu, la respecte & l'admire, la loue dans les autres, & voudroit la pratiquer ; celui-ci la craint & la redoute, la regarde comme une servitude, la voit avec inquiétude dans le prochain, & voudroit en secouer le joug pour lui-même. Ainsi est-ce à la sagesse de Dieu qu'on doit s'en prendre, ou à la malice de l'homme, si cette concupiscence devient une source continuelle de tentations & de combats ? Est-ce le Dieu de toute justice qu'on doit accuser, des mouvements déréglés qui s'élevent dans l'ame du pécheur ? Ou plutôt, convenons que Dieu a manifesté sa justice, sa sainteté, sa miséricorde, en ne permettant pas que l'homme, après le péché, conservât cette tranquillité & cette innocence, qui étoit le plus bel 517
apanage de sa nature. Dieu a manifesté sa justice, puisqu'il n'a pas laissé impunie la plus odieuse des ingratitudes : il a manifesté sa sainteté infinie, puisqu'il a mis une distinction entre l'innocence & le péché : il a manifesté même sa miséricorde, puisque l'homme tombé trouve en lui

les moyens d'expiation & de réparation que lui présente sans cesse sa concupiscence, lorsqu'il la dompte par la vigilance & la mortification. Il est donc vrai de dire que Dieu n'est pas le tentateur des méchants : *Intentator malorum est.* Ainsi la tentation est juste, en considérant les desseins du Dieu qui la permet : premiere considération.

Elle est terrible, en envisageant les vues de l'ennemi qui nous la suscite. La concupiscence est, par elle-même, le penchant au mal, cette inclination à la révolte & au péché, suite malheureuse de la facilité de nos premiers parents à se laisser aller aux suggestions du serpent. Si, du moins, cette inclination n'étoit jamais excitée par la tentation, l'homme en sentiroit moins l'aiguillon, & conserveroit peut-être plus de liberté d'esprit pour solliciter la grace qui peut l'en faire triompher : mais une basse jalousie, cause premiere de la chute de l'homme innocent, excite l'en- 518
nemi du salut à essayer, contre les enfants, les artifices qu'il a employés, avec tant de succès, contre le pere. Sans cesse l'ange de ténebres nous environne & nous presse : il étudie tous les penchants de notre cœur ; il épie toutes les circonstances qui peuvent émouvoir nos passions ; il met en œuvre toutes les illusions qui peuvent échauffer notre imagination & amollir notre ame. Nous ne formons pas un bon désir qu'il ne s'efforce de l'étouffer ; nous ne pratiquons pas une bonne œuvre qu'il ne travaille à l'altérer. Il se transforme en mille manieres, afin que nous soyons moins en garde contre ses artifices : tantôt c'est l'intérêt de notre santé, de notre réputation, de notre fortune, qu'il met en opposition avec celui du salut : tantôt c'est l'intérêt de ce salut qu'il emploie pour nous détourner des voies qui y conduisent. Invisible, il n'est jamais plus près de nous que quand nous le croyons plus éloigné ; & jamais plus occupé à nous surprendre, que quand il paroît nous laisser tranquilles. Tout instrument est utile entre ses mains, pourvu qu'il réussisse à nous perdre ; aussi se sert-il de nos parents, de nos amis, de ceux qui paroissent mériter le plus notre confiance, notre estime, notre reconnoissance & notre amour, & 519
quelquefois même de ceux que nous nous sommes choisis pour guides dans les sentiers de la vertu : & quel intérêt peut-il donc avoir à nous tenter & à nous séduire ; lui qui, précipité du haut du ciel, ne peut jamais espérer de soulagement & de terme à son désespoir ? Ha ! il nous offre une image bien effrayante & bien sensible du supplice des réprouvés. Haïr Dieu, sans que cette haine puisse jamais s'assouvir ; s'opposer à sa

gloire, sans réussir jamais à la diminuer : voilà le sort des tristes victimes d'une colere éternelle ; voilà la source de cette inquiétude de l'ennemi du salut, qui frémit de rage toutes les fois que le nom de Dieu est invoqué, sa parole écoutée, sa Loi respectée & pratiquée, & qui ne se donne aucun repos tant qu'il peut se flatter d'enlever à Dieu des enfants, & de s'en faire des esclaves. Comment ne tremblerions-nous pas au milieu de ces dangers, sur-tout si, après avoir considéré les vues de l'ennemi qui nous suscite la tentation, nous envisagions la foiblesse de l'homme qui l'éprouve ?

Elle est effrayante, cette foiblesse ; mais elle n'est point du tout un motif de découragement. Qu'est-ce que l'homme abandonné à lui-même, en présence d'un ennemi si artificieux & si séduisant ? Qu'est-ce que ce 520
même homme, soutenu de la grace, contre un adversaire dont Dieu a enchaîné la puissance & la force ? Voilà ce qu'il nous importe de ne jamais perdre de vue, quand la tentation nous menace. L'homme, abandonné à lui-même au moment de la tentation, est vraiment ce jeune & foible David, qui, prêt à combattre Goliath, essaie inutilement l'armure dont on veut le revêtir, & est forcé de convenir qu'il ne peut pas la porter : *Non usum habeo.* On peut lui dire, avec plus de vérité que Saül : Vous ne pourrez jamais résister à un adversaire aussi formidable. Voilà l'homme livré à ses propres forces : mais qu'il aille, comme David, attaquer le géant au nom du Seigneur ; qu'il ne mette sa confiance, ni dans sa propre sagesse, ni dans ses propres efforts ; mais que, muni de la priere, conduit au combat par la volonté de Dieu, sans que la présomption & la témérité l'y expose, il ne craindra point l'ennemi le plus terrible, & dira, comme le Prophete : Quand des milliers s'éleveroient contre moi, je ne serois pas ébranlé, parce que vous êtes avec moi. La tentation est donc destinée à humilier l'homme, & à éprouver sa confiance & sa foi : il doit la craindre ; il doit la fuir ; il doit la supporter avec patience, la recevoir avec soumis- 521
sion, y résister avec courage ; mais ne jamais la chercher avec témérité. Qu'il comprenne bien tout le sens de cette demande ; *Ne nos inducas in tentationem :* c'est-à-dire, Seigneur, je ne dois pas me dissimuler le danger de la tentation ; puisqu'il me faut combattre contre des ennemis spirituels, invisibles, & que votre Apôtre appelle *les puissances de l'air :* je ne dois pas compter sur ma vigilance & sur mes efforts ; puisque j'ai tant de fois fait l'épreuve de l'inconstance de mon esprit & de l'infirmité de ma

chair : je ne dois pas me décourager cependant, ni à l'approche de mes ennemis, ni au souvenir des victoires qu'ils ont pu remporter sur moi ; ils ne m'ont vaincu que parce que vous m'avez livré à leurs attaques pour punir mon orgueil : je suis certain de vaincre à mon tour, lorsque l'humilité & la confiance me défendront pendant le combat, pénible pour celui qui le soutient, mais bien consolant pour celui qui triomphe : quatrieme réflexion.

La tentation est devenue comme nécessaire dans l'état affligeant où nous a réduit la chute de notre premier pere. Dans les jours de son innocence, il avoit à offrir à Dieu un cœur pur, des hommages agréables à sa majesté suprême, puisqu'il employoit, pour honorer le Seigneur, les propres dons de sa bonté : mais l'homme tombé ne trouve plus rien dans son propre fonds qui puisse être offert à Dieu sans l'outrager : une volonté rebelle, un cœur souillé, une ame dégradée de son ancienne noblesse ; voilà l'homme livré à lui-même. Que fait la tentation quand elle est combattue avec fidélité ? Elle rappelle à l'homme sa désobéissance, en réveillant en lui l'opposition à la volonté de Dieu ; & chaque effort qu'il oppose à cette inclination, est un hommage de soumission & de dépendance. Ainsi, dans le juste, le démon met en quelque sorte en œuvre chacune des vertus qu'il voudroit détruire : il tente par l'orgueil ; on le repousse par l'humilité : il cherche à séduire par l'attrait des honneurs ; on lui résiste par la modestie & la simplicité : les richesses sont entre ses mains un appas dangereux ; mais pour le juste, un détachement universel lui fait mépriser cet appas : aussi n'est-il jamais plus pur que quand Satan excite en lui l'aiguillon de la chair ; jamais plus pénitent que quand le tentateur lui ouvre le chemin des plaisirs ; & jamais plus soumis aux volontés de son Dieu, que quand l'ennemi essaie d'ébranler sa constance par les afflictions & les contradictions qu'il lui suscite. Les Peres de la vie spirituelle ont été, dans tous les temps, si persuadés de cette vérité, qu'ils craignoient autant une vie sans tentation, qu'une vie agitée par de continuels combats. Je vous plains, mon frere, (disoit un célebre Anachorete à un autre Solitaire qui vivoit sans tentation) je vous plains de la dangereuse sécurité où l'ennemi vous laisse vivre ; je crains pour vous quelque chute. L'apostasie de ce Religieux vérifia bientôt la prédiction du saint Anachorete. Combien de Chrétiens qui se vantent de n'éprouver aucune tentation au milieu des plus grands dangers ! A les entendre, ni la lecture

522

523

des livres contraires à la religion & aux mœurs, ni le spectacle brillant du faste, du luxe qui les environne, ni ces représentations publiques des vices & des passions, triste apanage de l'humanité ; rien ne les ébranle, & ils sortent, disent-ils, de ces sortes de combats, sans avoir éprouvé la moindre blessure. Je vous plains, mon frere, leur répéterai-je avec saint Hilarion ; vous étiez vaincu d'avance, puisque vous avez eu la témérité de vous exposer au danger ; & si votre ame n'en a pas reçu de nouvelles 524
atteintes, c'est que le premier coup de la tentation l'avoit jettée dans un état de mort. Considérez, au contraire, cette ame timorée, toujours aux prises avec l'ennemi, & toujours victorieuse : elle sent le danger ; elle le fuit : elle connoît la violence des coups qui peuvent lui être portés ; elle les pare : elle éprouve de temps en temps de légeres blessures ; elle les sent, & travaille à les guérir : elle ne s'applaudit point comme vous de vivre sans tentation ; mais à chaque victoire, elle rend graces à celui qui la soutient & la défend.

Voilà tout ce que la religion nous apprend sur la tentation ; & ces notions suffisent pour nous faire adorer le Dieu qui nous la ménage, redouter l'ennemi qui nous la suscite, fortifier & défendre tout ce qui pourroit en nous donner prise à l'ennemi, & nous consoler de l'affligeante nécessité de combattre, par l'assurance que nous avons de la victoire dans le temps, & d'un triomphe parfait pour l'éternité. Ainsi soit-il.

INSTRUCTION. Sur la derniere demande de l'Oraison Dominicale : quels sont les maux dont nous devons demander la délivrance 525

Anticipent nos misericordiæ tuæ ; quia pauperes facti sumus nimis.

Que vos miséricordes nous préviennent, Seigneur ; parce que nous sommes tombés dans une profonde misere. Ps. 78.

VOILA l'état de l'homme ici-bas : toutes les fois qu'il voudra s'étudier & s'approfondir, il sera forcé d'en faire l'aveu. Sa misere est universelle : il n'est rien en lui qui ne se sente de cet état de dénuement où l'a jetté le péché. Son corps est, en quelque sorte, le rendez-vous de toutes les miseres & de tous les maux visibles : son ame est attaquée dans toutes ses facultés & dans toutes ses puissances ; une mémoire bornée, un jugement sujet à l'erreur, une volonté rebelle, des désirs aussi insensés qu'ils

sont infinis, un pouvoir aussi limité qu'il est actif & entreprenant, une vie courte & malheureuse, une mort cruelle & imprévue, une destinée 526
incertaine & éternelle : voilà l'homme, & un foible précis de la misere qui l'accable : *Pauperes facti sumus nimis.*

Les dernieres paroles de la priere que nous expliquons, ont pour objet d'obtenir le remede à cette profonde misere. Tous les genres de maux qui viennent assaillir l'homme, sont renfermés dans ces courtes expressions ; Délivrez-nous du mal : *Libera nos à malo.* Car l'homme pourroit-il y suffire, si, pour obtenir le secours de Dieu, il étoit obligé de détailler chacun des maux qui demandent son assistance ? les connoît-il même assez pour n'en oublier aucun ? en est-il assez vivement touché pour en présenter à Dieu toute la grandeur ? Qu'il fait bien voir, ce Dieu de miséricorde, que la simple préparation du cœur lui suffit, puisqu'il se contente de cette courte exposition : Délivrez-nous du mal. Etudions donc en quoi consiste ce mal, dont nous devons demander à Dieu la délivrance : c'est le sujet de cette derniere Instruction.

Qu'est-ce que le mal, selon les idées d'une sagesse toute humaine, selon les vues de la chair & du sang ? L'homme charnel comprend sous ce nom tout ce qui contredit sa volonté, mortifie ses sens, blesse son amour- 527
propre & son orgueil, contrarie son ambition & sa cupidité ; &, à cet égard, on peut dire que l'homme terrestre a beaucoup plus de maux à craindre que l'homme spirituel ; parce que, outre les maux réels & sensibles qui affligent notre nature, il s'en fait beaucoup d'imaginaires, & qui l'affectent plus vivement encore, que les véritables afflictions. Ses idées sur le mal ne sont donc, ni justes, ni completes, puisqu'il ne connoît de maux que ceux qui se rapportent à la vie présente.

Qu'est-ce que le mal dans les principes de la foi ? C'est tout ce qui s'oppose à l'acquisition du bonheur éternel ; tout ce qui peut en retarder ou en détourner la possession ; par conséquent, tout ce qui attaque la gloire de Dieu, ou trouble la paix de l'homme : voilà les seuls maux que le Juste redoute, & dont il demande la délivrance dans ces paroles : Délivrez-nous du mal : *Libera nos à malo.* Si quelquefois le Chrétien fidele fait attention aux maux corporels & sensibles, les redoute & en demande la délivrance, c'est parce qu'il les regarde comme des tentations, & qu'il redoute sa foiblesse ; mais, à cet égard, sa priere est toujours accompagnée d'une par-

faite résignation, qui lui fait accepter la durée de ces maux. Cette idée 528
générale nous avertit du sens de ces paroles : Délivrez-nous du mal ; *Libera nos à malo :* c'est-à-dire, premiérement, des péchés commis ; & c'est le mal passé : secondement, du danger d'en commettre ; & c'est le mal présent : troisiémement, des suites affreuses du péché ; & c'est le mal futur. C'est dans ce sens que l'Eglise, au Sacrifice de la Messe, à la suite de cette priere, *Libera nos à malo*, ajoute celle-ci : Délivrez-nous, Seigneur, nous vous en prions, de tous les maux passés, présents & à venir : *Libera nos, quæsumus, Domine, ab omnibus malis præteritis, præsentibus & futuris.* Voyons maintenant ce que nous pouvons demander en particulier sur chacun de ces différents maux.

Maux passés : *Præteritis.* Non-seulement nous demandons la rémission de nos péchés, & nous l'avons déja sollicitée dans une des précédentes demandes ; mais celle-ci donne à cette premiere priere une plus grande étendue ; le péché n'avoit été envisagé que comme une dette, c'est-à-dire, qu'il avoit été considéré en lui-même & par rapport à nous : mais en disant à Dieu, Délivrez-nous du mal, nous envisageons le péché dans 529
toute sa malice & sous tous ses rapports.

Ainsi le péché est une plaie profonde, qui a peut-être laissé en nous un germe de corruption & de mort, qui laisse du moins des cicatrices toujours prêtes à s'ouvrir ; *Libera nos :* Délivrez-nous, Seigneur ; purifiez notre cœur, non-seulement de toutes ses souillures, mais de toute affection dangereuse ; consolidez cette plaie encore récente, & éloignez tout ce qui pourroit nous faire de nouvelles blessures.

Le péché est une contagion qui se communique par les exemples ; de sorte que de tant de péchés commis, il n'en est aucun qui n'ait laissé des traces dangereuses ; que de paroles de précipitation, de médisances, qui ont été reçues avec curiosité, répétées avec facilité, & qui ont circulé avec une rapidité surprenante ! que d'actions injustes ou criminelles ont été apperçues par des foibles, ont fait sur leur esprit & sur leur cœur les plus funestes impressions, & les ont entraînés dans des actions plus injustes & plus criminelles encore ! *Libera nos :* Délivrez-nous, Seigneur, du poids de ces iniquités qui, sans que nous le sussions, se sont accumulées sur nos têtes, & pardonnez les péchés cachés à nos ieux, & ceux dont nous 530
avons été l'occasion & la cause : *Ab occultis & ab alienis parce servo tuo.*

Le péché est un mal universel qui n'affecte pas seulement celui qui s'adresse à Dieu, mais tous ceux auxquels nous appartenons par les liens de la charité, du sang ou de l'amitié. Aussi un Chrétien qui, touché des maux passés, implore la miséricorde de Dieu, la sollicite pour tous ses freres ; *Libera nos :* Délivrez-nous : Seigneur, c'est peu de demander pour moi l'indulgence & la grace, si je ne suis point touché des plaies que le péché a faites à mon prochain ; & quand j'envisage le monde entier sous ce point de vue, je suis accablé de la multitude d'outrages que vous avez reçus, & auxquels j'ai nécessairement participé moi-même. Le vase de votre colere se remplit de jour en jour, & mes propres iniquités ont servi à le remplir. Ha ! Seigneur, pardonnez, effacez, avant que ce vase soit à son comble, & qu'il se répande sur nous. Voilà une partie des maux passés qui excitent notre inquiétude ; *Præteritis :* & ce sentiment est conforme à ce que nous prescrit l'Esprit-Saint par la bouche du Sage, quand il nous dit de ne pas être même tranquilles sur les péchés pardonnés ; parce que le péché jette des racines profondes, qui ne 531
peuvent s'arracher que par le gémissement & les larmes d'une véritable componction. Mais, après avoir intéressé la miséricorde sur les péchés passés, intéressons-la sur les maux présents : *Præsentibus.*

Les maux présents, ce sont certainement ces inclinations au mal, qui nous sollicitent & nous entraînent, ces passions secretes qui nous dévorent, ces désirs injustes qui nous consument. Les maux présents, ce sont les tentations journalieres qui nous attaquent, les scandales qui nous ébranlent, les craintes qui nous agitent, les plaisirs qui nous séduisent. Les maux présents, ce sont, tantôt cette tiédeur que nous éprouvons dans la priere, tantôt ces humeurs & ces caprices qui nous tourmentent, quelquefois ces aigreurs & ces ressentiments qui empoisonnent notre cœur. Ha ! si nous sommes bien touchés de tous ces maux réels, avec combien de ferveur ne devons-nous pas dire : Délivrez-nous du mal ? *Libera nos à malo.* Mais sont-ce là les maux qui nous touchent le plus ? Ne sommes-nous pas souvent plus affectés d'une perte légere qui entame notre fortune, que d'une plaie secrete & profonde qui dévore notre ame ? Une maladie, une simple infirmité même, pour peu qu'elle soit douloureuse, 532
ne fait-elle pas une impression plus vive, qu'une habitude criminelle que nous n'avons pas encore réussi à détruire ? Et dans le choix des ennemis que nous désirons de repousser, ceux qui attaquent notre fortune, notre

réputation, ou nos biens, ne l'emportent-ils pas sur ceux qui en veulent à la vie de notre ame ? Dieu, sans doute, ne refuse pas de nous prêter son secours contre toutes les calamités temporelles qui nous affligent : il ne rejette point les prieres que son Eglise lui adresse, sur des maux purement extérieurs & sensibles ; mais ce royaume de Dieu & cette justice qu'on doit demander par préférence, si on veut avoir le reste par surcroît, n'exigent-ils pas que toute notre attention & tous nos vœux, se tournent du côté des maux spirituels, qui s'opposent à l'avénement de ce royaume ? Ainsi dire à Dieu, Délivrez-nous du mal présent, c'est lui dire : Seigneur, soutenez votre Eglise contre les attaques des ennemis de votre vérité, de votre sainteté & de votre culte : c'est-à-dire, Purifiez tous les pécheurs qu'elle souffre dans son sein ; purifiez-les, en leur donnant l'esprit de contrition & de pénitence ; défendez tous les Justes contre 533
cet esprit de relâchement & de tiédeur qui pourroit les éloigner de vos voies ; *Libera nos à malo :* Délivrez-nous du mal présent : des maux de l'esprit, qui sans cesse est attaqué par le langage le plus opposé à votre doctrine ; des maux qui attaquent le cœur, en le délivrant des affections qui pourroient y éteindre le feu de votre amour ; des maux qui agissent sur la volonté, en la tournant toujours du côté de l'accomplissement de vos préceptes ; & quand vous aurez rétabli l'ordre dans les consciences agitées par le péché, ou ébranlées par les tentations, que votre compassion s'étende sur nos maux corporels & sensibles. Détournez les fléaux qui nous affligent, les dangers qui nous menacent ; donnez la patience ou le soulagement à ceux qui souffrent, la soumission & le désintéressement à ceux qui éprouvent quelque perte, & le bon usage des biens de ce monde, à ceux qui les possedent ; remédiez à l'indigence de ceux qui en sont privés. Et convaincus que nous sommes que votre miséricorde, votre providence & votre pouvoir, l'emportent de beaucoup sur nos besoins, aux maux actuels que nous vous exposons, nous ajoutons les maux futurs : *Et futuris.* 534

Les maux futurs que nous craignons, & qui deviennent l'objet de cette priere, ce sont tous les fléaux de la colere de Dieu qu'il tient renfermés dans les vases de sa fureur, & que nos iniquités journalieres peuvent le déterminer à répandre sur nous. Ainsi dans cette seule parole, *Libera*, Délivrez, nous comprenons tout ce que sa justice nous doit, en qualité de pécheurs : la soustraction de ses graces, en punition du mauvais usage

que nous avons fait des graces reçues ; les tentations plus violentes permises pour châtier la présomption & l'orgueil avec lesquels nous nous exposons au danger ; une fausse sécurité, un aveuglement volontaire, une espece d'ensorcellement de la bagatelle : de-là l'oubli de Dieu & de tous ses devoirs ; de-là le silence dangereux de la conscience, qui ne réclame plus ; de-là les doutes qui s'élevent sur les vérités les plus sensibles ; de-là l'incrédulité, l'endurcissement, l'impénitence finale. Voilà cette chaîne de maux que la plupart des Chrétiens ne craignent pas, parce qu'ils ne savent pas les prévoir ; mais dont une ame fidele demande d'avance d'être délivrée : *Libera nos à malo.* Et ces maux, la foi nous apprend que ce n'est encore que le commencement des malheurs de l'ame coupable. Car où conduit cette impénitence finale ? Au jugement le plus 535
terrible, à l'éternité la plus affreuse. Le pécheur marche à pas de géant dans la voie de cette éternité, sans la moindre inquiétude ; mais c'est là le mal essentiel contre lequel l'ame fidele cherche à se prémunir ; *Libera nos :* Délivrez-nous, Seigneur, d'un jugement de condamnation, d'une éternité malheureuse, en nous inspirant cette crainte salutaire, cette vigilance exacte qui préviennent votre jugement, en nous apprenant à l'exercer sur nous-mêmes, dès ici-bas, avec rigueur. Il n'est point de mal qui puisse être comparé à celui dont vous menacez le pécheur ; parce que celui-là est le comble de tous les maux. Angoisse de la conscience, affliction de l'esprit, déchirement du cœur, désespoir éternel, grincement de dents, tortures sans adoucissement & sans fin : voilà ce que la foi annonce au pécheur, ce que l'imagination essaie inutilement de lui peindre. Aussi le Chrétien qui prie, sans s'attacher à ces foibles images, comprend tout dans ces paroles : *Libera nos à malo.*

C'est par cette demande que se terminent toutes celles que Jésus-Christ nous a appris à faire : c'est à cette vérité que nous nous arrêtons, en terminant cette suite d'Instructions. Puissent les réflexions que nous ont 536
successivement inspirées ces différentes méditations, nous apprendre à ne jamais prononcer cette Priere sans une profonde vénération pour son Auteur, & une parfaite confiance envers le Dieu qui en est l'objet !

O Pere éternel du Verbe fait chair ! qui, par la grace ineffable de l'adoption, avez daigné devenir le nôtre ; du haut des cieux où est le trône de votre gloire, jettez les yeux sur la terre : l'escabeau de vos pieds est le

lieu d'exil de vos coupables enfants. Qu'ils se rappellent que votre nom est saint ; qu'ils doivent, par la pénitence, en rétablir la sainteté qu'ils avoient méconnue par leurs crimes, & l'honorer sans cesse par leur vigilance & leur fidélité.

Bannis de votre royaume éternel pour un temps, que le regne visible de votre Eglise soit pour eux le signe & le gage de celui que vous leur destinez ; qu'ils honorent ce regne visible par leur obéissance, afin qu'ils puissent célébrer sans fin l'empire que vous établirez sur vos élus.

Qu'ennemis déclarés de leur volonté propre, ils l'immolent sans cesse à votre volonté suprême, en pratiquant vos loix ; & qu'ils ne soient pas 537
moins fideles à vous servir, que les Esprits bienheureux, que vous avez rendus participants de votre pouvoir, & les exécuteurs de vos ordres.

Sans vous, ces malheureux enfants succomberoient sous le poids de la misere la plus affreuse ; leur ame languiroit sous le joug du péché ; le corps s'affaisseroit, épuisé par la multitude de ses besoins ; le pain de chaque jour, ce pain spirituel de la grace, ce pain matériel & sensible, sont entre les mains d'une Providence attentive, & vous ne le refuserez pas à celui qui vous expose ses nécessités.

Ha ! Seigneur, de continuelles infidélités sollicitent sans cesse votre vengeance. Qui nous mettra à l'abri des coups de votre justice ? Cette justice même, toute rigoureuse qu'elle est, nous offre les moyens de calmer votre fureur. Que la haine, que l'aigreur, que le ressentiment s'éteignent entiérement dans nos cœurs ; & votre bras redoutable est aussi-tôt désarmé.

Désarmez de même, ô mon Dieu ! l'ennemi du salut qui nous attaque ; ou plutôt armez nos mains au combat ; que la vigilance nous précautionne contre la tentation ; que la priere nous fortifie ; que votre secours nous 538
défende, & nous sommes assurés de la victoire.

O quand viendra, Seigneur, ce temps si désiré, où tous nos besoins remplis, tous nos maux dissipés, tous nos désirs comblés, nous pourrons vous louer & vous bénir en paix ! Ici-bas, Seigneur, toujours de nouvelles craintes nous troublent, de nouveaux dangers nous alarment, de nouvelles nécessités nous pressent : aussi nous ne cessons de nous écrier : Donnez-nous ; *Da nobis :* Pardonnez-nous ; *Dimitte nobis :* Délivrez-nous ;

Libera nos. Préparez du moins ce royaume, où nous chanterons votre libéralité, votre indulgence, & notre délivrance dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Fin du Tome premier.

APPROBATION

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit ayant pour titre : *Œuvres spirituelles de feu Messire Jean-Denis Cochin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Tome premier, &c.* Ce premier volume renferme d'importantes Instructions, qui ne peuvent manquer de contribuer à l'édification des fideles. Ceux qui les liront avec l'esprit de piété qui animoit l'Auteur, y apprendront à concevoir toute l'étendue du précepte de la Charité chrétienne, & les différents caracteres de cette vertu ; à se former une idée juste du vrai bonheur, & des moyens qu'il faut employer pour l'acquérir ; à bien connoître le sens de l'admirable Priere que Jésus-Christ nous a enseignée, & les dispositions où ils doivent être pour plaire à Dieu en la lui adressant. En Sorbone, ce 15 Avril 1784.

ASSELINE.

PRIVILEGE DU ROI

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé le Sieur COCHIN ; *Ecuyer, Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, &c.* Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public une Edition des *Œuvres spirituelles de feu M. Cochin, son frere, Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité,

pourvu qu'il ne le rétrocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra, sera enrégistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege, que de la cession ; & alors, par le fait seul de la cession enrégistrée, la durée du présent Privilege sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Éxposant décede avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil, du 30 Août 1777, portant réglement sur la durée des Privileges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, 547
sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMÉNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMÉNIL : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée 548

tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le septieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-quatre, & de notre Regne le dixieme.

Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 3240, folio 89, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, le 11 Mai 1784.

VALLEYRE, *le jeune, Adjoint.*